etc.
GENERAL LIBRARY,
UNIV. OF MICH.
JAN 9 1902

8e Année. N° 24. 15 Décembre 1901.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Ernest Renan	*Lettres du Séminaire.* — I	685
Henri de Régnier	*Le Bon Plaisir* (2e partie)	720
J. J. Jusserand	*L'Époque de la Renaissance en Angleterre.*	765
André Rivoire	*Petits Poèmes du Désir et de l'Amour*	799
V. Henry	*Les Dieux du Brahmanisme*	799
J.-A. Coulangheon	*Les Jeux de la Préfecture* (3e partie)	814
Jean Carol	*Le Bagne.* — IV	851
Victor Bérard	*Questions extérieures.* — *L'Affaire turque*	881

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

LONDRES. — T. FISHER UNWIN, 11, Paternoster Buildings. E. C.

LIVRES ILLUSTRÉS

LES PORTRAITS DE L'ENFANT,
par **Charles Moreau-Vauthier.**
(HACHETTE ET Cie, éditeurs.)

On trouvera dans ce magnifique volume, l'un des plus beaux, l'un des plus somptueux que nous aient donnés la librairie française et la maison Hachette, un choix des plus charmantes images inspirées par l'enfant aux artistes de tous les temps et de toutes les écoles. Les artistes, les connaisseurs, les parents, les enfants aimeront à voir, au long des pages, « ces mignons Dauphins de France et ces gentils Infants d'Espagne; ces marmots flamands gros et gras, ces babys anglais frais et fins; ces amours et ces mioches; ces petits anges et ces petits démons ». L'illustration forme une véritable galerie de chefs-d'œuvre signés des plus grands noms, Velasquez, Mignard, Rigaud, Nattier, tous ces peintres des rois enfants. De l'antiquité et du moyen âge nous avons seulement quelques reproductions de sculptures; mais dès la Renaissance, l'enfant est partout, sur toutes les toiles, et dans l'œuvre de tous les peintres on trouve toujours quelque petit Jésus aux bras de la vierge Marie. Nos artistes modernes, encore plus que les autres, ont été séduits par la grâce de l'enfant... Et jusqu'au bout du livre, c'est un délicieux défilé de frais visages, petits inconnus que l'art sut immortaliser, jeunes têtes historiques vouées aux destinées éclatantes ou douloureuses. M. Ch. Moreau-Vauthier a su encadrer tous ces portraits d'un texte charmant : les anecdotes abondent à chaque page, parfois amusantes, parfois tragiques; et l'auteur sait être tour à tour historien, conteur, critique d'art. Voilà donc un volume véritablement original qui enchantera les petits et les grands.

L'INVASION, LE SIÈGE, LA COMMUNE (1870-1871)
d'après des peintures, gravures, photographies, sculptures, médailles, autographes, objets du temps,
par **Armand Dayot.**
(ERNEST FLAMMARION, éditeur.)

« Ceci est un livre de misère, de ruines et de sang... Les pages heureuses sont rares et ce n'est que bien exceptionnellement que le regard pourra se poser sur une image illuminée par le sourire de la victoire. » Mais l'horreur même de ces visions nous empêchera d'oublier cette époque sinistre de notre histoire que les romanciers ont appelée tour à tour la *Débâcle*, le *Désastre*, que Victor Hugo avant eux appelait l'*Année Terrible*. Fidèle à sa méthode d'exposition, M. Armand Dayot a mis sous nos yeux les scènes les plus tragiques de ces jours néfastes telles que les peintures, les gravures, les sculptures les ont reproduites. M. Armand Dayot a su ne pas faire uniquement de ce volume une représentation documentaire, d'après des pièces photographiques ou des croquis d'ingénieurs géographes. Il en a su faire une œuvre d'art.

LES ARTISTES DE TOUS LES TEMPS,
Goya, par **Paul Lafond** ; — *J.-C. Cazin*,
par **Léonce Bénédite.**
(LIBRAIRIE DE L'ART ANCIEN ET MODERNE.)

Voici une collection appelée à rendre les plus grands services. Sous la haute direction de M. Jules Comte, dont le nom est à lui seul une garantie et un programme, l'œuvre comprendra quatre séries : Antiquité, Moyen Age, Temps modernes, XXe siècle. Les deux volumes que nous signalons aujourd'hui s'imposent à l'attention. L'un et l'autre sont remarquables : l'étude sur Goya de M. Paul Lafond et celle de M. Léonce Bénédite sur J.-C. Cazin sont originales et complètes. Les gravures sont magnifiques, tirées avec une perfection absolue, présentées avec un goût admirable. Une eau-forte originale et inédite de Goya, deux eaux-fortes originales et inédites de J.-C. Cazin achèvent de donner à ces deux beaux volumes un attrait unique. Tous les collectionneurs, tous les amis de l'art voudront posséder et vont attendre avec impatience les moindres fascicules de cette merveilleuse publication.

LES MAITRES DE LA PEINTURE.
(ARMAND COLIN, éditeur.)

Ceci n'est pas un livre, mais un atlas et une collection pour l'enseignement et pour la joie des yeux : cinq cartons portant chacun huit reproductions en couleurs des chefs-d'œuvre de la peinture. Sur la table de travail ou sur les murs du cabinet, pour préciser la fidélité du souvenir ou pour ranimer le plaisir de l'admiration, chacune de ces planches devient un parfait instrument de travail ou de récréation, et tous les maitres de la peinture moderne sont représentés par leur œuvre capitale : une courte notice, en quelques lignes, donne pour chaque artiste et chaque tableau les dates et indications indispensables.

LES VILLES D'ART CÉLÈBRES, VENISE,
par **Pierre Gusman,**
(H. LAURENS, éditeur.)

Après *Bruges et Ypres*, par Henri Hymans, après le *Paris*, de M. G. Riat, *Venise* méritait une des premières places dans cette collection des « Villes d'art célèbres ». M. Pierre Gusman était tout désigné pour écrire cette étude qui ne prétend pas être un guide et moins encore un ouvrage d'érudition. L'auteur nous présente simplement « cette ville d'orgueil et de volupté où « l'art embellit tout de purs chefs-d'œuvre ». Au long des monuments et des palais, il nous apprend à tout connaître : architecture, sculpture, peinture, industries d'art, mosaïque, verrerie, dentelle, typographie, tout ce qui a fait la grandeur de Venise. Et l'illustration est digne du texte : 130 gravures de canaux, monuments, peintures, sculptures.

us
es
ie
re
s,
ns
et
de
te
s.
ne
d-
de
de
ux
ol-
os-
in-
on,

ne
oie
uit
de
les
du
ni-
ar-
et
ont
rte
que
ons

ns,
tait
des
nan
ne
un
im-
où
e ».
ous
ure,
rie,
an-
du
nts,

LETTRES DU SÉMINAIRE[1]

I

Paris, 31 août (1838).

Mon Ernest,

Ma lettre te semblera d'une folle, mais la joie m'ôte toute raison. Tu viens d'être nommé il y a trois heures pour une bourse entière au séminaire de Paris ; elle t'est accordée jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, mais à la condition expresse que tu seras ici le 6 ou le 7 au plus tard : cette époque passée, la place redeviendrait vacante. Je t'en conjure, mon ami, aussitôt ma lettre reçue, monte dans le courrier avec le plus d'effets que tu pourras emporter ; le reste viendra plus tard, mais, sale ou blanc, emporte tout ton linge. C'est une providence inespérée qui a travaillé pour nous, car l'ami qui a agi en ma considération t'a fait connaître de personnages qui peuvent tout dans ton avenir. Mon Ernest, encore une supplication ; tu recevras ma lettre dimanche soir, sois à Guingamp pour le courrier de lundi et monte sans faute dans la malle-poste ; je t'attends mercredi soir ou jeudi. Tu prendras de l'argent chez mon oncle Forestier à qui j'écris de t'en prêter : je le lui rem-

1. Les lettres qu'on va lire s'étendent de l'année 1838 à l'année 1846. Elles furent adressées par Ernest Renan à sa mère pendant son séjour aux séminaires de Saint-Nicolas, d'Issy et de Saint-Sulpice. En 1838, Ernest Renan, qui venait d'avoir quinze ans, habitait Tréguier avec sa mère. C'est là que vint le chercher la lettre d'Henriette Renan, qui ouvre notre publication.

bourserai à mon passage qui sera au plus tard le 15. Dis à maman que c'est un avenir tout entier pour son enfant et que mon voyage en Bretagne aura maintenant un autre but, celui de ne point la laisser dans la situation où elle se trouve.

Adieu, pars, je t'attends et te chéris.

HENRIETTE

II

Madame
Madame veuve Renan,
à Tréguier (Côtes-du-Nord).

Paris, le 8 septembre 1838.

Ma chère maman,

Me voilà donc loin de vous, dans Paris, dans ce gouffre immense, au milieu de ce fracas qui contraste si singulièrement avec la tranquillité de notre petite ville; il est vrai que je n'entends rien de tout ce bruit et que je vous écris bien tranquillement du séminaire de Saint-Nicolas où je suis entré hier. Vous m'accuserez peut-être, ma bonne mère, de négligence, en voyant combien j'ai tardé à vous écrire, mais je n'ai pu le faire plus tôt, car en arrivant je me suis couché; aussitôt mon réveil nous sommes allés chez le monsieur qui m'a procuré une bourse et qui est le médecin d'Henriette. Ce bon monsieur à qui sa grande vertu a procuré beaucoup de connaissances parmi les ecclésiastiques de la capitale, nous a témoigné la plus grande bonté.

J'ai eu une bien grande joie, ma bonne mère, d'apprendre qu'Alain[1] venait à Paris; nous serons donc tous les trois réunis ici, quand vous serez seule en Bretagne, mais consolez-vous, excellente mère, bientôt vous les verrez auprès de vous, et moi, j'espère aussi vous revoir bientôt, car vous n'allez sans doute pas rester si loin de nous, ô ma bonne mère. Il faut que je vous fasse une confidence, ma chère maman, j'ai eu beaucoup de courage jusqu'à mon entrée au séminaire, mais là, je vous l'avouerai, ce courage m'a totalement aban-

1. Alain-Clair Renan, frère aîné d'Ernest Renan, né à Tréguier le 10 janvier 1809, mort à Neuilly le 9 mars 1883.

donné. Je vous le dis, ma chère bonne mère, non pour que vous vous chagriniez, mais j'avais besoin d'épancher mon cœur. J'ai eu tout à l'heure un grand soulagement, j'ai été dans la chapelle de la Sainte-Vierge dont nous célébrons aujourd'hui la fête lui exposer ma peine, et elle m'a soulagé extrêmement.

Le séminaire est parfaitement tenu; j'ai été frappé de la grande piété de tous les élèves. Le supérieur, M. du Panloup, joint une grande vertu à une grande affabilité. Mon professeur, M. de Bessières, est un homme d'un grand mérite; j'ai entendu tous les élèves faire le plus grand éloge de sa capacité. J'ai trouvé dans les élèves beaucoup d'affabilité. Enfin quand je serai habitué, ma bonne mère, je suis sûr que je serai bien. S'il faut juger de la force du collège par les auteurs qu'on y explique, il doit être très fort, mais je ferai mon possible et alors je n'aurai rien à me reprocher.

J'ai eu bien du chagrin, ma chère maman, de voir que l'on ne voyait pas du tout les mathématiques dans le séminaire et qu'on les réserve pour Saint-Sulpice où l'on entre en sortant de Saint-Nicolas; je crois cependant qu'on voit l'histoire naturelle, mais ce n'est point précisément là des mathématiques, encore ne suis-je pas sûr si on l'étudie.

Que dirai-je à tous les professeurs de mon ancien et cher collège, à Monsieur Pasco, mon excellent professeur, à Monsieur Duchêne, mon bon et patient professeur de mathématiques. Dites-moi, s'il vous plaît, ma chère maman, s'il se porte mieux et veuillez lui rendre les livres qu'il a à la maison et qui consistent en cinq volumes de l'Histoire ancienne de Rollin, et en un volume du cours de mathématiques de Reynaud. Faites de même mes complimens à Monsieur Gouriou, que je suis bien fâché de n'avoir pas vu avant mon départ, au bon Monsieur Potier, à Monsieur Brouster, et particulièrement à Monsieur Delangle. Dites à ce bon monsieur qui me portait tant d'intérêt que je n'oublierai jamais tout ce qu'il a fait pour moi. N'oubliez pas le bon Monsieur Urvoy, non plus que Messieurs Brémoy, Quémen, Gourio, Stephan. Quant à Monsieur Auffret, ma bonne mère, remerciez-le bien pour moi de la bonté qu'il m'a toujours témoignée pendant le temps heureux que j'ai passé à son collège.

Dites à Monsieur Desbois que je ferai sa commission, peut-être un peu plus tard que je ne l'aurais voulu, mais que je n'y manquerai pas. Assurez tous ces Messieurs que, quoique je ne sois plus dans leur établissement, mon cœur y sera toujours attaché.

Dites au cher Guyomard que la prochaine fois je lui écrirai, quand il sera rentré en classe. Hélas! je le quittais bien gaîment, je ne savais pas que c'était pour si longtemps. Mille amitiés de ma part à mon ancien confesseur Monsieur Le Borgne. N'oubliez pas monsieur le Recteur et Monsieur Guichet. Je n'ai pu encore me rendre chez Monsieur Tresvaux, je m'y rendrai le plus tôt que je pourrai. J'ai donné la lettre de monsieur le Recteur à Henriette pour la faire passer à Monsieur Tresvaux, craignant qu'elle ne fût pressée.

Faites mes complimens à toutes les personnes qui s'intéressent à moi, et n'oubliez pas tante Périne, ni aucun de mes parens de Guingamp, non plus que ma tante Morand.

Ah! ma bonne mère, qu'il est dur d'être séparé de vous, mon cœur est bien triste. Adieu, adieu, mon excellente mère. Votre fils qui vous aimera toujours, oui, toujours.

ERNEST

III

Paris, le 11 septembre 1838.

Ma chère maman,

Je commence de bonne heure à vous écrire, parce que je trouve une grande douceur à m'entretenir avec vous; d'ailleurs je ne tarderai pas à expédier ma lettre, car Henriette devant passer par Saint-Malo, s'y arrêtera peut-être, et vous tarderez trop à recevoir celle que je vous ai écrite par elle. O ma chère mère, qu'il est pénible d'être séparé, je le sens bien maintenant. Quand je pense à la vie douce et heureuse que j'ai menée avec vous à Tréguier, mon cœur est pris d'une tristesse qui ne laisse pas d'avoir pour moi quelque charme. Comme j'avais de l'ardeur pour l'étude, comme j'étais heureux, quand j'étais avec vous, comme nous avons passé d'heureuses soirées, d'heureux momens, et nos petites promenades,

comme elles étaient douces, encore je me reproche qu'elles aient été si peu fréquentes, et que j'aie toujours montré si peu d'empressement pour aller faire avec vous de petits tours de promenade, quand je me rappelle Liart, Guyomard, Le Gall, et tant d'autres, quand je pense à un collège où j'ai été si heureux, à cette ville où j'ai goûté tant de bonheur, je m'écrie dans mon cœur : Ah! j'étais heureux à Tréguier! Le souvenir de tout cela me fait plaisir, mon excellente mère; quoiqu'il me remplisse de tristesse. Car, ma chère maman, il me vient quelquefois une pensée déchirante, c'est que ce bonheur ne reviendra plus pour nous. Enfin, soumettons-nous à la volonté de Dieu qui a voulu nous séparer et qui nous réunira aussi quand il lui plaira.

Le 13 septembre.

Je ne veux vous rien cacher, mon excellente mère, de tous mes chagrins, et vous voyez comme je viens de vous ouvrir franchement mon cœur. Oh! je vous en prie, usez-en de même à mon égard; je suis résolu, pendant que nous serons séparés, de vous dire tout franchement et sans vous rien cacher, soyez-en bien assurée, ma chère maman. Je ne sais trop, ma chère maman, où vous adresser ma lettre, peut-être serez-vous à Guingamp, attendant Henriette, peut-être aussi serez-vous à Tréguier. Probablement à présent vous avez embrassé Alain et Henriette. O ma bonne mère, quelle joie vous avez dû ressentir à les revoir après avoir été si longtemps séparée d'eux! Je suis un peu consolé de notre séparation par l'espérance de vous voir sans tarder. Car je pense que vous viendrez bientôt ici. Je tremble quand je pense que vous êtes seule à Tréguier où vous n'avez personne pour vous soigner et vous tenir compagnie; je sais bien que la bonne Madame Le Dû aura bien soin de vous, mais il n'en est pas moins vrai que vous ne pouvez rester ainsi seule.

D'un autre côté, ma bonne mère, j'aimais à vous songer à Tréguier, au milieu de vos amies. Si vous venez à Paris, je n'ai plus d'espoir de mener jamais cette vie heureuse que nous avons menée ensemble dans notre modeste demeure. Si vous venez à Paris, je n'ai plus l'espérance de passer des vacances si douces dans ma ville natale que j'aime tant. Mais

il est vrai, ma bonne mère, vous seule, n'importe où vous serez, suffisez pour me rendre heureux. Cependant, ma chère maman, venez, venez, nous passerons des momens bien doux ensemble, j'ai besoin de votre présence et la chère Henriette aussi sera bien contente. Enfin, ma bonne mère, vous savez mieux que moi ce que vous devez faire, faites comme vous jugerez le mieux, tout ce que vous ferez sera bien fait. Nous avons composé avant-hier, demain on donnera les places, J'attendrai le résultat pour expédier ma lettre. Le collège est extrêmement fort, et si quelque chose sur la terre pouvait me consoler d'être séparé de vous, ce serait la manière paternelle dont on est ici traité. La pension est très bonne, les dortoirs d'une propreté admirable. Nous avons des lits de fer qui sont extrêmement commodes. L'établissement a une maison de campagne à Gentilly où nous allons nous promener. Enfin, on prend tous les moyens de rendre heureux les élèves. Mais hélas! je ne peux l'être loin de ma chère maman.

Et toi, mon cher Liart, toi avec qui j'ai passé de si doux momens, que j'ai souvent pensé à toi! Tu ne m'as pas aussi oublié, j'en suis sûr, ton cœur est trop bon pour cela. Je t'ai écrit par ma sœur, je ne sais si tu as déjà reçu ma lettre, mais ne manque pas de m'écrire, je t'en prie. Fais mes complimens à tous nos condisciples, quand tu les verras, n'oublie pas surtout les professeurs du collège. Ah! quand nous reverrons-nous! Espérons en Dieu, mon bon ami, il ne nous abandonnera pas. — Je reviens à vous, ma chère maman. Je sors de chez mon confesseur, qui m'avait appelé non pour me confesser, mais pour faire connaissance avec moi. Quelle bonté et quelle douceur j'ai trouvé dans ce Monsieur! Qu'il me rappelle bien le bon Monsieur Le Borgne! Nous ne voulons pas, dit-il, avoir des écoliers, mais des enfans, dit-il. Cet esprit d'affection pour les élèves règne dans tous les professeurs comme dans ceux du collège de Tréguier. Adieu pour ce soir, ma chère maman, je vais travailler à mon devoir, je continuerai demain.

15 septembre.

J'ai éprouvé un petit échec, ma bonne mère, j'ai été le cinquième, dans la première composition en version latine sur

vingt élèves. J'espère réparer mon honneur la semaine prochaine, dans la composition en vers latins, quoique je sois un triste poète. Hier au soir surtout, j'étais plein d'ardeur, car ici on donne les places devant toutes les classes rassemblées; ce matin, je vous l'avouerai, j'ai un peu moins d'ardeur, en pensant à vous, à Tréguier, à Liart, à Guyomard et à tant d'autres choses; car tel est mon état : il y a des momens où j'ai du courage, d'autres où je suis abattu. Les matinées me sont ordinairement pénibles et les soirées plus calmes. Enfin, ma chère maman, venez vite à Paris; je crois que quand je vous aurai vue, j'aurai plus de courage. Oh! qu'il est pénible d'être séparés! Adieu, adieu, mon excellente mère. Votre fils qui vous porte le plus grand respect et le plus grand attachement.

ERNEST

IV

Paris, le 16 octobre 1838.

Ma chère maman,

Quel agréable déluge de lettres est venu pleuvoir sur moi. Oh! je vous promets que je n'ai jamais passé de récréation plus délicieuse que celle d'aujourd'hui que j'ai employée à lire ces lettres chéries. Joignez à cela le plaisir de voir Henriette et de la voir bien portante, et vous jugerez du bonheur que j'ai eu dans cette journée. Les nouvelles que j'ai reçues m'ont rempli de plaisir. J'ai vu que vous vous portiez bien, ma chère maman, et cette pensée me console d'être éloigné de vous. Mais hélas! je ne puis penser sans être attristé que vous êtes seule, et qu'à cette heure où je vous écris vous êtes peut-être tristement à penser à vos enfans. Henriette m'a dit qu'elle ne vous croyait pas éloignée d'aller passer quelques mois auprès d'Alain à Saint-Malo. Vous savez ce que vous avez à faire, ma bonne mère, faites tout pour le mieux, mais je souffre en pensant que vous êtes seule.

Nous avons reçu la semaine dernière une bien grande grâce, je veux parler d'une retraite qui a eu lieu dans le séminaire, qui a commencé mardi soir et fini hier. Je me trouve bien plus tranquille et plus calme depuis ce saint exercice;

je m'étais imposé pour règle non d'oublier ma chère maman, mais de faire trêve à mes regrets pour ne penser qu'à mon Dieu. Hélas ! je n'y ai pas toujours été fidèle, mais enfin le bon Dieu a béni mes efforts en me donnant une paix profonde et plus de courage qu'auparavant. Je vous assure que j'ai trouvé bien du plaisir ce matin à penser plus librement à vous et à me rappeler tous mes souvenirs. Je commence à m'habituer non à être séparé de vous, ma bonne mère, mais à mon nouveau genre de vie qui serait bien doux si je pouvais être près de vous. La communion de la retraite a été donnée par Monseigneur l'Archevêque et le soir nous avons eu une instruction faite par Monsieur Tresvaux, qui est le protecteur particulier du séminaire. Ce bon Monsieur me témoigne le plus grand intérêt, et j'ai bien du plaisir à m'entretenir avec lui dans le langage de notre bon pays. J'oubliais toujours de vous dire que j'avais eu le plaisir de le voir, cependant je vous assure que ses visites me font bien plaisir.

Vous m'avez l'air assez contente de mes places, ma chère maman, mais j'ai encore baissé ; imaginez-vous que dans une détestable composition en version grecque j'ai été le dixième, je me suis un peu relevé en fable française, où j'ai été septième. Tout cela ne vaut pas grand'chose, mais demain nous composons en fable latine, et je suis résolu de combattre de toutes mes forces pour me relever. Mon excellent professeur tâche de m'inspirer du courage, et me disait avant la retraite, qu'une fois ce saint temps passé, il voulait me faire obtenir les mêmes succès que j'avais obtenus à Tréguier. Je ne sais si sa prédiction se vérifiera, mais de mon côté je ferai tous mes efforts. Vous savez, ma chère maman, que c'est quand j'ai reçu quelque échec que je suis le plus enflammé pour relever mon honneur. Aussi, vais-je travailler en enragé. ne craignez pas que je me décourage. Nous aurons cette semaine trois promenades, l'une demain après la composition jusqu'au soir, l'autre jeudi pour toute la journée, et enfin une petite promenade vendredi après-midi. Mais j'emporte toujours de quoi travailler. Quand on va à la maison de campagne, je fais bien quelque chose, mais quand on va au Jardin des Plantes, je vous assure que j'ai assez à faire à regarder toutes les merveilles qui m'entourent, serres,

plantes, ménageries, lions, tigres, éléphants, girafes, ours blancs, etc. Toujours je pense que vous êtes avec moi ainsi que Liart et Guyomard, et cette pensée me remplit de plaisir.

Faites bien mes complimens, ma chère maman, à tous mes excellens professeurs, n'oubliez pas surtout le bon Monsieur Pasco, avec qui j'ai passé deux années si heureuses, Monsieur Potier qui, je crois, m'aimait bien, malgré les étourderies que j'ai commises à son égard, quand j'étais son élève ; Monsieur Duchêne, dont j'ai tant exercé la patience. Je le prie de me pardonner toute la craie que je lui ai cassée. N'oubliez pas le bon Monsieur Gouriou et remerciez bien Monsieur Auffret de toutes ses bontés pour moi...

Je recommande bien à la bonne dame Le Dû d'avoir bien soin de vous et de vous tenir compagnie. N'oubliez pas toutes les autres personnes qui s'intéressent en moi.

Il n'y a encore rien de réglé dans le séminaire par rapport aux divers cours ; quand tout cela sera arrangé je vous le ferai connaître. Hélas! ma chère maman, je n'ai plus que dix minutes d'étude et je n'ai rien dit à mes chers camarades Liart et Guyomard. La prochaine fois, je réparerai ma négligence, oh! qu'ils ne croient pas que c'est mon cœur qui les oublie. Que je passerais volontiers à m'entretenir avec eux la récréation que j'aurai après mon souper! mais la règle ne le permet pas. Que Liart m'informe bien de tout ce qui se passera en classe, de celui qui aura été le premier (il est vrai, je suis sûr que c'est lui). Guyomard me parlera de la congrégation et tous deux prieront bien le bon Dieu pour moi.

Adieu, ma chère maman, le papier et le temps me manquent, oh! mais mon cœur trouve toujours de quoi vous dire. Adieu, quand il plaira à Dieu de nous réunir, oh! que nous serons heureux! Adieu, adieu, soyez persuadée du respect et de l'attachement de votre Ernest.

J'oubliais, ma chère maman, quelque chose de bien important. Le règlement exige quatre paires de souliers et plusieurs autres choses qu'Henriette vous indiquera, vous serez peut-être bien gênée pour me procurer tout cela, et c'est bien dommage que le règlement exige tant de choses, mais enfin il faut se conformer aux règles, mais ne vous faites pas de pri-

vations, ma bonne mère, ah! je vous en prie. Prenez tous les jours votre petite goutte de café, quand vous aurez mal à la tête et quand vous n'aurez pas. Quand vous aurez mal, pour le chasser, et quand vous n'aurez pas, pour l'empêcher de venir. Envoyez-moi aussi par Henriette mes autres livres, je trouverai place où les mettre. Faites mes complimens à la bonne dame Le Dû et à ma tante Moullec. Que j'aurais eu du plaisir, si j'avais été à Tréguier, à causer sur les classes, les mathématiques et la physique avec Alain. Mais Dieu ne l'a pas voulu, et il m'a encore fait une grande grâce en envoyant, contre notre attente, ce cher Alain à Paris. Ah! ma bonne mère, comment pourrai-je vous témoigner mon affection et mon respect, tout ce que je puis vous dire, c'est qu'après Dieu, vous, Henriette et Alain, vous occupez tout mon cœur.

ERNEST

V

Paris, le 5 novembre 1838.

Ma chère maman,

Il y a bien longtemps que je n'ai goûté la plus grande des jouissances qui est de recevoir des lettres de vous. Henriette, que j'ai vue samedi dernier, était fort inquiète, et moi, mon excellente mère, je vous assure que je ne le suis pas moins. Quoique je cherche à chasser les pensées noires, hélas! ma chère maman, bien des inquiétudes viennent encore m'agiter. Seriez-vous malade? Oh! si vous l'étiez, écrivez-nous, je vous en supplie, et ne nous cachez rien. Qu'il est pénible, ma bonne mère, d'être séparé!

Quand j'ai vu Henriette, elle était très bien portante, seulement il y a à peu près huit jours elle avait eu une indisposition qui n'a pas eu de suites. Je ne puis vous exprimer les soins qu'a pour moi cette excellente sœur. Vraiment elle vous remplace auprès de moi, ma chère maman. Je lui ai occasionné bien des frais soit pour compléter mon trousseau, soit pour acheter des livres dont il faut ici une quantité pro-

digieuse, mais je tâcherai, ma bonne mère, de n'être point ingrat envers elle et de faire en sorte qu'elle ne se repente pas de tous ses soins pour moi. Oh! quel bienfait le bon Dieu m'a accordé en me donnant une si bonne sœur.

Je vous prie, ma chère maman, de m'envoyer mon extrait de baptême, et cela le plus tôt possible. On le demande dans l'établissement. Je continue à me bien porter et à me plaire, quoique encore quelquefois pensant à vous, à mes amis de Tréguier, à mon collège, je sois un peu attristé, mais ce sont de petits nuages qui se dissipent, et quand je pense au plaisir que j'aurai à vous revoir, cela me donne un nouveau courage. D'ailleurs, on est si bien dans cet établissement qu'il y aurait une véritable ingratitude à ne pas s'y plaire. Courage donc, ma chère maman, l'espérance de n'être pas toujours séparé de vous me soutient, mais quand je pense que vous êtes seule, je ne puis m'empêcher d'être attristé. Je supplie la bonne Madame Le Dû d'avoir bien soin de vous; ne vous laissez manquer de rien, ma chère maman, l'hiver approche, déjà même il s'est fait fortement sentir ici, je vous en prie, ne vous laissez pas souffrir du froid. Si votre petite provision de bois était diminuée, renouvelez-la, ma bonne mère, en un mot n'épargnez rien pour nous conserver une santé si précieuse. Ne manquez pas tous les jours de prendre la guttule, oh! je vous en prie, ma chère maman. Mes places n'ont pas été brillantes depuis ma dernière lettre. J'ai été le quatrième, mais ensuite j'ai bien baissé, j'ai été deux fois douzième. Mais ici il ne faut point s'effrayer de ces mauvaises places, car tous les élèves font de ces sortes de sauts : ainsi dans une composition un élève, après avoir été premier fut le dix-septième, un autre, après avoir de même occupé la première place, passa à la quatorzième. Aussi je ne me décourage pas, ma chère maman, d'autant plus, je vous l'avouerai sans vanité, que mon professeur, qui à la plus grande bonté joint un rare mérite, me donne de bonnes espérances. Enfin, ma bonne mère, je travaillerai de mon mieux, la volonté de Dieu soit faite pour le reste.

... Je ne vous écris qu'une demi-lettre, ma chère maman, réservant l'autre moitié pour Henriette à qui je vais la faire

passer. Adieu, ma bonne, mon excellente mère, ah! quand pourrai-je vous revoir, vous embrasser! En attendant cet heureux moment, soyez persuadée du respect et de l'attachement que vous porte votre

ERNEST RENAN

10 novembre.

La réception de votre heureuse lettre, mon excellente mère, vient tout changer. Henriette me l'a fait passer et me dit en même temps de ne point vous écrire que je ne l'aie vue. J'ai eu ce plaisir avant-hier. Elle m'a chargé de vous dire qu'elle se porte bien et qu'elle vous écrira dans quelque temps, quand elle aura quelque chose de positif à vous annoncer. Elle m'a dit de vous dire que la bonne que vous lui aviez proposée pour mademoiselle Ulliac[1] ne lui est pas nécessaire, cette demoiselle en ayant déjà une.

La mort de M. Desbois m'a fait le plus grand chagrin. Hélas! ma chère maman, je ne pensais pas en l'embrassant quand je partis que ce fût pour la dernière fois. C'est une bien grande perte pour le collège, mais il faut espérer qu'il la réparera. Je vois aussi avec bien de la peine que le collège est toujours chancelant, mais j'espère qu'on ne réussira pas dans les tracasseries qu'on lui suscite. Vous me demandez, mon excellente et chère maman, si ma santé est toujours bonne et si j'ai aussi bon appétit qu'à l'air de la mer. S'il faut juger de la santé par l'appétit, je vous assure qu'aucun n'en a une meilleure que moi. La pension est fort bonne et je vous promets que je lui fais honneur. D'ailleurs on a tant de soins pour la santé, que pour être malade il faut avoir commis quelque imprudence.

J'ai tardé à vous écrire jusqu'à aujourd'hui, ma chère maman, pour pouvoir vous donner le résultat d'une composition en vers que j'ai faite mardi dernier, et je suis bien content d'avoir attendu pour laver la honte de mes deux autres places: j'ai été le troisième. Enfin voici le résumé des places que j'ai eues depuis le commencement de l'année : en version

1. Mademoiselle Ulliac-Trémadeure, amie d'Henriette Renan.

latine : 5e, 12e. Vers latins : 6, 3, Version grecque : 16. Fable latine : 7. Fable française : 4. Histoire et géographie : 12. J'ai bon courage, ma bonne mère, et si le bon Dieu veut bien m'aider je tâcherai de ne point déshonorer Tréguier.

Je suis bien content de voir que mes anciens professeurs ne m'oublient pas. Dites-moi dans votre prochaine lettre si Monsieur Duchêne se porte mieux et remerciez Monsieur Pasco de m'avoir donné de si bons principes qui m'ont mis en état, sinon d'être fort, du moins de me soutenir. Je vous assure que j'aime bien à penser à tous ces bons messieurs. Dites aussi à Messieurs Gouriou et Delangle qu'il y a dans le séminaire trois congrégations : l'une des Saints-Anges, une autre de la Sainte-Vierge et enfin une troisième pour les plus grands et les plus parfaits, et qui est du Sacré-Cœur. Mais les règles sont différentes de celles de Tréguier, ainsi on ne se présente pas quand on veut pour aspirant, il faut avoir été choisi après un certain temps passé dans la maison. Je tâcherai de me rendre digne d'être admis dans celle de la Sainte-Vierge.

Ma bonne mère, le temps me manque, je n'ai plus que quatre minutes et je veux que ma lettre parte aujourd'hui. Adieu, mon exellente mère, soignez bien votre santé, ayez bon courage, oh ! que le bon Dieu vous soutienne, que nous serons heureux en nous revoyant ! Adieu, adieu.

VI

Paris, le 3 février 1839.

Ma chère maman,

C'est toujours avec bien du plaisir que je vois arriver la fin de chaque mois, parce que c'est l'heureuse époque, où vous m'avez dit de vous écrire et aussi où j'ai le bonheur de recevoir de vos lettres. Aussi vais-je passer ce soir avec vous une soirée délicieuse, car je vous avoue que rien ne m'est plus doux que de m'entretenir avec ma bonne mère. Le cher Guyomard, à qui toutes les fois je promets une lettre, en recevra cette fois, je l'espère, et je pourrai répondre à son aimable lettre. Comme je vous l'avais promis, je vous parlerai cette fois de

mes études et je vous donnerai des détails qui, j'en suis sûr, vous intéresseront. Hélas! autrefois quand j'étais auprès de vous, je pouvais vous en parler à loisir. Vous rappelez-vous, ma bonne mère, ces douces soirées qu'à peu près à pareille époque nous passions ensemble au coin du feu, vous rappelez-vous ces doux entretiens que nous avions ensemble? Ils sont passés, mais consolons-nous, Dieu a tout fait pour le mieux.

J'ai eu le plaisir de voir Henriette jeudi dernier, car c'est le jeudi, l'heureux jour où je puis m'entretenir avec elle. Cette bonne sœur continue à avoir pour moi les soins les plus tendres, et elle me le prouve bien en traversant presque tout Paris, souvent par un temps effroyable, pour me voir. Je vois avec bien de la joie que sa santé s'améliore de jour en jour. Ses couleurs lui reviennent, la fièvre, qui la tracassait encore, diminue sensiblement et va bientôt, nous l'espérons, la quitter entièrement. Réjouissez-vous donc, ma chère maman, et consolez-vous d'être séparée de vos enfans, puisqu'ils sont bien et continuent d'aimer leur excellente mère.

J'ai écrit, il y a peu de temps, quelques mots à Alain. Ce bon frère, je ne lui avais pas encore écrit; c'est vraiment une négligence impardonnable, mais j'espère qu'il aura égard à mes nombreuses occupations.

Je vais maintenant, ma chère mère, vous donner l'emploi de ma journée, comme vous me l'aviez demandé. A 5 heures 10 minutes, le lever, seulement le mercredi, lendemain des promenades, c'est à 5 heures et demie. A 5 heures et demie, la prière et la méditation. A 6 heures, la Sainte-Messe. A 6 heures et demie à peu près, étude jusqu'à 7 heures et demie. A 7 heures et demie, déjeuner suivi d'une récréation jusqu'à 8 heures. A 8 heures, classe jusqu'à 10 heures. A 10 heures, récréation jusqu'à 10 heures et quart. A 10 et quart, étude jusqu'à midi moins 4 minutes. Pendant ces quatre minutes, examen particulier de la matinée. A midi, le dîner suivi d'une récréation jusqu'à 1 heure et demie. A 1 heure et demie, étude jusqu'à 3 heures. A 3 heures, classe jusqu'à 4 heures et demie. A 4 heures et demie, goûter (ou collation) suivi d'une récréation jusqu'à 5 heures. A 5 heures, étude jusqu'à 7 heures. A 7 heures, lecture spirituelle jusqu'à 7 heures

et demie. A 7 heures et demie, souper. A 8 heures, récréation jusqu'à 8 et demie. A 8 heures et demie, prière du soir jusqu'à 9 heures moins un quart. A 9 moins un quart, le coucher. Le mardi matin, composition jusqu'à 10 heures et demie, puis récréation jusqu'à 11 heures, puis étude jusqu'à midi.

Vous voyez, ma chère maman, l'emploi de ma journée pour l'ordinaire. Le mardi après midi, nous allons en promenade jusqu'au soir. Vers 6 heures, étude jusqu'à 7 heures; le reste à l'ordinaire. Le vendredi soir, promenade aussi, mais plus courte. Vers 4 heures, étude jusqu'à 6 heures un quart ou 6 heures et demie. A 6 heures un quart, ou 6 heures et demie, lecture publique devant toute la maison des places de la semaine, ainsi que des notes que chacun a méritées pour ses leçons, ses devoirs, son explication et sa conduite. Le reste à l'ordinaire. Voici maintenant le règlement des dimanches. Le lever, la méditation et la prière à l'ordinaire. A 6 heures, messe basse et instruction. Vers 7 heures, étude. A 8 heures, déjeuner et récréation jusqu'à 8 heures et demie. A 8 heures et demie, étude jusqu'à 9 heures moins un quart. A 9 heures moins un quart, récréation jusqu'à 10 et quart. A 10 et quart, étude jusqu'à midi moins un quart. A midi moins un quart, dîner précédé de quatre minutes d'examen. Après dîner, récréation jusqu'à 1 heure et demie. A 1 heure et demie, étude jusqu'à 2 heures. A 2 heures, catéchisme, vêpres et bénédiction du Saint-Sacrement. A 7 heures 10 minutes, lecture spirituelle, le reste à l'ordinaire. Vous êtes peut-être étonnée, ma chère maman, de voir que nous n'avons pas de grand'messe le dimanche matin. Mais toute cette journée est un exercice de piété continuel. Toutes les études sont consacrées à l'étude de la religion, et au catéchisme; on nous fait des instructions, dont nous faisons des analyses, ce qui occupe tout notre temps d'étude, si ce n'est le temps qu'il faut pour apprendre le catéchisme et l'Évangile. Les jours de fêtes, nous avons grand'messe, et le soir, salut et instruction très solennels.

Vous m'aviez aussi prié, ma bonne mère, de vous dire les auteurs que j'explique, je m'empresse de vous les faire connaître. Ces auteurs sont différens pour chaque trimestre.

Ainsi, dans le premier trimestre, nous avons expliqué en latin l'admirable discours de Cicéron pour Archias, quelque chose de Virgile et de Phèdre, quelques odes du second livre d'Horace. En grec, nous avons expliqué la première Olynthienne de Démosthène, le troisième livre de l'Iliade d'Homère et quelques fables d'Ésope. Dans le second trimestre, nous voyons les narrations de Tite-Live, le troisième livre d'Horace, quelques satyres et épîtres, l'Art poétique du même auteur, que nous comparons avec celui de Boileau. En grec, nous voyons le douzième livre de l'Iliade et l'Apologie de Socrate par Platon. Tacite est réservé pour le troisième trimestre. Ces auteurs, presque tous nouveaux pour moi, m'ont donné bien de la difficulté; mais maintenant j'y suis habitué et je les trouve beaucoup plus faciles.

Nous voyons en seconde les différens genres de littérature, car ici on regarde cette classe comme une première année de rhétorique. Dans le premier trimestre, nous avons vu la fable, l'allégorie, la poésie pastorale et les petits genres de littérature : l'épigramme, le rondeau, le madrigal, le sonnet, etc. Dans ce second trimestre, nous verrons la poésie lyrique, la satyre, l'épître en vers, le genre épistolaire, la poésie didactique, la chronique, la légende, etc. Enfin, dans le troisième trimestre, nous verrons la narration et quelques autres petits genres. Cette manière d'enseigner est extrêmement intéressante, et contribue beaucoup à former à la composition par la variété des matières. Notre excellent professeur emploie tous les moyens pour nous rendre l'étude agréable, et en effet, il y a dans notre classe comme dans toutes les autres une émulation étonnante. Le samedi soir, nous avons, en seconde seulement, une classe particulière de littérature. Les élèves de cette classe qui ont pu, dans leurs momens de loisir, composer quelque pièce, n'importe sur quel sujet, la lisent ce jour en classe; et on nomme un bureau de trois élèves, qui examinent ensuite ce devoir, et en font le rapport qui est lu le samedi suivant. Si le devoir est jugé digne, on le met sur le cahier d'honneur de la classe, où l'on met les bons devoirs ; et s'il est jugé d'un mérite supérieur, il est présenté à l'Académie, qui, si elle le juge à propos, l'admet dans les immortelles pages de son superbe cahier.

J'ai attendu à la fin de ma lettre, ma chère maman, pour vous apprendre une grande nouvelle, une nouvelle que je ne vous ai pas encore annoncée depuis mon départ, une nouvelle qui vous comblera de joie, une nouvelle que je vous annonçais plus souvent autrefois, une nouvelle que je tâcherai de vous annoncer plus souvent désormais. Devinez-la... Je ne veux pas vous tenir plus longtemps en suspens. Cette grande nouvelle, c'est que... c'est que dans une composition en lettre latine, j'ai été... Enfin, il faut vous le dire, j'ai été le premier. J'espère que cette croix s'est assez longtemps fait attendre; mais enfin elle est venue. En la quittant, j'ai pensé lui dire adieu pour toujours; mais cependant j'en ai encore approché assez près pour être le second en version latine. Mais ce petit succès ne doit pas me faire croire que je suis un aigle, car quoiqu'en ces deux compositions j'aie élevé mon vol assez haut, hélas! en lettre française et en histoire, j'ai été obligé de raser encore la terre, car j'ai eu deux mauvaises places en ces matières. Mais je tâcherai de réparer cela, encouragé par mon bon professeur, digne successeur du bon Monsieur Pasco.

Ce que vous me dites dans votre lettre, ma chère maman, de l'intérêt que me portent tous les professeurs de Tréguier, me fait le plus grand plaisir. C'est à eux et non pas à moi que revient la plus grande partie de l'honneur de ma primauté. Car il faut remarquer que tous les élèves qui viennent ici des autres collèges ou séminaires redoublent leur classe et ne sont pas encore les plus forts. Remerciez pour moi le bon Monsieur Pasco de tous les soins qu'il m'a donnés, surtout de m'avoir tant exercé sur les vers latins. Je voudrais voir le poète Liart rivaliser avec nous; ce serait pour moi un bien grand bonheur, quoique je ne veuille pas l'enlever à mon ancienne et chère classe. Dites bien des choses de ma part à tous ces Messieurs, particulièrement à Monsieur Duchêne; je ne sais ce qui fait que je pense si souvent à mon excellent professeur de mathématiques. Ah! ce sont sans doute les soins extrêmes qu'il a eus de moi.

J'ai vu avec le plus grand plaisir M. l'abbé Romand. Malgré tous ses efforts, il n'a pu, je crois, voir Henriette. Le peu de temps que j'ai passé avec lui m'a fait [plaisir] et j'ai trouvé dans ce bon Monsieur toute la bonté et tout l'intérêt

qu'il m'avait témoigné à Tréguier. Je vois aussi assez souvent Monsieur Tresvaux, qui vient souvent au Séminaire, dont il est très zélé protecteur. Je ne puis vous exprimer le plaisir que je ressens en m'entretenant en notre langue bretonne avec ce bon Monsieur.

Permettez, chère maman, que Liart trouve ici un souvenir pour lui. Je lui écrirai sans tarder. Ce cher ami a bien des occupations, mais je suis persuadé qu'elles ne lui feront pas trop souffrir pour ses classes. Je vois aussi avec terreur approcher l'époque où il doit tirer au sort. Indiquez-la-moi au juste, s'il vous plaît. Oh! j'espère que Dieu le protégera. Adieu, chère maman, adieu. Dans cinq mois nous nous reverrons.

5 février.

Je vous réitère, ma chère maman, mes prières et mes supplications de vous bien soigner. Je vous en conjure, ne vous laissez manquer de rien. Chauffez-vous bien surtout; je sais combien cela vous est nécessaire. N'épargnez rien, ma chère maman, pour votre santé; elle nous est plus précieuse que tout le reste. Je n'ai pas encore la soutane; j'aurais été bien content si elle eût pu être prête pour la fête de la Sainte Vierge, mais Dieu ne l'a pas voulu et cela suffit. Je pense que je l'aurai sous Pâques, qui est une des grandes époques auxquelles on la prend. Enfin, j'espère que Dieu arrangera tout pour le mieux. Ne manquez pas, s'il vous plaît, ma bonne mère, d'assurer monsieur le Recteur et ses vicaires que je pense souvent à eux.

J'ai composé aujourd'hui en vers latins, mais ni la beauté du sujet, ni mes efforts superflus n'ont pu m'inspirer. Le sujet était la chute des feuilles et on nous avait donné un magnifique morceau de vers français par Millevoye. J'ai cru que les Muses avaient fait avec moi une éternelle rupture, tant elles m'ont oublié aujourd'hui, mais une lettre de ma chère maman les fera revenir, j'en suis sûr.

Hélas! mon papier me manque, ma chère maman, et j'ai encore tant de choses à vous dire; mais il faut finir. Adieu, ma chère maman, je vous aime au-dessus de toute expression.

ERNEST

VII

Dimanche, 9 mai.

Ma bonne et excellente mère,

Je vous assure que j'ai été bien inquiet les jours derniers : il n'y avait guère plus longtemps qu'à l'ordinaire que je n'avais reçu de lettre de vous ; cependant je ne sais pas pourquoi j'étais tourmenté. Figurez-vous qu'à l'époque où je reçus votre avant-dernière lettre, je fus pendant huit jours à recevoir des lettres presque tous les jours, de vous, d'Alain et même celle d'Henriette, et aussi de Liart ; puis j'ai été un mois entier à n'en plus recevoir. Jugez combien ce long jeûne de lettres m'a été pénible, justement après qu'on m'avait gâté par leur abondance. Enfin votre bonne lettre est venue, et j'ai été consolé. J'ai écrit hier à notre chère Henriette, par l'occasion de mademoiselle Antheaume, qui a eu la bonté de me faire avertir de son départ pour Vienne; du reste point de nouvelles de cette bonne sœur, depuis l'heureuse lettre qu'elle m'avait fait parvenir par occasion. Mon Dieu! que je suis pressé d'en recevoir; je ne suis pas inquiet, car il n'y a pas sujet de l'être; mais je vous assure qu'il m'est bien pénible de ne recevoir de lettres d'elle que trois ou quatre fois par an, moi qui étais accoutumé à causer avec elle toutes les semaines. Pauvre Henriette, comme nous devons prier le bon Dieu pour elle!

J'en viens maintenant à l'ordre du jour. Depuis ma dernière lettre, ma chère maman, il m'est arrivé presque coup sur coup plusieurs heureux événemens, comme il arrive toujours à cette époque de l'année; j'appelle ainsi certaines occasions extraordinaires, dont j'aime à m'entretenir avec vous. Et pour suivre l'ordre chronologique, je vous parlerai d'abord du Baptême du comte de Paris. Grâce à l'industrie et à l'obligeance de mon professeur d'histoire, qui a eu la bonté de revenir exprès de Notre-Dâme pour m'apporter un billet à moi et à son frère, il m'a été donné d'être du petit nombre de ceux qui y ont assisté; car il était d'une extrême difficulté de se procurer des billets. En assistant à cette belle et imposante cérémonie, où je voyais sous mes yeux tout ce que la France, pour ne pas dire le monde,

a de plus distingué, je n'avais qu'un regret : c'était de ne pas vous y voir à côté de moi, ou dans les galeries de la Cathédrale, où je marquais des yeux votre place ; je me disais : c'est là que maman serait bien placée : de là elle verrait à son aise le roi, la reine, la famille royale : d'ici elle verrait mieux la cérémonie du Baptême ; de là elle entendrait mieux la musique, etc., etc. Oh ! maman, vous eussiez vu quelque chose de bien beau. Figurez-vous une immense nef, tendue en velours rouge, partout des draperies brodées d'or, des lustres éclatans, des tapis d'une beauté étonnante, des lampes d'argent, des baldaquins, etc., etc., et au milieu de tout cela des amphithéâtres, couverts de la plus haute société. Ici les cours de Justice, avec leurs robes rouges et leurs hermines, là les divers corps enseignans, l'Académie, la Sorbonne, etc, avec leurs costumes divers ; plus loin les députés, les pairs, les conseillers d'État, les ministres, les maréchaux, les généraux, tout chamarrés d'or et chargés d'une incroyable multitude de décorations. Ici les ambassadeurs de toutes les nations du monde, avec leurs costumes d'une richesse et d'une variété surprenante ; plus loin, les évêques, les cardinaux, le patriarche de Jérusalem, etc., etc. Enfin, au bruit du canon, qui tonnait derrière la cathédrale, le roi et toute la cour, s'avançant précédé de l'archevêque de Paris. Il y eut un moment où je crus voir une féerie : ce fut à l'arrivée du roi, quand je vis les dragons qui formaient son escorte défiler au grand galop devant la cathédrale, jetant un éclat éblouissant avec leurs casques et leurs armes qui étincelaient au soleil, et quand je vis arriver l'une après l'autre toutes les voitures de la cour, au bruit des fanfares et aux roulemens du canon. Pendant presque tout le Baptême, j'ai vu le roi et le petit enfant, qui est fort gentil et ne paraissait pas peu étonné de voir tant le monde autour de lui ; il ne savait pas que c'était à cause de lui qu'on s'était mis en si grands frais. Le Baptistère était celui-là même où Saint Louis reçut le Baptême. Je n'ai pu assister à la réception du roi, ni aux complimens accoutumés que s'adressent le roi et l'archevêque ; mais au sortir, j'étais fort près de Sa Majesté et de la reine. J'aurais été bien fâché de manquer une si belle occasion, qui ne se présente pas tous les jours ; je puis me flatter maintenant d'avoir vu une des plus belles

assemblées du monde. Mais vous n'y étiez pas, et j'éprouvais un vide. Quand je serai auprès de vous, je serai bien plus content encore, et ce sera bientôt. Je reviens à mon journal.

Vous avez pu voir sur les journaux que M. Dupanloup est nommé professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne; ce qui se réduit à faire chaque semaine un cours public d'une heure. J'ai eu le plaisir d'assister au discours qu'il a prononcé dans l'Église de la Sorbonne, en présence de monseigneur l'Archevêque, du ministre de l'instruction publique et des cultes, et d'une grande partie du clergé de Paris, lors de l'ouverture de la faculté de Théologie, dont son cours fait partie. Le sujet était la science sacrée; il l'a traité avec une grande supériorité, tant pour le plan qui était magnifique et d'une grandeur étonnante, que pour l'exécution qui était pleine de chaleur et de force, en même temps que d'imagination. De plus, la Rhétorique a assisté, vendredi dernier, à la première leçon qui a ouvert son cours d'éloquence et qu'il a donnée dans l'amphithéâtre de la Sorbonne, en présence d'une nombreuse assemblée. Il y a exposé le plan et l'idée du cours qu'il commence, et qui doit durer plusieurs années. Deux fois il a été interrompu par les applaudissemens des auditeurs. Pour moi, je trouve qu'il s'est surpassé lui-même, et je ne sais auquel donner la préférence, ou de son discours solennel, ou de cette leçon. Il continuera ainsi tous les vendredis : bien entendu qu'il ne cessera pas pour cela d'être supérieur du séminaire. J'espère que nous continuerons régulièrement à aller l'entendre tous les vendredis, ce qui nous sera d'un immense profit. Vous savez ce que c'est que tous ces cours de la Sorbonne : c'est là que se font tous ces cours publics dont vous avez entendu parler; les chaires de théologie et d'éloquence sacrée, qui depuis longtemps étaient renversées, viennent récemment d'être rétablies, et M. Dupanloup a été nommé pour occuper cette dernière. Quel homme le bon Dieu m'a fait connaître en lui! C'est l'âme la plus belle et l'esprit le plus élevé que j'aie connus jusqu'ici.

Lundi 10 mai.

J'espère que cette fois j'ai été fécond en détails, mon excellente mère. Bientôt je ne serai plus restreint par les bornes

étroites d'une lettre, et ce sera même peut-être plus tôt que nous ne le pensons; car *on dit* que les vacances sont encore avancées, et commenceront dans un mois, M. Dupanloup ayant dessein d'agrandir les bâtimens et les cours du Séminaire, devenues trop étroites pour le nombre des élèves. Toutefois je ne sais encore rien de certain sur cet article. Nous causerons ensemble de la grande question de redoubler ma Rhétorique, pour laquelle je ne penche plus autant; je consulterai mon professeur et M. Dupanloup, qui me connaît à fond et me dira ce dont j'ai besoin : pour moi, je suis complètement indécis. Ne vous inquiétez pas toutefois, ma bonne mère, quoi qu'il arrive, ce ne pourra être que pour mon bien.

Les études vont leur petit train; on commence ces jours-ci à composer pour les prix.

Le mois de Marie se célèbre avec beaucoup de magnificence. Nous avons surtout dans notre chapelle un tableau de Murillot l'un des plus grands maîtres de l'école espagnole, qui est d'une beauté si ravissante, qu'on ne peut se rassasier de le regarder. Je voudrais que vous le vissiez : c'est une grâce et une tendresse inexprimable!

Adieu, ma chère maman, je mets fin à mon bavardage, pour le recommencer de plus fort dans quelques semaines. En attendant, je vous embrasse en esprit, mais de tout mon cœur, de toute mon âme, et de toutes mes forces.

Votre fils tendre et respectueux

ERNEST RENAN

On dit qu'il est arrivé un affreux événement au chemin de fer de Versailles; soyez tranquille, je n'y étais pas.

Vous savez que vous n'avez pas à vous gêner avec les frais de voyage des vacances; la bonne Henriette m'a dit à son départ qu'elle aurait soin pour cette époque de me faire passer un billet pour toucher les fonds nécessaires. Ainsi soyez sans crainte à cet égard. La chère Henriette a pourvu à tout. Elle m'a aussi laissé tout l'argent nécessaire jusqu'à la fin de l'année. Quelle sœur! Mon Dieu, je vais prier pour elle!

VIII

Paris, 2 juillet 1839.

Très-chère maman,

Me voilà donc en vacances! La voilà donc passée, cette année qui m'a semblé si courte, tant elle a été heureuse pour moi! Aussi je bénis sans cesse le bon Dieu d'avoir permis que je redoublasse ma seconde, puisqu'en redoublant j'ai trouvé une classe choisie, et conservé un professeur bien-aimé. La bonté de Monsieur Bessière, l'affection que je crois avoir trouvée en lui pour moi, et qui me rappelait si bien celle de mes anciens professeurs, laissera en moi un bien profond souvenir, et excite aussi dans mon cœur un vif regret d'être obligé de le quitter. D'un autre côté, la classe de seconde était vraiment l'élite des classes. Figurez-vous vingt-trois jeunes gens, tous sincèrement et solidement pieux, plusieurs d'une vertu supérieure, parmi lesquels cinq ont été jugés dignes de recevoir la Tonsure, tous se destinant à la vocation du sacerdoce, peut-être à une seule exception près. Ajoutez à cela que, parmi ces vingt-trois élèves, il y en a plusieurs doués de talens très remarquables, d'une intelligence étonnante, deux ou trois qui, j'en suis sûr, seront des hommes supérieurs; au milieu de tout cela une variété surprenante de caractères, chacun ayant le sien bien déterminé, et néanmoins tous étant unis pour le bien et pour une même intention; voilà la classe de seconde; jugez si c'est à tort que j'y suis si attaché.

Cette année si heureuse s'est heureusement achevée et même, je dois l'avouer, le succès a surpassé mon attente. Il ne m'appartiendrait pas de vous annoncer les succès que j'ai pu obtenir; cependant je vous dirai que j'ai obtenu le second prix d'excellence, les premiers prix de version latine, version grecque et narration latine, ainsi que le second d'histoire; j'ajouterai même, vanité à part, que je crois que personne dans la classe n'en a obtenu autant. Je n'ai rien eu en vers latins, narration française et examens, pas même un Accessit. Vous savez que les compositions des prix comptent

autant que la moitié de toutes celles de l'année. Ainsi, si on a composé six fois en une faculté, celle des prix comptera pour trois. Le second prix d'excellence, je l'ai obtenu *ex æquo* avec Henri Nollin; Alfred Foulon[1] a obtenu le premier. Il est impossible de se suivre de plus près que nous ne l'avons fait durant cette année, surtout vers la fin. Nollin et moi nous étions toujours à deux ou trois points de différence; pour Foulon, il a conquis au second trimestre un certain avantage sur nous deux. J'ai été hier voir chez ce cher ami, conduit par un autre de mes condisciples, qui partait pour Chartres. Je l'ai trouvé, rue Notre-Dâme-des-Victoires, dans une petite chambre très propre, mais sans luxe, au quatrième, assis et lisant auprès de sa mère, qui travaillait auprès de la fenêtre. Ceci m'a rappelé votre souvenir, ma chère maman, et j'ai trouvé une conformité singulière entre la vie d'Alfred Foulon et la mienne, quand j'étais auprès de vous. Qu'il est heureux! il est auprès de sa mère! J'ai cru vous voir là-bas dans vos mansardes, ma bonne et excellente maman!

Nous partons aujourd'hui pour Gentilly, chère maman. J'espère bien m'amuser ces vacances; plusieurs de ceux qui restent sont mes amis particuliers; Foulon lui-même doit y venir bientôt, car le séjour de Paris n'est favorable ni à la santé, ni aux délassements, ni surtout à la vertu, durant les vacances. Je vous écrirai plus souvent, et je vous donnerai de plus amples détails sur nos amusemens. Le mardi est consacré à de grandes promenades, soit à Versailles, soit à Saint-Germain, Saint-Denys, Vincennes, Montmorency, etc. Par semaine, on a trois classes, d'une heure chacune et quelque petit temps d'étude. Toutes les après-midi de tous les jours sont consacrées à la promenade; ainsi vous voyez que ce n'est point le travail qui peut nous faire mal. Le très-cher Guyomard va venir avec nous à Gentilly; depuis quelque temps, il est beaucoup mieux, et j'espère que l'air de la campagne lui fera du bien. J'envie le bonheur du cher Liart, qui va bientôt vous voir, ainsi que sa chère Bretagne. Henriette m'a dit qu'Alain avait déjà fait son voyage à Tréguier; mais ce n'a été qu'une courte apparition, à ce qu'il paraît; j'ai été

1. Joseph-Alfred Foulon fut plus tard cardinal-archevêque de Lyon et primat des Gaules, de 1887 à 1893.

bien surpris et en même temps peiné, quand j'ai appris que notre bon frère n'avait pu passer plus longtemps avec vous.

Notre distribution des prix a été très-belle et très-nombreuse, Monseigneur l'Archevêque nommé de Paris, plusieurs autres prélats, parmi lesquels l'Internonce du Pape, y assistaient. La séance a commencé par plusieurs lectures fort intéressantes de pièces de la composition des élèves. J'ai eu de beaux ouvrages pour prix : les Œuvres choisies de saint Augustin, en deux volumes, Homélies choisies de saint Jean-Chrysostôme (un volume), la Perfection chrétienne, traduite de l'espagnol, du père Rodriguez; enfin la Bibliothèque du prédicateur (deux volumes), que j'ai échangée contre l'Histoire des Variations des Églises protestantes (trois volumes) par Bossuet.

Adieu, ma très-chère maman, vous savez combien je vous aime, je n'ai pas besoin de vous le répéter; adieu, une dernière fois,

Votre fils bien respectueux et dévoué sans réserve.

ERNEST

IX

Paris, 30 septembre 1839.

Mon Dieu! ma chère maman, que j'ai du chagrin de voir que vous en avez! Ah! sans doute, ma chère maman, moi aussi j'ai eu un bien vif [chagrin] en vous quittant, et jusqu'à Saint-Malo, je vous l'avouerai, ma douleur a été très-sensible; depuis ce moment, quoique un peu diminuée, elle n'a pas laissé de m'arracher bien des soupirs; mais que votre lettre m'a déchiré le cœur, quand j'ai vu que vous étiez encore inconsolable! Je pensais que vous seriez restée plus longtemps auprès de ma bonne tante Morand et dans son agréable campagne de Trovern. Je vous assure que bien souvent je m'y suis transporté en pensée; et je ne sais pourquoi, même l'an dernier, j'aimais particulièrement à songer au vieux manoir de Trebeurden. C'est sans doute parce que j'y ai passé d'heureuses années, auprès de vous, ô mon excellente maman. Tréguier, comme je le vois, ne vous a pas beaucoup consolé, et vous y avez vu peu de monde; je crois que si vous

sortiez plus souvent, cela pourrait vous distraire et même vous faire du bien pour la santé ; la promenade, je crois, vous est favorable. Sortez donc quelquefois, ma bonne mère ; vous avez de bons amis que vous pouvez visiter ; oh ! je vous en prie, ne restez pas toujours dans votre pauvre chambre, oh ! maman, je vous en prie. Pendant l'hiver qui s'approche (les froids commencent déjà ici), je vous conjure, par la tendresse que vous avez pour moi, de ne pas vous laisser manquer de rien ; chauffez-vous bien, et pendant longtemps. Oh ! que j'aime à me figurer ma bonne mère auprès d'un bon feu, et lisant une lettre d'Alain, d'Henriette, ou d'Ernest ! et je crois que cela ne vous déplaît pas non plus, ô ma tendre mère. Vous rappelez-vous les projets que nous formions, et d'après lesquels je devais vous fournir votre petite provision de bois ? Hélas ! que ne le puis-je ! vous en auriez à pleine cave, à plein grenier, à plein foyer. Oh ! ma chère maman, que je vous aime ! Ce qui doit un peu vous consoler, c'est l'espérance, peut-être prochaine, d'être réunis. Oui, ma bonne mère, cela me soutient, et doit aussi vous soutenir ; oh ! que nous serions heureux ensemble. D'ailleurs, si nous sommes séparés, c'est [Dieu] qui l'a voulu, et c'est pour Dieu, puisque c'est pour sa gloire, que je vous ai quitté ; c'est la seule solide consolation que j'ai goûtée ; qu'elle soit aussi la vôtre, ô ma chère maman.

Je m'empresse de satisfaire aujourd'hui, ô ma chère maman, à toutes les questions que vous m'adressez, et que mon laconisme peu ordinaire de la dernière fois m'a fait omettre. Vous me demandez d'abord des détails sur mon voyage. Il a été on ne peut plus heureux, ô ma bonne mère, et Guyomard et moi, nous sommes arrivés à Saint-Malo sans le moindre obstacle. Seulement je vous conseille, quand vous viendrez à Paris, de ne pas prendre l'omnibus de Saint-Brieuc à Dinan. Oh ! la maudite voiture ! On y est fort incommodément, et, pour comble de malheur, nous avons pensé verser en route dans une montée fort longue. Les chevaux n'auraient pas avancé pour un coup de canon, et voilà un d'entre eux qui trouve plus commode de s'étendre par terre. Du reste, nous en fûmes quittes pour la peur, et pour descendre de voiture. J'ai vu, à Dinan, ma tante Moullec et Armand, qui m'ont fait un accueil

très-bienveillant. Ma tante est bien logée et semble assez bien. Après avoir admiré les environs pittoresques et charmans de Dinan, nous nous sommes embarqués sur le bateau à vapeur et nous avons remonté la Rance, dont les bords sont si agréables, par le contraste des deux rives, dont l'une est parfaitement cultivée, et l'autre a l'aspect le plus sauvage et le plus négligé. Toute cette côte est beaucoup plus mouvante que notre pays de Tréguier, si mort et si peu mouvant. Partout ce sont des chantiers, des bateaux que l'on remorque, des bois que l'on fait avancer en radeaux; tout présente l'aspect d'un pays riche et parfaitement cultivé. Enfin, nous avons aperçu le rocher de Saint-Malo ; je suis de nouveau descendu sur cette côte, que j'ai visitée autrefois encore si jeune. Par un bonheur inexprimable, au moment où je débarquais, Alain sortait de la Grand-Porte, en sorte que j'ai eu le plaisir d'embrasser mon frère, avec qui j'ai réellement passé trop peu de temps. Nous nous sommes promenés ensemble, et nous avons ensemble visité le tombeau d'un poète illustre, de Châteaubriand, qui, quoique plein de vie, s'est fait construire un tombeau fort simple dans une petite île, à l'entrée du port de Saint-Malo. Cela m'a procuré le plus grand plaisir. J'ai vu le bon M. Gilbert, qui nous a reçus on ne peut plus amicalement, et a bien voulu faire avec nous, en l'absence d'Alain, le tour des murs de Saint-Malo, et nous montrer et nous expliquer les travaux du magnifique bassin, qui fera bientôt de Saint-Malo un des plus beaux ports de France. Je pense qu'il vous a remis la clef de la cuisine; dites-moi que vous me pardonnez cette sottise qui n'a pas de nom. Je reviens à mon, ou à notre voyage, car le cher Liart nous avait rejoint. Le cher Alain, en se donnant des peines infinies, qui montrent et son amour pour nous et en même temps son adresse à se tirer d'affaire, était parvenu à nous trouver trois places jusqu'à Paris; ce qui est fort difficile. A demain, ma bonne mère, je reprendrai demain mon voyage depuis Saint-Malo.

1er octobre 1839.

Un jour s'est écoulé, ma bonne et excellente mère, depuis que je ne me suis entretenu avec vous, et ce jour, je l'ai passé à

la maison de campagne avec mes condisciples. Je reviens avec plaisir à notre chère causerie, qui a pour moi tant de charmes. Je quittai donc le cher Alain à Saint-Malo, à sept heures du soir, et bientôt [nous] perdîmes de vue le port et les remparts; au bord de trois lieues à peu près, nous fûmes témoins d'un magnifique spectacle qui frappa tous les voyageurs; c'était la lune se levant sur la baie de Cancale, et ressemblant à un incendie éloigné, dont les reflets se propageaient sur cette immense nappe d'eau. Rien n'est plus beau que cette baie, et c'est certainement un des plus beaux points de vue de France. Nous passâmes bientôt l'antique ville de Dol, la jolie ville d'Avranches, mais la nuit nous empêcha de les voir attentivement. Le lendemain matin, nous étions déjà dans le Calvados et nous déjeunâmes à Vire. Tout ce pays est magnifique et fort peuplé; on rencontre partout des gros bourgs et des villes assez considérables. Enfin, vers deux heures après midi, nous arrivâmes à Caen, où nous restâmes cinq heures. Quand on entre dans la ville, les faubourgs n'en donnent pas une idée fort avantageuse, mais l'intérieur est bien différent et réellement c'est une ville charmante, habitée généralement par des personnes aisées et retirées, et surtout par des savans, car Caen a toujours été célèbre sous ce rapport et elle a donné naissance à un grand nombre d'hommes célèbres. Nous y vîmes de très-beaux monumens, de jolis environs, et surtout des Églises magnifiques. La Cathédrale de Saint-Pierre est remarquable par son antiquité, sa majesté, et surtout ses superbes flèches, mais ses portails mesquins la déparent un peu, à mon avis. J'y vis encore d'autres Églises fort belles, des promenades agréables, et un superbe lycée, où je me rendis pour la commission d'Henriette; mais l'élève était allé en vacances.

Le soir, nous partîmes de Caen, et nous vîmes son port, qui est assez considérable, quoique les navires un peu considérables ne puissent y remonter. Nous continuâmes de parcourir les beaux pays de Normandie, d'une fertilité admirable; et nous traversâmes la vallée la plus fertile de France. Après avoir dîné à Mantes, ville assez considérable, et où nous vîmes une Église gothique très-remarquable par ses tours extrêmement légères, nous continuâmes de longer les bords charmans de la Seine, que nous avions déjà souvent rencontrés; nous

traversâmes tous les villages qui la bordent ; nous vîmes ses charmantes îles de peupliers et de saules, et enfin nous arrivâmes au célèbre château de Saint-Germain ; ce charmant village est bâti en amphithéâtre sur une colline, au pied de laquelle commence le chemin de fer. Nous vîmes arriver un long convoi de wagons, mais pour nous, nous préférâmes la route ordinaire et nous traversâmes la forêt de Saint-Germain, Poissy, où Saint Louis fut baptisé; Nanterre, patrie de la patronne de Paris; Neuilly, résidence ordinaire de Sa Majesté durant l'été, et remarquable par ses sites et ses îles délicieuses, tout cela fut bientôt loin derrière nous, et déjà dans le lointain on pouvait apercevoir la masse imposante de l'Arc de Triomphe, le dôme élancé du Panthéon, la flèche dorée des Invalides; bientôt nous avons franchi les barrières et nous sommes dans la capitale. Nous traversons les plus beaux quartiers, les boulevards; nous voyons la Madeleine, la Chambre des députés, et enfin nous voilà dans la cour des messageries, où nous attendait la chère Henriette. De là, le long de la tumultueuse rue Montmartre, nous regagnâmes notre tranquille demeure, et enfin nous arrivâmes au Séminaire. J'aurais voulu, ma bonne mère, que vous eussiez vu l'air ébahi de Liart et de Guyomard, à la vue du fracas effroyable de tous ces quartiers. Ces chers amis ont eu le plaisir de voir Paris, ou du moins quelque chose. Que n'étiez-vous là pour nous voir courir les rues, les quais, visiter les monumens, regarder à droite, à gauche; ajoutez à cela l'air étonné de Liart, les questions innombrables de Guyomard, et vous aurez l'air et l'aspect de nos trois provinciaux parcourant les rues de Paris. Ils ont surtout admiré les Tuileries, et peu s'en est fallu que nous n'ayons monté dans les appartemens même de Louis-Philippe, actuellement à Neuilly. Quelle faveur c'eût été pour nous, n'est-ce pas, ma chère maman, quel respect, quelle vénération, quels sentimens de joie n'auriez-vous pas eus, en pensant que votre Ernest aurait visité l'appartement de Sa Majesté, le roi des Français!..... Le Panthéon, le dôme des Invalides les ont aussi remplis d'admiration; mais toute mon éloquence n'a pu leur faire admirer les murs pauvres et nus de l'antique Notre-Dâme. Quelques jours après notre rentrée, nous avons fait une petite course de trois lieues pour porter la lettre à

M. Raoul. Figurez-vous qu'il demeure au delà de l'Arc de Triomphe, qui déjà est assez raisonnablement éloigné de chez nous. Mais il faut s'habituer aux longues courses dans Paris.

Voilà, je l'espère, ma bonne mère, un récit bien [complet de] mon voyage; quant à Liart et Guyomard, ils se sont très bien portés durant la route, ce qui m'a fait le plus grand plaisir, surtout pour Guyomard, dont la santé est si faible. Ces chers amis, Guyomard surtout, se sont faits très-vite au régime et à l'ordre de la maison; Liart a regretté et regrette un peu plus sa chère Bretagne, mais je ne doute pas qu'il ne se plaise parfaitement; les commencemens sont toujours un peu amers. Ils comptaient vous écrire, mais ils n'ont pas eu le temps, et m'ont chargé d'y suppléer. M. Crabot me disait hier encore : Quand vous écrirez à votre maman, rappelez-moi bien à son souvenir, et dites-lui que je n'ai oublié ni Bréhat ni le plaisir qu'elle m'y a procurés. Ce bon Monsieur a pour nous toutes sortes de bontés. Il faut aussi que vous sachiez, ma bonne mère, que cette année est réellement et en vérité une colonie bretonne. Outre les Trécorois, on y voit en foule des élèves de Morlaix, de Dinan, de Rennes, de Nantes, et aujourd'hui encore, on en attend un de Vannes. Quelle affluence! La Bretagne sera bientôt transplantée sur le sol parisien.

Comme vous le savez, ma chère maman, j'ai eu le plaisir de doubler ma Seconde, sous Monsieur Bessières; c'est pour moi un sensible bonheur; notre classe est d'une force très-remarquable, et cette année, Monsieur Dupanloup est résolu de rendre les études du Petit-Séminaire aussi fortes que celles de tous les collèges de Paris, et même, dit-il, de l'Europe; c'est pour cela qu'un grand nombre d'autres élèves ont redoublé, entr'autres Henri Nollin, qui refait aussi sa Seconde avec moi, quoique l'an dernier, il ait eu le second prix d'excellence. Ce sera pour moi un terrible antagoniste, mais peut-être encore moins terrible qu'Alfred Foulon, et d'autres, qui paraissent résolus de tenter les derniers efforts pour ne pas céder aux anciens. A la première composition, j'ai été le premier, mais j'ai un peu laissé ralentir mon feu; et aux deux autres j'ai été le cinquième.

Mon Dieu! ma chère maman, il faut que je finisse, l'heure

va sonner. Adieu, ma bonne, mon excellente, ma mère bien chérie. Je ne peux vous dire combien je vous aime, adieu, adieu.

ERNEST

X

Paris, 10 novembre 1839.

Ma très-chère et bien bonne maman,

Vous avez donc été inquiète de notre long silence; mais Henriette m'a tranquillisé en me disant qu'elle vous avait écrit et que vous auriez reçu sa lettre avant l'époque où vous deviez entrer en retraite. Cette chère sœur! elle est si occupée qu'elle peut bien rarement écrire; mais pour moi, ma chère maman, je ne sais depuis quand je vous ai écrit, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a un temps immémorial que je n'ai eu le bonheur de vous écrire. J'allais vous écrire le jour de la Toussaint, lorsque j'ai reçu votre douce lettre, qui m'a obligé de retarder de huit jours le plaisir que j'aurais de m'entretenir avec vous. Enfin je puis le faire en liberté. Je vais donc entrer en matière et commencer mon journal.

J'ai éprouvé une joie solide et bien sincère, ma bonne et tendre mère, en apprenant que vous étiez allé faire une retraite chez les sœurs de la Croix. Vous aurez dû en tirer quelque consolation à vos privations et à vos chagrins; car la religion et la piété seule, ô ma bonne mère, peuvent seule nous consoler. Je ne doute pas que vous n'ayez entendu de belles instructions, et qu'on ne vous ait parlé sur les vérités de notre Sainte-Religion avec éloquence, surtout de la bonté et de la miséricorde de Dieu. C'est un si bon père, ô ma chère maman, que nous ne pouvons jamais ni trop l'aimer, ni trop avoir confiance en lui. Vous aurez sans doute éprouvé une grande joie, lors de la clôture de cette retraite, et vous en serez sortie avec une tranquillité d'âme dont on ne peut assez exprimer les charmes. C'est l'ordinaire, ma chère maman, je crois que le jour le plus heureux et le plus content de l'année, c'est celui de la clôture d'une retraite, car on est calme, tranquille, sans agitation, sans trouble, et qu'on peut enfin méditer les mystères consolans de la Religion, après en avoir

médité les plus terribles. Je l'ai bien éprouvé dernièrement, ma bonne mère, car nous aussi nous avons eu une belle retraite. Elle a été prêchée par un homme d'un mérite extraordinaire, d'une éloquence entraînante, forte, irrésistible, je veux parler de M. Pététot, curé de Saint-Louis d'Antin, l'une des principales paroisses de Paris. Je n'ai rien entendu de plus profond, de plus solide, de plus substantiel que ses instructions, aussi, cette retraite a-t-elle produit des fruits admirables dans la maison. Elle s'est terminée par une fête délicieuse pour nos cœurs.

A propos de retraite, j'ai éprouvé un plaisir très-sensible en assistant, il y a quelque temps, à la clôture de la retraite Ecclésiastique du Diocèse de Paris. Plus de trois cents Prêtres s'y trouvaient, aussi la cérémonie fut magnifique. Elle eut lieu dans la grande et magnifique Église de Saint-Sulpice. En ma qualité d'académicien, j'eus le privilège d'y assister, et je crois que dans cette immense assemblée, il n'y en avait pas un seul mieux placé que moi, soit pour voir les cérémonies, soit surtout pour entendre le sermon. Il fut prononcé par un Jésuite célèbre, et je n'ai pu assez admirer le talent, la fermeté, la solide éloquence du prédicateur. Sa voix, cependant, est naturellement un peu faible, et néanmoins on l'entendait parfaitement dans cette vaste enceinte. La cérémonie eût été encore plus belle, si la santé de Monseigneur l'Archevêque lui eût permis d'y assister, mais malheureusement sa maladie continue, et donne des inquiétudes. Quelle perte pour l'Église de Paris et pour toute la France si nous venions à le perdre!

Vous me demandez des détails sur mes classes, ma bonne mère; je vous dirai d'abord que cette année elles ne me présentent que des fleurs, au lieu des épines de l'an dernier. J'ai toujours pour professeur l'excellent M. Bessière et pour condisciples les enfans les plus aimables, les plus spirituels, les plus honnêtes qu'il y ait au monde. Nos classes sont vraiment délicieuses, et par la bonté du professeur et par la docilité des élèves. Il me semble que c'est la plus forte classe de la maison et cette année les classes ont encore acquis une nouvelle force au petit Séminaire. M. Dupanloup est décidé à nous rendre les plus forts élèves de la France, et quelques expériences que l'on a faites cette année, prouveraient que nous ne le

cédons nullement aux collèges de Paris. Pour en revenir aux détails sur mes études, je vous dirai encore que j'ai aussi eu quelques légers succès. J'ai été premier en histoire et en version latine, et comme celui qui est trois fois premier de suite obtient des honneurs extraordinaires, entr'autres celui de porter un soleil au lieu d'une croix, une ligue terrible s'est formée contre moi; tous se sont réunis pour arrêter le soleil. Que pouvais-je faire seul contre vingt-trois élèves? Cependant, à force d'efforts, j'ai dissipé leur ligue, et j'ai triomphé des Secondes de l'an dernier. Mais, ô douleur! ici s'avance un ancien combattant, un de ceux qui comme moi redoublent leur Seconde, c'est le terrible Henri Nollin; sous ses coups je succombe, le soleil est arrêté, tout est perdu. Néanmoins, ma défaite n'a pas été trop honteuse, j'ai obtenu la troisième place. Les plus redoutables antagonistes sont ce fameux Henri Nollin, qui redouble sa Seconde, et le jeune mais célèbre Alfred Foulon. Nous avons déjà commencé les grands et beaux devoirs, dont notre professeur a une si ample collection, nous en avons un magnifique depuis près d'un mois, c'est sur la vieillesse d'Homère; on nous l'a rendu ce soir, afin que ceux qui doivent conserver leurs devoirs dans nos annales les retouchent et les recorrigent. L'Académie a été morte ou du moins profondément endormie depuis le commencement de l'année. Mais enfin, elle va se réveiller, et la première séance solennelle est fixée au 21 de ce mois, jour de la Présentation de la Très-Sainte-Vierge, l'une des fêtes les plus solennelles de la maison, comme de tous les séminaires. On doit nous y distribuer des décorations magnifiques, toutes brillantes d'or et de vermeil, et que l'un des principaux artistes de la capitale est occupé actuellement à faire. Edmond Jorand, président de l'Académie, paraît décidé à mettre un zèle et une ardeur, qui peut-être nous a un peu manqué l'an dernier et aussi à faire valoir ses droits et ses privilèges. Mais en voilà, je pense, assez sur ce chapitre, passons à autre chose.

Vous saurez que M. Dupanloup a obtenu dernièrement de Louis-Philippe la permission d'avoir cent élèves de plus dans la maison, en sorte que désormais nous ne sommes plus exposés à aucune tracasserie sous ce rapport. Une telle aug-

mentation a été et devait être regardé comme une faveur spéciale de Dieu et de la Sainte-Vierge.

Une petite confidence : Guyomard, à peine arrivé dans la maison, s'est fait de suite au régime et au règlement si doux du Séminaire, et sur la demande qu'on lui a faite de demander son excorporation à Saint-Brieuc, après y avoir mûrement réfléchi, surtout pendant la retraite, il a cru devoir la demander, et il l'a obtenue. Le cher Liart, pour des raisons que je ne dois pas pénétrer, a cru devoir différer et MM. les directeurs du Séminaire y ont consenti volontiers. Je ne crois pas que les parens de Guyomard en sachent rien, aussi je vous prie de ne pas leur en parler, non plus qu'à personne, s'il vous plaît, ma bonne mère. Il serait peut-être mécontent si le bruit s'en répandait, et ses parens pourraient s'en alarmer inutilement. De quel air les Messieurs de Tréguier recevront-ils cette nouvelle?

Je ne vous dis rien de Liart, car il doit vous écrire ces jours-ci. Je ne sais si Guyomard le fera. Sa santé s'améliore beaucoup; on lui a conseillé de se faire traiter pour cette faiblesse de poitrine, qui lui est naturelle, et il a été soumis à une espèce de traitement qui lui a fait beaucoup de bien. Il est déjà beaucoup mieux, et il réussit fort bien en Rhétorique. Il a eu de très-bonnes places, ainsi que le bon Liart en Seconde.

Ma chère maman, je viens encore vous renouveler mes recommandations sur cet hiver; sur ce point, je suis intarissable. Je crains bien que ce pavillon aérien, où vous êtes montée ne soit bien exposé au froid. Je vous conjure, par toute la tendresse que vous nous portez, et que nous vous portons, de ménager votre santé. Oh! ma douce mère, je vous en supplie, ne me refusez pas cette grâce que je vous demande; ne vous privez pas pour nous. Hélas! ma bonne mère, si vous étiez comme je le voudrais! mais le cœur me fend, quand je pense que vous souffrez peut-être et que je ne suis pas là pour vous soulager. O chère mère, voilà en quoi notre séparation est pénible! Que ne suis-je auprès de vous pour vous prodiguer mes soins! Je vous supplie, au nom du Ciel, encore une fois de vous soigner, oh! bénis soient ceux qui ne vous abandonnent point dans votre solitude. Que je prierai pour eux

de bon cœur! O ma bonne mère, si vous saviez combien je vous aime!

Mercredi 13 novembre.

Quelle longue interruption dans ma missive, ô mon excellente mère, mais je vous assure qu'il n'a nullement dépendu de moi de vous expédier ma lettre; je crains bien que vous ne soyez inquiète, ô ma bonne mère, cependant je me rassure en pensant que ma lettre n'a tardé que de deux jours. Nous profiterons de l'occasion dont vous nous parlez pour vous envoyer nos diverses commissions. Vous allez sans doute, ma chère maman, m'accuser de négligence, quand vous saurez que je n'ai pas encore remis la lettre de M. Le Vincent. Mais, Monseigneur ne résidant plus à Paris, mais à la campagne, à cause de sa santé, j'ai toujours différé afin d'avoir le plaisir de le voir en même temps. Comme j'en perds enfin l'espérance, je vais la lui expédier ces jours-ci.

Vous me demandez, ma bonne mère, si j'aurai besoin d'une lévite cet hiver. Je crois certainement que je pourrai m'en passer; mais il est possible qu'on exige de moi une redingote d'hiver. Comme vous, j'aurais préféré attendre, et même je ferai mon possible pour qu'il en soit ainsi; mais comme j'ai encore deux ans à rester à Saint-Nicolas, j'aurais le temps d'user une redingote d'hiver, au lieu que, si j'attends à l'an prochain, cette redingote ne serait pas usée quand j'irai à Issy, où elle ne me sera plus d'aucun usage. Enfin je tâcherai de différer le plus possible, d'autant plus que vous pourriez alors m'avoir une soutane neuve vers Pâques. Au reste, ma bonne mère, ce que vous ferez sera bien fait.

Ma bonne mère, je ne puis terminer, sans vous renouveler encore mes recommandations pour votre santé. Si vous saviez combien elle nous est chère! Cette saison est vraiment cruelle pour moi, par les inquiétudes qu'elle me donne pour vous. O chère maman, soignez-vous bien, je vous en supplie, je vous en conjure. Adieu, ma bonne mère, c'est par là que je veux finir ma lettre, et soyez sûre du respect et du tendre attachement que vous porte votre Ernest.

ERNEST RENAN

(A suivre.)

LE BON PLAISIR

VII

Antoine commença dès lors à se préoccuper de son équipage et de celui de ses frères. Il aurait aimé consulter là-dessus M. Dalanzières qui avait l'habitude des camps, mais le commissaire était déjà loin. Il se résolut donc à recourir à l'abbé du Val Notre-Dame, qui avait porté l'épée dans sa jeunesse. L'abbé laissa là sa pipe de tabac, prit une grosse clé et conduisit Antoine jusqu'à une porte qu'il ouvrit. La pièce était pleine d'armes et d'habits de toutes sortes. Il y avait au mur des casaques de buffle racornies de la sueur qui les avait trempées, des vestes courtes, de larges feutres à panache, des mousquets et des pétrinals et même deux armures, dont l'une presque complète, avec des cuissards à queue d'écrevisse. Tout cela envieilli de rouille et de poussière.

— Je portai, celle-là, au combat de Vorli, monsieur! — dit l'abbé. — Ce fut une belle journée, mais les modes ont changé et vous feriez mauvaise figure sous ce harnois : j'ai ouï dire qu'on ne boucle plus guère la cuirasse que pour descendre à la tranchée qui est, comme vous le verrez, monsieur, un endroit exposé et dangereux.

De tout ce que lui débita l'abbé, Antoine retint qu'il avait

1. Voir la *Revue* du 1er décembre.

pu être de son temps un fort brave mousquetaire, mais il dut se régler en tout sur son bon sens naturel. D'autre part, il ne fallait rien espérer de M. de Pocancy. Le vieil Anaxidomène déclara à Antoine qu'il n'entendait point ce sujet : il l'eût pu conseiller, s'il se fût agi d'un ballet ou d'une mascarade, mais les usages de la guerre lui étaient demeurés étrangers.

Antoine se munit donc, de son cru, pour lui et ses frères de fortes épées et de longs pistolets. Il acquit trois solides courtauds, un bon carrosse et un chariot à bâche de cuir pour le bagage. Il manda M. Ginorieux, le tailleur de la rue aux Oies, pour fournir à ses frères des habits convenables et leur fit prendre perruque. Jérôme et Justin y consentirent. Ce départ les amusait. Trémisot leur en vanta les avantages et leur fit mille contes absurdes. Ces préparatifs durèrent une semaine.

Chaque jour Antoine montait son courtaud et l'exerçait à des voltes et à des tours. Madame Dalanzières le venait admirer en selle. Elle le complimentait de sa tournure cavalière : Antoine se redressait. Sa nouvelle destinée lui semblait la plus belle du monde et déjà le temps passé à Aspreval lui paraissait d'un emploi médiocre en comparaison de ce qui n'allait pas manquer de lui arriver. Il nourrissait des pensées ambitieuses et se voyait déjà grand homme de guerre. Quelle différence entre ces glorieuses perspectives et l'existence monotone qui avait été la sienne jusqu'à présent ! A peine si quelque regret lui venait de quitter des lieux familiers pour un horizon inconnu.

Il rêvait à cela, une après-midi qui était celle du jeudi. La journée était douce et si plaisante qu'Antoine alla s'asseoir en un lieu qu'il aimait beaucoup. C'était une pente de pré à quelque distance du château. L'herbe y poussait longue et on y avait une belle vue du pays, sur ses champs, ses coteaux et ses forêts. Le dos à la Meuse, Antoine découvrait, un peu à sa droite, Aspreval, et, devant lui, les étangs du Val Notre-Dame avec les bois qui les bordent. La grande route de Foignies passe auprès et rejoint celle des Sablonnières, qui longe la Meuse et va vers Vircourt. L'air était léger et transparent. Une herbe se balançait. L'ombre fugitive d'un oiseau glissa sur la prairie.

Tout à coup, Antoine, à cause du soleil, mit la main au-dessus de ses yeux et regarda avec attention.

Une grosse charrette traînée de trois chevaux débouchait sur la pente des Sablonnières juste à l'endroit où la route sort de la forêt de Larpaigne. Un second chariot suivait, puis il en parut deux de front, puis quatre, puis un groupe d'hommes à pied, dont le dernier portait une marmite au bout d'un bâton. Le défilé continuait. Antoine en distinguait tout le détail. Les attelages tiraient. Une bande de mules et de chevaux bâtés se montra. On entendait des bruits d'essieux et des claquements de fouets. Le nombre des chariots augmentait toujours et descendait lourdement vers Vircourt.

Antoine, debout, s'était tourné vers la route de Foignies. Elle était couverte depuis l'horizon d'une masse mouvante. De brefs éclairs pétillaient au soleil dans la poussière. Peu à peu Antoine comprit. C'était la cavalerie du Roi. La petitesse du spectacle n'enlevait rien à sa grandeur. Les cavaliers minuscules s'avançaient au pas des montures diminuées par la distance. C'était un plaisir de les voir grandir à mesure qu'ils approchaient. Les escadrons et les régiments faisaient des taches de couleurs diverses par la différence des uniformes. Déjà ils avaient repris stature d'hommes, car l'avant-garde touchait à la pointe de l'étang des moines.

A ce moment, un parti se détacha du gros de la troupe et la devança. Le trot agita les jambes distinctes des chevaux. Le choc de leurs sabots retentit sourdement. Antoine l'écoutait venir sonore et régulier, battant le terrain sec de la route qui coupait juste le bas de la prairie où il se tenait.

Ils passèrent devant lui au galop.

Ils étaient au moins deux cents, vêtus d'un habit gris à parements bleus et montés sur des chevaux bruns. Le chapeau à trois gouttières coiffait leurs têtes. Le vent de la course remuait les perruques à boucles et les plumes frisées. Solidement assis sur des housses de drap, ils pressaient leurs bêtes de la botte. Antoine les suivit du regard : ils atteignirent le carrefour où la route de Foignies joint celle des Sablonnières, y laissèrent un piquet pour maintenir les charrettes qui commençaient à arriver, puis disparurent derrière les arbres dans la direction de Vircourt.

Alors Antoine ramassa son chapeau et rentra à Aspreval, laissant la campagne, déserte tout à l'heure, maintenant remplie des soldats du Roi. Il se voyait déjà parmi eux. Son cœur battait d'une vie nouvelle. Les cloches de Vircourt sonnèrent. Le branle en arrivait à travers le ciel, sonore, joyeux et guerrier.

Le passage des troupes à Vircourt dura cinq jours, tant sur le pont de pierre que sur un de bateaux que les pontonniers construisirent sur la Meuse pour aider à l'opération et qu'utilisèrent les équipages de toutes sortes, car une armée en comprend de fort divers, non seulement les charrettes des officiers généraux et l'immense bagage des officiers, mais l'hôpital et la pharmacie, sans compter la subsistance en viandes et en farines et les avoines de la cavalerie.

Ce fut elle qui passa d'abord. Sa vue excitait l'admiration des habitants de Vircourt. Jamais les régiments du Roi n'avaient paru plus beaux. Le Colonel Général se trouvait justement l'un d'eux : il campe toujours à droite et sa cornette blanche ne salue que le Roi et les Princes ; sa compagnie colonelle est montée sur des chevaux gris et ceux des escadrons sont noirs. Il fut suivi de beaucoup d'autres également bien vêtus et au complet. Un à un, ils défilèrent sur le pont de pierre dont les parapets étaient couverts de monde qui les acclamait à mesure. Le spectacle était magnifique. Tous les officiers portaient l'uniforme. Beaucoup d'hommes avaient des moustaches. Les gendarmes et les chevau-légers se succédèrent. Le pavé étincelait sous les sabots. Quelques bêtes cabrées firent pousser de grands cris aux femmes et aux enfants amassés et qui se pâmaient d'aise au bruit des trompettes militaires et au roulement des timbales, surtout quand les timbaliers étaient nègres et joignaient à leurs livrées chamarrées le turban africain et l'aigrette. Il fallait les voir rire à dents blanches en frappant de leurs mains noires sur la peau tendue des caisses armoriées. Les dragons mêlaient à ce concert le grondement des tambours que perçaient les sons des hautbois.

Après eux, les fifres de l'infanterie déchirèrent les oreilles. L'air retentit de leur aigreur pointue. Les compagnies des gardes françaises vinrent les premières. Leurs justaucorps gris blanc étaient galonnés d'argent sur toutes les tailles.

A l'épaule bouffait un nœud de rubans. Les officiers se distinguaient par leurs habits d'écarlate brodés aussi d'argent. Le hausse-col doré leur levait le menton. Ils avaient l'épée et la pique.

Chaque compagnie des autres régiments comptait des piquiers, des mousquetaires et des grenadiers. Les mousquetaires en gris, bleu ou blanc. A leurs baudriers pendaient les coffins qui contenaient les charges de poudre. Les grenadiers, en bleu, avec des parements rouges, portaient la gibecière à grenades, avec une petite hache.

Vircourt bourdonnait d'une rumeur continuelle, d'autant plus que pareilles cohues n'ont pas lieu sans désordre, malgré les efforts des officiers qui, plus d'une fois, durent lever la canne sur le dos de leurs soldats. Il y eut, çà et là, quelques dégâts d'étalages et de filles. Mademoiselle Denise, qui eut l'honneur de loger les trompettes du régiment de Roubillère et ses timbaliers nègres en eut les joues rouges durant plus d'une semaine, comme le fit remarquer mademoiselle Vinette. Madame Dalanzières reçut à sa table fort belle compagnie. Antoine y fit la connaissance de plusieurs officiers qui l'assurèrent de leur amitié et lui empruntèrent pas mal d'écus. Tous lui vantèrent les avantages du métier, où ils le considéraient d'avance comme un des leurs. Le nom et la protection du maréchal de Manissart firent grand effet. Antoine étudiait sur ces messieurs comment on attache son épée et la façon de mettre le chapeau pour ne pas avoir l'air d'un novice. Il ne quittait plus Vircourt. Le soir, quand il s'en retournait à Aspreval, il voyait les feux allumés et le silence des champs l'étonnait après le tumulte du jour.

On crut que les vitres des maisons allaient se fendre et tomber en morceaux quand l'artillerie écrasa de ses lourdes roues le petit pavé des rues. De longs attelages tiraient les pièces. Les canons allongeaient sur leurs affûts leur bronze orné de lauriers et de devises. Les mortiers passèrent obèses et béants. Puis le pont de pierre redevint désert ; les bornes de tête montrèrent des écorchures blanches. Les amas de crottin frais séchèrent au soleil. Vircourt reprit son calme habituel. On entendit de nouveau aboyer les chiens.

A Aspreval, Antoine put constater que le poulailler était vide : les traînards avaient fait leur œuvre. La route des Sablonnières restait défoncée d'ornières énormes. Les prairies étaient rases : les fourrageurs avaient passé là. Les fermiers se lamentaient de leurs bergeries ravagées. On trouva, dans les bois du Val Notre-Dame, un moine pendu à une fourche d'arbre. Madame Dalanzières remarqua avec chagrin qu'une de ses meilleures pièces d'argenterie avait disparu. On en parla dans Vircourt.

Restait à savoir si le Roi passerait par Vircourt et s'y arrêterait. L'événement paraissait incertain. On s'en préoccupait pourtant. Irait-il rejoindre l'armée des Flandres, que commandait M. le maréchal de Vorailles, ou viendrait-il à celle de la Meuse que dirigeait M. le maréchal de Manissart? M. Dalanzières l'ignorait. Du moins, c'est ce qu'il écrivait à sa femme, du camp où il se trouvait alors, et ce qu'Antoine apprit d'elle.

Il ne manquait guère, chaque jour, de descendre à Vircourt. A Aspreval, tout avait repris le train ordinaire. M. de Pocancy avait quitté le lit, réendossé sa robe de chambre à fleurs, et coiffé sa perruque et son bonnet. Le vieil Anaxidomène continuait à fouiller en ses coffres et ses armoires et à y respirer l'odeur du passé, qu'il ravivait de quelques gobelets de muscat d'Espagne qu'il allait chercher lui-même à sa petite cave. Rien n'empêchait donc Antoine d'être assidu à madame Dalanzières, d'autant que son départ prochain lui en faisait un devoir. L'un et l'autre s'accordaient pour se rencontrer le plus souvent possible. C'est ainsi qu'environ une semaine après l'éloignement des troupes elle avertit Antoine de venir le lendemain chez elle, au soir tombant. La nuit ne leur semblait pas trop longue pour tout ce que deux amants ont à se dire.

Pour attendre l'heure du rendez-vous, Antoine se dirigea vers la maison de Trémisot. Comme il entrait, il croisa mademoiselle Denise, qui le salua en rougissant : elle le connaissait de l'avoir vu chez madame Dalanzières, pour qui elle faisait des ouvrages de broderie.

La porte refermée, Trémisot s'écria :

— Tenez, monsieur, voici déjà la suite du travail des

gens de guerre. Cette fille, qui sort d'ici, en est toute alourdie et porte en elle un fardeau qu'elle ne déposera point de neuf mois. Elle y perdra peut-être sa santé et son visage; tout cela à cause de ce feu que met au cœur des filles le bruit des trompettes, la rumeur des tambours, le sifflet des fifres et l'appareil de la guerre... Et à qui croyez-vous que la belle ait voulu faire honneur? A un dragon avec des moustaches ou à quelque solide mousquetaire? Non, monsieur, vous n'y êtes point! Mais à un de ces timbaliers d'Afrique dont la figure est toute charbonnée. C'est contre ce cuir noir qu'elle a frotté sa peau blanche. Les filles sont ainsi faites. Elles ont des goûts étranges et des caprices singuliers. En amour, le plus galant gentilhomme n'a pas toujours l'avantage sur le plus vilain magot. Ainsi va le monde, monsieur.

Trémisot ricanait. Il s'examina avec fatuité dans un morceau de miroir qu'il tira de sa poche. Sa face contrefaite y grimaça, hilare et narquoise. Depuis quelque temps, Trémisot remarquait que madame Dalanzières ne paraissait pas indifférente à sa figure. Elle le faisait mander à tout propos et sans nulle autre raison que le plaisir de le voir et sous le prétexte de le consulter sur des riens. Il est vrai que ces riens sont beaucoup pour les femmes. Madame Dalanzières avait le teint charmant et y tenait. Aussi fallait-il que Trémisot le regardât de fort près, à la plus petite rougeur qui s'y montrait. Sous son regard, madame Dalanzières minaudait. A peine parti, elle trouvait à son miroir de quoi le rappeler de nouveau. Devant ces manèges et ces gentillesses, Trémisot ne bronchait pas. Il ordonnait un onguent et tournait les talons en sifflotant entre ses dents ébréchées.

Antoine le considérait avec surprise. L'idée que Trémisot pouvait plaire à une femme le divertissait. Il se contenta de plaindre mademoiselle Denise et parla du beau défilé de ces jours derniers. Trémisot ricana plus fort :

— Oui, parlons-en, monsieur! — dit-il en haussant les épaules. — Voilà un beau spectacle de folie! Y a-t-il là, dans le nombre de ces hommes que nous avons vus portant des piques ou menant des canons, y en a-t-il un qui ne compte vivre jusqu'au bout sa vie, si médiocre qu'elle soit? Pas un qui, au moindre mal qui le prend, ne songe aux suites et aux

conséquences et n'appelle à son secours le médecin ou l'empirique. Tous, plus ou moins, s'inquiètent de leur machine, et leur humeur dépend de son malaise ou de sa santé. Ils ne pensent qu'à l'emplir de nourriture et à la bien évacuer. Il y a autant de clystères aux bagages que de canons dans le parc. Qu'ils soient malades, ce sont des cris et des lamentations; il n'y a pas assez d'onguents et de médecins. Et notez, monsieur, que les mieux en point ne le sont que par hasard. Où est celui qui n'ait en son corps quelque secrète faiblesse, toute prête à en arrêter l'une ou l'autre des fonctions les plus utiles? Croyez-moi, monsieur, la bile et le pus attendent leur heure. Les places sont disposées où s'amasseront les humeurs. S'ils savaient leur état, ils ne penseraient qu'à s'assurer de quoi le guérir. S'ils étaient raisonnables, ils seraient aux genoux de ceux qui portent le bonnet et le rabat. Mais non! et ils en vont jusqu'à plaisanter la médecine et les médecins.

Trémisot repensait à sa fâcheuse histoire avec le maréchal. Il reprit :

— Au lieu de cela, voyez-les faire! Ils s'assemblent en régiments, en escadrons et en compagnies, battent des tambours et des timbales, soufflent dans des fifres ou des hautbois, prennent l'épée, la pique ou le mousquet, préparent la grenade, traînent après eux des bombardes et des mortiers, endurent les marches les plus fatigantes et les travaux les plus pénibles, dorment sous la tente ou couchent dans la tranchée, se hâtent, courent, galopent, s'évertuent jusqu'à ce qu'ils trouvent devant eux d'autres gens de la même façon, qu'ils ne connaissent que par la forme de leurs habits et par la couleur de leurs étendards. C'est là, monsieur, qu'est alors le plus beau et qu'il faut les voir se précipiter les uns sur les autres sans savoir pourquoi et avec un acharnement incomparable, de manière qu'en quelques heures le plus grand nombre possible d'entre eux soient étendus morts et navrés, les jambes et les bras rompus, les entrailles hors du ventre, le crâne défoncé, en proie à des maux volontaires, qu'ils ont cherchés à plaisir et dont, en toute autre occasion, ils eussent évité le moindre avec le plus grand empressement. Je vous le dis, monsieur, n'est-ce point là une insigne folie? Excusez-moi de vous le dire, puisque vous allez bientôt y avoir part;

mais je serai tout à votre service au cas où vous auriez besoin des miens.

Antoine quitta Trémisot avec d'assez sombres pensées que le médecin se félicitait sournoisement de lui avoir données. « Il est vrai, se disait Antoine, que je n'ai rien à faire là dedans. Le Roi se passerait fort bien de moi et rien ne me force à lui faire l'hommage de l'un de mes membres. » La guerre lui apparaissait pour la première fois sous son vrai jour, car en voyant tous ces gens, le mousquet à l'épaule et le pistolet à l'arçon, il ne s'était guère préoccupé de ce qu'ils allaient faire là-bas. Il commençait seulement à en avoir quelque vue et il se sentait une médiocre envie de se trouver parmi eux au moment où les boulets se mettraient à tomber dans leurs rangs et où les balles couperaient les plumets des chapeaux et déchireraient le drap des justaucorps. Une fumée traversée d'éclairs lui sillonna l'esprit. Mais il s'était trop avancé pour se dédire.

Tout en raisonnant, il avait mis la clé à la serrure du jardin de madame Dalanzières. Le crépuscule y ranimait l'odeur du buis. En montant l'escalier à la dérobée, Antoine remarqua combien son pas était souple et prudent et il songeait au dommage que quelque balle perdue ou quelque éclat de grenade gâtât cette démarche. Les batailles, au surplus, ne sont point si meurtrières qu'on n'en revienne. L'abbé du Val Notre-Dame se plaignait qu'elles eussent épargné son frère, M. de Chamissy, le lieutenant général, qu'il détestait. M. le maréchal de Manissart avait échappé aux plus dangereuses. Et Antoine revit sa bonne mine, ses grosses joues rasées, sa perruque gris de maure et s'en sentit tout rassuré. Le maréchal semblait la réponse même aux paroles de Trémisot et aux craintes d'Antoine.

Madame Dalanzières l'attendait et l'accueillit fort tendrement. Un en-cas chargeait une table dans un coin de la chambre. Les servantes écartées laissaient aux amants une heureuse liberté. Madame Dalanzières était galamment parée et elle avait fait mettre des draps frais.

Elle aimait le beau linge et le plus fin ne le lui paraissait jamais assez. Son raffinement à ce propos était sa seule querelle avec son mari : le gros homme était fort indifférent à la toile dans laquelle il dormait ; l'épaisseur de son som-

meil lui ôtait toute délicatesse à cet égard. Il se fût aussi peu soucié de beaucoup d'autres, mais sa femme ne l'entendait pas ainsi : elle était fort propre et imposait qu'on le fût autour d'elle. Aussi fallait-il voir comme elle envoyait au bain le gros Dalanzières quand il rentrait de quelque achat de bœufs et de moutons, fleurant l'étable et l'enclos. Où était-il, à cette heure, le pauvre Dalanzières; peut-être en pays ennemi, couché sur le foin ou sur la paille? L'essentiel, du reste, était qu'il ne fût pas là.

Antoine se félicitait de son absence et madame Dalanzières ne s'en plaignait pas. Si parfois elle songeait avec complaisance à la laideur de Trémisot, la figure d'Antoine prévalait en ses pensées. Bientôt le lit craqua sous le genou appuyé de madame Dalanzières, charmante ainsi, sa croupe grasse sous une chemise fine et le talon nu quittant la mule qu'elle retenait de l'orteil.

Tout annonçait une nuit obscure et tranquille. Le couvre-feu sonna. Les lumières s'éteignirent aux fenêtres voisines. Un chien aboya.

Madame Dalanzières avait déjà la nuque sur l'oreiller. Antoine, son soulier à la main, écoutait un bruit de pas inusité dans la rue et sur la place, car la maison faisait le coin de l'une et de l'autre. Il entendait courir et parler. Un heurtoir retentit avec fracas à une porte. Les coups s'acharnaient: on frappait chez M. Landrageot, l'échevin. Les voix devinrent plus bruyantes. Des vitres s'éclairèrent de nouveau. Évidemment, il se passait quelque chose de singulier. La rumeur augmenta.

Antoine alla au carreau. Il y avait près du pont un groupe d'hommes avec des lanternes. Ils gesticulaient. Au bout de la rue, un cavalier au galop criait quelque chose d'indistinct. L'homme montait un cheval à cru et agitait un flambeau. Sous la fenêtre, il leva la tête; sa bouche s'arrondit.

A son cri : « le Roi! le Roi! » s'ouvraient les volets clos et les fenêtres fermées. Il s'y penchait des visages d'hommes en coiffes de nuit et de femmes en cornettes. Des dormeurs qui se frottaient encore les yeux se montraient au seuil des portes. Vircourt s'éveillait stupéfaite et ahurie. Les pieds nus couraient aux pantoufles, les jambes aux chausses.

Les chandelles rallumées vacillaient. Madame Dalanzières, debout sur son lit, piétinait les oreillers et dansait de joie, en battant des mains et en criant :

— Le Roi vient, le Roi vient !

Vircourt a trois clochers qui contiennent sept cloches, dont un bourdon. Les petites commencèrent à sonner. Une première tinta à Saint-Étienne ; celles de Sainte-Nicole s'y joignirent. On les entendait s'entre-répondre. Antoine fit signe à madame Dalanzières d'écouter. Un trot de chevaux martelait le pavé. Madame Dalanzières s'élança à la fenêtre. Antoine et elle, pour n'être pas vus, soulevèrent un carré de persienne. Le trot s'approchait.

C'étaient des coureurs en livrée et des pages de la petite et de la grande écurie. Ils tenaient à la main des torches allumées. Ils se postèrent, en échelons, tout le long de la grand'rue, sur la place et au seuil du pont. Plusieurs, descendus de leurs montures, grimpaient sur des bornes. Les plumes rouges de leurs chapeaux semblaient brûler à la lumière ; il faisait clair comme en plein jour.

Madame Dalanzières écarta la persienne pour mieux voir. Une foule compacte s'installait le long des maisons. La place grouillait, quoique beaucoup de monde se fût porté à l'entrée de la ville. Le vent dispersait les étincelles des torches. Soudain, au bout de la rue, dont ils occupaient presque la largeur, les gardes du corps débouchèrent.

Les galons d'argent de leurs habits bleus étincelaient. Ils passaient, droits en selle, la main gantée aux rênes, leurs chevaux mâchant le mors. Les queues longues battaient les flancs poilus. Les vestes des chevau-légers empourprèrent ensuite la chaussée. Ils s'avançaient avec un grand bruit de fers. Les cloches redoublaient, celles du clocher de Saint-Lambert s'étaient mises de la partie. Quand les gendarmes rouges eurent défilé, il se fit un espace vide et un silence.

Bientôt à une clameur lointaine et grandissante de proche en proche se mêla le gros bourdon de Saint-Lambert. Il ne sonnait qu'aux grandes fêtes. Son branle ample et profond remplissait l'air. Madame Dalanzières, n'y tenant plus, repoussa la persienne et vint au balcon. On agitait les torches pour en aviver les résines et ce fut dans une lueur rougeâtre qu'appa-

rurent enfin les têtes des chevaux attelés à six et deux par deux à un grand carrosse dont le dôme doré les dominait. Ils étaient harnachés de cuir rouge à clous d'or, les croupières ornées de rubans feu. Le cocher qui les menait du haut de son siège touchait de la tête au niveau des fenêtres. Il était énorme et corpulent. Le carrosse, soutenu sur ses larges roues, montrait un édifice de sculptures magnifiques et de vitres transparentes. Il arrivait juste sous le balcon. Madame Dalanzières, battant des mains, se pencha tellement qu'Antoine la retint par sa chemise.

Des trois seigneurs assis sur les coussins cramoisis, il y en avait un, au fond, qui portait un justaucorps de drap d'or sur une veste rouge. Une cravate de mousseline cerclait son cou. Son chapeau à plusieurs rangs de plumes coiffait une ample perruque noire qui retombait sur l'épaule où se tressait un nœud de rubans écarlates. Son visage puissant, rougeâtre et solaire détachait en profil sur la lumière la lippe d'une lèvre lourde et la courbe d'un nez robuste. Un grand air de gloire et de majesté complétait le personnage. La fumée des torches montait comme un encens. Le bourdon emplissait le ciel d'un bruit de bronze. Antoine se sentait fort troublé.

Madame Dalanzières exultait. En chemise, sans craindre d'être reconnue, ni penser à se couvrir, penchée à mi-corps sur le balcon, elle laissait voir sa gorge abondante. Le cri de « vive le Roi », qu'elle poussa, fut si sonore et si joyeux que le Roi leva les yeux vers le balcon d'où il partait et sourit à cette belle femme grasse et fraîche en son désordre nocturne. Du doigt, il la désigna aux deux seigneurs assis devant lui.

Le carrosse continuait d'avancer. Le profil royal disparut au tournant. Madame Dalanzières aperçut encore l'épaule enrubannée sur laquelle roulaient les boucles de la perruque. Le bourdon de Saint-Lambert dominait les acclamations. Les cent gentilshommes à bec de corbin fermaient la marche.

Sur la place, la portière du Roi s'ouvrit au corps de ville, à genoux. Ils étaient burlesques ainsi, avec leurs robes mises à la hâte et leurs perruques posées de travers. M. Landrageot,

l'échevin, avait oublié la sienne : son crâne chauve et poli miroitait à la lueur des flambeaux.

Le carrosse prit le pont entre deux rangs de torches. Son dôme d'or oscillait, et le cocher géant, éclairé à mi-corps, semblait un colosse sans tête. Les chevaux pressaient l'allure. Les longues perruques des becs de corbin sautelaient sur leur dos chamarré.

A ce moment survinrent les mousquetaires. Ils remplirent encore une fois la rue d'un fracas de chevaux. Les noirs et les gris se succédèrent. Le pont sonna. Les croix d'argent écartelaient le drap bleu des soubrevestes. Les croupes solides luisaient. L'une d'elle laissa tomber un crottin doré comme une médaille à quelque effigie souveraine. Puis tout cela s'enfonça dans la nuit avec les porteurs de flambeaux, brandissant les tronçons de leurs torches fumantes. Le bruit cessa dans l'éloignement. Les rues se vidèrent peu à peu ; les fenêtres se refermèrent ; les lumières s'éteignirent. On entendit les portes claquer.

Seules les cloches s'obstinaient. Celles de Saint-Étienne et la petite de Sainte-Nicole se turent les premières. Les autres suivirent. Le branle du bourdon de Saint-Lambert se ralentit, s'espaça et cessa tout à coup. Vircourt se rendormait, obscure, tranquille et silencieuse, tandis que le carrosse royal, sur ses larges roues à jantes dorées, courait à travers les champs nocturnes vers les frontières, les batailles et la gloire.

VIII

Pendant près d'un mois, Antoine ne reçut aucun courrier de M. le maréchal de Manissart. Il eût pu s'en croire oublié et il s'en tourmentait vivement. La vue du roi avait suscité en lui une ardeur généreuse et un violent désir d'en être distingué. L'hommage d'un de ses membres ne lui semblait plus un prix trop cher pour une pareille faveur. Il eût encore donné pour elle quelque chose de plus, tant elle lui paraissait précieuse. Le royal soleil l'avait échauffé d'un de ses rayons et il devait toute sa vie en ressentir le feu intérieur.

Le vieil Anaxidomène sut par Trémisot le passage du Roi à Vircourt et l'apparition, au balcon, d'Antoine et de madame Dalanzières à demi nue. L'abbé du Val Notre-Dame en complimenta Antoine qui ne cessait de l'interroger sur les camps et sur la cour. L'abbé répondait à ces questions entre deux bouffées de sa petite pipe. Plaire au Roi était le seul échelon de la fortune. Le Roi était la source unique de tout honneur et de toute grâce. Tout dépendait de son bon plaisir. C'est ce qui ressortait des discours de l'abbé et la seule leçon qu'Antoine en pût tirer. Elle lui entrait profondément dans l'esprit. Il revoyait l'échevin Landrageot et tout le corps de ville à genoux sur le pavé, devant la portière du grand carrosse doré, à la lueur des torches, dans le bruit des acclamations et sous le branle du bourdon, et cette posture lui semblait la plus naturelle du monde! Il était prêt à la prendre à son tour et n'en demandait que l'occasion.

Elle tardait. Pas de nouvelles de M. de Manissart. Antoine préférait attribuer ce délai aux soucis de la guerre. Le maréchal attendait sans doute que les boulets eussent fait dans les rangs les places qu'y devaient occuper MM. de Pocancy. Parmi les rumeurs diverses qui parvenaient jusqu'à Vircourt, les principales étaient jusqu'à présent de marches et de contre-marches, car la présence du Roi et de la Cour obligeait sans doute à ne rien hasarder qui pût mettre Sa Majesté en fâcheuse situation. Sa gloire et sa personne étaient également à ménager.

Antoine patientait. Il regardait ses armes et ses chevaux ou montait par désœuvrement chez son père. Le vieil Anaxidomène lui racontait des historiettes. L'amour y tenait la plus grande place et Antoine doutait s'il n'eût pas mieux fait d'adonner le reste de sa jeunesse aux femmes et au plaisir, au lieu de la risquer aux hasards des combats. Les paroles de Trémisot lui résonnaient aux oreilles.

Trémisot venait souvent à Aspreval. Antoine l'interrogeait sur ce qu'on disait à Vircourt de la guerre et du Roi. Nulle part Trémisot ne parlait plus volontiers que dans la petite cave dont il avait la clé. Antoine l'y suivait. Trémisot posait la chandelle et détachait du clou un petit gobelet qui s'y trouvait pendu. Un pampre en relief en ornait le contour. Le vin

rendait Trémisot bavard. Sa voix aigre et pointue retentissait aux échos de la cave. Antoine l'écoutait débiter des ordures et des sentences. Il mêlait les unes aux autres et y joignait ses considérations habituelles sur les misères de notre nature,

— Quelle pauvre et mesquine chose, monsieur, que d'être un homme! — disait-il en remontant les marches. — Rien qui dure en lui, pas même la petite ardeur qu'y provoque le bourgogne. La fumée s'en évapore presque aussitôt que le goût en est passé. Et n'essayez point d'augmenter la mesure: je ne connais pas de plus vilain tableau qu'un ivrogne dont les jambes titubent et dont la gorge se soulève de hoquets vineux. La nature elle-même est l'ennemie de nos plaisirs et, si nous la voulons forcer, elle se venge cruellement par le spectacle qu'elle nous donne de notre infirmité. Par la seule nécessité de nos organes, elle nous rabaisse à nos propres yeux et nous avilit à ceux d'autrui, et du meilleur qu'on puisse boire, monsieur, il faut bien convenir que son effet montre ce qu'il y a de moins bon en nous, c'est-à-dire notre servitude envers nous-mêmes.

Cela dit, il vidait le vin musqué du gobelet et le faisait tourner entre ses doigts pour en examiner, dans l'argent, le relief de pampres et de grappes, puis il le suspendait au clou et en écoutait dans l'ombre fraîche et sonore de la cave le petit tintement clair et bien timbré. Une fois auprès du vieil Anaxidomène, il lui tâtait le pouls, débitait quelque conte graveleux ou quelque maxime burlesque et s'en retournait à Vircourt, au pas de sa mule.

Il n'abordait ou ne quittait jamais Aspreval sans quelque crainte : Jérôme et Justin faisaient rage autour du château; depuis qu'ils devaient partir pour la guerre, ils ne cessaient de s'exercer à tirer du mousquet. C'était miracle qu'ils n'eussent encore tué personne, et Trémisot croyait chaque fois entendre les balles lui siffler aux oreilles; et il détestait encore plus les deux frères de la peur qu'il avait d'eux.

Le courrier du maréchal n'arriva que vers la fin d'avril. Depuis quelques jours Antoine ne vivait plus : la nouvelle d'une victoire courait le pays. M. de Manissart confirmait l'événement. Le roi avait eu la satisfaction de mettre l'ennemi en fuite et Sa Majesté était si contente du tour que prenait la

campagne qu'elle s'était résolue à en laisser tout le poids au maréchal et à regagner à Versailles.

Antoine fut au désespoir, mais le maréchal lui mandait que les occasions de bien faire ne manqueraient pas et qu'il le vînt rejoindre devant Dortmüde dont il allait entreprendre le siège. Il ajoutait que, le sieur Dalanzières allant à Vircourt pour quelques jours et devant ensuite rentrer au camp, ils pourraient voyager de compagnie.

Le retour du gros commissaire eut pour effet que les adieux d'Antoine et de madame Dalanzières eurent lieu en plein champ. Elle alla visiter sa ferme des Burons, et Antoine l'y rencontra comme par hasard. L'herbe d'un pré leur fut douce une dernière fois. Ils restèrent longtemps assis l'un près de l'autre. L'air était tiède et léger. Ils pensaient chacun à des choses différentes, ce qui est le commencement même de l'oubli. Un amour qui ne repose que sur le plaisir partagé ne survit guère à l'absence et celle d'Antoine en était la fin naturelle et forcée.

Si l'adieu de madame Dalanzières fut facile, le congé de M. de Pocancy à ses fils fut bref. Jérôme et Justin n'obtinrent qu'un signe de tête assez sec. Le vieil Anaxidomène retint Antoine par le bras et ferma la porte sur l'escalier que les cadets dégringolaient en se bousculant, et il revint à Antoine.

— Voici donc, monsieur, — lui dit-il, — le moment de nous séparer, sans savoir si nous nous reverrons.

Antoine fit un mouvement. M. de Pocancy se mit à rire :

— Rassurez-vous, monsieur : c'est pour moi que je crains.

M. de Pocancy marchait par la chambre. Sa longue houppelande à fleurs battait le bas de ses mollets maigres. Il avait l'air d'un vieux papillon brillant et fané, avec ses grandes manches peintes et envolées. Il reprit :

— J'ai à m'excuser de vous avoir gardé si longtemps en ce vieux château à ne rien faire qu'à ouïr mes histoires de l'ancien temps. Elles n'ont point dû vous donner une grande opinion de moi. Vous n'y penserez plus là-bas ! J'aurais voulu que vous y trouviez l'appui des services que, tout comme un autre, j'aurais pu rendre à l'État, mais il n'en sera rien et vous n'aurez guère à compter que sur vous-même. Votre figure et votre mérite y suffiront. Si je suis pour quel-

que chose dans l'une, je ne suis pour rien dans l'autre. Je vous ai fait Pocancy ; à vous de faire quelque chose de Pocancy. Avec moi, il ne fut que le vieil Anaxidomène. Buvez ceci à sa santé et à la vôtre et revenez-nous quelque jour.

Il reposa le verre qui teignait sa main d'une rougeur mobile, et il tendit sa joue au jeune homme, qui en baisa respectueusement la pommette rose, lisse et fraîche, humide d'une petite larme.

Le départ se fit sans encombre. Antoine offrit une place dans son carrosse à M. Dalanzières, qui accepta sans façons, ce qu'il n'eût point fait si l'aventure de sa femme au balcon lui fût venue aux oreilles. Antoine se rassura vite : Dalanzières ne savait rien.

Le fait d'être du matin au soir en tête à tête et genoux à genoux familiarise. Bientôt Antoine sut de Delanzières l'état de ses gains et diverses particularités de son humeur. Dalanzières aimait les écus sonnants, la bonne chère et les femmes grasses. La sienne était le moins dont il put se contenter, mais il préférait mieux et, entre autres, celles de la Hollande et des Flandres. Là les chairs abondent qui sont laiteuses et d'une agréable mollesse. Les belles tignasses rousses couvrent les épaules opulentes. Il vantait les charmes copieux et les formes amples qui rendent ce pays fort propre à y faire la guerre : on y trouve de plantureuses et solides aubaines. Et le gros homme s'animait au souvenir des filles hollandaises, flamandes et brabançonnes dont il s'était repu aux campagnes précédentes. Quand il en eut fini, il se rabattit sur madame Dalanzières. Il approuva les mérites de son corps et les vertus de son esprit. Antoine se taisait. Le gros commissaire sembla surpris.

— Vous estimez sans doute, monsieur, à m'entendre, qu'il y a quelque danger à louer ce qui nous appartient. Ah ! ah ! Mais, avec vous, je le risque volontiers. Nous autres, gens de bourgeoisie, savons ce qu'on doit à un gentilhomme et prenons en bonne part qu'il ait goût à nos femmes. La mienne serait au vôtre que je n'y verrais point de mal ; mais qu'elle aille s'amouracher d'un Trémisot, voilà ce que je ne souffrirais point. Car le grimaud la serre de près ! Il se glisse dans la maison et, sous prétexte de drogues, se

mêle de ce qui ne le regarde pas ; mais j'y mettrai bon ordre, car j'en sais long sur le bonhomme. Il a exercé, à Liège, une médecine singulière, et, quand il servait sur les vaisseaux de Hollande qui vont aux Iles...

Et Dalanzières continuait à parler, mêlant Trémisot, sa femme et les filles des Flandres en un bavardage, entrecoupé du prix des farines et des denrées, qu'Antoine écoutait à demi en regardant par la portière.

Le pays qu'on traversait maintenant était fort dévasté. Les prés étaient ras et les auberges maigres. On n'y trouvait plus une poule, ni au pot, ni au poulailler, et l'on ne voyait plus de coqs qu'à la fine pointe des clochers.

On les distinguait au fond d'étroits vallons ou au delà des bois, car le terrain d'outre-Meuse est assez accidenté. Dans les villages, les toits d'ardoises grises luisaient au-dessus des murs de pisé jaune. La route longeait des cultures ou serpentait entre des taillis inégaux. Elle était si creusée d'ornières et si effondrée que le carrosse, plus de dix fois, faillit verser. Au bout de deux jours de chemin, on entra en pays conquis. On s'en apercevait aux chaumières incendiées, aux toitures rompues et à la rencontre de paysans en guenilles et de gens de mauvaise mine. Ils suivaient le carrosse de huées et le regardaient de travers. Il ne fallait rien moins que sept ou huit valets à cheval et bien armés pour tenir ces marauds à distance. Des pierres même atteignirent les chevaux.

Une fois, on dut mettre l'épée à la main. L'affaire avait mauvaise tournure. Une vingtaine de gens occupaient la route et semblaient en vouloir disputer le passage. Les valets dégainèrent et M. Dalanzières déchargea son pistolet. La bande se dispersa au feu. Un seul de ces malandrins continua à s'avancer. C'était un pauvre diable, le bandeau sur l'œil et la loque aux reins, qui tendit son chapeau vers le carrosse. Au moment où Antoine y jetait quelque monnaie, l'homme ouvrit les bras et tomba à la renverse : Jérôme, à la portière de l'autre voiture où il suivait avec Justin, tenait encore fumant le pistolet dont il venait d'ajuster le loqueteux. On descendit : il était mort. Jérôme et Justin examinèrent avec curiosité le sang qui formait à terre une petite mare.

Chacun remonta. A peine avait-on fait quelque chemin qu'on entendit un grand bruit. Les traînards étaient revenus autour de leur compagnon et ils se disputaient avec des cris furieux les pièces d'argent que le mort serrait toujours dans sa main crasseuse. Et ils composaient un groupe furibond qui se démenait dans la poussière.

Ce fut au sortir de la forêt de Véroigne qu'on se trouva dans la plaine de Mohain. Elle s'étendait assez loin et on en distinguait toute l'étendue. Le terrain en était singulièrement bouleversé. Par endroits le sol était pelé et durci. Çà et là de gros tertres de terre fraîchement remuée bossuaient le sol. Les deux villages de Mohain-le-Neuf et de Mohain-le-Vieux montraient l'éboulement ou le squelette de leurs murs calcinés. Le clocher de Mohain-le-Vieux dressait encore sa tour éventrée. Autour du carrosse toutes sortes de débris jonchaient le champ voisin. Des lambeaux d'étoffe se mêlaient à des armes rompues. Un chien maigre, l'échine en saillie, léchait un os.

Il venait dans le vent une odeur fade, fétide et nauséabonde qui n'était point continue, mais qui offusquait par moments les narines. Un vieil homme en train de ramasser quelque chose s'approcha. Il tenait à la main un hausse-col doré dont il arrachait des débris verdâtres qui étaient de la chair pourrie.

Antoine admirait le champ de la bataille où le Roi avait été victorieux. C'était peut-être de ce lieu même qu'il avait vu fuir les escadrons ennemis et se disloquer les lignes confondues. Antoine revit l'habit de drap d'or, la grande perruque, le profil rougeaud et puissant. Il faisait un beau soleil déclinant qui remplissait l'air d'une sorte de dorure glorieuse. Les chevaux du carrosse s'ébrouèrent. De grosses mouches bourdonnantes volaient çà et là. Un petit arbre cassé par un boulet pointait un éclat de branche où pendait juste une petite feuille recroquevillée et délicate, nouvellement verte.

Le lendemain, le vingt-septième jour d'avril, on arriva à Domden. L'armée était campée à deux lieues de là, et, par conséquent, tout au plus à sept ou huit de Dortmüde, qu'on allait prendre.

IX

M. le maréchal de Manissart occupait, non loin de Domden, une maison isolée, à quelque distance en arrière du camp et à mi-côte d'une petite colline. Les abords en étaient fort animés d'un va-et-vient de cavaliers et de voitures. Heureusement pour Antoine, un des premiers visages qui se présentèrent à lui fut la figure jaunâtre de M. de Berlestange. La mine sévère du personnage lui parut un secours inopiné. M. de Berlestange fit assez l'important, mais il finit par introduire Antoine et ses frères dans le jardin, où il leur promit de les venir chercher dès que M. le maréchal serait en loisir de les voir.

Antoine, en attendant, se mit à considérer les lieux. La maison était une belle bâtisse de pierre grise à la mode du pays, avec deux pavillons d'angle. Le jardin, assez vaste, se composait de parterres égaux et d'allées en cailloux de couleurs diverses qui craquaient sous le talon. Une terrasse à balustrade ornée de vases s'étendait à la suite. Une statue se dressait à chacun de ses bouts, dont l'une affublée, sans doute par plaisanterie, d'un chapeau à plumes, d'un habit militaire et d'un mousquet. C'était le reste d'un bal donné la veille aux plus belles dames de Domden. On avait dansé au clair de lune, comme Antoine l'apprit de M. de Berlestange, qui lui vint dire que M. le maréchal le verrait dès qu'il aurait fini avec les officiers de détail. M. de Berlestange blâmait ces réjouissances, et semblait détester les dames de Domden d'avoir été la cause de celle-là, en envoyant à M. de Manissart des eaux de gelées, des pâtisseries et des friandises dont il les avait voulu remercier en leur donnant les violons. M. de Berlestange n'aimait pas ces politesses. Il y avait selon lui quelque indécence à se divertir ainsi en des conjonctures aussi graves et en face d'un appareil guerrier dont la seule vue était faite pour refroidir la tête la plus chaude à des idées sérieuses ; et, du geste de son long bras, il désigna le camp rangé en bon ordre dans la plaine.

Il couvrait un large espace entouré d'une circonvallation régulière. Les tentes de l'infanterie s'y s'alignaient à part de celles de la cavalerie. On voyait les chevaux aux piquets et les mousquets en faisceaux. La fumée des feux montait droite dans l'air tranquille. C'était comme une sorte d'échiquier où se préparait le jeu des batailles. Le parc aux canons montrait les pièces bien à leur place. Les boulets en amas élevaient de petites pyramides symétriques. Au delà, le quartier des vivres, encombré de chariots, présentait l'aspect populaire d'un marché. Là-bas un parti de fourrageurs rentrait, la grosse botte de foin posée à la croupe des montures. Des courriers sortaient au galop.

Le maréchal reçut les jeunes gens devant une carte étalée sur la table. Il leur parla obligeamment. M. des Sorlingues, qui se trouvait là, prit Jérôme et Justin pour les conduire aussitôt à la compagnie où ils devaient servir comme volontaires.

— Quant à vous, monsieur, — dit à Antoine M. de Manissart, — je vous garde avec moi et j'espère que vous ne vous en plaindrez pas. Vous aurez ma table et mon gîte. M. de Berlestange a mes ordres. D'ailleurs, nous ne resterons pas toujours ici. Il nous faudra même décamper bientôt. Je le regretterai, car cette maison est fort bien close. Les armoires en sont pleines de linge fin et la cave copieusement garnie.

Antoine s'en aperçut au souper. Les convives y firent honneur. Il s'y trouvait M. de Chamissy, M. le duc de Montcornet et M. le marquis de la Bourlade, lieutenants généraux, et d'autres gens d'importance, en tout une quinzaine. Les lourdes perruques encadraient des visages divers. Il y en avait de sanguins, de tannés et de blêmes. M. de Chamissy en avait un ratatiné, avec un sourire perpétuel que mordait à la lèvre une dent en boutoir. Son justaucorps couvrait une poitrine étroite, et ses longues mains osseuses, autant que son dos rond, indiquaient qu'il avait manqué de près d'être bossu. Antoine le regardait avec curiosité et le comparait à son frère, l'abbé du Val Notre-Dame, sans pouvoir découvrir entre eux aucune ressemblance. M. le duc de Montcornet était assez corpulent, avec la singularité d'une petite figure maigre dont la peau se tendait à se fendre sur un nez aigu et tranchant.

Quant à M. de la Bourlade il était vieux, trapu et court, avec des sourcils gris.

M. de Manissart traitait M. le duc de Montcornet avec une considération particulière et lui recommandait certains plats. D'ailleurs, la chère était bonne. Antoine, au cours de la conversation, crut comprendre qu'elle était moins succulente à la marmite des soldats. Les vivres n'abondaient point. Le pain était rare à cause de la mauvaise qualité des farines. Un bétail médiocre donnait une viande avariée. C'était la faute des fournisseurs et des commissaires. Antoine s'expliquait mieux maintenant les gains du gros Dalanzières et comment chaque année il ajoutait une ferme ou une métairie aux biens qu'il possédait déjà. Antoine était tout oreilles. Ces messieurs, pour qui il ne comptait pas, parlaient devant lui fort librement. Il sut d'eux que la bataille de Mohain avait été meurtrière et qu'on n'avait eu la victoire qu'au prix d'une tuerie effroyable, que les chevaux manquaient, que les compagnies étaient fort éclaircies, que l'armée était diminuée du départ de la maison du Roi, et qu'il faudrait toute la faiblesse de l'ennemi pour réussir au siège de Dortmüde. Enfin les déserteurs étaient nombreux. Puis, du général, l'entretien tourna au particulier.

Les personnes furent en jeu et M. le maréchal duc de Vorailles vint sur le tapis. Le duc faisait campagne en Flandre sur l'Escaut et sur la Scarpe. Il y tenait tête à un ennemi habile et audacieux. Chacun eut un mot sur lui. A résumer ce qui fut dit avec tous les ménagements de circonstance, Antoine put comprendre que, de l'avis de tous, M. de Vorailles était l'homme le moins propre au métier qu'il exerçait. L'un vantait sa naissance, l'autre son courage, quelques-uns sa piété, tous son bon vouloir; aucun ne fit mention de sa capacité. Et Antoine se demandait naïvement si Trémisot n'avait pas raison et si le rang et le mérite sont choses si rarement conjointes qu'il faille renoncer à les trouver de compagnie. M. le maréchal de Manissart lui-même échappait-il à cette disparate?

Il laissait dire en souriant, sachant que si plusieurs parlaient ainsi par envie, beaucoup le faisaient par bassesse et pour lui plaire en rabaissant un rival. Le sujet de M. de Vorailles

épuisé, chacun en vint à soi où il tendait depuis longtemps. Tous se montraient désireux de leurs aises et de leurs commodités. Pas un qui ne regrettât quelque chose et peut-être surtout d'être où il était. On échangea des nouvelles de la Cour. Les visages s'animèrent. Ce qui se passait à Fontainebleau ou à Versailles intéressait certes davantage que ce qui s'allait passer devant Dortmüde. Faire face à l'ennemi n'était qu'une façon de faire figure à la Cour et pas un ne semblait satisfait de celle qu'il faisait à l'armée. Le vin déliait les langues, et les prétentions commençaient à se montrer en toute leur crudité. La vanité de ce qu'on est peut le céder parfois à celle de ce qu'on veut être. Personne ne se trouvait à sa place. Le mécontentement perçait dans les paroles, et tous observaient d'un œil jaloux le gros M. de Manissart, assis dans son fauteuil, avec son cordon bleu au ventre et qui était comme l'enseigne même de leur ambition, et les plus près de sa dignité l'en détestaient encore davantage.

Quand ils furent partis, M. de Manissart retint Antoine et se mit à rire de son air déconfit.

— Je vois bien, monsieur, — lui dit-il, — ce qui vous blesse, mais ne vous en tenez point exactement aux discours de ces messieurs. Ce sont tous d'excellents officiers. C'est aux actes qu'il les faut juger : soyez sûr que chacun à son poste se comportera le mieux du monde. C'est justement le beau de notre métier de subordonner les intérêts particuliers à un intérêt supérieur qui est celui de l'État. Vous avez vu ce soir un de ces moments d'humeur où nous sommes tous sujets, mais il n'y a de durable que le désir de bien servir le Roi. Vous sentirez aussi en vous ce grand pouvoir qui a raison en nous-mêmes de tout ce qui lui est contraire. Sur ce, monsieur, allons rafraîchir au jardin le trop de vin que nous avons bu : je ne connais rien de mieux que l'air du soir pour en disperser les fumées.

Ils sortirent. Le jardin était vide. Les buis taillés rappelaient les pyramides des boulets. L'échiquier des parterres et des allées imitait celui du camp. Le maréchal s'accouda à la balustrade de la terrasse. Au bas, dans la plaine, tout dormait. Les feux de veille rougissaient la nuit. Elle était tranquille, claire et argentée d'une lune qui montait au ciel

comme une bombe limpide et silencieuse. Des milliers et des milliers d'hommes composaient un seul sommeil. Il y avait là des gens de toutes sortes, venus des vignes de Bourgogne et des terres picardes; des Manceaux et des Beaucerons aussi bien que des Périgourdins ou des Gascons. La France dormait là. Tous, ils avaient quitté leurs villes, leurs châteaux ou leurs chaumières pour former cette masse vivante. Maintenant ils étaient vêtus de bleu ou de rouge, portaient le mousquet ou la pique, traînaient des canons, suivaient une cornette ou un étendard. Une puissance plus forte qu'eux les contraignait à n'agir qu'en vue d'un but commun, à marcher ou à s'arrêter, à combattre ou à dormir. Qu'une alerte sonnât, et ils seraient debout, chacun à son rang, prêts à recevoir en leurs corps de quoi n'être plus bons qu'à mettre en terre ou à servir de pâture aux corbeaux!

Et Antoine imaginait la rumeur tumultueuse de ce réveil et le ciel tout à coup embrasé du feu des canons et des mousqueteries, les cris, les appels, les galops, les trompettes et, détaché sur cette rougeur, le profil puissant au nez auguste et à la lippe majestueuse, entrevu déjà à la lueur des torches, avec sa lourde perruque et son habit de drap d'or, dans une acclamation nocturne. Et Antoine éprouvait quelque amertume à sentir que les belles actions qu'il ne pouvait manquer d'accomplir n'auraient pas pour témoin le royal regard qui sait distinguer, même dans la poussière des combats, ceux qui méritent d'être remarqués, le Roi, pour qui des milliers d'hommes dormaient là, le mousquet ou la pique à côté d'eux, sur l'échiquier des batailles et sous la bombe limpide et claire de la lune silencieuse.

Le silence était complet. Antoine entendait un petit vent friser doucement les plumes du chapeau de M. de Manissart. En rentrant, ils croisèrent M. de Berlestange qui portait à la main des papiers. Dans le vestibule, quelques cavaliers jouaient aux cartes. Le maréchal s'approcha d'eux familièrement; ils étaient du régiment de son nom. Sur le palier, ils trouvèrent M. de Corville. Le soldat rustique sommeillait assis sur une marche, une branche verte dans la ganse de son chapeau. Le maréchal lui donna quelques ordres. M. de Corville témoigna à Antoine son plaisir de le revoir et l'invita

pour le lendemain à se joindre à une reconnaissance dont il était chargé.

Vers deux heures de l'après-midi, Antoine trottait sur la route, botte à botte avec M. de Corville. Le parti se composait en tout d'une centaine d'hommes du régiment de Manissart. Ils portaient le justaucorps chamois galonné de rouge. Les pistolets gonflaient les fontes. Les faces rondes, osseuses ou longues des cavaliers les distinguaient les uns des autres.

On fut bientôt en rase campagne. Un bouquet de bois couronnait une pente assez douce. Le gros de la troupe s'arrêta et cinq ou six éclaireurs s'en détachèrent. Des corbeaux volant en rond au-dessus des arbres semblaient y indiquer quelque embuscade. Antoine vit s'éloigner les croupes mouvantes des chevaux : les éperons pressaient les flancs ; les pointes des épées dépassaient les épaules. Les cavaliers montaient, se détachant nettement sur la verdure du taillis.

Tout à coup, un des chevaux se cabra. Une fumée fusa de la lisière avec une pétarade. Les branchages se rompirent sous des poitrails brusques. Les éclaireurs firent volte-face, laissant là leur camarade empêtré dans la selle. Les fuyards détalaient, serrés de près. L'un d'eux encore vida les arçons. La lame qui l'atteignit au dos passa outre. Le cheval continua à galoper, les étriers vides. Les ennemis s'arrêtèrent, poussant de grands cris.

Antoine regarda M. de Corville, qui caressait le col de son cheval, et tourna la tête.

Derrière eux, l'escadron était en ligne. Les pistolets luisaient aux poings fermés sur leur crosse. Dans les intervalles du premier rang d'autres têtes apparaissaient. Les visages avaient changé subitement, rouges ou blêmes ; les yeux étaient agrandis ou clignés. Antoine vit une bouche béante de peur dans une figure tannée. Une grosse veine enflée bleuissait à un front. Des gouttes de sueur brillaient sur les joues. Quelqu'un ôta son chapeau.

La charge venait. L'escadron s'enleva à sa rencontre. Il y eut un choc violent au milieu de la poussière. Antoine déchargea son pistolet au hasard. Il sentit à sa joue le vent d'une lame. Les cris et la poudre l'étourdissaient. Quelque chose de tiède lui coula dans la botte, en même temps que

son cheval s'effondrait doucement sous lui. Il était à pied et seul. Un cavalier se ruait sur lui : il tira. L'homme à l'écharpe orange battit des bras. Antoine se trouva de nouveau en selle.

— Allons, monsieur! — lui criait M. de Corville, — il n'y a plus rien à faire ici!

Une quinzaine de cavaliers manquaient. On mit les blessés en croupe. Antoine, au retour, fut un peu étonné de ce que M. de Manissart ne manifestât pas plus d'intérêt à ce qui venait de se passer et qui lui semblait, à lui, digne de remarque. Il n'en admira pas moins en lui-même ce qu'il venait d'accomplir et qui est contraire à la nature. Mais, comme il était d'esprit judicieux, il ne put s'empêcher de constater qu'après tout, le fait d'avoir été là l'avait, à lui seul, contraint à s'y bien conduire, puisque c'est ainsi qu'on appelle pousser son cheval devant soi et lâcher son coup de pistolet au hasard.

Si cette affaire avait appris à Antoine qu'il pouvait compter sur soi aux occasions qui se présenteraient, elle aurait dû avertir M. le maréchal que l'ennemi commençait à se remuer. Les batteurs d'estrade en apportaient chaque jour la nouvelle. Ils annonçaient que de grands approvisionnements de vivres et de poudres se rassemblaient à Dortmüde, que de jour en jour on en fortifiait les travaux, de sorte qu'à mesure elle devenait d'une prise plus difficile et coûterait plus de monde à emporter. Il n'en aurait pas été de même si l'on y avait marché droit au lendemain de la victoire de Mohain. Les atermoiements du maréchal et son inertie au camp de Domden avaient compromis le succès de l'entreprise; une forte alerte lui rappela aussi le danger qu'il y a de préférer à la tente une maison isolée. Une nuit, en effet, l'alarme fut donnée par plusieurs décharges de mousqueterie qui mirent l'infanterie sur pied et la cavalerie en selle. En une minute, le camp fut debout. Les torches s'allumaient; les tambours battaient. On s'attendait à une attaque générale.

Au bruit, M. le maréchal de Manissart avait sauté du lit. Antoine le trouva dans la cour, déjà à cheval. Ses cuisses velues serraient à cru le poil de la bête. Un justaucorps aux épaules, la perruque de travers, il rassemblait son monde. Les laquais

armés au hasard se pressaient autour de lui avec les quelques cavaliers qui le gardaient. On pouvait être enlevé d'un moment à l'autre. Il eût suffi d'une centaine d'hommes pour faire le coup et mettre la main sur lui. Ce risque ne semblait guère troubler M. de Manissart, non plus que la singularité, de se faire voir ainsi à demi nu, dans une posture qui prêtait au ridicule. Antoine ne lui en trouva aucun, tant son visage montrait de courage et de résolution.

Il en fallait, car on entendait s'approcher un trot de chevaux. L'anxiété fut courte : c'était un détachement mené par M. de Corville. On sut de lui toute l'affaire. L'alerte venait d'un gros de cavalerie ennemie qui s'était risqué à rafler quelque bétail et qui s'était vite dispersé. M. de Manissart put donc regagner son lit. Il y resta plusieurs jours, dans la crainte de s'être refroidi et d'y avoir pris mal. Il se nourrissait de viandes fines et de gelées. Les belles dames de Domden lui apportèrent des confitures choisies. Il reçut la députation sous les couvertures, M. de Berlestange à son chevet. M. de Berlestange montait la garde autour de lui. M. le maréchal en était excédé et s'en plaignait à Antoine. Depuis le commencement de la campagne le pauvre M. de Manissart vivait de souvenirs et il se rappelait avec chagrin le temps où la guerre pour lui n'allait pas sans amour, et, dans son lit, il pensait avec regret au plaisir qu'il y a à n'y point être seul. Mais Berlestange était là. Il écrivait souvent à madame la maréchale et faisait son métier en conscience. Antoine, lui, songeait peu à madame Dalanzières, non sans quelque amertume à l'idée que Trémisot, à cette heure peut-être, lui tâtait le pouls et y sentait quelque feu causé par la présence de sa vilaine personne.

Cependant un courrier du Roi finit par arriver qui pressait de commencer le siège de Dortmüde. M. de Chamissy triompha, car il ne cessait d'y hâter M. de Manissart. Il espérait sourdement que M. le maréchal, qui s'exposait volontiers à la tranchée, finirait bien, une fois ou l'autre, par y recevoir le prix de sa témérité. A cette pensée, la dent jaune de Chamissy en pointait davantage sur sa lèvre, ce qui divertissait fort le maréchal, car Chamissy était si attentif aux occasions qui le rapprochaient du bâton qu'il y aurait eu, disait Manissart, plaisir à lui en donner.

X

Depuis trois jours, c'est-à-dire depuis le 27 mai, la tranchée était ouverte devant Dortmüde. L'ennemi y avait laissé une assez bonne garnison sous les ordres de M. de Rabersdorff, homme de grande valeur et de grande fermeté. La place était abondamment pourvue de vivres et de canons et il ne fallait pas penser à s'en emparer par surprise. Elle ne céderait qu'à un siège en règle. M. de Manissart se mit en devoir de le pousser activement. Il ne cachait point qu'il n'aimait guère ces sortes d'opérations. Elles demandent, en effet, un soin continuel et une vigilance soutenue. Il y faut une suite et une patience qui n'étaient point dans le caractère de M. de Manissart. Il était l'homme des actions brusques et décisives. Là, une fois sorti de sa paresse habituelle, il se montrait admirable de promptitude et de feu. S'il n'aimait pas calculer les marches et les manœuvres ni combiner des plans, une fois la bataille disposée, il excellait à la gagner par quelque coup hardi. Son bonheur à ce jeu était en proverbe. Ses dépêches plaisaient aux ministres, car elles apportaient le plus souvent d'heureuses nouvelles.

Malgré sa répugnance à remuer de la terre et à tracer des circonvallations, M. le maréchal conduisit avec vigueur les travaux d'approche de façon à atteindre au plus vite le corps de la place. Les pioches creusaient la terre, que les pelles amoncelaient. La tranchée s'ouvrait régulièrement et l'investissement se resserrait. Le canon tonnait.

Dortmüde est à une boucle de la Meuse qui lui forme d'un côté une garde naturelle. La ville est presque entièrement bâtie sur la rive droite, qu'un pont relie à la gauche où il n'y a guère que des maisons isolées. M. de Manissart y mit assez de monde et y fit faire assez de retranchements pour qu'aucun secours ne pût venir par là aux assiégés et qu'ils n'y trouvassent aucune issue. Sur la plaine, Dortmüde est bien garantie Ses bastions et son fossé sont en bon état et sa défense est augmentée de ravelins, de demi-lunes, d'ouvrages à cornes et en bonnet de prêtre.

On voyait tout cela fort bien des tentes de M. le maréchal. Elles étaient placées sur une petite hauteur, en arrière des lignes et à portée de s'y rendre aisément. De là, Dortmüde apparaissait fort nettement derrière les angles de ses glacis. De larges boulevards plantés d'arbres l'entouraient, au-dessus desquels on distinguait les toits inégaux des maisons. Elles étaient rouges et grises, et il y en avait de basses qui semblaient accroupies comme pour demander pardon d'être là. Les églises dressaient leurs clochers, et l'une d'elles sa grosse tour carrée et qui penchait un peu, tandis que celle du beffroi montait droite et vigoureuse et portait haut son carillon.

On l'entendait dans le répit des canonnades et l'intervalle des mousqueteries. Alors les corneilles, affolées de tant de bruit, cessaient un instant de tournoyer au ciel et se posaient aux corniches ou aux fourches des arbres. Leurs nids s'y balançaient au vent qui apportait une odeur de poudre. Puis l'attaque reprenait. Le canon battait les parapets. Les boulets ricochaient ou s'enfonçaient. On ripostait de part et d'autre. La tranchée était peu sûre, mais le glacis ne valait guère mieux.

La difficulté des travaux fut accrue par la pluie qui tomba d'abord un jour sur trois, puis au moins un sur deux. On pataugeait. La boue montait des chevilles aux genoux. M. de Manissart pestait quand il rentrait du chemin couvert, les bottes lourdes et la perruque spongieuse. La pluie tissait son filet sur Dortmüde. La ville apparaissait comme prisonnière aux mailles liquides de l'eau.

Tandis que M. de Manissart se séchait, M. de Chamissy entrait sous sa tente. Il ne cessait point de rage continue. M. le maréchal avait ordonné d'épargner à la ville les bombes et les boulets rougis, qui en eussent incendié les maisons, et défendu de tirer ailleurs qu'aux remparts : il alléguait qu'il n'avait que faire d'un monceau de cendres et de débris, et qu'il ne voulait point offrir au Roi le rebut des canons, mais une ville prise proprement avec toutes ses pierres dequot. M. de Chamissy, au contraire, eût voulu voir Dortmüde en flammes et les habitants aux caves. Il recommandait l'office des mortiers et se plaignait aigrement qu'on ne l'écoutât point.

Antoine assistait au débat. Il accompagnait partout M. le maréchal et apprenait de lui comment on se comporte au feu. M. de Manissart n'y bronchait point, même aux endroits les plus dangereux. Il semblait oublier qu'il eut un corps. Antoine se souvenait assez du sien pour baisser parfois un peu la tête et pour sentir lui passer sur la peau un petit frisson particulier. Malgré tout il faisait bonne contenance.

Il s'enquérait parfois de celle que pouvaient bien faire Jérôme et Justin. Le régiment où ils servaient en volontaires était posté près de la Meuse. C'est là qu'il allait les visiter : il leur trouvait la mine sournoise et renfrognée. Le rapport que faisait d'eux M. Le Bertou, lieutenant de la compagnie, était déplorable. Ils étaient hargneux et querelleurs et frayaient avec les plus mauvais drôles. Plus d'une fois il avait fallu les ramener presque de force à la tranchée. La vérité était que les deux vauriens étaient bien mortifiés d'être là. Ils avaient imaginé la guerre comme une chasse et comme une maraude et avaient cru qu'on tirait l'ennemi comme un gibier et qu'il se venait prendre à l'hameçon comme du fretin. Au lieu de cela, il fallait manier la pelle et le mousquet. Ce n'était point ce que leur avait promis Trémisot. Aussi regrettaient-ils Aspreval et l'étang des Moines et les longues journées occupées à fabriquer des traquenards et des pièges. Ils pensaient à s'en retourner là-bas. Leur seul plaisir était de grands filets qu'on avait tendus dans la Meuse pour y empêtrer les bateliers qui venaient de Namur au fil de l'eau porter des courriers à Dortmüde. Ils essayaient de passer à la nage et Jérôme et Justin s'amusaient quand on trouvait, pris dans les mailles, le matin, un homme tout nu, avec un petit sac de cuir sur sa poitrine. Ces pêches ne suffisaient point à les distraire de leur ennui. Ils auraient bien suivi les déserteurs qui étaient nombreux, s'ils n'en avaient vu quelques-uns, ramenés au camp, passés par les baguettes, car il fallait une forte discipline pour maintenir le soldat, d'autant plus qu'on perdait beaucoup de monde, soit au feu, soit aux sorties des assiégés. M. de Rabersdorff, le gouverneur de Dortmüde, en ordonnait de fréquentes.

M. de Sorlingues fut tué dans l'une d'elles. Antoine

le connaissait pour l'avoir vu auprès de M. de Manissart, le jour de son arrivée à Domden. A l'attaque d'un ouvrage, il avait été renversé par l'éclat d'une mine et à demi enterré sous les débris. On le rapporta expirant sur une civière. Le hasard voulut qu'on rencontrât en chemin un homme monté sur une mule et en habit de médecin. Les soldats conduisirent le personnage auprès de M. de Sorlingues inanimé. Il déclara qu'il le faudrait soigner, mais que c'était là métier de chirurgien et qu'il ne le pratiquait pas. Ce ne fut qu'un cri parmi les soldats, qui aimaient fort M. de Sorlingues, et ils commençaient à houspiller l'Hippocrate lorsque Antoine, qui revenait de s'entretenir avec M. Le Bertou, s'approcha du rassemblement. Son étonnement fut extrême de trouver Trémisot en ce mauvais pas. Le médecin de Vircourt était affublé d'un bizarre chapeau avec une coiffe d'acier, et son vêtement mal boutonné montrait la bosse d'une cuirasse. Trémisot l'avait empruntée à l'arsenal de l'abbé du Val Notre-Dame. C'est ce qu'il expliqua à Antoine quand celui-ci l'eut tiré d'affaire, c'est-à-dire quand les soldats virent que le pauvre M. de Sorlingues avait achevé de mourir durant l'altercation.

On était alors au coin d'un petit bois en arrière des lignes et à l'abri du canon. Antoine en regardant Trémisot ne put s'empêcher de rire.

— Morbleu ! monsieur Trémisot, — dit Antoine, — qui nous vaut l'honneur de vous voir, et en si bel appareil? Vous trouverez ici de l'ouvrage, car on y meurt fort et comme vous aimez qu'on meure, c'est-à-dire de maladie et non pas seulement de lésions et par accident.

— Je vois avec plaisir, monsieur, — répondit Trémisot, — que si votre santé vous a préservé des unes, votre chance s'est chargée de vous éviter les autres. (Et Trémisot mit le doigt dans une déchirure qu'une balle de mousquet avait faite au parement de l'habit d'Antoine.) Mais prenez garde, monsieur, et pensez que l'avenir de la noble maison de Pocancy repose seulement sur vous. Ah! monsieur, que n'êtes-vous demeuré à Aspreval et que vos frères n'y fussent jamais nés!

— Que voulez-vous dire, monsieur Trémisot?

La figure de Trémisot prit une expression singulière. La

mauvaise nouvelle y apparaissait par une grimace qui aurait presque pu être un sourire. Il se tut.

— Mais parlez donc, Trémisot ! Mon père ?...

— Il est mort, monsieur, — dit Trémisot en se redressant dans sa cuirasse, qui grinça aux jointures.

Antoine poussa un cri et regarda devant lui. Il faisait beau, la pluie avait cessé. Le canon faisait trêve. Là-bas, sur Dortmüde, les corneilles tournaient en rond dans un ciel clair et frais. Tout cela lui semblait lointain et transparent, et derrière il voyait un vieil homme vêtu d'une robe à fleurs peintes et d'un bonnet de soie, avec des pommettes roses et une perruque fine. Puis l'image s'affaiblit, et s'effaça ; et Dortmüde reparut sur le ciel clair avec ses toits et ses clochers et les angles irréguliers de ses remparts et sa couronne volante d'oiseaux noirs. Antoine pleurait, non qu'il éprouvât peut-être un grand chagrin, mais parce que les larmes lui vinrent.

— Excusez-moi du coup, monsieur, — dit Trémisot, — mais j'ai pensé qu'entre gens de guerre il faut parler net et court. M. de Pocancy est mort et sa mort ne fut point naturelle...

Trémisot était descendu de sa mule. Il huma une prise de tabac tandis qu'Antoine caressait le museau de Gloriette.

— On vint donc me prévenir, la semaine d'après votre départ, que votre père avait disparu. Pour de bon, on ne le retrouvait pas. On l'avait cherché partout depuis le soir où le gros Jacquelin, étant monté lui porter son souper, avait trouvé la chambre vide. Je me rendis à Aspreval. L'appartement de M. de Pocancy était dans son ordre accoutumé. On ouvrit les armoires : l'une d'elles était pleine de tous les remèdes que je lui avais ordonnés depuis que j'eus l'honneur de le soigner. Je fis toutes les recherches nécessaires ; elles furent vaines. Comme j'avais fort chaud de tout ce tracas, l'idée me vint de descendre à la petite cave. Quel ne fut point, monsieur, mon étonnement, quand je heurtai, au bas de l'escalier, un corps étendu ! J'approchai la chandelle et je reconnus votre père : il était mort.

Antoine laissa le museau de Gloriette et cacha sa tête dans ses mains. Il revoyait le vieil Anaxidomène avec sa robe à fleurs et ses pommettes fraîches. Le soleil brillait sur Dortmüde.

— Quand j'eus appelé et qu'on voulut le remonter, — reprit Trémisot, — un obstacle s'y opposa. Je m'aperçus alors que M. de Pocancy avait les pieds embarrassés dans une espèce de piège fait de cordes et de bâtons et placé là pour entraver et faire choir le premier qui descendrait : or ce fut M. de Pocancy qui s'y fendit la tête en tombant. Jugez, monsieur, que c'est miracle que je sois encore en vie, car vous avez sans doute reconnu les mains qui avaient tendu ce traquenard, et à qui il était destiné. Tel fut, monsieur, l'adieu de vos frères à l'honnête Trémisot et leur part dans la mort de votre noble père !

Antoine écoutait, consterné : Jérôme et Justin lui faisaient horreur. Cependant il pria Trémisot de tenir l'affaire secrète.

— Je le veux bien, monsieur, encore que les gredins ne le méritent guère ! Car enfin, — s'écriait Trémisot avec une colère véritable, — c'est ainsi que j'aurais pu périr d'accident, ce qui est la façon de mourir la plus stupide et la plus vulgaire, puisque nous n'y sommes pour rien et qu'il n'y a là ni la faute de nos organes ni le risque de notre imprudence, et rien ne m'eût chagriné davantage que de devoir de n'être plus aux engins de deux fous malfaisants dont je vous ai souvent signalé le danger et dont le premier boulet devrait bien vous débarrasser.

Antoine fit savoir à M. le maréchal la perte qui l'atteignait. M. de Manissart le plaignit obligeamment, mais en peu de paroles, car il était fort occupé à ordonner l'attaque d'un ravelin qui gênait les travaux.

Elle commença dès le début de la nuit avec un grand fracas de canon et de mousqueterie et se termina, l'ouvrage emporté, par le jeu d'une mine qui causa beaucoup de mal au vainqueur.

Le bruit de l'action faillit faire évanouir Trémisot, suant d'angoisse en sa cuirasse, qu'il n'avait pas voulu ôter à se savoir si près d'un lieu aussi dangereux. Pourtant il lui fallut bien sortir de la tente d'Antoine, où il se tenait coi, pour soulager sa peur, ce qu'il fit avec force contorsions, en regardant au ciel obscur la fusée lumineuse des bombes que les mortiers de M. de Chamissy envoyaient, malgré la défense, en plein milieu de Dortmüde.

Trémisot eût donné gros pour se trouver loin de toute

cette rumeur qui lui déchirait l'ouïe et lui troublait le ventre et il regrettait le voyage qu'il avait entrepris moins pour avertir Antoine du funeste événement où M. de Pocancy avait trouvé la mort que pour pousser à bout madame Dalanzières. Elle qui avait laissé partir Antoine sans un soupir pensa tomber en convulsion quand Trémisot lui déclara le projet de son absence. Le médecin le prenait de haut avec elle et il la laissait languir pour sa vilaine personne. Madame Dalanzières, peu accoutumée à de pareilles rigueurs, sentait s'en redoubler sa fantaisie pour un homme aussi singulier que de dédaigner les avances les plus vives et les mieux marquées. Trémisot demeurait indifférent jusqu'à l'avanie. Si les femmes n'éprouvent guère de peine à s'offrir, elles en ressentent une à se voir rebutées, qui se tourne souvent en colère; mais madame Dalanzières supportait patiemment les rebuffades de Trémisot. En vain elle lui mit sous les yeux ce que sa beauté grasse avait de plus savoureux. Trémisot se rengorgeait. C'était à croire qu'il lui avait versé quelque philtre de ses cornues, tant s'expliquait peu son amour pour un magot de cette tournure.

Le coup le plus rude fut lorsque Trémisot annonça son départ pour l'armée. Il s'y prétendait mandé par un ordre de M. le maréchal de Manissart : depuis la visite qu'il lui avait faite à Aspreval, Trémisot faisait l'important; les bourgeois de Vircourt, qui l'avaient vu partir un matin dans le carrosse aux coussins cramoisis, en avaient senti s'augmenter leur respect pour sa personne tortue. Madame Dalanzières, à cette nouvelle, se lamenta extrêmement. Rien n'y fit. Tout ce qu'elle put obtenir fut l'honneur de boucler la cuirasse que Trémisot voulut revêtir par prudence. Elle vint chez lui à cet effet. Il accepta ce service, mais ne rendit rien en retour, et madame Dalanzières dut se résigner avec de grands soupirs à l'indifférence de son amant. Vircourt fut aux portes pour voir partir Trémisot monté sur sa mule Gloriette.

Ce fut sur son dos que le lendemain matin, guéri de ses terreurs de la nuit, Trémisot se mit à la recherche de Jérôme et de Justin. Il s'était fait indiquer exactement leur poste. Une trêve avait été conclue pour relever les morts et les blessés de l'attaque du ravelin. Aussi Trémisot marchait-il

bravement en écoutant sonner les grelots de sa mule. Comme le temps était beau, beaucoup de bourgeois et de bourgeoises en profitaient pour une promenade sur les glacis. On les voyait par groupes, ou bras à bras, aller et venir parmi les soldats à qui ils distribuaient de l'argent et du vin. Ailleurs on dansait aux violons. Les femmes touchaient de la main le bronze refroidi des canons. Le gouverneur, M. de Rabersdorff, s'arrêtait çà et là avec ses officiers. On le saluait fort. Dortmüde semblait en fête. Le beffroi égrenait son carillon dans le ciel.

Il fallut, pour trouver les jeunes MM. de Pocancy, que Trémisot allât à la place où l'on infligeait les punitions aux soldats mutins, négligents ou pillards. Ils étaient nombreux et il n'y avait guère de jours où quelques-uns ne subissent les verges ou ne connussent le châtiment du cheval de bois ou de l'habit retourné. Ces spectacles divertissaient Jérôme et Justin et ils s'empressaient d'y assister. Cette vue attirait tout un public de vivandières et de marchands de goutte, car c'était souvent à leurs dépens que le méfait s'était commis et ils aimaient à en voir le châtiment. La place était fort animée, d'autant que les filles et traînées, qui suivaient le camp sur des chariots, se plaisaient à réjouir leurs oreilles du claquement des verges sur les peaux nues et rougies.

A ce bel endroit, Trémisot trouva MM. de Pocancy. Ils étaient assis au revers d'un talus, auprès de deux grandes guenipes débraillées, car ils étaient devenus fort dévergondés, et, pour avoir été relativement tardifs à l'être, ils rattrapaient le temps perdu et employaient le plus clair du leur à boire. Justin avait le goulot d'une bouteille à la bouche et Jérôme attendait qu'il eût fini sa lampée quand Trémisot, descendu de sa mule, les découvrit dans cette foule.

Un homme, nu jusqu'à la ceinture, achevait de passer par les baguettes. On lui criait des injures et des encouragements. Il était pâle et prêt à tomber. Trémisot s'approcha lentement des deux frères et toucha de son long doigt crochu l'épaule de Jérôme, qui se retourna avec brusquerie. Sa face jaune s'était foncée et les taches rousses y avaient bruni comme des lentilles cuites. Justin, ainsi que son frère, parut surpris de voir Trémisot.

— Vous avez grandement raison, messieurs, — leur dit-il d'un air narquois, — de bien regarder ce qui se fait ici : vous y apprenez des choses qui pourront vous être utiles, rien que de voir sur autrui l'effet des verges. Mais je regrette ici qu'on ne pende pas et qu'on ne raccourcisse point, ce qui vous serait un spectacle profitable et auquel il serait bon de vous accoutumer.

Jérôme et Justin levèrent l'oreille à ce propos et accompagnèrent Trémisot à l'écart. Quand il les quitta, au bout de plus d'une heure, il se frottait les mains, tout ragaillardi et tout guilleret, comme quelqu'un qui vient de payer une vieille dette.

Jérôme et Justin avaient su de Trémisot la mort de leur père et qu'elle était due à leurs manigances dangereuses. Il venait donc les avertir de la posture où ils se trouvaient. La justice avait requis contre eux et on ne tarderait point à venir les prendre où ils étaient. La prison aurait pour eux des suites dont rien ne saurait les garantir. Trémisot noircit le tableau à plaisir. Il avait là beau jeu, car, quoiqu'ils le détestassent, son empire sur leur crédulité était grand. Leurs âmes naïves et brutales étaient, en des corps déjà d'hommes, demeurées sur bien des points à l'état d'enfance. Aussi Trémisot eut-il la première satisfaction de les voir tremblants de peur et accablés d'épouvante, leurs visages jaunes, livides, et leurs yeux élargis comme s'ils voyaient du coup se dresser la potence et se carrer le billot.

C'est à ce point, justement, que le rancuneux Trémisot les voulait amener pour les mieux perdre. Il y avait bien, à son avis, une chance de se tirer de là, mais il hésitait à la leur offrir. Ils l'en supplièrent, car Trémisot s'en fit prier. Donc, avec une lettre et de l'argent qu'il leur donnerait, il fallait déguerpir, cette nuit même, en évitant soigneusement d'être aperçus et sans en rien dire à personne, et gagner Liège qui n'était guère à plus de quinze lieues en suivant la Meuse. Là, ils demanderaient la maison d'un certain Van Sperdyck. Van Sperdyck, l'ami de Trémisot, leur fournirait les moyens d'atteindre Amsterdam et de s'y embarquer sur la mer.

Les jeunes messieurs de Pocancy frémirent d'aise à la peinture que leur fit Trémisot de la vie qui les attendait sur les

vaisseaux : cela ne ressemblait guère à la médiocre existence des camps. Jérôme se vit en des îles sauvages tuant des bêtes singulières. Justin s'imagina pêchant des poissons qui volent sur les eaux. Au diable l'exercice du mousquet et le travail de la pioche! Ils seraient libres! La justice pourrait courir après eux. Et ils se sentaient comme allégés d'un fardeau, si bien qu'au bout de son discours les deux déserteurs eussent volontiers embrassé Trémisot, surtout quand il leur remit une lourde bourse. Il est vrai que la monnaie en était fausse. Trémisot l'avait eue on ne sait où. Il y tenait fort et parfois s'amusait à en compter les pièces, non sans songer à la stupidité des hommes, qui ont attribué de grandes peines à une pareille fabrique, quand ils sont eux-mêmes l'atelier de toutes sortes de mensonges pires que celui de vaines effigies. Trémisot n'avait pas trouvé meilleur usage de cette dangereuse bourse que de la mettre aux mains des jeunes fuyards. Elle ne manquerait pas de leur causer des embarras qui pourraient les mener loin.

D'ailleurs Van Sperdyck était là, et bientôt les deux gaillards vogueraient vers les Iles occidentales, et ce serait bien miracle qu'ils en revinssent jamais : Van Sperdyck avait ordre d'y veiller. Quant à Antoine, s'il venait jamais à savoir quelque chose, il ne devrait que se montrer reconnaissant à Trémisot de l'avoir débarrassé d'une parenté incommode et d'avoir puni en ses auteurs la mort du vieil Anaxidomène.

Et tandis que ces messieurs de Pocancy couraient à leur destinée, M. Trémisot, de Vircourt, remonta doucement sur sa mule. Il était temps : la trêve expirait au coucher du soleil et déjà, de part et d'autre, on commençait à s'agiter. Les soldats couraient à leurs armes et se rendaient à leurs postes. Dortmüde apparaissait toute dorée et comme lointaine avec ses toits, ses clochers et son beffroi, dans la couronne anguleuse de son rempart.

Trémisot se pressait. Il avait gagné la route de Domden. Sa mule cheminait dans la poussière; elle allait l'amble; l'ombre cocasse de ses oreilles s'allongea démesurément, puis pâlit et s'effaça. Trémisot se retourna. Le soleil était couché derrière Dortmüde maintenant toute noire sur le ciel rougi. Un coup de canon retentit : c'était le signal de recommencer

le feu, et Trémisot, content de lui tourner le dos, s'en allait, paisible et satisfait de l'œuvre de sa journée et du résultat de son voyage, au petit pas de sa mule. Et pour se bien éclaircir les esprits et se mettre en mesure de mieux savourer les pensées agréables qui ne manqueraient pas de lui venir, il puisa dans sa tabatière une pincée de poudre de tabac et l'aspira longuement jusqu'au dernier grain.

XI

M. de Manissart ferma assez rudement la bouche à M. de Chamissy quand ce dernier parla, en plein conseil, de rien moins que d'abandonner Dortmüde qu'on occupait à peine depuis sept jours, puisqu'on était au 21 juin et que la garnison en était sortie le 15 au matin. Les pourparlers de la capitulation s'étaient ouverts le 13 par l'échange des otages; le gouverneur, M. de Rabersdorff, consentait à rendre la place à condition d'en sortir avec armes, chevaux et bagages, tambours battants, enseignes déployées, balle en bouche et mèches allumées par les deux bouts. Le différend fut sur le canon. M. de Rabersdorff voulait emmener tout le sien. Il fallut qu'il se contentât de vingt-quatre pièces; et il défila entre les troupes en haie qui le saluèrent du mousquet et de la pique. M. le maréchal ajouta à ces politesses mille civilités particulières, à quoi M. de Rabersdorff parut fort sensible. Il laissait une ville en fort bon état, avec toutes ses pierres et un rempart peu endommagé, ce qui expliquait mal son empressement à battre la chamade et à rendre la place.

Les raisons de cette hâte s'aperçurent au rapport des espions et des batteurs d'estrade. Un grand rassemblement des ennemis s'opérait outre Meuse. L'importance en troupes fraîches, en convois et en matériel indiquait quelque dessein considérable auquel M. de Rabersdorff avait sans doute eu ordre de joindre, coûte que coûte, les vieux soldats de la garnison de Dortmüde et lui-même. Ce qui empirait singulièrement la situation était l'approche d'une armée venue de la Moselle et qui pouvait prendre à revers celle de M. de

Manissart. D'autre part, il ne fallait pas trop compter sur M. le maréchal de Vorailles, qui cherchait bien à se rapprocher de la Meuse, mais qui en était jusqu'à présent fort empêché.

Ce fut là-dessus que M. de Chamissy parla d'abandonner Dortmüde et de se retirer en arrière dans une position plus favorable, pour faire face à une double attaque ou au moins couvrir la frontière. Son insistance irrita M. de Manissart et valut à M. de Chamissy la rebuffade dont il demeura blême. Chacun se taisait, sachant la vérité des paroles de M. de Chamissy. M. de Montcornet et M. de la Bourlade se regardaient avec embarras, mais Chamissy ne se tint pas pour battu et redoubla.

M. de Manissart écouta tout le propos, la face rouge et opiniâtre. Sa douceur ordinaire l'avait quitté. Il frappa du poing sur la table et déclara qu'il resterait à Dortmüde. Il consentait pourtant à renvoyer le gros de l'armée en arrière pour observer les menées de l'ennemi. Quant à lui, il se faisait fort d'occuper les gens d'outre-Meuse. Que M. de Montcornet et M. de la Bourlade se retirassent donc ; quant à lui, il s'enfermait dans Dortmüde :

— Et j'espère, monsieur, — dit-il à M. de Chamissy, — que vous voudrez bien m'y tenir compagnie.

M. de Chamissy verdit et s'inclina :

— J'aurai, monsieur le maréchal, l'honneur de vous obéir, et je prendrai la liberté d'écrire à la Cour mon sentiment sur tout ceci.

M. de Manissart fit signe que cela ne lui importait guère, et il leva la séance.

Chacun parti, il se promena assez longtemps de long en large dans la pièce. C'était une vaste salle dont les hautes fenêtres donnaient sur la grande place de Dortmüde, où sont l'hôtel de ville, le marché et le beffroi. Les boiseries sculptées encadraient des tableaux de tapisserie. On y voyait des verdures d'arbres, des bosquets et des fleurs. M. le maréchal acheva de les considérer, puis, ayant rajusté sa perruque au miroir, il poussa une petite porte dissimulée. Elle ouvrait sur un appartement contigu. Une jeune femme assise dans un fauteuil se leva à l'entrée de M. de Manissart, avec une

révérence du meilleur goût, qui fit aboyer le petit chien et sauter le sansonnet dont la cage dorée, suspendue au plafond par une corde de soie rouge, était ornée de houppes floches. Cette dame était vive, brune et jolie. Sa robe de satin faisait de beaux plis sur son corps et retombait sur la pointe d'une mule verte. Auprès, sur la table, bombait le ventre marqueté d'un instrument de musique et, de la panse d'un vase de la Chine, s'élançaient les tiges menues d'un bouquet de tulipes panachées.

Les bourgeois de Dortmüde avaient fait bon accueil aux troupes du Roi et, en particulier, à M. le maréchal de Manissart; pour un peu, ils eussent pavoisé sur son passage : ils lui savaient gré de leur avoir épargné les bombes. Aussi chacun s'empressait-il de loger MM. les officiers. Le bourgmestre Van Verlinghem supplia M. de Manissart de lui faire l'honneur d'accepter sa propre maison, comme la plus vaste et la plus commode de toute la ville. M. de Manissart s'y trouvait, en effet, à merveille, surtout depuis cinq jours, car il ne s'en était point passé deux que madame Van Verlinghem n'eût montré qu'elle voulait contribuer à sa façon au bien-être de leur hôte. M. le maréchal, vite au fait de ces favorables dispositions et qui se morfondait depuis le commencement de la campagne, en fut transporté et se crut aux cieux, d'autant plus que la dame avait le corps frais et mignon, et la figure avenante et jolie, ce qui rendit M. de Manissart fort amoureux.

Ce sentiment fit tout trouver à M. le maréchal admirable à Dortmüde. Cette place lui parut du coup la meilleure qui pût être, puisqu'il y voyait chaque jour sa maîtresse. Il ne lui restait plus qu'à songer aux moyens d'éloigner Van Verlinghem; ils ne manqueraient pas. M. de Manissart se sentait l'homme le plus heureux du monde. Il y pensait la nuit jusqu'à entendre avec un plaisir singulier le carillon sonner au beffroi, et le pas des patrouilles sur le pavé de la place. Il écoutait, dans la bouteille de verre pendue au mur pour les y prendre, bourdonner les mouches réveillées, et, dans son insomnie, il combinait certes moins de plans militaires que de stratagèmes amoureux. Mais ce que M. de Manissart appréciait plus encore et qui lui semblait un atout

au jeu, était de savoir que pendant ce temps, en bas, M. de Berlestange, cloué au lit par une attaque de pierre, criait de coliques sèches et recueillait sur une assiette les graviers dont le passage lui était assez pénible pour qu'il en oubliât la mission dont l'avait chargé madame la maréchale.

C'est à cette bonne fortune savoureuse et à cette liberté inattendue que M. de Manissart ne voulait pour rien renoncer, et pourquoi il s'obstinait si furieusement à Dortmüde. M. de Chamissy ignorait ces particularités et, les eût-il sues, il n'en aurait guère tenu compte, car il avait été huguenot jadis et assez pour en avoir gardé des principes d'austérité. Ils ne l'empêchaient point pourtant de se livrer parfois à de cruelles débauches; mais la fantaisie de M. le maréchal lui eût paru monstrueuse, parce qu'elle portait atteinte aux intérêts de la campagne, et surtout à ce que lui, Chamissy, y pouvait espérer de gloire.

Hors lui, les officiers qui durent rester à Dortmüde avec M. le maréchal s'en accommodèrent assez bien. Un siège à subir a ses avantages, parmi lesquels compte la facilité d'avoir des femmes, et celles de Dortmüde étaient plaisantes et complaisantes. C'était du moins l'avis du gros Dalanzières, qu'Antoine rencontra sur la place. Le commissaire semblait fort satisfait. Il était gras et rubicond et beau à voir en son large habit rouge galonné d'argent, le chapeau en arrière et le mollet tendu sous un bas à coins. Il fit fête à Antoine et le retint pour lui dire son contentement. Il ne portait pas sur les affaires générales. Dalanzières, là-dessus, fit la grimace ; les provisions n'étaient pas aussi abondantes qu'il eût fallu, non que la garnison dût souffrir de sitôt, mais les habitants auraient sans doute à se serrer le ventre. Il ne les en plaignait guère; mais, dans une ville assiégée, le manque de vivres a ses inconvénients, car il fomente des émeutes et engendre la trahison.

Pourtant il s'apitoyait sur les femmes :

— Elles sont ici à point, monsieur, et n'ont pas souffert du premier siège. Il est vrai qu'il a été assez court. Je crains bien que le second ne leur soit moins favorable et c'est nous qui y perdrons.

Dalanzières s'était choisi déjà deux maîtresses et il leur

rendait hommage tour à tour. Il les décrivit à Antoine avec détail.

— Ah ! monsieur, — lui disait-il, — ce sont les deux plus belles jeunesses de la ville, car ce n'est qu'en jeunesse qu'il sied d'être grasse : une peau jeune est plus délicate d'être tendue par l'effet de l'embonpoint ; le tissu, s'il est fin, y prend un surcroît de finesse à quoi rien n'est comparable. Imaginez-vous, monsieur, un fruit maigre ?

Et M. Dalanzières passait sa langue sur ses grosses lèvres. Il offrit ses services à Antoine et promit de lui trouver quelque chose. Ne connaissait-il pas son goût ? Antoine rougit à ce qui pouvait être une allusion à ses amours avec madame Dalanzières. Il la revit au balcon, à la lueur des torches nocturnes, au branle des cloches, le soir où le Roi passa par Vircourt. Et il s'estima heureux d'avoir travaillé à la gloire d'un si grand prince en prenant pour lui cette Dortmüde qu'il fallait maintenant disputer à l'ennemi.

En quittant M. Dalanzières, Antoine alla aux remparts.

On travaillait fort à les raccommoder et à les épaissir. Il fallut d'abord détruire et niveler les travaux du premier siège et rompre les ponts qu'on avait faits sur la Meuse. On établit des batteries. Les mulons en étaient tous piquetés et fascinés avec de la bonne terre dont on disposait un lit sur un lit de fascines, le tout lardé d'un fort grand nombre de piquets. On prépara des mines et des fougasses. On mit les poudres sous terre et en lieu sûr. Toute l'armée aida à la promptitude de ce travail et ce ne fut qu'ensuite que M. de Montcornet et M. de la Bourlade se retirèrent comme il avait été convenu. Peu après leur départ, on annonça l'approche de l'ennemi. Sa cavalerie vint en face de la redoute qui est en tête du pont. Antoine vit les grands chevaux d'Allemagne se cabrer aux boulets dont on les salua.

L'investissement se fit avec méthode et régularité. M. de Rabersdorff le conduisit en personne et y réussit à merveille, quoique troublé par de fréquentes sorties qui jetaient le désordre dans ses lignes : en l'une d'elles on alla jusqu'à faire raser par des travailleurs un ouvrage commencé. Malgré cela M. de Rabersdorff parvint à former sa circonvallation et à établir ses batteries.

Bientôt elles commencèrent à tirer, quoique les canons de Dortmüde les démontassent souvent. M. de Rabersdorff ne prit pas tant de ménagements que M. le maréchal de Manissart, si bien que les bombes et les boulets tombaient chaque jour sur la ville. Ce n'était point la faute de M. le maréchal de Manissart qui se rendait partout où sa présence était utile pour encourager le soldat. Antoine l'admirait fort à le voir s'exposer ainsi continuellement aux dangers les plus réels, lui qui en appréhendait si volontiers d'imaginaires. Il bravait les vrais avec une aisance et une bonhomie qui faisaient honte à M. de Chamissy qui, certes, se comportait bien au rempart, mais n'y allait jamais que le dos, qu'il avait rond naturellement, plus courbé que de coutume, comme si le bâton qu'il désirait tant, lui dût retomber en volées sur les épaules. M. de Manissart, au contraire, se montrait au feu tout épanoui. Il fallait le voir ordonner lui-même qu'on pointât bien le canon et suivre des yeux la mèche. Il se découvrait pour mieux regarder où portait le coup, et il applaudissait quand le boulet enfonçait une palissade ou écrêtait une tranchée.

Partout où il paraissait, le feu du dehors augmentait. Une fois, même, le boulet vint droit à lui et ne l'épargna que par miracle, tuant deux hommes à son côté, et le saupoudrant de terre. M. de Chamissy, qui était à cinq pas en arrière, s'en crut maréchal du coup. Ces traits animaient le soldat. M. de Manissart était fort populaire. Il défendit qu'on lui ôtât le chapeau à la tranchée.

Madame Van Verlinghem le consolait de toutes ses peines et il occupait avec elle ce qu'il avait de loisir. Il la trouvait assise auprès de son bouquet de tulipes. Le sansonnet se balançait dans sa cage. M. de Manissart la priait de chanter. Elle prenait l'instrument sur la table et en faisait vibrer les cordes. Leur son grêle se mêlait au bruit assourdi du canon.

Antoine admirait M. de Manissart de passer si aisément des soucis de la guerre aux plaisirs de l'amour. D'ailleurs on s'amusait fort à Dortmüde. Messieurs les officiers se divertissaient de leur mieux. Dalanzières alternait ses deux maîtresses, et Antoine se demandait pourquoi il demeurait ainsi solitaire. Il pensait à cela, un jour qu'il se rendait à la

redoute du pont, quand il s'entendit appeler par son nom. Il n'y avait dans le mur que longeait Antoine qu'une porte verte à claire-voie. Il entra et se trouva nez à nez avec M. de Corville. L'officier avait enlevé son justaucorps et était en manches de chemise, une bêche d'une main et un arrosoir de l'autre.

— Eh ! c'est donc vous, monsieur de Pocancy ! Venez voir, au moins, comme ils poussent.

Et il désignait à Antoine un plant de pois à rames, dans un coin d'un petit jardin tranquille et ensoleillé où volaient des papillons.

— Le temps leur est à souhait, — continuait M. de Corville, — ni trop sec, ni trop mouillé, et cela durera, monsieur, car le vent est bon.

Et il leva en l'air le doigt de sa main empaquetée, qu'un éclat de grenade avait fort endommagée.

M. de Corville était heureux. A son arrivée à Dortmüde, M. Dalanzières lui avait indiqué la petite maison qu'on voyait là, au bout du jardin, avec un pignon à étage et ses étroites fenêtres ornées de miroirs inclinés en espions. M. de Corville, en y pénétrant, avait fait tressaillir une jeune femme décemment et simplement vêtue, qui l'avait accueilli avec politesse. Tout était chez elle d'une extrême propreté. Le carreau à damier blanc et noir luisait aux talons. Les faïences bleues et les cuivres rouges se faisaient face et il y avait devant les sièges de petits carrés de sparterie pour y poser les semelles si elles étaient boueuses.

Dès la première nuit, M. de Corville était allé, selon l'usage militaire, gratter à la porte de son hôtesse, sans autre réponse qu'un bruit de verrou. Le lendemain matin, la jeune femme s'était jetée à ses genoux, le suppliant, dans les termes les plus touchants, de respecter son honneur. Son mari, qui était un marchand, n'avait pu, à cause des deux sièges, rentrer à Dortmüde. Un portrait au mur le montrait d'honnête mine. Il avait épousé sa femme par amour, car il était riche, et elle, fille de pauvres gens, avait gardé les moutons le long de la Meuse. Elle avait les cheveux de la couleur d'un sable humide et les yeux gris comme l'eau matinale.

M. de Corville fut ému et dès lors la laissa en repos. Il

causait longuement avec elle et ils s'accordaient parfaitement bien. Elle lui nettoyait ses habits et en recousait les déchirures. Un jour qu'il tardait à revenir d'une attaque où cinquante maîtres du régiment de Manissart étaient allés mettre la mèche au saucisson d'une mine, il la retrouva pleurant. Aussi s'efforça-t-il depuis d'être exact dans le retour de ses absences, autant pour éviter qu'elle se troublât que pour le plaisir de se reposer du bruit des mousqueteries sous le bosquet en treillage du petit jardin où pépiaient des oiseaux et où la jolie madame Sluys l'entretenait de ce qui l'intéressait le plus au monde.

En effet, elle était fort rustique et potagère et se connaissait à merveille en plantes, en fleurs et en fruits. Et ils passaient ainsi des heures à discourir en détail d'entes, de boutures et de semailles, tandis que le canon faisait vibrer les cuivres et trembler les faïences. Tout ce fracas n'empêchait point M. de Corville de jardiner. Il bêchait, taillait et sarclait. Le soleil de juin lui cuisait le dos et, de temps à autre, il levait les yeux vers la fenêtre où la jolie madame Sluys le regardait en image dans son miroir incliné.

HENRI DE RÉGNIER

(A suivre.)

L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE

EN ANGLETERRE

I

Dans la ville de Bruges, en 1474, parut un livre en prose anglaise où était racontée l'histoire légendaire de Troie : « Ma plume est usée, y lisait-on ; ma main fatiguée et tremblante ; à se fixer trop longtemps sur le papier blanc mes yeux se sont obscurcis... et comme, d'autre part, j'ai promis à divers gentilshommes et à des amis de leur envoyer cet ouvrage aussitôt que possible, j'ai étudié et pratiqué à grands frais l'art de mettre un livre en impression, de la manière que vous pouvez voir ici. Les plumes et l'encre n'ont pas servi à former cette écriture comme cela se pratique pour les autres livres ; on a voulu que tout le monde à la fois pût avoir celui-ci. C'est ainsi que toutes les parties de ce *Recueil des Histoires de Troie*, imprimé comme vous voyez, ont été commencées un jour et finies le même jour. » Deux ans plus tard l'enceinte de Westminster s'ouvrait pour recevoir les presses de William Caxton, l'imprimeur et traducteur du *Recueil*, et le premier imprimeur anglais.

Cet art, nouveau pour lui, et qui lui causait à lui-même tant de surprise, s'était répandu depuis bien des années déjà sur le continent. Des recherches récentes ont montré que ses premières traces se rencontrent en France, à Avignon. Pro-

cope Waldföghel, de Prague, nanti de « deux A. B. C. en acier, deux formes en fer, une vis en acier, quarante-huit formes en étain et diverses autres formes », pratique dès 1444, avec l'aide d'un serrurier et de plusieurs apprentis, cet art étrange, mentionné alors pour la première fois : « *ars scribendi artificialiter* ». Mais on ne possède aucun produit de ses presses. Le premier texte que nous ayons, imprimé en caractères mobiles, est l'indulgence de Nicolas V pour encourager à la guerre contre les Turcs (Erfurth, 1454), au lendemain de la chute de Constantinople; le premier livre est la Bible « Mazarine », finie à Mayence le 15 août 1456. Les premiers monuments de « l'art d'écrire artificiellement » sont des ouvrages religieux : indulgences, bibles, psautiers, constitutions papales; un texte classique, le *De officiis* de Cicéron, est publié pour la première fois, par Schœffer, en 1465 ; le catalogue imprimé par le même des livres qu'il vendait en 1469 contient encore une majorité d'écrits religieux ; parmi eux, quelques textes profanes et notamment la *Grisélidis* de Pétrarque : « *Item, historiam Griselidis de maxima constantia mulierum.* »

Les premiers imprimeurs (tous allemands) sont aussi libraires et même marchands ambulants; Fust et Schœffer viennent à Paris en 1466 et 1468 pour vendre leurs livres. Ulrich Gering et deux autres Allemands s'établissent dans l'enceinte de la Sorbonne, comme Caxton allait s'établir à Westminster, et publient leur premier livre en 1470. L'influence du milieu se fait aussitôt sentir; dès leur arrivée ils impriment les auteurs anciens : Virgile, Salluste, Perse, Juvénal, et ils les impriment en latin (1470-73).

Les progrès des idées nouvelles furent plus lents en Angleterre. Caxton déploie une activité incessante, il publie plus de trente ouvrages pendant ses trois premières années de séjour à Westminster; son esprit ni sa main ne sont jamais en repos; il traduit et imprime sans relâche et facilite, en son pays, la diffusion des idées; sa science toutefois est faible et ses admirations sont aveugles; il vénère l'antiquité, mais il ne la connaît que par ouï dire, il la comprend comme on la comprenait au moyen âge; il en est resté au temps où les dieux de l'Olympe, couverts d'armures des fabriques de Milan, conduisaient les héros grecs, vêtus en croisés, à l'assaut de Troie-la-

Grande. Il ne disputera pas sur la finale d'un mot latin ou sur la ponctuation d'une phrase; jamais il n'aura place dans l'académie d'Alde Manuce. Il est de son pays plus encore que de son temps. Ni sa fréquentation des imprimeurs continentaux, ni son séjour de plus de trente ans hors d'Angleterre, ni sa familiarité avec la langue française n'ont modifié les dispositions naturelles de son esprit; son goût, ses jugements, son humour sont anglais ; il ne deviendra pas cosmopolite.

Il est pratique, et, donnant d'ailleurs une attention spéciale aux gens de savoir et aux gentilshommes, il cherche à mettre aux mains de ses compatriotes les livres les plus dignes, à son idée, de figurer dans leur bibliothèque. La religion, le moyen âge, le passé national y seront représentés. La part de la religion est faible; si lié qu'il fût avec l'abbé de Westminster qui venait le voir familièrement dans sa boutique et lui montrait de vieilles chartes anglaises dont ni l'un ni l'autre ne pouvait comprendre le sens, Caxton imprima surtout pour les profanes.

C'est pour eux qu'il traduisit un petit nombre d'ouvrages antiques : le *De Amicitia* et le *De Senectute* de Cicéron, les *Métamorphoses* d'Ovide et, à ce qu'il crut, l'*Énéide* de Virgile. Rien de plus caractéristique que cette dernière entreprise, achevée en 1490. Un jour, dit Caxton, « n'ayant aucun ouvrage en train, j'étais assis dans ma chambre de travail avec beaucoup de brochures et de livres autour de moi; un petit livre traduit depuis peu de latin en français par quelque noble clerc de France tomba sous ma main. Ce livre s'appelle l'*Énéide*; il fut écrit en latin par ce noble poète et grand clerc, Virgile; je parcourus le livre et me mis à le lire ». La beauté du langage et l'intérêt du sujet le frappèrent tout de suite et il se décida à traduire en anglais ce chef-d'œuvre, « lequel, sans doute, n'est pas destiné à exercer les rudes esprits des campagnards, mais convient pour les clercs et pour les nobles gentilshommes qui aiment et comprennent les faits d'armes, l'amour et la noble chevalerie. » Il a fait de son mieux, comme il fallait dans une entreprise si importante, évitant les termes trop rares et les termes trop bas ; sachant, du reste, qu'il est bien indigne « de prendre sur lui une tâche si noble et si haute ». Tâche moins haute qu'il ne pensait : le petit

livre tombé sous la main de Caxton et traduit si dévotement subsiste; il avait paru à Lyon en 1483 et contenait un des travestissements les plus ridicules qu'ait jamais subis l'épopée virgilienne.

Le moyen âge attire Caxton bien plus que l'antiquité; les gentilshommes pour qui il imprime ne sont pas encore las de Charlemagne et d'Arthur, de Blanchardin et d'Églantine, du roman de Renard, des ingénieux apologues attribués à Ésope et des merveilleuses histoires de la Légende Dorée. Tous ces écrits et d'autres encore sortent, mis en anglais, des presses de Westminster; le plus remarquable de tous est le gros livre consacré à Arthur, *la Morte Darthur*, immense compilation en prose anglaise coulante et simple, sans emphase ni mauvais goût, mais sans chaleur ni ornements, où un gentilhomme inconnu, Sir Thomas Malory, fit entrer, en les coordonnant du mieux qu'il put, tous les anciens récits français célébrant les amours et les exploits des preux de la Table Ronde. Le moyen âge chevaleresque reparaît intact : il faut se bien battre et il faut bien aimer ; c'est toute la vie. Ceux qui font autre chose sont des manants et ne comptent pas. Il faut aimer Dieu, d'abord, et sa dame ensuite. L'amour pur et vertueux consiste à aimer la même dame; peu importe d'ailleurs que le malheur des circonstances ait fait d'elle l'épouse d'autrui. Telle est la morale qu'enseigne Malory en toute sincérité et sur un ton de gravité sacerdotale. Pour lui, la reine Guenièvre, femme d'Arthur et amante de Lancelot, est digne de tout éloge : « Tandis qu'elle vivait elle fut constante en amour et c'est pourquoi elle eut une bonne fin. »

Caxton avait donné place au roi Arthur d'autant plus volontiers que c'était à ses yeux un héros national, « digne de mémoire parmi nous autres Anglais par-dessus tous autres rois chrétiens ». L'imprimeur était fier de ses origines et de tout ce qui est anglais; il ne publia pas un seul classique dans le texte original, mais il voulut, dès la première heure, vulgariser les œuvres des grands poètes de son pays: ce sont pour lui les vrais classiques de la nation. Ailleurs le latin peut être un titre à la faveur; pour Caxton, l'anglais est le meilleur de tous. Il imprime donc les *Contes de Cantorbéry* de « ce noble et grand philosophe Geoffrey Chaucer, qui, pour l'élé-

gance de ses écrits dans notre langue, a hautement mérité le nom de poète lauréat ». La première édition étant fautive, il en donne une seconde, avec des gravures représentant les pèlerins à table ou disant leurs contes. Il imprime la *Confessio Amantis* de Gower, diverses œuvres de Chaucer et de Lydgate, le *Polycronicon* de Higden traduit par Trévisa, des chroniques d'Angleterre, tout ce qui peut perpétuer le souvenir du passé national.

Sa langue n'est pas encore formée; il a toutefois l'idée qu'il faudrait châtier et enrichir l'anglais: il appartient par cette idée à la Renaissance, si préoccupée de la nécessité de perfectionner les langues modernes. Seulement, Caxton ne sait trop comment s'y prendre. Il importe des expressions françaises et même des tournures françaises qui font dans son anglais l'effet le plus singulier; il dit *the his* pour « le sien »; il emploie les mots *entermete* (s'entremettre), *excytative, haultain, incontynent* (sur-le-champ), etc. Quelquefois il double ses mots, mettant, comme au lendemain de la Conquête, le mot saxon à côté du mot normand: il dit « *chasse and hunt* » pour traduire le mot « chasser ». Il espère « être ainsi compris des lecteurs et auditeurs »; mais il hésite, il change de système et s'attire des critiques contradictoires qui le troublent fort. S'il use des expressions « élégantes et rares », ses lecteurs se plaignent de ne pas l'entendre et le prient de revenir aux « vieux termes familiers »: c'était déjà la querelle que devaient faire à Ronsard les lecteurs de ses premières odes. Je voudrais bien, dit Caxton, « contenter tout le monde », mais je n'ai pas plus tôt cédé aux lecteurs ordinaires que « d'honnêtes et savants clercs viennent me voir et me supplient d'employer les expressions les plus rares que je pourrai: si bien qu'entre le rare et le commun je demeure fort embarrassé ».

Il tâche de sortir de difficulté en suivant le juste milieu et nous fait part de ses anxiétés dans de curieuses préfaces, rudes ébauches d'un art, l'art de l'essai, qu'attendaient d'éclatantes destinées. Il a déjà plusieurs des qualités qui y sont nécessaires: la simplicité, la bonhomie, l'humour. Dans la préface de ses *Dits et aphorismes des philosophes*, il se demande pourquoi « traducteur anglais du livre, le comte Rivers a supprimé les passages satiriques sur les femmes.

c'est peut-être qu'il était amoureux et ne voulait pas déplaire à sa dame, ou bien que, pendant son travail, un coup de vent a juste emporté, sans qu'il s'en aperçût, les feuillets injurieux, ou peut-être que ces passages conviennent pour les femmes des autres pays et non pour celles d'Angleterre, car les Anglaises, dit Caxton, « sont bonnes, sages, aimables, modestes, réservées, sensées, chastes, obéissantes à leurs maris, fidèles, discrètes, constantes, toujours occupées, jamais oisives, modérées dans leurs discours et vertueuses dans toutes leurs actions — ou du moins elles devraient l'être »; et, là-dessus, il rétablit les passages supprimés.

Caxton mourut très vieux, en 1491, travaillant jusqu'à la fin, visité par les « honnêtes et savants clercs », conseillé par l'abbé de Westminster et faisant, malgré la concurrence de l'étranger, un commerce prospère. Cette concurrence était vive et le roi l'encourageait parce que le besoin de livres se faisait grandement sentir, que l'Angleterre était notoirement en retard sur les autres pays, et que Caxton et ses seconds ne pouvaient suffire à la demande. Un statut de 1483, qui avait pour objet d'entraver le commerce des étrangers, faisait exception pour « tout artisan ou marchand... apportant et vendant en ce royaume, au détail ou autrement, des livres, manuscrits ou imprimés ». Henri VII donnait l'exemple et son avarice invétérée ne l'empêchait pas d'acheter pour sa bibliothèque des exemplaires de luxe, tirés sur vélin, des beaux livres imprimés à Paris par Antoine Vérard. Les étrangers affluèrent et de nouvelles presses furent établies à Londres par le Lorrain Wynkyn de Worde, collaborateur, puis continuateur de Caxton; par le Français Jean Barbier, le Flamand William de Malines *(Machlinia)*, par Richard Pynson, autre Français qui avait appris son art à Rouen sous Le Talleur et qui devint imprimeur du roi d'Angleterre.

Les progrès furent tels qu'en 1533 le vieux statut dut être modifié : « Au temps de cette loi, dit maintenant le Parlement, il n'y avait que peu de livres en ce royaume, et peu d'imprimeurs étaient habiles dans la science et art d'imprimer; mais, depuis lors, beaucoup de sujets du roi se sont adonnés à ce métier avec tant de zèle qu'il existe ici maintenant nombre d'imprimeurs aussi habiles dans cet art et science que

ceux d'aucun pays. De plus, beaucoup de sujets du roi vivent par la pratique de l'art et mystère qui consiste à relier des livres. Et, ce nonobstant, nombre de gens font venir d'outre-mer quantité de livres imprimés non seulement en latin, mais dans notre langue maternelle anglaise, livres reliés en bois, d'autres en cuir, d'autres en parchemin, et on les vend au détail. » Les privilèges antérieurs sont abolis et si les arrivages du dehors ne sont pas entièrement interdits, du moins sont-ils entravés pour le plus grand bien des imprimeurs nationaux et en vue du développement d'un art si précieux. L'imprimerie s'est répandue : outre Oxford qui avait ses presses dès 1478 et imprimait, la première, des textes, classiques, on trouve, au XVIe siècle, des imprimeurs à Édimbourg (1508), York (1509), Cambridge (1521). L'outillage intellectuel de la nation s'améliore, et l'Angleterre pourra bientôt se suffire à elle-même.

II

Édouard IV régnait encore lorsque Caxton était venu s'établir à Westminster, et la longue querelle d'York et de Lancastre n'était pas finie. Richard III, l'usurpateur, a remplacé Édouard en 1483, puis est venu Henri VII, premier Tudor, autre usurpateur. La nation, lasse, s'est soumise et pendant vingt-quatre ans a subi le règne d'un despote habile et rapace. Il a dû quitter enfin « tous ses beaux palais si richement ouvrés et parés, ses galeries où il se plaisait tant, ses grands et beaux jardins avec des parterres curieusement disposés ». Son fils Henri VIII lui succède en 1509.

Le nouveau roi a dix-huit ans; il est beau, instruit, vigoureux; il aime les arts, la chasse, les plaisirs; il sait autant de latin que les clercs d'Oxford, il saute les fossés comme personne; il rend des points à la lutte aux célèbres lutteurs de Cornouailles; il est « un merveilleusement bon archer et fort »; il favorise les peintres, il construit des palais, il adore les fêtes; il se déguise en empereur romain, en chevalier du « Cœur Loyal », en archer de Robin Hood. A juger par les débuts,

son règne va être un « Roman de la Rose » perpétuel. Il connait les mérites de la langue anglaise; il encourage le drame national, et décourage les mauvais auteurs en quittant le spectacle au milieu de la pièce quand elle est trop ennuyeuse.

Joyeux vivant, brillamment marié à Catherine d'Aragon, ce qui lui assure l'appui de la maison d'Espagne, il sourit à la vie. Il aime à paraître, il souhaite qu'on l'admire; il veut que tous les regards se tournent vers lui, ceux du Pape, de l'Empereur, du roi de France, du peuple d'Angleterre, des ambassadeurs étrangers. Il recherche les occasions de briller, les plus hautes comme les moindres. A peine sur le trône, il rêve de renouveler les exploits des Plantagenets; il veut prendre la Guyenne et recommencer la guerre de Cent Ans. Il veut aussi éblouir les envoyés de Venise; il leur parle quatre langues; il se montre à eux couvert de bijoux : « Ses doigts n'étaient qu'une masse d'anneaux et de pierreries. » Il culbute en leur présence un cavalier et son cheval; puis, « ôtant son casque, il vint causer et rire avec nous, sous la fenêtre où nous étions, ce qui fut pour nous un grand honneur ». Il apprend avec chagrin des mêmes ambassadeurs que, pour la taille, François Ier n'a rien à lui envier, mais avec plaisir que, si le roi de France a les jambes longues, du moins elles sont grêles. « Là-dessus, le roi d'Angleterre ouvrit son pourpoint et, mettant la main sur sa cuisse, dit : « Regardez un » peu là! et notez que j'ai en outre le mollet fort beau ».

Il reste, à cet égard, le même jusqu'au bout; on le sait et on agit en conséquence. Tard dans le règne, il envoie dix dames de sa cour admirer un énorme navire qu'il fait construire à Portsmouth, le plus gros qu'on ait encore vu; elles lui adressent une épitre collective qu'elles signent toutes les dix et où elles disent : « Le bâtiment est si magnifique à voir que de toute notre vie, nous n'avons jamais vu (à l'exception de votre personne royale et de monseigneur le prince votre fils) rien d'aussi agréable à contempler. »

Fier de sa tournure, il est fier aussi de son savoir. Si un audacieux moine allemand surprend la chrétienté par la témérité de ses attaques, Henri ne laissera pas aux théologiens l'honneur d'écraser « ce serpent » : il ira de l'avant et, se

détournant pour un temps « de ces occupations militaires et de ces affaires d'État auxquelles », comme il l'écrit au pape, « il avait dû consacrer sa jeunesse », il confondra l'hérésie par ses arguments, il sera le rempart de l'Église, l'objet de l'admiration universelle. Il voit avec joie, dans une dépêche de l'envoyé anglais, que Léon X, recevant le bel exemplaire du livre relié en drap d'or qui lui était destiné, n'a pu se retenir d'en lire « cinq pages de suite, et je crois bien, écrit l'ambassadeur, que si le temps et le lieu et des affaires de non médiocre importance le lui eussent permis, il aurait tout lu jusqu'à la fin ». Ces cinq pages, du moins, ont été grandement admirées; le pape, tout en lisant, « marquait, par exclamations ou signes de tête, le plaisir qu'il y prenait ». Très admirés aussi les deux vers écrits à la dernière page du volume, de la main du roi, et qui étaient de Wolsey. Le livre sera adressé par le pape lui-même à tous les souverains de la chrétienté; chaque lecteur gagnera dix ans d'indulgences, Henri sera le modèle des princes, le « Défenseur de la Foi ». Voulant, dit le pape, « orner Ta Majesté d'un tel titre que les chrétiens de tous les temps comprennent la reconnaissance que nous éprouvons pour le cadeau offert par Ta Majesté, surtout en un pareil moment. Nous, qui occupons, après Saint-Pierre..., ce siège sacré d'où émanent tous les titres et toutes les dignités... avons décidé d'accorder à Ta Majesté le titre de Défenseur de la Foi... ordonnant à tous les fidèles de donner ce titre à Ta Majesté, et, lorsqu'ils Lui écrivent, d'ajouter au mot: Roi, les mots : Défenseur de la Foi ». Seule de toutes les injonctions papales, celle que formulait ainsi Jean de Médicis est encore obéie en Angleterre.

Henri est fort pieux; il consacre beaucoup de temps aux affaires de religion. « Il entend trois messes chaque matin les jours où il chasse, disent les ambassadeurs de Venise, et cinq les autres jours ». Mais, en véritable prince de la Renaissance, il s'intéresse à toute chose, à la guerre, à la marine, aux découvertes lointaines, à la musique; il joue de plusieurs instruments, chante à livre ouvert, compose, comme François Ier, des chansons, airs et paroles; il s'occupe de médecine, protège et retient en Angleterre l'Italien Gemini, vulgarisateur

de la science de Vésale et qui a « parfaitement dessiné dans son livre, tous les os, articulations, veines, artères, nerfs, muscles, chairs, tendons et ligaments du corps de l'homme ». Il invente lui-même des recettes contre la peste : on prend une poignée de soucis, une poignée d'oseille, une poignée de toute sorte d'autres plantes, et on guérit, « s'il plaît à Dieu ». Il suit, du reste, pour son compte, une autre recette qui consiste à quitter rapidement les villes où se déclare le fléau. Il recherche les curiosités des pays lointains; un navire vient de l'Inde et lui apporte « d'abord deux chats musqués, trois petits singes, un singe-marmouset... de plus, une caisse de noix de l'Inde qui en contient quarante plus grosses que le poing d'un homme, et trois pots de terre peinte appelée Porseland (porcelaine) ». Il envoie, au cours de son règne, querir des artistes étrangers : « Il se délecte maintenant, écrit l'ambassadeur de France, en peintures et broderies, ayant envoyé gens en France, Flandre, Italie et autres pays pour recouvrer maîtres excellents en cet art, et aussi musiciens et autres ministres de passe-temps. » Il fait l'usage le plus agréable des trésors amassés par son père, et les dépense à pleines mains ; il envoie à l'échafaud, au lendemain de son avènement, les deux principaux conseillers d'Henri VII, ce qui achève de le rendre populaire, mais lui donne pour ce moyen de gouvernement un goût qu'il ne perdra jamais. Érasme paraît à sa cour, Polydore Vergile s'attarde dans son royaume, Holbein y fait des séjours prolongés. L'Angleterre va, semble-t-il, s'asseoir à son tour à la table des dieux.

A cet éclat contribue puissamment le grand ministre des premières années, Thomas Wolsey, fils (disait-on) d'un boucher d'Ipswich, un de ces parvenus de haut mérite, nombreux à cette époque, qui connurent, en peu de temps, tous les degrés de la roue de Fortune; archevêque d'York en 1514, grand chancelier, cardinal en 1515, légat de Léon X, candidat à la tiare, presque roi, « *rex alter, ut ita loquar* », écrit Érasme; — chassé enfin, honni et traqué jusqu'à ce que mort s'ensuive en 1530. A lui la peine, les calculs, les dépenses d'énergie et d'habileté, bref le gouvernement; au roi, la pompe et les louanges. Wolsey assume l'odieux des mesures arbitraires, des emprunts forcés, dits volon-

taires, — *benevolences*, — qui avaient été la grande ressource des Édouard IV et des Henri VII. Le roi sera porté aux nues par les poètes et les pamphlétaires; le ministre sera traîné dans la boue; il se reconnaîtra dans le « chien de boucher » des satiristes, dans le « *lord Governaunce* » des dramaturges, guidé par « Dissipation » et « Négligence »; il emprisonnera les bavards, mais la Renommée aux cent bouches répétera les insultes adressées au « chien de boucher ». Qu'importe, pourvu que le maître continue de vivre radieux dans un décor triomphal, comme un empereur romain de tapisserie, « pareil au dieu Mars », disent les ambassadeurs de Venise? Le ministre est instruit, souple, ingénieux; il charme le roi par sa conversation; il n'est jamais pris de court, il a des ressources infinies et des expédients pour sortir de tous les mauvais pas. Les armées royales subissent des revers, les diplomates anglais sont tenus en échec: que le roi ne s'en soucie; tout cela va être réparé. On ne conquerra peut-être pas la Guyenne; mais on va prendre Tournai, et voici la ville aux mains du roi, et Wolsey en devient évêque. Cet exploit est célébré en vers et en prose, et le roi admire combien il lui a été facile; il a pu l'accomplir suivi de ses comédiens; Vénus et Beauté ont joué devant lui des « interludes », des « intermédies », comme on disait en français, et ont abrégé pour lui le temps du siège. Le Parlement résiste? que le roi n'en ait cure: le ministre s'en charge, et voici le Parlement vaincu (1523).

Le cardinal partage les goûts de son maître pour la pompe; il mène un train de prince et vit comme les prélats italiens de la Renaissance; il leur ressemble par le savoir, la finesse et les mœurs. Avant de négocier un traité de commerce, il attend un cadeau de cent tapis de Damas; il a un fils naturel, Thomas Winter, qu'il fait archidiacre en son propre diocèse d'York, et une fille naturelle qu'il met au couvent à Shaftesbury. Il aime le luxe et encourage les arts; il recherche, en toute chose, l'éclat; il le voudrait justifié par de grandes actions et une politique avisée : car il aime sa patrie et la souhaiterait réellement forte et respectée; mais là où il ne pourra avoir des réalités, il aura au moins un décor : l'éclat lui est indispensable; c'était d'ailleurs, alors, et ç'a été quel-

quefois depuis, un moyen d'inspirer le respect. Son palais de Hampton Court est rempli de merveilles : vases d'or et d'argent, statues et curiosités, riches tentures dont l'une représente, comme par un avertissement, la roue de Fortune. Son cabinet de travail est tendu de drap d'or. Le palais lui-même est d'une architecture digne des temps nouveaux : elle tient encore du gothique; mais ce qui était autrefois défense est aujourd'hui ornement; les créneaux ne servent plus qu'à parer les façades; les tours ne protègent plus la demeure; elles renferment des escaliers; les murs ne seront jamais exposés au canon; on peut donc les orner et on y place des bustes en terre cuite : « J'ai achevé, sur l'ordre de Votre Grâce, et j'ai placé en son palais d'Anton Court, huit figures en terre peinte et dorée et trois histoires d'Hercule », écrit « *Joannes de Maiano, sculptor* » au Cardinal.

III

L'esprit de la Renaissance se manifeste donc en Angleterre. On étudie. Déjà se sont formés d'autres lettrés que ces « honnêtes et savants clercs » à qui pouvait suffire l'Énéide de Caxton ; l'Angleterre a ses grammaires, ses dictionnaires, ses humanistes; elle s'associe, du moins par le sérieux des études, au mouvement de la Renaissance. Des Anglais vont en Italie et en France apprendre le grec; on en trouve un, William « Graim », chez Bessarion; Linacre, le médecin helléniste, voyage en Italie et visite à Paris où il noue amitié avec Budé; Grocyn se perfectionne dans le grec sous Chalcocondyle, et Politien se lie avec Alde Manuce et défend contre les platoniciens d'Italie la supériorité d'Aristote. Lily séjourne à Rome, William Latimer à Padoue, Colet à Paris et en Italie. De retour dans leurs pays, ils s'occupent d'éduquer la nation: Grocyn enseigne avec éclat le grec à Oxford; Colet devient doyen de Saint-Paul de Londres en 1505, fonde une école bientôt célèbre et qui fleurit encore aujourd'hui. Lily écrit pour lui une grammaire latine dont la renommée a duré jusqu'à notre siècle; Érasme, plusieurs traités savants

qu'il rédige en témoignage de reconnaissance et d'admiration pour Colet et pour l'Angleterre.

Wolsey crée à Ipswich une école qu'il dote richement et à Oxford un collège, le Collège Cardinal (appelé le Collège du Roi à la chute du ministre, aujourd'hui *Christ Church*), où s'achèvera l'éducation des élèves d'Ipswich. Il règle lui-même tous les détails, il choisit avec soin les professeurs pour enseigner à la « jeunesse britannique » la littérature la plus élégante » et former en même temps le caractère des élèves. Il y aura huit classes à Ipswich : dans la première, on fera des travaux préliminaires ; dans la deuxième, on étudiera Caton ; dans la troisième, on lira Ésope et Térence; dans la quatrième, « Virgile même, de tous les poètes le chef... dont les vers devront être lus d'une belle voix sonore qui en fasse ressortir la majesté ». Puis viendront Cicéron, Salluste, César, Horace, Ovide. Le champ d'études est assurément remarquable à cette date, pour une école préparatoire. Il est si vaste que le cardinal, en maître avisé, craint le surmenage et prescrit des distractions, de peur que « l'esprit des élèves ne demeure accablé par trop de lectures ou une tension immodérée ». Il ne s'est pas décidé à la légère, il a mûrement réfléchi; l'éducation classique de la nation lui paraît une œuvre sainte : « Notre propre avantage personnel n'a pas été l'objet de nos peines, mais bien l'avantage de la patrie et de tous nos concitoyens. » La principale chose à laquelle pense Wolsey lors de sa chute est son collège ; il sait qu'il ne peut rien espérer pour lui-même, mais il voudrait que, du moins, son collège survécût : « Prosterné en larmes aux pieds de Votre Majeté, je recommande, en tout respect et humilité, à votre inépuisable charité, le pauvre collège que Votre Grâce m'a permis de fonder à Oxford dans le zèle et l'affection qu'Elle éprouve pour les bonnes lettres, la vertu et la propagation du savoir. »

Plusieurs autres établissements pareils sont crées au cours du règne : *Brasenose* et *Corpus Christi* à Oxford, *St John's*, *Magdalen* et *Trinity* à Cambridge. De nombreuses *Grammar schools* sont fondées, réorganisées ou dotées, et servent, comme on peut voir par le programme de Wolsey, à la diffusion de ce que nous appelons aujourd'hui l'enseignement secondaire.

L'outillage se perfectionne. Quelques textes des grands auteurs latins et grecs sont publiés en Angleterre sous Henri VIII, mais en petit nombre; on fait encore venir de l'étranger presque tous les livres savants. Plusieurs traductions des classiques sont entreprises afin de vulgariser la connaissance des modèles et d'assouplir la langue nationale : traductions d'Isocrate, de Cicéron, de Salluste. Un dictionnaire anglo-latin est composé par sir Thomas Elyot, avec l'encouragement personnel du roi. Un recueil de dialogues, puisés dans Térence, est publié pour répandre l'usage du latin de conversation, dans un temps où « tous les nobles souhaitent que leurs enfants parlent latin [1] ».

Les bibliothèques s'enrichissent; elles n'ont plus besoin d'attendre, comme au xve siècle, les bienfaits d'un royal amateur de livres tel que le duc Humphrey de Gloucester; « l'art d'écrire artificiellement » facilite l'accroissement indéfini de leurs trésors. On ne trouverait plus à Oxford un collège comme celui d'Oriel dont la bibliothèque se composait, en 1375, de cent volumes, parmi lesquels ne figurait pas un seul texte classique. Un précieux document, le registre des comptes, pour l'année 1520, de John Dorne, marchand de livres à Oxford, montre que les auteurs anciens étaient alors très demandés; de même, les dictionnaires latins, grecs et français, les grammaires, les œuvres de Valla, de Gaza, de Philelphe, de Politien. John Dorne vend plusieurs exemplaires d'Aristophane en latin un en grec, beaucoup d'œuvres d'Aristote et notamment son *Éthique* traduite par Jean Argyropoulo, les œuvres de Cicéron, Horace, Tite-Live, Lucain (très demandé), Juvénal, Ovide, Tacite, Térence, Virgile (très demandé aussi). Une belle édition de Virgile coûte sept shillings; une édition courante un shilling; celle de Caxton (déconsidérée), seulement deux pence, moins cher qu'un *Sire Eglamour* (trois pence et demi). La jeunesse ne perd pas ses droits et sur la liste figurent aussi quantité de ballades (en particulier la célèbre *Nut brown maid*), des chants de Noël, des poèmes sur Robin Hood et Robert le Diable, force romans.

1. *Floures for Latine speakyng*, par Udall, 1553 (écrit en 1534); — nombreuses éditions.

En même temps que la connaissance des classiques, le goût des antiquités se répand; il est bien moins général qu'en Italie, mais enfin il existe. Mathieu Paris, au XIIIe siècle, avait donné un aperçu des fouilles entreprises par les abbés de Saint-Alban sur le site de l'ancienne Vérulam, — « *veteris civitatis que Werlamcestre dicebatur* ». — Ils trouvèrent, dans les décombres d'un grand palais romain, des livres ou rouleaux écrits en latin; ils les firent brûler après avoir constaté qu'ils contenaient « les commentaires du diable ». Ils trouvèrent aussi des amphores en terre « d'une belle forme », des vases en verre renfermant des cendres de morts, des monnaies, et, dans des temples demi-ruinés, des autels brisés et des idoles. L'abbé fit réduire en morceaux ces restes de paganisme : — « C'était un homme pieux et doux, suffisamment instruit dans les lettres sacrées »; mais beaucoup moins, sans doute, dans les lettres profanes.

Les temps sont changés et, même en Angleterre, les dieux prennent leur revanche. Pulci, en Italie, avait appelé Jésus-Christ « Souverain Jupiter crucifié pour nous »; les auteurs de mystères anglais appelent maintenant le Père Éternel : « Brillant Phébus ». Un ecclésiastique protégé du roi, qui a étudié à Londres, Cambridge et Paris, bon latiniste et helléniste, ami de Budé, John Leland, consacre sa vie entière à rechercher tout ce que l'Angleterre peut encore recéler, en ses bibliothèques ou dans ses ruines, de restes du passé. Il dédie un de ses livres : « Aux amis de la sacro-sainte antiquité »; on peut être sûr qu'il ne fera pas réduire en poudre les « idoles » ni brûler les « commentaires du diable ». Le diabolique d'autrefois est le divin de maintenant. Leland reçoit le titre d'antiquaire du roi et, pendant de longues années, explore méthodiquement l'Angleterre, visitant villes et bourgades, s'arrêtant à la moindre ruine, s'intéressant aux églises, aux médailles, aux manuscrits, à tout le passé, aux Romains, aux Danois, aux Normands. Toute antiquité est pour lui « sacro-sainte ». Son ardeur va jusqu'à l'enthousiasme, sa religion du passé est aveugle. Il compile un *Commentaire des écrivains anglais* où l'on voit sa passion de vrai antiquaire pour les origines, les inconnus, les oubliés, les gens dont on ne sait rien et qui peut-être n'existèrent jamais. Il

laisse un monceau de notes, exploitées depuis comme une carrière par tous les érudits subséquents.

La vénération grandissante pour l'antiquité ne faisait pas omettre l'étude des langues vivantes : le français, par une tradition constante, et l'italien, par une mode plus récente, avaient surtout la faveur ; l'espagnol était connu de quelques-uns. Sans doute le français n'était plus, comme au temps des Plantagenets, une langue semi-nationale, et même on en était venu à supplier le descendant des Normands de France de la faire entièrement disparaître des documents officiels, comme un « ignominieux et déshonorant vestige de la Conquête ». Mais c'était toujours un signe d'élégance et de mœurs polies que de s'en servir et c'était toujours la langue internationale par excellence. Un Grec, qui visita Londres en 1545, note dans son journal que les Anglais n'aiment guère les Français, mais que, cependant, « pour ce qui est de leurs manières et genre de vie, leurs parures et leurs vêtements, ils ressemblent surtout aux Français et se servent presque tous du langage français ».

L'italien avait aussi ses adeptes, mais en moins grand nombre. Lord Morley traduit les *Triomphes* de Pétrarque, l'ouvrage le plus admirable qui soit, « après l'Écriture Sainte » ; mais il a peine à trouver imprimeur : les libraires, dit-il, prétendent que ces livres-là ne se vendent pas, et beaucoup de lecteurs, en effet, ont la lâcheté de préférer « quelque conte imprimé de Robin Hood ou autre fumier du même genre ». Les Français sont plus éclairés, « comme on a pu voir récemment par l'exemple d'un valet de chambre dont j'ai oublié le nom, attaché à ce fameux et vaillant prince d'illustre mémoire, François, roi de France ». Le nom oublié était celui de Marot, traducteur, lui aussi, des *Triomphes*.

L'anglais, enfin, n'est pas négligé. Comme en Italie et en France, « l'illustration » de la langue nationale préoccupait les meilleurs esprits. Connaissant mieux qu'autrefois les anciens classiques, on rêvait de les imiter et d'anoblir à leur exemple sa propre langue. Tous les lettrés anglais estimaient l'entreprise possible, mais différaient sur le choix des moyens. « Prétendre, disait sir Thomas More, que notre langue est barbare, c'est sottise » : elle ne paraît telle qu'à ceux qui

n'en ont pas l'usage; c'est le cas pour toutes les langues. Avec la même confiance dans l'idiome national, Elyot avait traduit Isocrate, « pour voir si la langue anglaise ne pourrait pas servir à exprimer les vives et dignes sentences que savaient former les Grecs »; mais il considérait que la langue ne pourrait que gagner à être « enrichie »; il se flattait d'y réussir en introduisant dans ses livres force mots « nouvellement tirés, écrivait-il, par moi du latin et du français ». Il disait ainsi « *buten* » (butin), « *haulte countenance* », etc. Cavendish, écrivant la vie de son maître Wolsey, employait, de même, force mots français; il parlait d'une « *puissant army* », d'un « *fertile realm* », d'« *ingrate persons* », de « *sage counsellors* ». D'autres emprunts étaient faits à l'italien, toujours pour enrichir la langue anglaise et l'approvisionner de mots, « *store the tung* », dit le traducteur anglais du *Cortegiano*.

Ce délicat problème passionnait les esprits, et c'est là un signe des temps nouveaux: les discussions étaient âpres; beaucoup (comme en France) se méfiaient de la méthode des emprunts. Ce n'est pas par les emprunts que nous améliorerons notre langage, écrivait Ascham : « Les mots étrangers, latins, français et italiens ne serviront à rien qu'à tout rendre obscur et difficile »; c'est en faisant de notre langue un noble usage que nous l'anoblirons. Comptant lui-même parmi les premiers humanistes de son époque, il a foi dans le parler vulgaire et il l'emploie dans ses principaux ouvrages : « J'ai tenu à écrire, dit-il, dans son traité du *Tir à l'arc*, sur cette question anglaise, en langage anglais, pour les Anglais. » Et le savant sir John Cheke, professeur de grec à Cambridge, et précepteur d'Édouard VI, lui donne raison : « Je suis d'avis que notre langue doit être écrite dans sa pureté, sans mélange ni complication d'emprunts tirés des autres langues; si nous n'y prenons garde, à force d'emprunter sans jamais payer, nous ferons banqueroute. » Ce sont également les idées exprimées chez nous, un peu plus tard, par cet autre helléniste, Henri Estienne.

La nation est-elle donc si pauvre, après tout, et si l'on dressait le catalogue de ses richesses littéraires ne pourrait-elle supporter la comparaison avec ces pays plus rapprochés par leur origine des modèles latins et dont la renommée remplit

le monde? John Bale, grand ami de Leland, fougueux catholique d'abord, puis fougueux protestant, moine défroqué, marié, plus tard évêque, polémiste furibond, — « bilieux » comme disaient ses contemporains, — se charge de la réponse. Il reprend à son compte l'une des innombrables tâches que s'était assignées Leland, visite les bibliothèques publiques et privées à Oxford, Cambridge, Norwich, « deuxième ville du royaume »; il inspecte « l'unique et bien maigre bibliothèque de la fameuse cité de Londres »; il va jusque chez les épiciers sauver des manuscrits destinés à faire des cornets à poivre et dresse enfin en latin, en commençant certes aux origines, l'immense *Catalogue des écrivains illustrés qui ont fleuri dans la Grande-Bretagne appelée aujourd'hui Angleterre et Écosse, depuis Japhet, pendant l'espace de trois mille six cent dix-huit ans.*

Son labeur est prodigieux et son zèle incroyable; tous les auteurs qu'un lien rattache à l'Angleterre sont compris dans sa liste, quelle que soit la langue dont ils se soient servis. Cette entreprise patriotique intéressant toute l'Angleterre, il fait appel au concours du public. En publiant la table des noms qui figurent dans sa deuxième partie, il dit : « Si quelque ami des gloires littéraires de la nation connaît les noms d'auteurs que j'aurais omis dans cette liste ou dans mon livre (ce qui est bien possible, car je ne saurais aller partout), j'ajouterai les noms, les dates, les titres, nombre et premières lignes des œuvres, si on veut bien me les envoyer à temps. Je ferai de même pour ceux qui vivent encore ou qui sont depuis peu décédés. » Il supplie que les possesseurs de manuscrits les lui communiquent; il les restituera fidèlement et enverra, en outre, des livres imprimés en récompense : preuve suprême de l'amour passionné et bien digne de la Renaissance que lui inspire une si noble tâche.

IV

Dans un temps pareil, les éducations étaient naturellement beaucoup plus soignées qu'auparavant. Même pour des en-

fants de haut rang qui n'avaient pas de carrière à suivre et qui donnaient peu d'espérance, on prenait des peines infinies, afin de leur assurer, si possible, ce caractère d'hommes complets qu'avaient mis en honneur les philosophes de la Renaissance. Le précepteur du jeune Gregory Cromwell, le fils très borné du tout-puissant ministre, a laissé un tableau de l'emploi du temps de son élève : « D'abord, après qu'il a entendu la messe, il lit des passages d'un dialogue d'Érasme intitulé *Pietas puerilis*, » — un de ces dialogues, fameux dès la première heure et demeurés classiques, qu'on étudiait encore à Brienne quand Bonaparte y était élève, — « et je ne lui fais pas seulement lire les préceptes, mais je les lui fais aussi pratiquer, et j'ai traduit ce dialogue en anglais pour qu'il puisse comparer les deux textes... Après cela, il s'exerce à écrire une heure ou deux et passe un temps égal à lire la chronique de Fabyan. » C'est une chronique en anglais, car l'étude de l'anglais occupe une grande place : Gregory lit tous les jours de l'anglais; on surveille sa prononciation; avec ce respect des mots dont on est maintenant pénétré, on lui indique « l'étymologie et le sens originel des expressions que nous avons tirées du latin ou du français ». Dans les après-midi, il joue du luth et de l'épinette. Quand il monte à cheval, « je lui dis en route quelque histoire des Grecs et des Romains dont il doit ensuite me faire le récit ». Comme passe-temps, le jeune homme chasse à courre et au faucon, il tire de l'arc, « et y réussit si bien qu'il semble que ce soit chez lui un don de nature » : ce fut, en effet, dans la réalité, le seul art où il réussit définitivement bien.

Sir Thomas Elyot, ami de Wolsey, de More et de Cromwell, ambassadeur près de Charles-Quint, homme de vaste instruction, qui sait les langues, admire les anciens et connaît la médecine, établit la théorie de l'éducation nécessaire au jeune Anglais désireux de servir l'État; son livre fait autorité. L'ouvrage n'est, d'ailleurs, destiné qu'aux enfants de maison seigneuriale, car Elyot est un aristocrate intransigeant qui rêve d'une noblesse en extase devant le roi, — « semblable aux anges, parmi lesquels les contemplatifs les plus ardents sont exaltés aux rangs les plus élevés. » — Quant aux gens des classes moyennes, ils n'ont qu'à vivre tranquilles, dans le confort et

la vertu. Le jeune seigneur, donc, apprendra le grec et le latin d'abord; sa maison ressemblera à celle où fut élevé Montaigne : il devra se servir du latin comme de langue usuelle, et c'est facile à obtenir, si l'on a soin de ne l'entourer « que de serviteurs ou compagnons parlant élégamment latin ». Pourquoi ne parlerait-il pas le latin aussi purement que le français, « pour lequel on a maintenant tracé autant de règles et écrit une grammaire aussi longue que les grammaires grecques ou latines? » La redoutable grammaire de Palsgrave venait, en effet, de paraître l'année d'avant. Quant aux grammaires grecques, « elles sont aujourd'hui si nombreuses » qu'on ne saurait dire quelle est la meilleure.

Le jeune homme lira les grands poètes de l'antiquité, non seulement pour leur beauté, mais pour leur utilité : car on ne s'était pas défait de cette idée, chère à Pétrarque. En Angleterre, en particulier, où le culte du beau était moins répandu que dans les pays latins et où le goût de l'utile ne se perdit jamais, on voulait pouvoir admirer des poèmes profitables. On étudiera donc « le noble Homère de qui, comme d'une fontaine, coule toute éloquence et tout savoir » ; ses livres enseignent, outre la guerre, « l'art de gouverner les peuples ». L'élève lira Virgile, et ce sera un enchantement : « Peut-on imaginer rien qui soit plus près de nous que ses Bucoliques? Quel ouvrage pourrait plaire davantage aux enfants dont elles rappellent les jeux? Les gracieuses discussions de simples bergers, bien exposées aux enfants, les ravissent, et je le sais par ma propre expérience. Et dans ses Géorgiques, Seigneur! quelle délicieuse variété! A lire ses descriptions des blés, des herbes et des fleurs, il semble qu'on soit dans un jardin délectable, un paradis. Quel laboureur entend l'agriculture aussi bien que lui? » Ovide, Cicéron, Démosthène, Tite-Live, César, Salluste, Tacite, offriront la même combinaison d'utilité et de beauté ; Cicéron enseignera la morale et César montrera comment il faut faire la guerre « aux Irlandais et aux Écossais », qui sont comme les Helvètes et les Bretons de son temps.

Le futur homme d'État ne dédaignera pas les exercices physiques : il lancera la pierre et la barre, jouera à la paume, sera habile à la lutte, à la course à pied, à la nage; — la nage

est très importante : grâce à elle, Horatius Coclès sauva sa patrie, elle est donc indispensable à un homme d'État. La danse aussi, parce qu'elle enseigne diverses vertus morales : cette opinion étant contestable, quoique fort ancienne, est défendue énergiquement en plusieurs chapitres. Le ballon *foot-ball*, sera exclu comme indigne d'un gentilhomme ; il faut « l'étouffer à jamais ». On pratiquera par-dessus toute chose le tir de l'arc, « noble sauvegarde du royaume », très supérieur aux canons à main et autres inventions modernes.

Enfin, et là paraît bien l'esprit de la Renaissance, le jeune seigneur anglais apprendra, comme ses contemporains Ponocrates et Gargantua, à peindre et à sculpter : « *painting and kervinge* ». On se moquera de moi, dit Elyot ; on dira que je veux faire de mon gentilhomme un maçon ; mais je citerai l'exemple des empereurs romains Claude, Titus, Vespasien, Hadrien ; et que pourrait-on répliquer ? Ici encore, d'ailleurs, il ne s'agit pas de la recherche de la beauté pure : le futur ministre s'attachera à peindre des têtes d'expression et des sujets historiques qui feront pénétrer dans son cœur la morale des événements.

De tous côtés, aux oreilles des jeunes gens revenait ce même conseil : instruisez-vous ; les âges d'ignorance sont finis, qui ne sait rien n'est bon à rien. La cour donne l'exemple ; Henri VIII est un roi savant ; il connaît les classiques, il manie le latin avec facilité ; il veut que ses fêtes aient, comme celles des rois de France, le caractère mythologique et romain ; il a, au Camp du Drap d'or, une statue de Cupidon, « sur une colonne d'ancien style romain », et, « sur une fontaine ornée de sculptures antiques, le dieu du vin appelé Bacchus », avec l'inscription « en lettres d'or romaines : *Faicte bonne chère quy vouldra.* » Il fait donner à ses enfants l'instruction complète que recommandaient les théoriciens ; tous trois écrivent couramment le latin, le français et l'anglais. Au temps de ses malheurs, la reine Catherine d'Aragon recommande encore à sa fille Marie de veiller « à conserver son latin » ; le jeune prince Édouard écrit dans les trois langues, et on a, en particulier, une lettre de lui en latin, où il remercie son père d'un cadeau de colliers, d'anneaux et de chaînes, et ajoute, avec une fermeté digne de son éducation romaine :

« Je sais que tu ne me donnes pas tout cela pour me rendre vaniteux et fier et pour que je me figure éclipser les autres, mais pour m'encourager à la pratique de la vertu et de la piété » ; — c'était un singulier encouragement ! — Son éducation est continuée lorsqu'il monte sur le trône, à neuf ans, et les sujets de dissertation qu'on l'invite à développer montrent que ses maîtres tiennent à modeler son esprit d'après les théories aristocratiques d'Elyot. Il doit répondre à des questions comme celles-ci : « De tous les états du royaume, lequel est le plus honorable et le plus utile ? — Une multitude sans chef peut-elle prospérer ? — Lequel des deux a le plus de constance et de sagesse, la multitude ou le prince ? — Quel est le plus profitable au pays, que le pouvoir appartienne à la noblesse ou au peuple ? » D'autres questions semblent mieux faites pour les méditations du prince Hamlet que pour celles du jeune roi : « N'est-il pas nécessaire de feindre quelquefois la folie ? »

Des trois enfants d'Henri VIII, la petite princesse Élisabeth était la plus savante et la mieux douée au point de vue littéraire. Les lettres de Marie, tyrannisée, honnie de tous, déclarée bâtarde par acte du Parlement, insultée dans ses origines et sa religion, ont une chaleur et une éloquence tragique dénotant un indomptable caractère. Intrépide, risquant la mort sans hésiter, on sent qu'elle la donnera de même sans hésiter; c'est une âme d'une seule pièce, qui peut se briser, comme il arrivera, mais non plier; fatale à elle-même et aux autres. Son éloquence vient des faits et non de l'art littéraire. C'est exactement le contraire pour Élisabeth, qui sait tout, comprend tout, a lu les Grecs, les Latins, les Italiens, les Français, et, par-dessus tout et en toute chose, aime l'ornementation. Elle est euphuiste avant Euphuès ; ses lettres fourmillent de comparaisons et de rapprochements ingénieux : « De même que le marin, en temps orageux, plie ses voiles en attendant les vents propices, de même, noble roi, en ma mauvaise fortune de jeudi dernier, repliai-je les hautes voiles de ma joie et de mon espérance, comptant qu'un jour, de même que les vagues déchaînées m'avaient fait rétrograder, de même un doux souffle de vent me ramènerait vers le port. » — Le tout pour faire entendre au roi son frère qu'elle regrettait

de n'avoir pas été reçue par lui et qu'elle espérait le voir une autre fois. — Elle aussi sera conforme à elle-même toute sa vie; dès son enfance elle écrit en « style Élisabethain ».

Son instruction est d'ailleurs solide. Cette princesse, dit Roger Ascham, son précepteur, « parle le français et l'italien aussi bien que l'anglais; le latin avec facilité, correction, justesse; le grec même, passablement ». Ils ont lu ensemble Cicéron, Tite-Live, les tragédies de Sophocle, les discours choisis d'Isocrate. Devenue reine, elle continue de travailler; elle traduit la *Consolation* de Boèce, l'*Art poétique* d'Horace, et ses manuscrits autographes ont été récemment retrouvés au *Record Office*.

Partis de si haut, ces exemples s'aperçoivent de loin; les nobles imitent la cour, et les bourgeois imitent les nobles. « Jamais la noblesse anglaise n'a été si lettrée, » écrit Ascham. Il accompagne comme secrétaire, en 1550, sir Richard Morison à la cour de Charles-Quint. C'est un ambassadeur savant, qui oublie la longueur du chemin en étudiant avec son secrétaire les classiques grecs. Avant de partir, Ascham était allé faire visite au marquis et à la marquise de Dorset, à Broadgate. Les maîtres du logis « et toute leur maison, gentilshommes et dames, chassaient dans le parc. Je trouvai leur fille dans sa chambre, lisant le *Phédon* de Platon en grec, avec autant de plaisir qu'un gentilhomme en pourrait prendre à la lecture d'un joyeux conte de Boccace ». Ses parents l'avaient élevée très sévèrement, exigeant qu'elle parlât, se tût, dansât, marchât avec autant de mesure et de perfection « que Dieu en mit pour faire le monde ». Elle dit au visiteur le charme reposant qu'elle trouvait dans la société des classiques : « J'aime à me rappeler cette conversation, écrit Ascham, d'abord parce qu'elle est si digne de mémoire, ensuite parce que c'est la dernière fois que j'entretins et la dernière fois que je vis cette noble et digne dame. » Cette jeune fille accomplie qui devait être reine d'Angleterre pendant onze jours et mourir sur l'échafaud était lady Jane Grey.

Le savoir est à la mode ; il est, de plus, accessible à tous. De même que François Ier à Paris, Henri VIII fonde des chaires à Cambridge pour l'enseignement public des diverses sciences : jurisprudence, grec, hébreu, médecine. Les enfants,

dit Ascham, lisent en grec Aristote et Platon. « Sophocle et Euripide sont plus familiers aujourd'hui (1542-43) que n'était Plaute autrefois... Cette ardeur pour les lettres est allumée et entretenue par notre ami Cheke qui, dans ses leçons publiques et gratuites, a expliqué tout Homère et tout Sophocle par deux fois, tout Euripide et presque tout Hérodote », et en aurait expliqué davantage n'était sa malheureuse querelle avec l'évêque de Winchester, Gardiner, sur la vraie prononciation du grec. L'ardeur de s'instruire est si grande qu'elle produit maintenant, comme en Italie, des discussions impétueuses et l'on se dispute avec autant de violence que si les dogmes de l'Église avaient été en question : ainsi le veut l'esprit du temps. Gardiner l'emporta d'abord, mais dut pour cela user d'autorité et édicter des châtiments comme s'il s'était agi de délits contre l'ordre public.

Cette chaleur nouvelle frappait les étrangers peu préparés à trouver si loin vers le nord une culture classique si avancée. L'un des représentants les plus célèbres de la Renaissance, sceptique et railleur, qui se moque de tout et de tous, princes et prêtres, religions et institutions, sans pourtant rompre définitivement avec personne et qui, comme Voltaire, ne garda jamais intacte qu'une seule croyance, sa foi dans les belles lettres, citoyen du monde, compatriote de tous ceux qui pensaient, Érasme, fit en Angleterre des séjours prolongés. Tout le charmait dans l'île, jusqu'au climat même; son désir de plaire était si vif qu'il se pliait aux manières de la cour; il apprenait à saluer, à sourire, à monter à cheval « pas trop mal », à chasser même, malgré Minerve : — « *et invita Minerva hæc omnia.* » — Les lettres anciennes sont cultivées avec tant d'éclat dans ce pays qu'il n'ira plus en Italie que par curiosité: « J'écoute mon ami Colet et il me semble entendre Platon même... La nature a-t-elle jamais rien formé de plus fin, de plus doux, de plus heureux que l'esprit de Thomas More?... On ne peut imaginer combien dense et fleurie s'élève ici la moisson des connaissances antiques ». La table du roi est devenue une école de savoir — toujours comme celle de François Ier : « La table du roi [de France] était une vraie école, dit Brantôme; et était reçu [à sa cour] qui venait, mais il ne fallait pas qu'il fût âne ou qu'il bronchât, car il était bientôt relevé de

lui-même ». — Henri VIII, dit Érasme, surpasse tous les anciens empereurs romains, César Auguste, Trajan, Sévère : « Il me semble assister à la naissance d'un nouvel âge d'or. » (1519)

Et, en effet, outre ses imprimeurs, ses grammairiens, ses professeurs, l'Angleterre avait ses humanistes ; un des plus grands noms de la Renaissance était un nom anglais : la seule renommée d'un Thomas More lui permettait de réclamer une place éminente parmi les nations nouvellement instruites. — Mais quel brusque changement en un pays qui n'était connu en Europe que par son commerce de draps, ses navires et le souvenir des guerres continentales ! Était-ce vraiment l'âge d'or, et allait-il débuter si loin de Padoue, de Florence, de Paris ? Quelques années devaient s'écouler, quelques passions naître et s'éteindre avant que l'on pût voir si les empereurs de Rome étaient éclipsés et si vraiment l'âge d'or était revenu.

J. J. JUSSERAND

PETITS POÈMES

DU DÉSIR ET DE L'AMOUR

I

BONHEUR TENDRE

Ce soir, mon bonheur veille en moi, comme une flamme
Dans la chambre de deux amants...
Une jeunesse neuve a repeuplé mon âme
De rêves et d'enchantements.

Je suis seul, mais pour moi la nuit n'est pas déserte :
Je t'imagine, je te vois
Animer le silence et la pénombre inerte
De ta présence et de ta voix.

Des mots que tu m'as dits, plus tendre, un mot se lève :
Un à un, j'aime à les choisir;
Je les reprends selon mon espoir et mon rêve;
Je les nuance à mon désir.

Je ne me souviens plus que j'étais las de croire,
Que mon cœur s'était refermé;
Je n'ai plus de passé, je n'ai plus de mémoire
Que du jour où tu m'as aimé.

Dans ma vie, à jamais, tu rentres la première...
Et, qu'importe s'il doit finir?
Ce soir, mon bonheur veille en moi, d'une lumière
Qui m'éclaire tout l'avenir.

II

ATTENTE

Quelquefois, je t'attends, le front contre ma porte...
J'accueille en moi, de loin, ton parfum qui m'apporte
Le bonheur éternel de t'aimer, ce jour-là ;
Je ne me souviens plus que mon espoir trembla ;
J'écoute avidement ton pas qui nous rapproche;
J'apaise en moi le mal que mon cœur te reproche,
Aux soirs de solitude et de regrets jaloux.
Notre premier baiser nous réfugie en nous ;
Tout notre amour joyeux sur nos lèvres abonde ;
Plus claire autour de nous, la chambre est tout un monde
Où la rumeur du jour en murmure affaibli
Nous berce, un monde heureux d'étreintes et d'oubli,
Où notre isolement se rassure et s'enivre.
Ton âme prisonnière, ardemment, se délivre ;
Un visage nouveau se dégage du tien;
Nos yeux ont des baisers; nous ne savons plus rien
Qu'un espoir infini de rester bouche à bouche;
Ton corps frémit déjà sous ma main qui le touche,
Et, tendre, s'abandonne et, si près du plaisir,
Hâte en se blottissant notre premier désir.

III

TRISTESSE

Je te reconnais bien, mystérieuse hôtesse :
Tu ne m'apporteras ni surprise ni peur...
Je suis triste ce soir, de toute la tristesse
Que je sentais rôder à l'entour de mon cœur.

Pourtant, c'est le déclin d'une calme journée :
L'amitié ni l'amour ne m'ont pas fait souffrir...
Que viens-tu faire en moi, visiteuse obstinée,
Tristesse d'être heureux, tristesse de guérir?

IV

MATIN

Il entre du ciel bleu par la fenêtre ouverte.
Je travaille. Une odeur d'herbe mouillée et verte
Monte des prés nouveaux que l'aube a refleuris.
C'est le matin. Ta robe est claire. Tu souris,
Quand je lève les yeux, d'un sourire en silence.
Tu renverses la tête un peu. Ta main balance
Ton ombrelle posée au bord de tes genoux.
L'heure doucement passe en nous, autour de nous.
Je suis heureux de quiétude et de bien-être.
Ma pensée et mon cœur s'étonnent de renaître,
Et je regarde en moi, comme en un champ de fleurs,
Papillonner des mots de toutes les couleurs.

V

COMPLAINTE

Ce n'est pas toi que je regrette
C'est le rêve par toi déçu,
Mon cœur jeune et la foi secrète,
Que je gardais à mon insu.

Je ne t'en veux pas; je devine...
Mon désir vain s'est effeuillé...
Je t'ai faite en moi trop divine,
Je me suis trop agenouillé.

Tu n'étais qu'une pauvre femme...
Je te croyais naïvement
Endormie au fond de ton âme,
Comme la Belle au bois dormant.

Et je me disais que sans doute
Je te réveillerais, un jour,
Neuve comme autrefois et toute
Ressuscitée à mon amour...

Mais c'est en vain que je t'apporte
L'espoir d'un suprême printemps :
La Belle au bois dormant est morte,
Elle avait dormi trop longtemps...

VI

LE DÉSIR VEILLE

L'amour, hôte inquiet des âmes obstinées,
L'impitoyable amour, briseur de destinées,
Toujours en mal obscur de haine ou de rancœur,
Par instants, malgré nous, monte de notre cœur,
Et, prêt à nous souffler des mots que rien n'efface,
Comme deux ennemis nous dresse face à face...
Mais le désir qui veille en nos corps anxieux.
Toujours, avidement, se cherche dans nos yeux,
Et les mots entre nous tombent sans violence...
Puis nous nous reprenons aux lèvres, en silence.

VII

CLAIRVOYANCE

Prends garde : nos baisers sont doux ; le soir est tendre ;
Il ne faut pas me croire, il ne faut pas entendre
Les mots mystérieux qui montent de mon cœur...
Ce soir, l'amour d'aimer s'exalte en nous. J'ai peur.

Je voudrais seulement te sourire et me taire.
N'écoute pas. Je sens qu'une âme involontaire
Pour une heure, ardemment, se lève d'autrefois,
Et brille dans mes yeux, et tremble dans ma voix.
Mon âme s'est usée à force de renaître.
Demain, je serai las ; je t'en voudrai peut-être.
Je te reprocherai d'avoir, à ton insu,
Réveillé dans mon cœur tout ce qui l'a déçu.
Seul mon corps est heureux. Mes secrètes pensées
Sont lourdes, pour jamais, de tristesses passées...
En te parlant d'amour, hélas ! je reconnais
Tous les mots qu'autrefois à d'autres je donnais :
Le bonheur a si peu de mots, — toujours les mêmes !
Écoute, il ne faut pas me dire que tu m'aimes ;
Il ne faut pas chercher à lire dans mes yeux
Le taciturne appel d'un espoir anxieux
Qui malgré moi survit peut-être, et que j'ignore...
Même si je voulais aimer, t'aimer encore.
Toi, du moins, reste heureuse, évite d'engager
Ton cœur libre, ton cœur inutile et léger.

VIII

DÉPART

Ne me console pas. Je fermerai les yeux ;
Tu t'en iras, d'un lent départ silencieux :
Je t'imaginerai dans l'ombre encore assise,
Et je ne saurai pas la minute précise.
Nous nous serons quittés ainsi que chaque jour,
Hélas ! et tant d'adieux ont tué notre amour...
Et puis tu seras loin, pour toujours disparue,
Grave et songeant peut-être, au détour de la rue,
Combien notre passé fut joyeux d'avenir !
Tu sentiras comme une main te retenir
Et tu croiras, plaintive, entendre une prière
Qui te fera parfois regarder en arrière.

Ne crains rien : mon amour, né triste et malchanceux,
Toujours croyant, toujours dupé, n'est pas de ceux
Que l'on traîne après soi, comme une ombre obstinée.
Je ne me plaindrai pas. Je sais ma destinée.

IX

CERTITUDE

Même si, dans ton cœur, tu voulais m'échapper,
Je sens que mon désir a su t'envelopper
D'une étreinte invisible où ton âme s'est prise...

Tu peux bien quelquefois oublier par surprise
Et vivre doucement ta vie autour de toi,
Comme si tout entière elle était loin de moi.
Tu n'as plus tes yeux las ni tes lèvres pâlies,
Ni ton front de mystère et de mélancolies,
— Ce visage des soirs où l'on s'est trop aimé ;
Ton sourire d'enfant s'est comme ranimé ;
Limpide en sa candeur que nul secret n'altère,
Ta voix a retrouvé ce charme involontaire
Et cette insouciance et ce timbre moqueur
Des mots légers et purs qui sonnent clair au cœur.
En rassemblant, le soir, les heures dispersées,
Tu peux dire au hasard tes pas et tes pensées,
Sans craindre un souvenir qu'il ne faut plus avoir ;
Et toute la douceur tranquille du devoir,
Tout le fidèle accueil des choses coutumières,
La forme des objets, la couleur des lumières,
Tout cela redevient ta vie et ton amour...

Mais quelquefois, dans l'ombre, à la chute du jour,
Quand ton œil obscurci rêve aux marges d'un livre,
Tu sens, au long de toi, confusément revivre
Comme un frisson léger de lèvres et de mains,
Et ton cœur s'abandonne aux furtifs lendemains...

X

CHAMBRE D'AUBERGE

Je veux qu'à ton réveil tout l'air pur du matin
Avive de fraîcheur ta tête reposée,
Et que l'aube imprévue entrant par la croisée
S'épanouisse en toi comme aux fleurs du jardin.

Tes cheveux, rajeunis à la douceur première
Des frissons odorants qui s'éveillent en eux,
Comme l'herbe au soleil souples et lumineux,
S'empliront de parfums, de brise et de lumière.

Tu te soulèveras gaiement, les yeux surpris
Des reflets inconnus qui dorent ton visage,
Pour voir toujours plus loin dans le clair paysage
La campagne ondoyante et les vergers fleuris.

Nous aurons sonné tard à la petite auberge,
Lassés d'un long chemin sous les arbres obscurs,
Et tu découvriras la chaux blanche des murs,
Les deux chaises de paille et les rideaux de serge :

N'importe ! je sais bien que, d'un sourire ami,
Tu les remercieras, toutes ces humbles choses...
Penché sur ton bonheur, j'effeuillerai des roses
Dans le lit tiède encore où nous aurons dormi.

Tu ne sentiras point d'arrière-lassitude ;
Dès l'aube et jusqu'au soir, nous aurons tout un jour
A passer longuement du sommeil à l'amour ;
Nous serons seuls tous deux en toute solitude.

Et, dans un brusque oubli des gestes hésitants,
Comme un enfant rieur, tu voudras être nue,
Pour mieux faire à ton corps une offrande ingénue
De toute cette aurore et de tout ce printemps.

XI

SOMMEIL

Lourd sommeil du plaisir, viens endormir ma peine,
Mes espoirs, mes regrets, jusqu'à mes vains remords ;
Multiplie et prolonge en ma vie incertaine
Tes passagères morts.

Tu m'as guéri déjà, viens me guérir encore !
Toi seul es bon, toi seul charmes fidèlement ;
Apaise en moi ce cœur douloureux et sonore
De poète et d'amant.

Sur l'oreiller profond couche-moi sans pensée ;
Mets sur mes yeux un voile aux choses d'alentour...
Et qu'enfin je repousse en mon âme offensée
Ce qui monte d'amour.

XII

REGARDS AU LOIN

Un jour tu songeras à tout ce qui fut nous.
Tu reverras, au loin, ma tendresse à genoux,
Mes yeux levés sur toi qui t'ont si bien connue,
Mes mains, qui t'auront tout entière contenue,
Mon épaule, où ta tête aimait à se poser ;
Tu te rappelleras ma bouche et mon baiser,
Et mon sourire triste, et puis des mots, peut-être,
Que tu ne savais pas avant de me connaître...
Aux heures de vieillesse, où le présent n'est rien,
On se recueille, on cherche en son cœur ancien ;
On recommence à vivre un peu toute sa vie ;
On se blottit, le soir, frissonnante et ravie,

Dans ce nid du passé, tendre et délicieux ;
Des pleurs qu'on a coûtés vous remontent aux yeux...
Tu pleureras, lointaine... Et, bien que pardonnée,
Tu songeras dans l'ombre, aux déclins de journée,
Qu'en donnant mieux ton cœur tu pouvais retenir,
Fidèle, une présence, au lieu d'un souvenir.

XIII

LE FARDEAU

Ton front sur mon épaule est tombé mollement.
Tu ne dis rien ; tes yeux sont vagues ; par moment,
Tu n'es plus dans mes bras qu'une forme étrangère.
Grave, tu te souviens de ton âme légère,
Ton âme d'autrefois folle et preste en ses vœux,
Éprise des baisers, craintive des aveux.
Tu songes à des soirs de caresses lassées,
A des choses d'amour furtives et passées,
A ces printemps d'une heure aux sourires ardents
Où la bouche est fougueuse et les cœurs sont prudents...
Et je sens, malgré toi, comme tu les regrettes,
Ces jours, libres de rêve et d'angoisses secrètes,
Toi qui m'aimes, ô toi qui portes à présent
Le trésor de ton cœur douloureux et pesant !

ANDRÉ RIVOIRE

LES DIEUX DU BRAHMANISME

BRAHMA — VISHNOU — ÇIVA

Le nom des Védas est aujourd'hui familier aux oreilles européennes : on sait qu'il désigne les livres sacrés de l'Inde antique, qui remontent à un passé de date incertaine, mais à coup sûr aussi lointain au moins que les poèmes d'Homère, et que la religion qui s'en réclame compte encore, dans la presqu'île du Gange, des millions de sectateurs. A cette religion, ou plutôt aux divers cultes qui en sont issus, président aujourd'hui trois personnes divines, dont la fonction essentielle est présente à tous les esprits : Brahma, le dieu suprême, le créateur; Vishnou, le conservateur tutélaire; Çiva, l'implacable destructeur. Il n'est pas jusqu'au parallèle illusoire, établi entre cette Trimoûrti (triple nature) et la Trinité chrétienne par les vulgarisateurs hâtifs ou les « libres penseurs » en quête d'arguments faciles, qui n'ait contribué à répandre ces appellations et leurs attributs; et ceux-là même que le bon sens ou une information moins sommaire a gardés d'une aussi grosse erreur, n'ont pas laissé d'admirer la profonde pensée philosophique qui a fait de la destruction, en tant que stade nécessaire du cycle des éternelles renaissances, un acte divin. La forte et sombre parole de Claude Bernard, « la vie, c'est la mort », semble en effet contenue tout entière dans le vivant symbole que la sagesse de l'Inde propose en adoration à sa piété. Rien de plus décevant que ces apparences : si,

pour le philosophe qui médite sur elle, une représentation divine peut être le voile transparent qui recouvre quelque grande et universelle vérité, l'historien des religions n'y voit, la plupart du temps, que l'ultime aboutissant d'une longue évolution de croyances confuses et diverses, juxtaposées ou confondues, auxquelles en tout cas la réflexion métaphysique demeure presque entièrement étrangère. Comment s'ordonne à la fin ce chaos, comment, du choc des superstitions parfois les plus infimes, jaillit un jour l'étincelle qui illumine les abîmes, le *quid divinum* qui est la parcelle de révélation dévolue tôt ou tard à toute religion humaine, c'est ce qui peut-être ressortira des pages qui vont suivre; ou, si mon dessein a été trop ambitieux, j'aurai toujours, en passant, soufflé sur les brumes dont l'ignorance ou la mauvaise foi s'est plu à entourer les origines de la trinité hindoue.

I. — LES ÉPOQUES

La chronologie, c'est le fonds qui manque le plus à l'histoire religieuse et politique de l'Inde : entre les trois mille années avant notre ère, que M. Jacobi assigne astronomiquement à la période védique, et l'époque d'Alexandre le Grand, où M. Halévy prétend ramener la composition des Védas, il est permis de ne pas choisir et de préférer un moyen terme; mais, de cette époque inconnue, la plus ancienne en tout cas à laquelle nous remontions, nous connaissons les croyances, et même le culte, jusque dans le plus intime détail. Nulle part plus qu'en ce panthéon étrange et touffu n'apparaît avec netteté la divinisation de toutes les forces de la nature, pouvoirs bienfaisants ou redoutables, qui, éveillant tour à tour dans l'âme humaine l'admiration, la gratitude ou la terreur, la rendirent accessible au sentiment de l'éternel mystère. Nombre des dieux qui le composent portent un nom qui se passe de tout commentaire : c'est Dyaus (le ciel), Prithivî (la terre), Soûrya (le soleil), Oushas (l'aurore), Vâta ou Vâyou (le vent). Ceux dont l'état civil est étymologiquement moins assuré n'en dénoncent pas moins, par quelque trait caractéris-

tique, la conception naturaliste d'où ils sont éclos : Agni est le feu terrestre divinisé ou le feu céleste descendu parmi les hommes; Indra, le dieu guerrier qui conquiert les eaux pour les répandre en cascades bienfaisantes, ne saurait guère incarner que la puissance des orages, ardemment attendue dans ces régions torrides où la sécheresse est la grande ennemie. D'autres, enfin, plus mystérieux ou d'un aspect plus sombre, semblent bien des démons aborigènes, dont les envahisseurs âryens ont trouvé le culte installé à leur arrivée, et qu'ils ont empruntés aux sauvages asservis par leurs armes; mais de ceux-là même, de ce farouche Roudra, par exemple, dont les flèches portent au bout du monde, qui répand tous les fléaux et dispense tous les remèdes, — si semblable, dans ce double rôle, à l'Apollon hellénique, — il est difficile de contester le caractère naturaliste sous-jacent, encore que dissimulé sous la masse des attributs hétérogènes dont la superstition ou la poésie s'est ingéniée à le surcharger.

A chacun de ces dieux, dont la seule énumération tiendrait plusieurs pages, le Rig-Véda consacre, selon son importance, un nombre d'hymnes fort variable : les plus favorisés sont Agni, Indra, et Sôma (la liqueur enivrante identifiée à la lune), qui pourtant disparaîtront entièrement du panthéon postérieur; au contraire, Vishnou et Roudra, que nous y retrouverons, ne sont encore, à l'époque védique, que des acteurs d'arrière-plan. Mais tous ces dieux, quels qu'ils soient, ont dès lors au moins un trait en commun, qui décidera de leur destinée future : principal ou accessoire, le dieu qu'on invoque dans un hymne est toujours le plus grand, sinon même, pour un temps, le Dieu unique. Le chantre qui l'exalte ne lui connaît pas de rivaux : à lui seul, il emplit le ciel et la terre; à lui seul, il a accompli les exploits dont la race humaine a bénéficié. Est-ce simple hyperbole? est-ce déjà en germe ce concept de de l'Unité primordiale qui dominera la théosophie postérieure? Quoi qu'on en pense, l'hénothéisme, si bien nommé et défini par Max Müller, s'il n'est pas le monothéisme, y prépare et y conduit par une pente insensible et sûre.

Descendons de quelques siècles : l'âge poétique est passé; c'est maintenant celui de la prose, du commentaire, des traités techniques et de la réflexion philosophique; on arrête les règles

des cérémonies et l'on médite sur les mythes antiques qui deviennent des mystères sacrés. A la faveur de ce progrès des idées, la tendance vers l'unité divine, d'abord purement formelle et poétique, s'accentue et se précise : on continue, sans doute, à croire aux mêmes dieux; mais on les fait rentrer les uns dans les autres, jusqu'à n'en plus reconnaître qu'un seul. Les traités théologiques de l'époque, les Brâhmanas, sont remplis de ces identifications artificielles, et la monotone formule « un tel est la même chose qu'un tel» y revient avec une persistance qui finit par donner la nausée. En apparence, le panthéon d'autrefois n'a pas subi de déchet : le nombre des divinités est au complet; chacune d'elles garde son rang, ses fidèles, ses attributs : à chacune revient, plus ou moins forte, sa part d'offrande dans le mécanisme effroyablement compliqué du sacrifice. Mais, en réalité, pour le brâhmane « qui sait ainsi », — autre formule de prédilection de ces livres, — pour le théosophe instruit du grand mystère, toutes ont conflué en une personnalité plus haute et plus vaste, plus indistincte aussi, sans attributs nettement déterminés, sans autre fonction que celle de créer le monde au commencement, ou plutôt de « l'engendrer » en le tirant de sa propre substance : c'est Pradjâpati, « le Maître des créatures », dont le nom, presque inconnu encore de la période védique, caractérise à ce point les écrits de l'âge postérieur, qu'il n'est point exagéré d'envisager cet être souverain comme le Dieu unique du brâhmanisme : Dieu à peine personnel, d'ailleurs; simple incarnation mâle de la Nature créatrice et incréée; conception aussi vague que grandiose, déjà mûre pour la tombe où l'engloutira bientôt, soit le splendide panthéisme de la philosophie du Vêdânta, soit l'athéisme systématique qui va se répandre sous les auspices du Bouddha.

C'en est assez pour faire deviner au lecteur qu'une telle religion ne fut jamais populaire : c'est une doctrine d'initiés, non une croyance qui pût être prêchée aux masses. Celles-ci demeurèrent fidèles aux anciens dieux et continuèrent à prendre pour des êtres vivants et tout-puissants les idoles étranges et souvent grotesques où depuis longtemps leurs prêtres ne voyaient plus que des symboles. Rien, à cet égard, ne les contraignait ni même ne les éclairait : la religion brâh-

manique n'a jamais eu de dogmes, ni, à plus forte raison, de conciles pour les fixer, d'autorité supérieure pour les maintenir. Ainsi, son unité superficielle ne tarda point à recouvrir une multitude infinie de diversités sous-jacentes; car, en conformité de la tendance hénothéique dont les premières manifestations remontent, on l'a vu, au temps des Védas, chacun avait choisi, pour ainsi dire, dans l'immense bigarrure de l'Olympe hindou, une figure de prédilection, un dieu dont il avait exalté les mérites, pratiqué presque exclusivement le culte; et ce culte, propagé par les prédications, sans doute aussi par les conquêtes, par les mille moyens de coercition dont dispose un prince fanatique ou simplement dévot, avait fini par grouper des centaines de milliers, des millions d'adhérents. A s'en tenir aux dehors, l'Inde était brâhmanique: mais, en fait, telle communauté d'habitants y adorait tel dieu, telle autre tel autre; et Brahma, le Dieu unique dont je n'avais pas encore écrit le nom, — et pour cause, on s'en rendra compte tout à l'heure, — était ignoré de tous, sauf d'un petit cénacle qui, à son tour, ignorait les dieux de la multitude.

Un semblable état de choses était dangereux, non seulement pour la religion, mais aussi pour les privilèges et les richesses de la caste sacerdotale, déjà menacée et momentanément amoindrie par l'expansion de ce qu'elle nommait l'abominable hérésie du bouddhisme : pour y faire tête, ce n'était pas trop de l'union de toutes les sectes que ce schisme n'avait point contaminées; pour que ses temples continuassent à recruter des fidèles, il lui fallait les ouvrir aux cultes professés par le grand nombre. La quatrième période de l'histoire religieuse de l'Inde, celle qui dure encore, s'ouvre sur cette fusion ; les brâhmanes, très probablement, en prirent l'initiative; à leur Brahma impersonnel ils adjoignirent les deux dieux qui à cette époque comptaient dans l'Inde le plus de fervents adorateurs, et d'une iconographie barbare présidée par une entité panthéiste ils composèrent leur Trimoûrti mystique.

Quels furent l'origine et les progrès de chacun de ces personnages divins, appelés entre tous à une si haute fortune, c'est ce que nous allons essayer de démêler.

II. — VISHNOU

Vishnou est un dieu védique : d'importance secondaire, il est vrai ; mais néanmoins encore assez fréquemment nommé dans les hymnes. Il y joue toujours — la remarque est essentielle — un rôle tutélaire et bienfaisant. Lorsqu'on l'y associe à Indra, il revêt l'aspect belliqueux de son compagnon : comme lui, il écrase, il foudroie, il disperse les démons, pour dispenser aux hommes les biens du monde céleste. Mais de tous ses exploits, célébrés en termes généraux et vagues, un seul est précisé, un seul lui est spécifiquement propre : Vishnou, en trois pas gigantesques, a traversé tout l'univers.

A ses attributs postérieurs, à sa nature généreuse, aux épithètes et aux descriptions qui le caractérisent, mais surtout à ce dernier trait qui le peint tout entier, il est impossible de méconnaître une personnification du soleil, dont les trois pas, — orient, zénith, occident, — embrassent victorieusement la terre.

Plus tard, au temps des Brâhmanas, le prodige s'est enrichi et embelli de détails accessoires, qui peut-être, au surplus, existaient déjà dans la tradition védique, mais que les textes, dans leur concision brillante, ne nous y ont point conservés. Les dieux luttaient avec les démons à qui régnerait sur le monde. Ils étaient près de succomber. Tout à coup ils virent s'avancer à leur aide un étrange auxiliaire, un petit nain difforme, — le soleil, en effet, à la simple vue, n'est pas grand, et sa forme circulaire est, si l'on veut, celle d'un corps rabougri, — qui proposa sans rire au chef des démons de le laisser maître de tout l'univers, à la seule exception de l'espace que lui, le nain, pourrait franchir en trois pas. Je laisse à penser si les démons acceptèrent le pacte. Puis le nain se mit en marche... On sait le reste : c'était Vishnou ; grâce à lui, les dieux l'emportèrent, et la terre et le ciel devinrent leur domaine inviolé.

En même temps que le grand exploit de Vishnou prend sa forme définitive, sa figure se dessine mieux, et des monu-

ments de moins en moins grossiers la fixent dans la mémoire de la foule : il a quatre bras, image sommaire et simplifiée des rayons divergents du soleil ; il porte une roue, symbolisme transparent. Puis, en sa qualité de dieu tutélaire et sauveur, mille légendes, d'abord éparses et probablement, pour la plupart, sans connexion avec lui à l'origine, viennent s'agréger autour de sa personne sacrée et lui font un nimbe de gloire et d'héroïsme : on raconte sa descente du ciel sur la terre, — en sanscrit *avatâra* « descente », d'où vient que notre mot « avatar » est synonyme d' « incarnation », — sous la forme successive de divers animaux, chaque fois accompagnée de dangers et de souffrances, toujours en vue d'assurer le salut des hommes ; c'est lui, notamment, qui s'est changé en sanglier, pour repêcher, au bout de l'une de ses défenses, la terre engloutie sous les eaux du déluge. Ces récits, peu à peu, exaltent le sentiment religieux du peuple ; et, tandis que les mystagogues, méditant sur la nature de Vishnou, en font, comme de toutes leurs autres divinités, une entité panthéiste où ils s'absorbent, le vulgaire qui le voit sourire sur son piédestal, l'admire et le bénit de tout le bien qu'il a fait et qu'il fera encore. Une secte se forme, qui met en lui toute sa confiance et bientôt l'adore comme le dieu unique, le seul vrai dieu, puisque son action pitoyable maintient et conserve la vie de tous les êtres.

Dans le vishnouisme ainsi constitué et tout prêt à les recevoir viennent confluer d'autres superstitions populaires également fort répandues. Ainsi nombre de tribus avaient un héros, qu'elles nommaient Krishna « le Noir » et dont elles racontaient mainte légende merveilleuse : comme l'Achille des Hellènes, il avait passé sa première jeunesse dans une voluptueuse oisiveté ; Krishna parmi les bergères est un des thèmes favoris de la poétique et de l'iconographie de l'Inde moyenne ; et, comme Achille aussi, il s'était un jour éveillé pour le combat, héros invincible, rué à la conquête de la terre. Dans ce récit, dans le nom qui rappelle les humbles débuts du soleil encore noyé dans l'aube grise avant qu'il s'élance au sommet du ciel, on devine sans peine une autre personnification de l'astre que l'homme ne s'est jamais lassé de diviniser. Mais ces origines sont oubliées depuis long-

temps, à l'époque où le mythe émerge dans l'histoire : Krishna n'est plus seulement un guerrier invulnérable, il est un sage infaillible, un demi-dieu, un dieu, le Dieu ; dans le Mahâbhârata, tout un chant, un chant divin, la Bhagavad-Gîtâ, est consacré à la révélation de Krishna, qui, monté sur le char de guerre, en face de la mêlée imminente, enseigne à son compagnon d'armes le néant du monde visible, de l'effort, de la mort et de la vie, le néant de tout ce qui n'est pas l'Être en soi, c'est-à-dire lui-même. Il n'est pas surprenant que deux personnages d'origine et d'aspect si semblables aient tendu à se confondre quand leurs légendes se rencontrèrent : Krishna passa pour un avatar de Vishnou, et le vishnouisme se grossit de tous ceux qui révéraient cet Apollon basané.

Le nom de Râma, lui aussi, signifie « le Noir », ce qui donne à penser que Sîtâ, son épouse bien-aimée, qu'il retrouve à la suite des mille hasards de la guerre chantée par la grande épopée du Râmâyana, pourrait bien être « la Blanche », la douce aurore à laquelle aspire le soleil encore endormi dans les limbes de la nuit. Quoi qu'il en soit, la légende de Râma, chère à la caste des guerriers et propagée sur l'aile de la poésie, s'incorpora à son tour à celle de Vishnou, et ainsi de toutes parts affluèrent au dieu ancien les adeptes nouveaux.

Ainsi enfin se constitua, au moyen âge de l'Inde, une religion enfantine et douce, gracieuse et indolente comme l'est son dieu qui repose, les yeux mi-clos, sur les sept têtes du serpent Çêsha : symbole du jeune soleil du printemps qui s'apprête à émerger des fanges reptiliennes de l'hiver.

III. — ÇIVA

A la différence de Vishnou, Çiva ne semble point encore apparaître dans le Véda ; du moins son nom n'y est-il qu'un simple adjectif avec le sens de « propice ». Mais, en réalité, le Çiva de la Trimoûrti ressemble si fort au Roudra des temps védiques, que nous avons déjà salué au passage, et les intermédiaires entre eux sont si nettement marqués par l'existence de dieux malfaisants et cruels dont les noms sont aussi des

épithètes, — Bhava, « l'existant », Çarva, « le cornu » ou « l'archer », — qu'il n'est point possible de douter de leur identité essentielle. Qu'on ne s'étonne point du sobriquet : il n'est pas même nécessaire, pour l'expliquer, de rappeler que les Furies grecques se nommaient Euménides ; car Roudra, on l'a vu, a deux aspects et l'on peut l'invoquer sous l'un alors même qu'on se le représente sous l'autre.

D'où vient-il, ce dieu à double face? Les Aryas conquérants de l'Inde l'y ont-ils apporté avec eux? ou l'ont-ils trouvé tout installé dans la hutte-fétiche d'une tribu d'indigènes? L'un et l'autre, sans doute, en ce sens que quelque Apollon âryen se sera confondu avec une idole du pays conquis. Déjà l'expansion de son culte milite en faveur de l'indigénat. Ce qui tranche la question, c'est son visage et son maintien : il est hideux, ses traits grimacent, et son corps se disloque en une danse farouche et convulsive, où s'entrechoquent les chapelets de crânes qui parent ses membres velus ; il ressemble à un épouvantail néo-calédonien bien plus qu'à une création du génie de notre race, si arriérée encore qu'on la veuille supposer. C'est le dieu des tribus abjectes, un grigri de sauvage, promu par la force irrésistible du nombre aux honneurs du panthéon des vainqueurs.

Tel quel, cependant, ceux-ci se l'assimilèrent et réussirent même à l'ennoblir : si le dieu du çivaïsme est aussi grotesque que terrible, le Roudra des Védas ne dégage qu'une impression de majestueuse épouvante. Quant au vulgaire, il l'adora, d'abord, parce qu'il l'avait toujours adoré, et cette raison pourrait suffire ; puis en vertu de la même logique qui lui fait dire du dieu de la mort : « Puisqu'il peut nous faire mourir, c'est lui qui nous fait vivre : il est donc le seul Dieu. » Mais le véhicule par excellence de la propagation du culte de Çiva, ce fut la sorcellerie, la magie noire, aussi répandue dans l'Inde, sinon davantage, qu'en aucun pays du monde. Des écoles de redoutables initiés en perpétuaient les pratiques ; ils tenaient leurs assises dans les cimetières et les places d'exécution ; là se célébraient d'horribles mystères, où l'on prenait pour complices les revenants et les vampires, sous les auspices du sanguinaire génie de la destruction universelle ; là venait, comme Macbeth, quiconque voulait acheter au prix de mons-

trueux envoûtements la puissance pour les siens ou la ruine de ses ennemis. Un drame du moyen âge, *Madhava et Malatî*, nous fait entrevoir quelques-uns de ces immondes arcanes, dont les gitanos sont aujourd'hui encore parmi nous les dépositaires derniers et dégénérés. Sans doute il faut faire ici la part du grossissement dû à l'imagination populaire; mais il reste que le dieu tout-puissant pour le bien et pour le mal ne pouvait manquer de recruter nombre de clients.

Ce n'est pas tout encore : le mysticisme, où l'Inde arrive par tous chemins, vint à bout de se loger jusqu'en cette demeure inhospitalière. Ce cannibale aux crocs sanglants devint un thème à méditations pieuses; cette idole impure fut le patron des plus rigides ascètes; nulle part plus que dans la religion de Çiva les macérations ne se raffinèrent en savante barbarie. Je ne sache pas d'exemple plus éclatant du pouvoir qu'a le sentiment religieux de tout purifier à son creuset : celui qui pour le poète des Védas n'est qu'une apparition fougueuse et effroyable, pour les masses ignorantes que le nourricier de leurs plus grossiers appétits, est pour le théologien contemplatif l'incarnation divine du renoncement et de la vie intérieure.

De tous ces éléments se forma le çivaïsme, religion noire et sinistre, qui, pour les âmes élevées, est l'aspiration au néant, pour le grand nombre le plat-ventre vautré devant la mort toujours imminente : deux concepts bien différents qui se rejoignent par l'idée commune d'une divinisation des forces destructives de l'univers.

IV. — BRAHMA

Vishnou et Çiva, l'un sous son propre nom, l'autre sous un nom plus ancien qui a fait place à une épithète, sont donc bien des dieux traditionnels, adorés de tout temps, sinon d'un culte exclusif: leur importance s'est considérablement accrue, leur nature n'a point changé. Tout autrement en est-il de Brahma : dans la langue des Védas et bien longtemps encore après, le *brahma* n'est qu'un nom commun, et il

l'est même toujours resté. A la grande époque de l'épanouissement théologique de l'Inde, Brahma n'est point dieu. Serait-ce un paradoxe d'ajouter qu'il ne l'est jamais devenu depuis? On en jugera.

Les plus anciens documents de l'Inde connaissent un mot neutre *brahman* (nominatif *brahma*), qui signifie « incantation, formule magique ou religieuse, prière », puis « sacerdoce, service divin, sainteté, religion », et un mot masculin *brahman* (nominatif *brahmâ*) qui désigne le prêtre conjurateur, puis celui des officiants qui est chargé de veiller à la pureté des rites et de « guérir » le sacrifice si quelque irrégularité l'a contaminé, enfin le prêtre en général. Ces deux sens, je le répète, se sont maintenus jusqu'aux plus bas temps. Comment il s'y en est superposé un autre très postérieur, c'est ce que l'on ne comprendrait pas, si l'on ne se persuadait d'abord que, dans la conception védique la plus primitive, tout ce qui concourt au service des dieux participe de leur divinité : à la lettre et sans métaphore, le sacrifice est dieu, les prêtres qui le célèbrent sont dieux, le laïque qui en fait les frais est dieu tant que le sacrifice dure : bien plus, les grossiers instruments qui y figurent, le mortier, le pilon, les pierres du pressoir et l'autel de gazon sont autant de dieux. Une formule telle que « le *brahma* » ou « le *brahmâ* est dieu » n'a donc en soi rien que de conforme à la pensée sacerdotale hindoue. Seulement, ce dieu abstrait, perdu dans la myriade des autres, comment est-il monté au rang suprême?

C'est en vertu d'un raisonnement assez simple et remarquablement logique. Il suffit de savoir que, pour le prêtre et pour le fidèle du culte védique, la prière n'est point du tout ce qu'elle est pour le chrétien, ni une effusion de respect et d'amour vers l'auteur de tout bien, ni même une humble imploration qui le convie à nous délivrer du mal, à nous dispenser le pain quotidien. Non, la prière est un ordre, au moins dans sa conception primordiale; elle est — l'identité même du nom l'indique — une formule magique infiniment puissante, par laquelle on *contraint* les dieux à enchaîner leurs fléaux ou à répandre leurs trésors; et le sorcier qui est en possession de cette parole invincible et des rites qui doivent l'accompagner, le brahmane pour l'appeler de son nom, exer-

çant un pouvoir de coercition sur les dieux eux-mêmes, leur est, en un sens, supérieur. Puisque la prière est plus forte que les dieux, elle est dieu, elle est le dieu souverain, le seul vrai dieu.

Dans ces conditions, nous n'aurions nullement lieu de nous étonner si nous constations dans l'Inde l'existence d'un panthéon nombreux et multiforme, au-dessus duquel trônerait dans un nimbe fulgurant Brahma-Dieu. C'est pourtant ce que nous n'y rencontrons pas : à l'époque où Brahma surgit, le panthéon védique est déjà relégué à l'arrière-plan, et Brahma lui-même, en s'isolant, s'est en quelque sorte volatilisé au creuset des spéculations métaphysiques et mystiques en honneur à cette époque. Il y a bien, si l'on veut, un Brahma masculin, très semblable à Pradjâpati, Être suprême, créateur de l'univers, père des créatures, gardant quelques caractères du type d'un Dieu personnel; mais il y a surtout un Brahma neutre, sans sexe, sans forme, sans attributs d'aucune sorte, qui l'a précédé dans le temps comme il a précédé toute chose, mais qui en réalité n'est ni dans le temps ni dans l'espace, qui enfin n'est qu'un autre nom pour l'Être en soi, ou le Néant, ou l'Infini, ou le Chaos. Voici comment débute le Gôpatha-Brâhmana, le seul traité théologique que nous possédions sur l'Atharva-Véda, qui est par essence le livre rituel du prêtre brahmane : « Au commencement était le Brahma (neutre), existant par lui-même, unique. Il se dit : Moi, *fantôme lumineux immense*, voici que je suis unique; eh bien, je vais créer, *en le tirant de ma substance*, un second dieu semblable à moi... » Et il le fait : ce n'est point du tout la création *ex nihilo* de la cosmogonie biblique; c'est par une série de dédoublements, ou plutôt d'effusions hors de lui-même, que le Brahma s'extériorise. Plus tard, cette doctrine de l'émanation aboutira au superbe et impétueux élan des Oupanishads : « Insensé qui crois que tu es toi! Insensé qui ne sais pas que tu es moi, que je suis toi, et que tous deux et tout ce qui est nous sommes Brahma, et que rien n'est que Brahma! »

Une religion pareille ne comporte plus ni culte, ni temple, ni pratiques : aussi se confine-t-elle nécessairement dans l'étroite enceinte de quelques écoles théosophiques, où se

groupent et s'enferment les esprits d'élite. Le peuple a toujours ignoré Brahma, et maintenant encore il ne le connaît que comme un nom vénéré, il ne l'adore point, il réserve sa piété à Vishnou, à Krishna, à Çiva, à leurs épouses, objets de son culte naïf et ancestral. Mais plus ils s'enfonçaient, chacun de son côté, le vulgaire dans son idolâtrie primitive, le sacerdoce dans son mysticisme transcendant, plus s'accentuait la distance entre le fidèle et le prêtre, et celui-ci voyait le moment venir où il demeurerait seul avec son rêve. Le brâhmanisme menaçait de devenir une religion de petits cénacles, et de périr ainsi, faute de support et de subsides extérieurs. Le danger était grave. il fallait y parer.

V. — LE SYNCRÉTISME

Le coup de génie des brâhmanes fut, puisque la foule s'éloignait d'eux, de ne point chercher à la ramener, mais simplement d'aller à elle : ils ne lui prêchèrent point la divinité de Brahma; ils proclamèrent un beau jour la divinité de Vishnou et celle de Çiva, et d'un tour de main ils annexèrent ainsi à leur brâhmanisme la masse énorme des vishnouites et des çivaïtes. Bien entendu, cette importante révolution ne s'opéra point par un acte unique et manifeste, comme par un décret de concile, — car il n'y a dans l'Inde brâhmanique, rien qui ressemble à une foi fixée et obligatoire, — mais par un lent travail d'accession et d'infiltration, si lent que nous n'en possédons absolument aucune documentation historique et n'en pouvons juger que par le résultat. Mais le résultat est là, visible et éclatant : à l'heure où décline dans l'Inde la fortune du bouddhisme, écrasé par la concurrence de la religion traditionnelle qu'il avait failli supplanter, — c'est-à-dire vers le ve siècle de l'ère chrétienne, — le brâhmanisme nous apparaît triomphant et tout constitué déjà comme il l'est à présent : deux dieux à forme humaine, Vishnou et Çiva, chacun avec son épouse, sa cour, ses attributs mythiques; et, au-dessus d'eux, un dieu suprême, mais indistinct, Brahmâ masculin qui ne se distingue guère de son prototype neutre que par cette

insignifiante particularité grammaticale. Et, pour attester à tout venant la différence de leurs origines, ce n'est jamais à ce souverain abstrait, confiné dans sa majesté solitaire, que vont les louanges, les hymnes, les offrandes et les supplications : on ne prie point Brahmâ, on le médite si l'on en est capable; sinon, l'on se prosterne aux pieds de dieux moins impalpables, et, suivant qu'on est plus accessible à la tendresse ou à la terreur, surtout suivant ses traditions de nationalité ou de famille, on révère presque exclusivement soit Vishnou, soit Çiva.

Les rapports de contraste qui unissent ces trois divinités ressortent au mieux d'un récit qui, par exception, les met toutes trois en scène; car, en principe, elles demeurent si parfaitement distinctes et isolées, qu'on ne les trouve guère réunies et que la Trimoûrti reste à l'état d'abstraction pure. Il n'importe, au surplus, que ce récit soit emprunté au Vishnou-Pourâna, c'est-à-dire à un recueil de légendes destinées à exalter par-dessus tout la gloire de Vishnou; car, on ne peut trop le redire, l'Inde ne sait ce que c'est qu'un dogme, et le théologien qui prêche son dieu comme le dieu unique n'en est pas moins parfaitement informé de la nature, de la puissance et de la divinité des autres.

Un jour donc les sages allèrent trouver le grand sage Bhrigou et lui dirent : « O grand sage, nous voulons apprendre de toi quel est, des trois dieux que nous adorons, le meilleur et celui qu'il convient plus particulièrement d'adorer. » Il leur répondit : « Je n'en sais rien moi-même. Je vais m'en enquérir. »

Il partit aussitôt et monta au ciel de Brahmâ. (Les grands sages, dans l'Inde, font ce qu'ils veulent, vont où ils veulent, et traitent de pair avec les dieux, qui parfois même redoutent leur pouvoir.) Brahmâ y rêvait, immobile, unique et éternel. Bhrigou s'avança vers lui et se prosterna; mais le dieu ne parut le voir ni l'entendre et ne sortit point de son immuable repos.

Alors il se rendit auprès de Çiva, et à dessein il omit, en l'abordant, de faire l'andjali, la salutation qui consiste à porter les mains jointes au sommet du front. Le dieu se dressa, noir et livide, le visage convulsé de fureur, et s'élança sur l'imprudent ascète, prêt à le mettre en pièces. Heureusement la déesse Pârvatî, son épouse, put le retenir un instant dans

ses bras, le temps pour Bhrigou de chercher son salut dans une fuite éperdue.

Insoucieux du péril, — car que vaut la vie en regard de la science divine? — Bhrigou alla visiter Vishnou. Il le trouva dans son attitude favorite, endormi sur le serpent Çêsha. Tout doucement, il s'approcha de lui et... lui détacha dans la poitrine un vigoureux coup de pied. (Ne pas oublier que les ascètes vont pieds nus.) Le dieu s'éveilla, ouvrit les yeux, dirigea sur lui son regard d'ineffable charité : « Mon fils, lui dit-il, ne t'es-tu point fait de mal? » Et, de sa main délicate, il caressait le pied coupable.

Ainsi Bhrigou, le grand sage, connut que c'était Vishnou le meilleur des trois dieux, celui qu'il convenait plus particulièrement d'adorer.

***

Comme on le voit, les trois grandes divinités de l'Inde actuelle ont été charriées par trois courants religieux tout différents, qui, partis des points les plus opposés de l'horizon, ont fini par confluer artificiellement en un même lit : les vishnouvites n'adoraient point Çiva, les çivaïtes ne reconnaissaient point Vishnou, et ni les uns ni les autres n'avaient la moindre idée de Brahma. La triade se constitua par addition de trois quantités irréductibles : après quoi seulement la réflexion philosophique et religieuse s'en empara et y découvrit la formule « Créateur — Conservateur — Destructeur » qui en fait la factice unité. Tandis que, dans la Trinité chrétienne, le Fils et l'Esprit sont issus du Père, l'un par génération, l'autre par procession, et le présupposent, — dans la Trimoûrti brâhmanique, au contraire, Brahma s'est superposé postérieurement à ses deux acolytes, jadis tout à fait indépendants de lui-même et l'un de l'autre; et ce qui nous apparaissait tout d'abord comme un effort sublime et profond de la pensée humaine scrutant les abîmes du devenir éternel se résout en une fusion intime de trois religions diverses, sous les auspices d'une caste sacerdotale, instruite, demi-sincère et hardie dans sa conception de l'au-delà, mais jalouse avant tout de ne point voir déserter ses autels.

V. HENRY

LES

JEUX DE LA PRÉFECTURE[1]

XVI

LABOR IMPROBUS

L'après-midi se chargeait d'orage. Des souffles d'air lourd soulevaient la poussière. Sans cris, les hirondelles rasaient le bas des murs. Leur vol brusque oscillait le long des rues. Au ciel éclatant, le vent massait les nuées.

Baridel, après déjeuner, regagna la préfecture. Dans sa chambre, il parcourut une traduction de Carlyle :

« Appelez-vous donc — criait Teufelsdroeckh[1] — appelez-vous donc société une chose où il n'y a plus d'idée sociale existante, une chose que l'on se représente, non pas même comme un logis commun, mais uniquement comme un hôtel garni où il y a trop de monde, où les chefs ne peuvent pas guider ; mais entendent violemment proclamer de toutes parts : *Mangez vos gages et dormez*[2] !... »

Deux heures sonnèrent.

Les employés de la préfecture commencèrent de passer la grille. Les jardiniers installèrent sur les pelouses du parc les tuyaux d'arrosage. Des râteaux crièrent dans le gravier des allées.

1. Voir la *Revue* des 15 novembre et 1er décembre.
2. *Sartor Resartus* (traduction Barthélemy).

A deux heures et demie, l'huissier-chef traversa la cour d'honneur, vêtu d'un habit bleu à boutons d'or. A trois heures, les deux chefs de division, noirs, muets, solennels, entrèrent d'un pas isochrone. Le chef de la première était grand et pâle, celui de la seconde était obèse et rouge. Ensemble, ils saluèrent le concierge et disparurent.

Baridel vaporisa de l'iris sur une cravate de soie noire à pois violets, gagna son bureau et ouvrit les journaux de Châteauneuf.

Le *Moniteur de Rhône-et-Loire* donnait quelques détails sur un assassinat vieux de quinze jours, un article sur la destruction des corbeaux et le dernier discours de M. Méline au banquet des bouilleurs de cru.

Le *Journal de Châteauneuf* regrettait, en quatre colonnes, la sage administration de Louis XVIII et le ministère de Villèle-Corbière. Un entrefilet dithyrambique annonçait le mariage d'un neveu de M. de Vaupreux avec la fille aînée de lacomtesse de Mantoche. La foi militante du « président », l'inépuisable charité de la douairière étaient louées avec hyperbole. Dans un bulletin politique signé Spes, Baridel reconnut la manière onctueuse de monseigneur de Bragaude. Il y était dit que, tout en accordant à Moirel, candidat modéré, de grandes qualités, les catholiques de Châteauneuf exigeraient des gages sérieux avant de lui accorder leurs voix.

L'*Éclaireur* étalait une affaire de mœurs où se trouvaient compromis des ecclésiastiques, et commentait avec enthousiasme la dernière interpellation de M. Viviani. Sous le pseudonyme de Liberator, Toupinard dénonçait longuement l'exploitation patronale et la servitude ouvrière. Il tendait « aux éternels opprimés du travail les mains d'une bourgeoisie laborieuse et intelligente ». Par dévouement pour les prolétaires, il avait résolu d'affronter les batailles électorales, les injures et les calomnies du « cléricalisme aux abois ». Il terminait en souhaitant à la Chambre le courage de renverser « un ministère de désastre ».

Baridel imagina Toupinard en train de gonfler ses phrases dans un coin d'officine, entre le placard aux bandages herniaires et la vitrine aux thés purgatifs et sirops pectoraux.

Il était quatre heures moins dix quand le préfet de Rhône-

et-Loire descendit enfin de chez lui. Baridel ouvrit la porte qui le séparait de son chef. Langrune se contemplait dans la glace. Ayant poussé un petit Gambetta de bronze contre un candélabre Empire, il ajustait, en soufflant, sa cravate de soie rouge et bleue. Sur la pendule, Démosthène allongeait ses mains déformées vers des Athéniens imaginaires.

— Bonjour, monsieur le préfet, — dit Baridel.

Pendant toute la matinée, Langrune s'était enfermé avec le coiffeur.

— Bonjour, Baridel... C'est cette satanée cravate...

— ... qui remonte? Je vois!... Si vous voulez permettre...

Le préfet de Rhône-et-Loire courba la tête. Baridel rattrapa une épingle glissée dans le dos de son chef et répara le mal.

— Ces dames vont bien, monsieur le préfet?

— Très bien, merci. Ah! si vous allez à Paris demain, ma femme voudrait que vous lui rapportiez un pot de crème Vachon... pour la peau... Je vous donnerai l'adresse.

Toujours devant la glace et rouge, il tirait énergiquement sur les manches d'un veston neuf. Il se bomba dans l'étoffe collante, releva ses cheveux taillés de frais, gratta son menton romain, blanc de poudre, et dit d'un air négligent :

— Ce petit complet d'automne m'habille parfaitement.

— Parfaitement, monsieur le préfet.

Mais l'huissier-chef entra soudain, claqua les talons, se raidit dans la position du soldat sans armes, présenta une carte.

Ces apparences militaires ne laissaient pas de flatter Langrune. Il aimait passer à l'improviste dans les bureaux, parmi les employés déférents. Avec un sourire, il tournait les feuilles de papier, souvent s'intéressait à une chose insignifiante, et sortait parmi les saluts. Il enviait les généraux, chargés d'or et de plumes blanches, qui traversent les régiments, à cheval, taciturnes, impérieux et préoccupés de leur whist du soir. Aussi prolongea-t-il l'attente rigide de l'huissier-chef pour énumérer les qualités de son costume.

— C'est une assez jolie étoffe et pas trop jeune... Les piqûres sont à la mode : trois sur la manche...

Il ouvrit le veston pour en faire admirer la doublure, mit

les mains dans ses poches, et pirouetta sur la pointe des pieds.

— Eh bien, qu'y a-t-il?

Il prit la carte avec ennui :

— Je n'y suis pas. Dites que je suis en conférence... pour le ravitaillement...

Exact et muet, l'huissier-chef fit demi-tour et s'en alla.

— Rien de nouveau? — demanda Langrune. — A tout à l'heure!... J'ai une aquarelle à finir... Je reviendrai pour la signature.

Baridel, oisif, rejoignit le secrétaire général. Son cabinet, vert et rouge, était imprégné d'un très léger parfum de bergamote. Mécaniquement et sans les lire, Bozoul achevait de signer environ dix kilos de mandats départementaux et de copies d'arrêtés.

Après le dernier paraphe, il ouvrit l'annuaire de l'Administration préfectorale et consulta, derrière lui, une carte de France où les préfectures et les sous-préfectures étaient soulignées à l'encre rouge et numérotées suivant leur classe.

Baridel demanda :

— Décidément, vous y pensez toujours?

— Dame! voilà six ans que je suis ici. Je voudrais bien être nommé à une deuxième sans trop m'éloigner de Paris...

Il considéra la carte, y promena les doigts avec attention, se rassit, rêveur. Baridel suivait des yeux la fumée de sa cigarette. Et l'un et l'autre, peu à peu, se laissèrent gagner par une somnolence...

Tout à coup, cinq heures sonnèrent. Baridel se leva :

— Voici la signature!... Attendez-moi, nous partirons ensemble.

Il traversa l'antichambre. Le courrier affluait là de tous les bureaux. L'huissier-chef timbrait les bandes et les enveloppes à grands coups redoublés. Par brassées, les employés jetaient sur la table les papiers de couleur, les affiches, les circulaires, les bulletins qui résumaient la vie administrative du département. Les deux chefs de division passèrent dans ce tumulte familier. Ils portaient dans des cartables de cuir rouge le courrier qu'ils devaient soumettre à la signature de Langrune et marchaient lentement. Ils s'arrêtèrent à chu-

choter, près d'une fenêtre, avec des regards distraits vers le parc embelli d'automne.

Baridel fit signer le courrier personnel. En tournant les feuilles, il analysait brièvement les lettres, exposait les affaires, épongeait au buvard le paraphe du préfet. Langrune clignait des yeux derrière son lorgnon, posait et reprenait sa plume, interrogeait le ciel, incertain s'il prendrait sa canne ou son parapluie pour aller au cercle.

— Vous ai-je montré ma nouvelle bague de cravate ?

Et il tendit le cou pour mieux la découvrir.

— C'est un cadeau de ma femme.

— Charmant ! — déclara Baridel, sans extase.

Les chefs de division entrèrent à leur tour. Langrune offrit des cigarettes russes et montra de nouveau le présent conjugal. Tout en signant, il raconta une histoire de chasse où deux ministres, le président de la Chambre, le grand-duc Vladimir et lui-même, jouaient des rôles importants.

Avec un optimisme que ses subordonnés adoptèrent d'emblée, il prédit le succès de Moirel, candidat modéré, promit au ministère Méline la longévité de Mathusalem, et ne cacha pas la valeur de son administration. Il flétrit avec éloquence les procédés de Toupinard, qu'il n'hésitait pas à qualifier de « jésuite rouge ».

Sur le seuil, il serra cordialement les mains de Baridel.

— Vous avez vu ! La commission du budget a encore ajourné la réduction des traitements préfectoraux... Qu'aurais-je fait avec quinze mille francs par an ?... La Chambre n'est pas si bête qu'on croit !... Adieu ! Je vais au cercle pour le whist.

Il partit en se frottant les mains.

— Quinze mille francs !... La misère !

Une porte battit.

XVII

APRÈS-MIDI D'OCTOBRE

Le préfet de Rhône-et-Loire finissait une aquarelle sous le regard blanc de la République. C'était un paysage, d'après une vieille illustration du *Magasin pittoresque*.

Langrune badigeonnait son carré de papier whatman avec une naïveté charmante. Il prétendait peindre à la manière de Ciceri. En réalité, il abusait du bleu de Prusse, de la gomme-gutte et du rouge de Venise.

Il ne pouvait user que des couleurs Rowney. Ce n'est pas qu'il fût bien persuadé de leur exceptionnel mérite ; mais elles venaient d'Angleterre : il obéissait ainsi à un sentiment des plus français.

Les aquarelles de Langrune prouvaient que le génie n'est pas seulement une longue patience. Mais elles prouvaient aussi une louable bonne volonté. Le préfet avouait que le plein air ne l'attirait pas. Il posait ses tons, établissait ses perspectives « au petit bonheur ». C'est ce qu'il appelait du travail d'atelier.

— Bah ! — disait Bozoul, — ça ne fait de mal à personne !

Le paysage dont Langrune prétendait faire une aquarelle comportait l'eau et les fabriques conventionnelles. Le préfet suçait ses pinceaux de martre avant de fondre les tons sur sa palette. Il suivait tout ensemble les principes de Ciceri, de Gérard, d'Allongé, de Karl et de Fraipont.

Il préparait un terrain avec de l'outremer et du cadmium quand le secrétaire général entra dans son cabinet :

— Bonjour, bonjour ! — souffla Langrune, rouge d'attention, — je finis une petite aquarelle.

Et il sonna Baridel pour soumettre sa dernière œuvre à ses subordonnés. Bozoul admira. Trois aquarelles du préfet ornaient déjà sa chambre de jolis cadres en laque blanche. Mais Baridel gardait dans le mensonge quelque timidité : le préfet dut louer son aquarelle pour obtenir des compliments.

Puis, dans le silence, Bozoul ouvrit et ferma sa montre :

— Monsieur le préfet, — commença-t-il avec froideur, — j'ai vu, comme vous m'en aviez prié, l'inspecteur d'académie.

— Oui ! oui ! — fit négligemment Langrune.

Il débarbouillait un pinceau dans un grand verre :

— Et alors ?

— L'inspecteur d'académie vous prie de croire à ses regrets ;

mais il n'estime pas qu'il puisse proposer au ministre de l'instruction publique le déplacement de M. Alphen-Kahn.

— Alphen-Kahn?... — dit Langrune surpris.

Il souffla sur son bloc trop chargé d'eau.

— Qu'y a-t-il avec M. Alphen-Kahn?

— M. Alphen-Kahn — expliqua patiemment Bozoul — est professeur de philosophie au lycée. M. Moirel lui reproche d'avoir créé à Châteauneuf un cours de socialisme. Et vous avez accédé à ce reproche.

— Vous êtes sûr?...

— En réalité, M. Alphen-Kahn, au cours d'une conférence philosophique, a parlé de la résistance que toute idée nouvelle rencontre dans les habitudes sociales... Voici un extrait du rapport de l'inspecteur d'académie sur le jeune agrégé dont Moirel vous a demandé le déplacement.

Langrune mélangea minutieusement de la terre de Sienne et du bleu de cobalt.

— Lisez-moi ça, Bozoul!... Cette affaire est très ennuyeuse!

Le secrétaire général parcourut une feuille de papier ministre, accablée d'en-tête officiels. Il exhalait, avec des gestes lents, son habituelle odeur de bergamote.

— « Monsieur le préfet, — vous écrit l'inspecteur d'académie, — M. Alphen-Kahn ne saurait accepter les accusations de tendance qui sont portées contre lui par l'honorable maire de Châteauneuf.

» Au cours d'une étude sociologique, M. Alphen-Kahn a bien prononcé la phrase qu'on interprète à tort comme une critique personnelle. Quand il a défini « les menées antiévolutionnelles des superstitions sociales », M. Alphen-Kahn a entendu se maintenir dans le domaine des idées pures.

» Philosophe, il lui convient de ne pas quitter ces *templa serena* de la spéculation idéale dont Lucrèce vante éloquemment l'altitude. M. le maire de Châteauneuf s'est étrangement mépris sur le sens d'un enseignement des plus remarquables. Et M. Alphen-Kahn se plaignait tout le premier qu'on ait pu rattacher à ses paroles des contingences électorales dont il n'avait pas souci.

» La prochaine conférence a pour sujet : *la Sincérité poli-*

tique. M. Alphen-Kahn se propose d'en parler d'une façon transcendante, et ne songera pas un instant, m'assure-t-il, à l'honorable maire de Châteauneuf.

» Vous jugerez sans doute avec moi, monsieur le préfet, que l'Université ne saurait renoncer à cette liberté d'examen qui est l'intarissable source de la pensée française. *Et cætera*... » résuma Bozoul.

— Aimez-vous le violet de cobalt? — fit Langrune. — C'est une couleur hors de prix... Alors, — ajouta-t-il avec inquiétude, — j'ai promis à Moirel le déplacement de M. Alphen-Kahn?

— Presque, monsieur le préfet.

— C'est très fâcheux, Bozoul... Je suis bien obligé d'adresser un rapport dans ce sens au ministre de l'instruction publique.

— Je ne vous cacherai pas, monsieur le préfet, — reprit placidement Bozoul, — que M. Alphen-Kahn est presque le disciple de Jaurès. Il dispose de grandes influences. La mesure qui le frappera sera l'objet de polémiques violentes. Vous savez en quels temps nous vivons...

— A qui le dites-vous!...

— Moirel exige de vous trop de responsabilités.

Le préfet abandonna son aquarelle avec un geste de stupeur, pour attester sa dignité.

— Vous me connaissez, Bozoul. Rien ne me détourne du droit chemin. Je suis un républicain de trop vieille date pour agir autrement que selon ma conscience. J'étudierai donc cette affaire plus sérieusement. Si M. Alphen-Kahn a encouru une juste disgrâce, je ferai mon devoir, tout mon devoir, rien que mon devoir.

— Je n'ai jamais douté de votre conscience, — observa doucement le secrétaire général. — Si je ne connaissais votre impartialité, je ne me serais pas adressé aussi ouvertement à elle.

Comme le préfet se disposait à répondre avec éloquence, Bozoul lui dit prestement adieu.

Langrune donna ses signatures et partit pour le cercle. Il était cinq heures.

Baridel rentra dans son cabinet, régla quelques menues

questions de service, classa des recommandations parlementaires, puis ouvrit un roman.

Le ciel devenait de cendre bleue. Les feuilles tombaient plus abondamment sous le vent du soir. Les clochers roses pâlirent au-dessus des maisons. C'était la fin d'octobre. Le calendrier apprit à Baridel que les jours diminuaient, le matin, de onze minutes, et de treize le soir.

Par la fenêtre ouverte il regarda le parc où s'éteignait le décor somptueux de l'automne. La rivière paisible reflétait les grands arbres cuivrés.

Madame Langrune fit demander Baridel dans le cabinet du préfet. Elle s'excusa de le déranger et le pria d'aller au cercle :

— Mon mari a sûrement oublié que nous dînions chez madame de Mantoche. Voulez-vous le lui rappeler, je vous prie? Le général prolonge parfois le whist jusqu'à huit heures.

Baridel prit congé d'elle, après l'avoir entretenue de l'automne, et descendit.

Rue de la Préfecture, il salua Blanche Berny, madame Berny et Marcelle de Sigle. Les deux jeunes filles eurent pour lui le sourire furtif et sérieux qui leur était permis. Leur marche alerte s'enveloppait d'étoffes claires. Leurs bustes fermes promettaient au passage l'espoir d'une vie heureuse.

Baridel s'arrêta discrètement pour les revoir et alluma une cigarette.

Dans le même temps, Blanche Berny se retourna pour prendre les plis de sa robe. Rapide et légère, une même pensée amoureuse les troubla.

Baridel, dans la rue Saint-Jean, déjà obscure, se souvint du chœur d'Antigone. Avec une émotion lointaine, il écouta les murmures de son enfance : « Ἔρως ἀνίκατε μάχαν!... Érôs, invincible Érôs! Toi qui reposes sur les joues fraîches des jeunes filles... » Il appliquait ces vers à mademoiselle Berny.

Il se souvint de son lycée, de la salle peinte à la chaux et des cours ombragées. En poussant la porte du cercle, il redisait encore :

— Ἔρως ἀνίκατε μάχαν!...

Autour des tables en marbre, le long des larges banquettes, sous des lithographies insignifiantes, il trouva les habitués de l'apéritif. Un whist rapprochait le préfet, le général, M. de

Vaupreux et Cazery. L'archiviste Luzeranne et Moirel jouaient au billard. Ranchette, sur le balcon qui dominait la Place Grande, s'entretenait avec Georges de Sigle, dont il aimait l'élégance anglaise.

Un vieillard agile faisait les cent pas en fumant un énorme cigare : Luzeranne présenta Baridel au président Boismartin. Puis, tout d'une haleine, en passant du blanc sur son procédé :

— Que diable venez-vous faire ici? voir le patron?... Pourquoi ne pas poser votre candidature? Il y a de bons fauteuils et les premiers potins de Châteauneuf.

Moirel, à son tour, vint serrer les mains au chef de cabinet :

— Ça va?...

Il baissa la voix :

— Est-ce que l'affaire du philosophe est dans le sac?... Je n'ai pas voulu en reparler au préfet...

Il tapota gaiement l'épaule de Baridel :

— Je ferai mettre Alphen-Kahn à pied... Les voilà bien, les menées antiévolutionnelles de la réaction !

Un aigre relent d'éther s'exhalait de sa jaquette. Sa rosette de l'Instruction publique eût couvert une pièce de vingt sous.

Luzeranne achevait une série :

— Neuf!... dix!... dix... et onze !

Moirel se pencha sur les bandes pour un effet contraire.

Devant la table de whist, le préfet faisait tout haut la critique du jeu.

— ... Deux de trick, général. Cazery forçait à cœur: nous faisions chelem.

Baridel profita du moment où Langrune changeait de place pour l'avertir :

— Que voulez-vous prendre? — demanda le préfet. — Vermouth-citron? Bitter-grenadine? ou un Dubonnet?

Le général mêlait laborieusement les cartes. Michel Berny revint du tennis où jouaient les officiers. Il grelottait dans un complet de flanelle blanche. Ranchette lui demanda s'il conseillait la jaquette ou la redingote à une messe de mariage. Il fit d'interminables adieux et partit « prendre l'air avant dîner ».

— Quel imbécile! — dit Michel Berny en haussant les

épaules. — Au dernier bal des Vaupreux, on dut l'arrêter : il voulait danser le menuet, la pavane, la chaconne, et mener le branle...

Le whist fini, les joueurs se séparèrent. La rumeur des causeries emplissait la salle pleine de fumée. Le général, qui traitait les idées comme des soldats de deuxième classe, tapait sur les tables avec un porte-allumettes : il exposait à M. de Vaupreux ses théories politiques peu compliquées.

Avec des formules rudes comme des coups de crosse, il jugeait les événements les plus difficiles à débrouiller. Baridel se sentait l'envie de commander : *Par file à droite, marche!* à la fin des phrases. Les autres entouraient le vieux militaire d'approbations silencieuses. Il leur importait peu qu'un raisonnement fût juste, pourvu qu'il fût simple. Enfin tout le monde s'en fût dîner.

Sur la Place Grande, Georges de Sigle, le président Boismartin et Vaupreux s'en allaient ensemble. Les commerçants, sur leurs portes, regardaient passer en gouaillant le mari et les deux amants de madame de Vaupreux.

Le préfet dessinait des feintes d'escrime avec sa canne. Le général bavardait sans trêve. Tête haute, la voix cassante, il s'arrêtait fréquemment pour accentuer un dernier mot. Les soldats, au passage, le saluaient d'un geste raide auquel il répondait fièrement. Langrune, avide d'attirer les honneurs, ôtait à chaque instant son canotier.

Avec déférence, les boutiquiers qui musaient dans la rue soulevaient leurs calottes et quittaient leurs chaises. Les enfants béaient devant les dignitaires. Ils s'assemblaient au coin des maisons :

— Le grand qui rit, c'est le préfet!

— Le gros, c'est le général!

— Il a un chapeau à plumes, le 14 juillet!

— Et au jour de l'an!

— Non!

— Si! au jour de l'an!

Cette popularité enchantait Langrune. Il songeait doucement à Henri IV, peut-être même à Louis XII. Les gamins s'enhardissaient jusqu'à crier :

— Bonsoir, monsieur le préfet!

Il leur donnait quelquefois des sous.

Devant la cathédrale, dont les contreforts fusaient vers le ciel, ils croisèrent Toupinard. Le pharmacien radical affecta de narguer le groupe placide des autorités.

— Quel toqué ! — dit brusquement le général. — Est-ce que c'est un chapeau?... En voilà, une façon de s'habiller!

Moirel exagéra un rire retentissant. Toupinard enfonça son feutre d'un poing furieux et se hâta vers l'imprimerie de l'*Éclaireur*. Il y soumettait ses homélies à l'unique rédacteur. C'était un ancien maître d'études qui vantait une idéale république pour deux cents francs par mois.

Lorsqu'il fut seul avec son chef de cabinet, le préfet de Rhône-et-Loire s'abandonna à ses plaintes habituelles.

Le soir envahissait les avenues. Une étoile parut dans le ciel. Des fumées rousses voilaient l'occident.

— Tyrannie parlementaire... — grondait Langrune. — socialisme d'État... centralisation à outrance... gangrène nationale... Nous sommes f...!

Il exprimait ridiculement des appréhensions raisonnables. Baridel sourit. Le préfet ne pouvait séparer de sa propre vieillesse la décadence du pays.

Un souffle glacé palpita dans les arbres comme un prélude d'hiver. Baridel prit congé de son chef.

XVIII

LA SAGESSE AMOUREUSE

Après le dîner, Baridel traversa la Place Grande pour rentrer à la préfecture. Cranzé l'appela :

— Voulez-vous prendre le café avec nous?

Au balcon du Cercle militaire, le commandant de Trémoulines s'essayait à des attitudes mélancoliques.

Les tambours, les clairons et la musique du régiment débouchèrent du coin de la mairie pour une des dernières retraites de l'année. Baridel remercia Cranzé.

Puissants et graves, les tambours roulèrent longuement.

La voix unie des clairons jaillit vers les toits en pointe, et, rythmique, la retraite fut battue autour de la place avant de parcourir les petites rues de la ville. Baridel revint par les boulevards, au long de la Lunelle.

Cours Muraton, il tomba sur Anduze et Bozoul qui marchaient en causant. Le conseiller de préfecture avait les yeux bouffis de larmes. Sa jaquette était tachée de graisse et de poussière. Un col douteux sous la cravate sale laissait voir une chemise de flanelle trop portée.

Le petit homme se moucha.

— Ah ! mon cher, — gémit-il en clignant des yeux vers Baridel, — la petite f... le camp de la poitrine. Si vous saviez comme j'ai du chagrin !

« La petite », c'était la maîtresse à tout faire qu'il traînait de préfecture en préfecture depuis six ans. Baridel et Bozoul l'avaient parfois rencontrée dans leurs promenades : une femme mince et blême, avec des yeux de chien battu.

Anduze, qui en parlait aux uns et aux autres comme de sa femme légitime, révélait avec un cynisme inconscient le dur esclavage où il l'avait réduite. La pauvre fille mourait à la peine. Plus avare encore que son collègue Gaufrine, Anduze obligeait sa maîtresse à d'invraisemblables économies.

Pour suivre son conseiller en habit brodé, « la petite » avait quitté une blanchisserie de Grenoble. Elle parvenait, avec deux cents francs par mois, à nourrir, entretenir et amuser le ménage. Anduze n'avait jamais voulu songer à une bonne. « La petite » lavait la vaisselle, frottait les cuivres et cirait la chambre, avant de mériter le titre de « maîtresse » que le conseiller lui accordait pourtant sans ironie.

Il pleurait !... Baridel résistait à lui demander la confidence de sa peine, tant il prévoyait qu'elle fût misérable. Mais Anduze éprouvait le besoin de s'épancher. Il se plaignit d'un Dieu dont il avait toujours douté, déplora le désarroi de sa vie, les ennuis sans nombre que donnent les malades, la dépense, et conclut sincèrement :

— J'ai trop de chagrin, Baridel ! La vie ne me devait pas cela. Je suis obligé de renvoyer cette petite à Grenoble, dans sa famille... Qu'en pensez-vous ? Il n'y a rien à faire, n'est-ce pas ? Chez moi, elle sera mal soignée, et puis l'air est meil-

leur auprès des montagnes, dites !... Je lui enverrai un peu d'argent. Elle se soignera ! Si je la garde, j'accepte une bien lourde responsabilité.

Baridel se tut, non par lâcheté, mais par découragement. Il pensait aux bêtes malades qui crèvent dans un coin et regarda la face ignoble du conseiller. La bouche cynique, les yeux impitoyables, le front coupé de rides grasses lui composaient un masque odieux. Ses mains étaient lourdes, ses doigts courts.

Deux minutes après, Anduze et Bozoul, dans la discussion d'un point de droit, opposaient Juillet-Saint-Lager à Morgand. Le secrétaire général s'appuya sur le *Dictionnaire administratif* de Bloch : aussitôt, comme un fou dont on réveille la manie, le conseiller employa toute son activité mentale à injurier les juifs sous des vocables divers.

Bozoul, irrité, le laissa en haussant les épaules. Baridel tournait dans ses doigts une feuille de platane sèche et dorée :

— Mon cher, — grinça le secrétaire général, en agitant son mouchoir odorant de bergamote, — si vous saviez comme je suis las des imbéciles qui rendent un groupe, une idée ou un homme responsable des mille et une complications de leur existence... Anduze a les juifs ! Le préfet, les socialistes ! Toupinard, les modérés ! Moirel, les radicaux ! Monseigneur de Bragaude, les francs-maçons !... C'est à hurler !... La vie semble un asile d'aliénés qui crieraient à tour de rôle... J'ai besoin de solitude... Bonsoir !

Et il partit, exaspéré. Le long de l'eau, Anduze continuait sa promenade en invectivant à haute voix les fils d'Israël. Baridel imagina que le soir tombait plus lentement que de coutume.

Rentré chez lui, il fit quelque toilette et se prit à songer. La retraite mourait à travers la ville.

A dix heures, dans le silence froid de la nuit, un clairon, sonna limpidement l'extinction des feux. Baridel descendit, ouvrit avec précaution une porte de service qui donnait sur le parc. Un murmure d'eaux vives venait des vannes ouvertes là-bas, au milieu des prairies.

A droite du perron, la troisième fenêtre laissait voir un peu

de lumière. Griffé par les rosiers, maintenant presque défleuris, Baridel écarta doucement les volets. Dans le cadre de pierre, Antoinette apparut, droite, à demi souriante et cachant sa petite lampe de sa main tendue.

Elle était habillée d'une robe princesse en point d'Irlande qui s'appliquait exactement sur elle.

Elle semblait plus longue dans ce fourreau de guipure et de moire blanches. Calme, elle fut touchée de l'émotion ardente qui faisait trembler son amant. Sans rien dire, il lui baisait la gorge et la nuque. Il respira les cheveux clairs et la serra contre lui.

Sur la cheminée, au bas d'une glace obscure, une rose s'effeuilla d'un coup. La chute légère des pétales leur fut un signe mélancolique. Doucement, et liés, ils se donnèrent leurs lèvres. Baridel, patient, détachait une à une les agrafes sans nombre du corsage. D'un geste brusque, Antoinette découvrit ses épaules. Prise aux chevilles par la chute des étoffes, elle avança en chancelant jusqu'à la lampe et l'éteignit.

Lorsqu'il la ralluma, la jeune femme riait parmi ses boucles défaites, ses bras clairs suspendus au dossier du lit. Elle eut des coquetteries de souvenir. Baridel lui raconta son arrivée à la préfecture dans les premiers jours d'août. Elle avait passé devant lui en charrette anglaise, avec son petit cheval pie :

— Toute blanche... Piqué blanc ! suède blanc ! daim blanc !

Elle souriait de se voir, minuscule et demi-nue, dans les prunelles de son ami.

— Des yeux clairs, — lui disait-il, — une bouche rouge et spirituelle... Et je t'ai saluée...

Un souffle agita les grands rideaux de tulle. Une autre rose mourut toute devant la glace.

Antoinette fut triste.

— Si jamais... — dit-elle, — si un jour je devais ne plus t'aimer, il faudra tout de même garder de moi un souvenir sans amertume.

Tout enveloppé de tiédeur, il répondit :

— Tu épuises la vie par trop de fièvre. Comme tu dois souffrir de ne jamais connaître une halte heureuse !

— Pourquoi m'as-tu aimée, François ? (Il lui baisait dou-

cement le bout des doigts.) Cœur tendre!... cœur puéril!... cœur sans sagesse!... Nulle joie n'emplit toute la vie! On se fatigue du même bonheur, bientôt, jusqu'au dégoût. (Elle remonta son épaulette de valenciennes.) Il faut m'aimer comme tu aimerais une belle fleur. Comme tu aimerais le ciel pur, un son de cloche ou l'eau qui passe... L'amour n'est que la récréation de la vie. Je t'aime, François, dans cette heure. Je t'aime de tout mon désir, de toute mon intelligence, de toute ma volonté. Cela doit te suffire. Je me suis donnée. Pour une heure ou pour la vie, n'est-ce pas le même don?

Baridel cacha ses yeux dans la gorge fraîche et répondit :

— Le bonheur, c'est de garder ce qu'on aime, toujours!

Elle haussa les épaules et lui caressa le front.

— Le bonheur, c'est de se créer de beaux souvenirs.

Il baisa passionnément la bouche expressive :

— Le bonheur, c'est de posséder un cœur dont on est sûr! C'est de l'aimer sans défaillance et de craindre la mort qui seule pourrait en séparer.

Elle reprit avec force :

— La sagesse, c'est toujours de ne pas souffrir.

Baridel lui rappela le soir où il lui avait avoué qu'il l'aimait, où il avait *voulu* qu'elle fût à lui. Il se représentait le crépuscule, la rivière rose et le vol brusque des chauves-souris :

— Comme je suis à vous, Antoinette!

Le jour venait insensiblement. Elle le lui montra.

— Je vous ai dit, dès ce soir-là, qu'il ne faut pas m'aimer... Je suis trop incertaine! Je trahis ceux que j'aime le plus. (Il lui baisait les mains.) Je ne suis pas une âme ordinaire, je vous jure; mais il ne faut pas vous attacher à moi! Je ne peux pas me fixer dans un amour.

— Antoinette! Il faut essayer de m'aimer toujours.

Elle sourit un peu, adossée à la tête du lit et d'un souple geste des bras nus, renoua ses cheveux :

— Comme vous vous connaissez mal! Et que je vous embarrasserais vite!

— Il faut m'aimer!

— Mon pauvre amant! Ne faut-il donc qu'un mot pour vous rendre heureux?... Qui de nous peut être sûr d'aimer

toujours? Toi-même... On donne son corps, quelquefois. Mais est-ce qu'on peut donner sa vie?...

Dans un long silence, l'aube commença de bleuir. Immobile, Baridel s'attristait.

Elle lui dit doucement :

— François! Il faut partir! Les jardiniers seront dans le parc.

— Dis-moi que tu m'aimes.

— Cœur fou!... J'aime tes lèvres... C'est le sentiment qui tue l'amour... Adieu!

Des étoiles brillaient encore. Chaque minute paraissait en éteindre. Les arbres se développèrent de l'ombre. Un coq chanta.

XVIX

LA SAMARITAINE

Baridel laissa Bozoul devant l'hôtel du Grand-Cerf. Il était invité à déjeuner chez Cazery avec Cranzé et Michel Berny.

Il n'était pas retourné chez Germaine depuis les soirs, déjà lointains, où elle avait été sa maîtresse. Ils s'étaient quittés sans rupture. Elle ne lui avait pas écrit. Il avait déjà décliné deux invitations de Cazery, avant d'accepter la dernière.

Il sonna.

— Un peu tard! — lui dit simplement Germaine.

Il serra la main de Cranzé, comme toujours assis au piano. Cazery l'accueillit avec enthousiasme :

— Monsieur Baridel, soyez le bienvenu! J'ai une faim terrible.

Michel Berny était tout occupé à fixer une ancolie blanche au revers de sa jaquette.

Germaine regarda Baridel avec une tristesse amoureuse. Ils passèrent dans la salle à manger. Michel Berny rajusta sa cravate devant une glace :

— Alors, — dit-il à Cazery, qui dépliait sa serviette, — vous trouvez aussi le phaéton carré plus élégant que le rond.

Mais Cazery préférait un trois-tonneaux sur la Marne à toutes les voitures du monde.

Le déjeuner fut bon. Cazery s'étendit sur la candidature de Moirel. Michel Berny, qui mangeait avec des gestes maniérés, se plaignit qu'il n'y eût pas un candidat bonapartiste. Il croyait au prochain rétablissement de l'Empire.

Sous la table, Germaine emprisonnait entre les siens le pied de Baridel, attentif aux considérations économiques de Cazery. L'industriel déchira la bague d'un havane et soupira :

— La République n'a pas fait pour nous ce que nous attendions d'elle. Les affaires ne vont pas. La hausse sur les matières premières alourdit les marchés. La mévente est universelle.

Baridel s'efforça vainement de lui expliquer que l'échange était soumis à un régime « mondial ». Cazery gardait les partis pris étroits d'un marchand.

— La main-d'œuvre est de plus en plus chère malgré les progrès de la mécanique...

Cranzé fit l'éloge de la profession qu'il avait choisie :

— Le métier militaire — dit-il avec calme — est un merveilleux refuge contre les incertitudes de la vie. La politique nous est épargnée. La solde est restreinte, mais sûre. Et la vie en plein air est salubre. Aucune responsabilité ne nous tourmente. L'armée nous offre la paix régulière d'un couvent...

— L'armée — affirma précipitamment Michel Berny — est la force essentielle et souveraine des nations.

La phrase était de monseigneur de Bragaude, qui, selon son auditoire, l'appliquait à la religion, au commerce, à l'industrie ou à la gymnastique.

— Qu'est-ce que l'Armée avec un A majuscule? demanda Baridel.

Cranzé supportait qu'on discutât la valeur des fonctions militaires. Il ne croyait pas s'acquitter d'un sacerdoce et jugeait sa profession nécessaire, comme celle d'un médecin ou d'un ingénieur, simplement.

Germaine versa le café, Cazery, qui avait des idées arrêtées sur toutes choses, déclara :

— Moi, je suis pour l'armée!

Baridel, étonné, répliqua :

— Mais, je ne suis pas contre l'armée!

Il ajouta :

— Ceux qui, dans l'état présent du monde, qui n'est encore qu'une demi-barbarie, attaquent et ruinent l'institution militaire, sont des ignorants, des fous ou des malfaiteurs!

— Très bien! — acclamèrent Cazery et Michel Berny.

— L'armée, à cette heure, est le plus indispensable organe d'un peuple vivant; c'est aussi le plus utile facteur de sa discipline morale et de sa solidarité. Mais ceux qui l'exaltent ou qui l'abaissent en face d'autres organes aussi nécessaires, manquent de bon sens ou d'honnêteté. Les cris de ces antagonistes font devant la raison le même bruit ridicule. Ils sont inévitables, sans doute, puisque tout équilibre ne peut résulter que d'une opposition de forces... Je ne pense pas qu'un patriote exalte jamais, dans les réunions publiques, l'administration de l'enregistrement, du timbre et des domaines; tel révolutionnaire bien doué trouverait matière à polémique dans le service des poids et mesures.

— Je crois — modela Cranzé — que pour aimer son métier, il n'est pas nécessaire de conspuer les autres. Je n'ai pas fait un sacrifice en entrant à Saint-Cyr. Un médecin, habituellement, court plus de dangers que moi; un mécanicien sur sa locomotive a plus de responsabilité quotidienne; il en coûte plus aux gars bretons de passer trois ans dans une caserne qu'à moi d'y vivre jusqu'à la retraite.

Ainsi philosophait l'officier mélomane. Germaine avait offert d'une très vieille eau-de-vie que Cazery recevait de Madère.

— Je l'ai eue à Funchal, — dit-il en sortant de table. — Elle a un goût de muscat très caractéristique.

Au salon, Cranzé, redevenu silencieux, plaquait les accords d'un prélude.

— Beethoven? — interrogea Baridel.

— Oui! L'*Appassionata!*

Berny, — qui relaçait ses souliers de daim gris, — dit avec négligence :

— Sonate ou symphonie?

— Sonate! — répondit l'officier, sans tourner la tête; — *fa bémol* mineur!... Dédiée à Franz de Brunswick!... C'est la plus belle!

— Il pose pour le musicien, — siffla aigrement Berny.

— Mais il l'est ! — répliqua Baridel.

Par jalousie ou méchamment, Berny prétendit que le goût de Cranzé pour la musique n'était qu'une tactique sentimentale auprès des femmes, depuis qu'il avait lu la *Sonate à Kreutzer*.

Cazery s'en fut à son usine.

Germaine, après l'avoir reconduit, revint au salon. Elle mordit une rose, et dans un joli mouvement de dépit la lança à Baridel.

Il songeait justement au caractère singulier d'Antoinette, à l'incertitude de l'amour qu'elle ressentait pour lui. Il se persuadait parfois qu'il pourrait aisément s'éloigner d'elle et réduire sa tendresse à une fantaisie amoureuse. Il souhaita d'aimer un cœur plus sûr, un esprit moins fermé : il se rappela le sourire subtil, et les yeux gris de madame Roseray.

Michel Berny flambait du sucre sur un verre de *rye whisky*. Baridel le pria d'expliquer la « naïveté touchante » qu'il accordait à la jeune femme lorsqu'il venait à parler d'elle. Germaine bavardait avec Cranzé.

— Sous des apparences ardentes, — dit Berny, — la petite Roseray cache un tempérament glacial. Tu y perdrais des années. On a conté sur elle les plus invraisemblables légendes ; elle a pu prêter par imprudence à toutes les suppositions. Il n'y a pas eu ça !... Tu entends,... pas ça !.... (Il souffla un ruban de fumée, écrasa son morceau de sucre dans l'alcool.) Elle nous a permis toutes les déclarations, tous les flirts possibles, sans une faiblesse... Trémoulines a manqué d'en faire une jaunisse... Mais on n'est pas rouée avec autant de constance, non... Pense que son mari la laisse huit mois de l'année toute seule !

— Où va-t-il ?

— Il chasse en Touraine, récolte du vin en Bourgogne, et promène son yacht de Cannes à Monte-Carlo... Cette femme-là est une naïve, à qui le couvent a laissé des habitudes mystiques et la terreur des réalités amoureuses. Elle mourra novice.

Berny et Cranzé partirent ensemble.

Seule avec Baridel, Germaine pleura. De petites larmes montaient à ses yeux, tremblaient au bout des longs cils.

— Tu as de la peine? — demanda Baridel.

Cette parole de tendresse la plia, sanglotante, sur l'épaule de son ami.

Non sans quelque tristesse, il regarda les mains qui s'attachaient aux siennes, et toucha des lèvres les beaux cheveux. Un peu de temps passa. Des feuilles jaunes glissèrent devant la fenêtre : le vent les chassait dans les allées du jardin. Calmée, Germaine sécha ses joues roses, les effleura d'une houppe cachée au coin de son mouchoir. Baridel eut moins d'inquiétude.

Germaine lui raconta ses chagrins.

— Ça ne t'ennuie pas trop?... Je n'ai personne à qui dire mon cœur.

Sa petite sœur, dont elle surveillait jalousement la sagesse adolescente, se trouvait enceinte.

— Mon père n'a rien deviné, — reprit-elle, heureuse de l'intérêt que Baridel accordait à son histoire. — Si maman avait été là!... Elle était déjà morte avant que je me mette avec Cazery.

Elle acheva son récit. La fillette, pressée par le docteur, avait avoué son amant.

— Je suis allée trouver la mère, — dit Germaine en s'animant. — Elle est trieuse de chiffons chez Beck. Pour ma sœur, vois-tu, j'aurais été au diable sur la tête!... Mais la sorcière a fait des difficultés : son fils lui avait coûté d'apprentissage... Enfin, elle a consenti, sur la promesse que je lui paierai son loyer et une armoire à glace... Ma sœur se mariera. Elle ne sera pas heureuse ; mais elle restera honnête. C'est tout ce qu'il faut!

— Cazery ne le sait pas, — ajouta-t-elle, avec un gentil sourire, — mais je fais vivre mon père et les mioches... Que peut faire le pauvre homme avec six francs par jour et ce que gagnent les deux aînés?... Mon autre sœur est malade; elle se consume... J'ai loué, pour eux, une petite maison tout au bord de la ville, auprès des champs. J'y vais dans l'après-midi. Je repasse le linge... je reprise les bas... L'an dernier, je leur ai fait des confitures... Cazery se fâcherait s'il apprenait quelque chose... Je me prive un peu, j'arrange les comptes. Et voilà!

Baridel se sentit pénétré de douceur : l'exemple de cette

bonté si simple le reposa. Il baisa les mains de Germaine avec une gratitude secrète :

— Comme tu es bonne!... Peut-être la meilleure!...

Étonnée, elle prit les mains de Baridel et le regarda dans les yeux :

— Qu'est-ce que tu penses de moi?

— Quelle idée!... Je ne pense rien!

— Je voudrais que tu me parles, que tu me dises des choses qui vous font du bien au cœur.

Elle se plaignit sans révolte et révéla son plus intime chagrin.

— Tu ne m'aimes plus! Tu ne m'as pas aimée!... ni les autres!... ni personne!... On t'a dit que j'avais été la maîtresse de tous ceux qui ont voulu... Comment cela s'est-il pu faire? J'ai cru qu'ils m'aimeraient... Les uns sont partis. D'autres reviennent me voir; mais nous sommes comme des étrangers. Aucun d'eux ne m'a dit que j'étais bonne. Jamais on ne m'a embrassé les mains comme tu viens de le faire.

Elle se tourna vers la fenêtre en pleurant :

— Je ne sais pas bien pourquoi je pleure!... J'ai tant envie de pleurer!

Baridel gronda avec une pitié souriante :

— Que vas-tu chercher là pour t'inventer de la peine?

— Je ne suis rien pour toi. J'étais contente de t'avoir près de moi, les nuits où tu m'aimais. Tu n'étais pas comme les autres.

Baridel sut cacher un peu d'ironie.

— Les autres fumaient des cigarettes ou ronflaient. Toi, quand tu me croyais endormie, tu m'embrassais sur les cheveux. Alors, bien qu'éveillée, je faisais la morte. Mais pourquoi embrasser mes cheveux, si tu ne m'aimais pas?

Il répondit, ému :

— C'est un sentiment qui te paraîtrait trop compliqué!... D'ailleurs, ils sont très beaux, tes cheveux.

— D'autres fois, tu me couvrais de baisers, sans rien dire, le cou, les épaules; je posais ma tête sur ta poitrine. Et tu restais sage. Et je me taisais aussi.

— Je fais un bien mauvais amant, n'est-ce pas?

— Je n'ai jamais été amoureuse.

Elle se serra contre lui, câline, un peu lourde :

— Maintenant je voudrais... je voudrais...

Elle n'osa parler davantage. Baridel ne força point sa timidité. Il se souvenait d'Antoinette, et du jour où elle l'avait ramené dans la charrette anglaise ; le matin clair baignait les bois... Puis il se rappela qu'il avait connu Germaine un soir d'été, fleuri de roses. Berny s'était montré, ce soir-là, élégant et stupide ; Bozoul analysait l'amour avec amertume. Germaine s'était donnée la nuit même, tout simplement.

Cette joie laissait à Baridel un souvenir tranquille.

— Tu ne m'aimes plus !... — reprit-elle. — Peut-être penses-tu à une autre femme qui ne veut pas t'aimer ?

— Es-tu romanesque !... J'aime tes cheveux, tes poignets blancs, la fraîcheur de ta gorge pleine. J'aime tout ce qu'il y a en toi de beauté douce et humiliée... Tu me comprends ?...

— Oui ! Tu ne m'aimes pas !

Après un silence, elle trahit le secret espoir de sa vie solitaire :

— Je voudrais être bien aimée !... As-tu lu *la Dame aux Camélias* ?

— C'est de l'intoxication littéraire, — décida Baridel. — Dumas fils a fait beaucoup pour désoler les cœurs simples.

Germaine continua :

— Personne ne m'a jamais dit des mots comme il y en a dans les livres, et qui sont si tendres...

Baridel répéta, avec une surprise mélancolique :

— Comme il y en a dans les livres !... C'est bien cela !

Il se leva. Germaine n'osa lui exprimer son désir : elle craignait qu'il ne revînt plus. Elle rajusta la cravate de Baridel et lui demanda d'une voix enfantine :

— Il faut penser un peu à moi, dis ?... et m'aimer... Un jour, si tu *veux* encore, tu n'auras qu'à rester sans rien dire ; et je serai heureuse... Je ne compterai pas beaucoup dans ta vie ; mais je t'aimerai tout de même. Adieu.

Il l'embrassa sous l'oreille avec une tendresse paisible et délicieuse. Elle sourit tristement. Il referma la porte.

XX

LES JOURS SE SUIVENT...

— Bonjour, Baridel !

— Bonjour, Bozoul !

Il ajouta, après un silence :

— Ah ! que la vie est quotidienne !

— Le préfet n'est pas descendu ce matin ? — demanda Bozoul.

L'huissier-chef annonça le père Solférino, « le vieux brave », qui voulait voir M. le chef de cabinet au sujet de son bureau de tabac.

L'ancien militaire entra, porta la main au front, la remit dans le rang avec une précision respectueuse, qui eût enchanté Langrune.

— Repos ! — commanda Bozoul, à cheval sur une chaise.

L'homme se détendit, expliqua son affaire : on fumait moins, on prisait à peine.

— Ah ! monsieur le chef *du* cabinet — s'écria-t-il avec conviction, — si vous aviez vu sous l'Empire !...

Le bureau de Troisfonts que Baridel lui avait fait avoir après celui de Sevrigny, ne rapportait presque rien. Il fallait des voyages à n'en plus finir et des lettres recommandées pour obtenir la redevance du gérant.

— Vous devriez demander *la Civette !* — conseilla Bozoul.

Le père Solférino répondit sans trouble :

— J'aimerais mieux le débit de Guerville, qui n'est qu'à deux lieues.

Baridel s'impatienta :

— Ah mais ! vous n'êtes jamais content !

Il feuilleta des notes confuses, tira un papier :

— Voyons !... « Cadriot (Jules-Ange-Alexis)... »

— Ange-Alexis ? — répéta Bozoul. — Voilà de jolis prénoms !

Le père Solférino redit avec attention, pour gagner du temps :

— Ange-Alexis?... C'est bien ça !

Il mit ses lunettes, regarda par-dessus les verres et se moucha dans un chiffon rouge.

— Je vous ai fait avoir le bureau de Troisfonts en septembre, — fit Baridel. — Je ne peux pourtant pas demander aux contributions de vous changer tous les deux mois !

Sans répondre, le père Solférino présenta ses titres, imprimés sur un carré de papier. Il les récitait obstinément :

— Monsieur, en 1859, rue du Pas-Saint-Jacques, j'ai porté secours... En 1856, les 15, 16 et 17 août, au tremblement de terre de Bône et Philippeville, j'ai retrouvé un Arabe sous les décombres...

— Il était mort? — demanda Bozoul avec intérêt.

— Depuis deux jours ! — affirma simplement Cadriot. — En 1873...

— Je connais vos histoires, — interrompit Baridel ; — mais je ne peux rien pour vous en ce moment.

Imperturbable, le « vieux brave » tira d'un portefeuille en toile jaune trois ou quatre enveloppes :

— J'ai des recommandations pour M. le préfet. Une d'un sénateur que connaît ma femme... l'autre, du député de la première circonscription... Une autre encore de M. Moirel...

— Je ne peux rien, je ne peux rien pour vous, — répéta Baridel en se levant. — Il faudra revenir.

— Monsieur le chef *du* cabinet ! J'ai fait les campagnes, toutes les campagnes... J'ai été soldat de l'Empire et de la République ! J'ai fait la guerre d'Italie !... A preuve qu'on m'appelle le père Solférino !... J'ai été de toutes les batailles,... sergent à Magenta, blessé à Rivoli...

— Vous confondez ! — fit observer Bozoul avec calme. — Ça n'est pas du même Empire !

— Je ne confonds pas du tout ! — riposta Cadriot. — Même que j'ai écrit au ministre de la guerre pour être autorisé à porter la médaille d'Italie et que j'ai mis toutes les batailles.

Baridel se fit apporter le dossier. Le chef de bureau y avait

joint une lettre du ministre de la guerre, arrivée le matin même.

Le père Solférino s'inquiétait. Bozoul lut à voix haute :

Monsieur le préfet,

M. le ministre de la guerre a l'honneur de vous informer que M. le procureur de la République devra être avisé par vos soins au cas où le sieur Cadriot (Jules-Ange-Alexis) porterait la médaille de la campagne d'Italie, à laquelle rien ne lui donne droit.

En date du 3 août dernier, le sieur Cadriot (Jules-Ange-Alexis) m'a adressé une demande à l'effet d'obtenir la médaille d'Italie, ou tout au moins d'être autorisé *à en porter le ruban* (?).

L'enquête que nous avons confiée à la gendarmerie nous apprend que le sieur Cadriot n'a jamais servi dans l'armée française. C'est un sujet belge, dont la naturalisation remonte seulement à l'année 1888.

Je vous serais reconnaissant, monsieur le préfet, de vouloir bien avertir sérieusement le nommé Cadriot et de lui faire connaître les poursuites légales auxquelles il s'exposerait de ce chef...

Le père Solférino, devant la porte, se défendit encore :

— Monsieur le chef *du* cabinet, c'est trois quarts mensonge... Le ministre ne sait pas, sûrement... J'ai fait les campagnes !...

— Allez-vous-en ! — dit Baridel, sans colère.

Le « vieux brave » s'emporta :

— On jette les anciens soldats à la porte, ceux qui ont donné leur vie à la France !...

— Mais vous n'avez pas fait la guerre d'Italie, — interrompit Bozoul, — puisqu'en 1859, rue du Pas-Saint-Jacques, vous avez arrêté un cheval... quoi ?

— J'ai porté secours à un ouvrier maçon.

— Enfin, vous n'étiez pas en Italie ! Vous étiez Belge, à cette époque.

— Ça, peut-être, monsieur le secrétaire général... Mais ce qui est tout à fait vrai, j'ai eu un neveu tué à la bataille de Gravelotte. J'ai envoyé l'acte de décès, à l'appui de ma demande.

— Le voilà, — dit Bozoul. — Reprenez-le !

— Même pas le ruban ! — grogna Cadriot, — c'est une rude injustice. Je me plaindrai à M. Moirel. Je suis électeur, monsieur le chef *du* cabinet !

— Mais oui !... Allez ! allez !

Baridel le dirigeait vers la porte. Le père Solférino tenta un suprême assaut :

— Enfin, bon Dieu de sort ! je suis républicain !...

Bozoul poussa la porte du pied. Baridel joignit les trois recommandations au dossier de Cadriot. Toutes les trois appelaient instamment la haute bienveillance du préfet de Rhône-et-Loire sur « un des héros de la défense nationale ». Le secrétaire général considérait sans pensée le président Carnot, funèbre dans un cadre d'or.

L'huissier-chef annonça que le préfet, malade, recevrait « ces messieurs » dans sa chambre.

Ils traversèrent la salle à manger pleine de chrysanthèmes. Dans la longue galerie, madame Langrune brodait du linge ; madame de Bienne écrivait auprès d'une fenêtre. La préfète avoua gaiement que son mari se disait très malade pour la moindre indisposition.

« Cet homme heureux, pensa Baridel, ne veut pas se croire atteint par des événements ordinaires. Même sa souffrance ne saurait se passer d'apparat. Il n'avouerait pas la colique lorsque la fièvre typhoïde lui peut donner quelque prestige. »

Antoinette abandonna sa lettre :

— Vous savez, — dit-elle à Bozoul, — qu'on patine depuis deux jours sur l'étang de la Fraisière.

— Y retournerez-vous cette année, monsieur Bozoul ? — demanda la préfète.

— Certainement, madame.

Baridel regardait curieusement la petite table qu'Antoinette avait quittée. Elle avait posé son porte-plume en travers d'une feuille bleu pervenche. Il fut assailli par l'idée absurde qu'elle écrivait à un amant.

— Madame Roseray est la passion d'Antoinette, — modula madame Langrune. — Elles ne se quittent plus. Madame Roseray habite tout l'été dans ce pavillon de la Fraisière, qu'on aperçoit au bout des pelouses : Antoinette n'a pas eu de cesse qu'on n'eût jeté trois planches sur la rivière pour y aller plus facilement. A présent, c'est le patinage.

Le préfet réclama ses collaborateurs. Ils le trouvèrent

enfoui sous les couvertures. Un édredon de soie paille glissait du lit. La joue de Langrune était gaufrée par les dentelles du drap. Suant et congestionné, il se plaignit avec une voix d'agonisant. Bozoul le réconforta.

Baridel examinait la chemise de *liberty* mauve à jabot plissé dont son chef était paré : le souvenir lui vint de cette loi Oppia qui prétendait limiter le luxe des femmes romaines. Le valet de chambre apporta une jatte de chocolat, du pain et du beurre ; Langrune ne se fit prier que pour la forme et déjeuna copieusement.

— La fièvre est un peu tombée ! — dit-il d'un air morne. — Mais j'ai passé une nuit terrible.

Ils bavardèrent. Peu à peu, le préfet secoua sa torpeur. Il raconta joyeusement ses prouesses politiques du 16 Mai et mima le fameux duel avec le sous-préfet de Mac-Mahon.

— Je le touchai de pied ferme, — dit Langrune en dessinant le jeu à l'aide de sa cuiller en vermeil. — Sur une parade de quarte, faite la main haute, je ripostai par le coupé-dégagé dessous. Le bonhomme eut la cuisse trouée... C'était le bon temps : on ne parlait pas des socialistes !

Bozoul sourit discrètement à Baridel et résuma le dernier article de Toupinard-Liberator, qui reprochait aux fonctionnaires de Rhône-et-Loire leur assiduité aux soirées des réactionnaires.

Le préfet se justifia d'être allé chez la comtesse de Mantoche, au moyen de raisons politiques : il estimait nécessaire que la République se conciliât toutes les bonnes volontés.

— Précisément, — répliqua le secrétaire général, — M. de Vaupreux, en ce qui vous concerne, tient à peu près le même raisonnement et se flatte de vous convertir.

— Je suis républicain, — affirma Langrune, en brutalisant son édredon, — mais je ne ferai jamais un sectaire. Je suis allé chez la comtesse de Mantoche dans un esprit sincèrement républicain. Si M. de Vaupreux se ralliait, un jour...

— M. de Vaupreux ne se ralliera jamais.

— Et pourquoi pas ?

— M. de Vaupreux s'appelle en réalité Taupin. Il ne doit l'élégance de sa situation et le prestige d'un nom d'emprunt

qu'à ses menées réactionnaires... M. de Vaupreux figure à Châteauneuf le grand sénéchal d'une noblesse d'autant plus guindée que ses titres sont moins authentiques. M. de Vaupreux n'est pas plus ridicule, en somme, que les demi-mondaines qui préfèrent le nom de Sonyeuse de Rocamadour ou d'Arlette des Iris à celui de Catherine Bouchu... Cette préférence est habile... Inepte et suffisant, d'ailleurs, M. de Vaupreux résume assez bien la bêtise et la vanité de sa petite ville.

Langrune défendit le président du Cercle catholique, avec qui il était au mieux. Baridel lui reconnut la même faiblesse qu'à Michel Berny : ils s'astreignaient tous les deux à flatter la vanité des autres pour que la leur propre fût admise.

Le fils du tonnelier de Châteaudun était naïvement heureux d'être reçu chez la comtesse de Mantoche. La certitude que l'honorable douairière fut née Balazu n'altérait pas son plaisir. Au fond, ces réactionnaires, fussent-ils de mauvais aloi, lui imposaient par quelque supériorité. Il leur trouvait un mérite réel à obtenir sans raison tangible la vénération spontanée des petites gens, du clergé, des fournisseurs.

Lui, n'avait gagné les honneurs accordés aux préfets par le décret de Messidor an XII, qu'après de longs efforts et toute une vie d'habile politique. Les ministères successifs lui avaient donné de l'avancement ; le conseil d'État ou les finances lui ouvraient une retraite dorée. Il avait connu les villes en fête, les drapeaux flottants, les parades militaires, et les banquets fleuris, alignés comme un régiment, où il parlait le premier; il avait adoré le galop des escortes, la haie du populaire, le silence et la rumeur des foules ; l'accueil triomphal des orphéons, l'explosion des fanfares, la furie bondissante des *Marseillaises* l'avaient cent fois grisé. Le souvenir lui en était d'une douceur glorieuse; mais il jalousait avec des regrets amers le prestige suprême et discret de M. de Vaupreux ou de monseigneur de Bragaude. Sa peine s'augmentait encore lorsqu'il voyait au conseil général le marquis de Retz ou les deux comtes de Turly. Car le préfet de Rhône-et-Loire n'avait pas l'âme d'un sans-culotte. La vraie aristocratie, c'était de combattre la République. Prestige défendu ! Langrune était condamné à mourir républicain.

— Vous êtes injuste pour Vaupreux, — dit-il à Bozoul. — C'est un vrai gentilhomme.

Le secrétaire général, indifférent, ne discutait plus.

Le préfet poursuivit :

— Il est très fort au whist, où les bons joueurs se font rares. Enfin, c'est un adversaire politique d'une droiture incontestable. J'ai obtenu de lui que les voix catholiques se porteraient sur Moirel. Voilà le vrai ralliement !

Il se souvint, tout à coup, qu'il était gravement malade et les congédia :

— Mes chers amis, je vous remercie bien de votre visite...

Dans la galerie, Baridel, penché pour lui dire un mot, surprit la première ligne d'une lettre d'Antoinette :

« Mon bon Marc, si vous m'aimez encore... »

Elle poussa un buvard sur l'encre fraîche et sourit. Madame Langrune reconduisait Bozoul. Le valet de chambre passa, portant du tilleul.

— A qui écrivez-vous ? — murmura Baridel. — Dites !

— Jaloux ! C'est à mon oncle de Marseille !

Elle découvrit la lettre avec tant d'assurance qu'il la refusa, dans la double crainte qu'elle eût dit vrai ou qu'elle eût menti. D'un ton bref, il demanda :

— Tu m'aimes encore ?

— Cœur fou !

— M'aimes-tu encore ?

Elle haussa discrètement les épaules :

— Je ne sais pas !

— Je veux te revoir, tout à l'heure.

Madame Langrune s'approchait d'eux. Antoinette se leva et dit tout haut, avec une grâce charmante :

— J'en suis désolée, mais j'ai encore besoin de ce livre... Je pars ce soir pour Paris, avec ma tante ; nous y resterons deux ou trois jours... Adieu !

Baridel la salua, brusquement pâle. Elle glissa sa lettre dans une enveloppe.

— Vous ne laisserez pas mon mari trop seul, — recommanda la préfète. — Et surtout empêchez-le de fumer !

Revenu dans son cabinet, Baridel regarda très longtemps, par les grandes fenêtres, le potager, les maisons du faubourg,

la ville grise et l'horizon. L'air avait la transparence des jours de gel. C'était un matin de torpeur froide à peine ensoleillée. Des larmes brouillèrent les yeux de Baridel.

Loin du détachement qu'il affectait, il murmura :

— Bah ! On aime ! On n'aime plus ! C'est la vie... Le docteur Roux trouve cela tout simple, dans sa *Psychologie de l'instinct sexuel*.

Il considéra M. Carnot, debout dans son cadre d'or. Son cœur se serra davantage.

XXII

CHEZ MADAME ROSERAY

Le ciel prit des tons d'ardoise. Il faisait froid : Baridel marcha plus vite. Derrière la cathédrale, il traversa une petite place plantée d'ormes grêles. La porte des Roseray était de vieux bois sculpté. Baridel souleva le marteau qui figurait un diable assis sur les talons, les coudes aux genoux et tirant la langue. Un vieux domestique pria le visiteur de donner son nom et le précéda d'un air désagréable. Madame Roseray recevait dans une bibliothèque où elle avait l'habitude de passer ses journées. Baridel serra les mains de Michel Berny et de M. de Vaupreux.

— Vous ne connaissez pas M. de Trémoulines ? — demanda la jeune femme.

Elle fit la présentation :

— Monsieur Baridel, chef de cabinet du préfet. Le commandant baron de Trémoulines.

L'officier se leva, les gants blancs au pli du képi, salua, se rassit sans dire un mot. Dans la cheminée haute, de grandes bûches flambaient. Les livres pressaient leurs reliures sévères derrière les glaces. Sur un rayon, une statuette ancienne rappelait la vie.

C'était, en bronze vert, une danseuse nue, toute enlevée sur la pointe d'un pied. Ses bras déliés soutenaient une coupe.

Le commandant de Trémoulines racontait la dernière chasse à courre qu'il avait suivie chez le marquis de Retz :

— Nous avons fini par un bat-l'eau, aux étangs de la Reine Jeanne. Et l'hallali courant tout près de la Brévière... La bête fut servie à cinq heures ; Vaupreux, qui s'était perdu, ne rentra qu'à huit. En sautant une clôture, son cheval s'était écorché du jarret au paturon.

Michel Berny l'écoutait parler avec une attention respectueuse. Il avait posé à ses pieds un chapeau haut de forme irréprochable et joignait ses mains clair-gantées sur un jonc à béquille d'argent. Grave, M. de Vaupreux caressait ses favoris soyeux. Madame Roseray tournait les yeux vers la masse d'ombre de la cathédrale.

Baridel étudia le masque décisif et blond de l'officier. Il avait des yeux gris, la bouche mince sous des moustaches légères, le cou maigre et les épaules relevées. Madame Roseray suivait son récit sans impatience. La dragonne d'or, balancée à la garde du sabre, la distrayait parfois.

— Le marquis de Retz est toujours lieutenant de louveterie ? — fit M. de Vaupreux. — Le préfet me disait, l'autre jour, que les communes jouxtant le bois de Limeuil réclamaient une destruction de biches avant le printemps.

Madame Roseray s'attendrit sur les bêtes massacrées. La lumière diminuée de l'hiver affinait encore le charme délicat de son visage. La pâleur dorée de la peau, le cerne des yeux trahissaient une beauté froissante. Elle était comparable à ces roses dont le parfum s'exaspère avant qu'elles se fanent. Baridel admira la grâce suprême des lèvres et de la nuque délicate.

M. de Trémoulines s'inclinait. Madame Roseray tendit la main. L'officier se pencha très bas pour la baiser, et les éperons d'or heurtèrent le fourreau du sabre.

— Vous viendrez mardi à la Fraisière ? — demanda madame Roseray. — Je compte sur vous pour me mener sur la glace.

Le commandant passait la porte. La jeune femme le rappela gaiement :

— Mon bon Marc !... S'il neige, envoyez-moi vos ordonnances pour balayer la glace : nous patinerons quand même. Adieu !

La phrase alerte froissa Baridel d'un soupçon douloureux.

Avec une anxiété soudaine, il se répéta cette ligne écrite par Antoinette : « Mon bon Marc, si vous m'aimez encore... » « Mon bon Marc... » Il ne laissa pas voir sa peine.

Michel Berny faisait l'éloge du commandant avec des mots précieux :

— Il patine dans un style si personnel !... Sur la glace, il a l'agilité rapide d'un grand oiseau d'hiver.

— Dans les en-dehors, surtout ! — renchérit M. de Vaupreux.

Le président du Cercle catholique gardait quelque reconnaissance au commandant de n'avoir pas courtisé madame de Vaupreux. Trémoulines la trouvait laide, sans plus.

« Mon bon Marc, si vous m'aimez encore... » Baridel se désolait. Il essaya vainement de croire au mensonge tranquille qu'Antoinette lui avait opposé. Il ne parvenait pas à se convaincre.

Madame Roseray tourna vers lui son joli sourire :

— Si vous patinez, je compte que vous serez des nôtres à la Fraisière : l'étang est au bout du parc de la préfecture. Madame de Bienne a fait jeter des planches sur la Lunelle : accompagnez-la !

M. de Vaupreux entretenait Michel Berny de ses théories sociologiques.

— Le phalanstère chrétien, — dit-il en lissant ses favoris d'un geste éternellement renouvelé, — fournit à la question sociale la seule solution pratique. Les communautés religieuses sont un précieux exemple...

Baridel interrogea madame Roseray :

— Vous serez bientôt privée de votre amie. Madame de Bienne songe à partir pour le Midi. J'ai cru comprendre qu'elle allait voir un oncle...

Madame Roseray ne devina pas la feinte et s'étonna :

— Un oncle, dans le Midi !... Vous aurez mal compris, car je ne lui en connais pas !

Dans une explosion d'étincelles, une bûche roula. Baridel considéra tristement les flammes.

— La France — disait M. de Vaupreux, décidément revenu aux idées générales — est spiritualiste, nationaliste et traditionaliste...

Il s'arrêta, ébloui de la formule, et acheva :

— Le pays reviendra bientôt à une monarchie constitutionnelle.

Le vieux domestique apportait des biscuits secs et servait les vins sucrés dans de courtes carafes taillées.

— Je n'aime pas le thé! — dit madame Roseray en versant du xérès.

Michel Berny haussa son verre :

— Vous préférez à cette eau chaude la vieille collation de chez nous. C'est une tradition excellente.

On annonça Ranchette. Madame Roseray l'accueillit avec une amabilité parfaite ; il posa son chapeau à ses pieds, comme Michel Berny, préféra du porto et mordit un biscuit. Il complimenta madame Roseray de sa toilette. C'était une jupe en crêpon de Chine gris, plissée en forme. Une ceinture de panne blanche fermait le boléro de guipure.

— Monsieur Berny, — demanda Ranchette, — je voudrais causer avec vous un peu longuement. Madame Langrune, à qui je viens de rendre visite...

— Dieu! — fit Michel avec une méchanceté pointue, — à quelle heure avez-vous donc quitté votre bureau?

Ranchette rougissait des fonctions aussi modestes qu'inutiles qu'il tenait dans l'Enregistrement, le Domaine et le Timbre avec une ponctualité et une conviction pourtant dignes d'éloges. Baridel arrêta Michel Berny :

— Quand tu seras casé dans la sinécure coloniale qu'on t'a promise, en feras-tu davantage?

— Madame Langrune — confia Ranchette avec des mines amusantes — a formé le projet de donner un bal en janvier. Votre charmante préfète — il se tourna vers Baridel — me prie d'organiser un menuet. J'ai compté sur votre aide, monsieur Berny. Nous trouverons bien deux lieutenants de bonne volonté. Nous danserons ce menuet à quatre couples, en costume Régence. Les répétitions se feront à la préfecture.

M. de Vaupreux vanta, là-dessus, la grâce des danses de caractère. Ranchette en loua l'élégante difficulté :

— Ces vieilles danses françaises — dit le président du Cercle catholique — ont disparu avec le dernier siècle d'aristocratie et de politesse. La valse allemande est balourde. Je

ne comprendrai jamais qu'une femme de bon ton et d'esprit admette chez elle le quadrille américain. C'est, passez-moi le mot, comme un chahut de nègres.

Baridel l'approuva sincèrement.

— On ne danse plus depuis la Révolution, — conclut M. de Vaupreux se préparant à partir.

Michel Berny, qui voulait se croire bonapartiste, répliqua fièrement :

— L'empereur a fait danser l'Europe au canon pendant dix ans !

Ranchette risqua une ironie :

— Aujourd'hui on ne danse plus ! Grâce à MM. les anarchiste, on saute !

— Très bon ! — déclara M. de Vaupreux, — je le replacerai !

— Ranchette ! — risqua Berny, — prenez garde, voilà un mot d'opposition !

Madame Roseray, pensive, considérait la petite danseuse romaine, agile et pure, devant les livres.

— Il y a longtemps qu'on ne danse plus ! — lui murmura Baridel. — Nous vivons sans joie. Le christianisme...

Elle l'arrêta d'un sourire :

— Chut !... Vous savez que je suis croyante.

— Mais il faut croire aussi à la beauté, à la vie !...

Il ajouta plus bas :

— Et à l'amour !

Elle haussa doucement les épaules. M. de Vaupreux lui baisa la main. Elle le chargea d'amitiés pour sa femme.

Ranchette expliquait à Michel Berny la théorie du menuet :

— Il se danse à trois mouvements et un pas marché sur la pointe du pied... Votre sœur voudra bien nous prêter son concours...

Baridel imagina Blanche Berny exquise dans la robe à paniers, sur les talons hauts, les cheveux bouffants.

Michel Berny tournait son chapeau sur sa manche. Ranchette l'imita. Ensemble, en leurs jaquettes pareilles, ils saluèrent madame Roseray qui leur dit adieu.

Michel Berny lui baisa la main comme il avait vu faire au

commandant de Trémoulines, et Ranchette comme il voyait faire à Michel Berny.

Devant la porte, Ranchette dit gravement :

— Connaissez-vous le menuet d'Exaudet?

— Ma foi, non!...

Baridel restait incertain : le désir qu'il avait de madame Roseray n'affaiblissait pas celui qu'il gardait d'Antoinette. Il ne parlait plus. La jeune femme l'interrogea :

— Vous ne dites plus rien. Pourquoi?

Baridel faillit s'intimider des yeux posés sur les siens.

— Pourquoi? — redit-elle.

Il avoua doucement :

— Parce que vous avez des yeux et des lèvres qui tentent.

Madame Roseray sourit, sans l'interrompre.

— Parce que vos dentelles couvrent des épaules pleines, une gorge désirable, un corps mobile et délié. Tout cela est bien fait pour troubler quand on y pense.

— Et vous y avez pensé?

— Ardemment!

— Vous avez tort, croyez-moi.

— Il ne me reste qu'à m'en aller! — reprit Baridel en plaisantant. — Mais cette minute de fièvre n'est pas un si grand crime que je n'en puisse obtenir le pardon.

— Je vous pardonne! — répondit gaiement madame Roseray. — Vous êtes certainement du bois dont on fait les margotins... mais si fou et si franc qu'il ne vaut pas la peine de se fâcher!

Elle lui tendit la main :

— Allez! Et ne péchez plus!

— Je voudrais vous revoir!

La porte s'ouvrit; on reconnut des voix :

Georges de Sigle, sa femme et le président Boismartin, qui comptait retrouver madame de Vaupreux, arrivaient ensemble.

— Mais vous me reverrez mardi, à la Fraisière! — dit madame Roseray vivement.

— Vous aurez tant de monde autour de vous!

— Alors, je n'ai plus que mon jour à vous offrir!

Elle ajouta, après une hésitation :

— Mais de bonne heure, si vous voulez.

— Adieu, madame !

— Adieu !

Madame de Sigle dégrafait sa pèlerine de martre. Elle allongea en riant ses petites pattes gantées de Suède et zézaya :

— Bonzour, Zosette !... Brr ! Z'ai le nez zelé !

Devant la porte, les hommes se saluèrent. Georges de Sigle faisait passer devant lui le président Boismartin :

— Après vous, monsieur le président, après vous !

Baridel revit la petite place et les vieux ormes. Pour rentrer plus vite, il traversa la cathédrale. La haute nef était déserte. Une veilleuse était allumée sur le côté de l'autel. De laides statues en plâtre peint se dressaient contre les murs. Mais les piliers sublimes montaient tout nus jusqu'à la voûte. Le silence était absolu. Baridel ne rencontra pas même une femme agenouillée.

Comme il descendait les marches, il aperçut, au milieu du parvis, Toupinard. Et le pharmacien radical le salua d'un geste aimable.

Mais, dès le lendemain, l'*Éclaireur* publia que « la gangrène cléricale envahissait les services publics ». On pouvait voir « de jeunes fonctionnaires, afficher ouvertement leur retour à l'obscurantisme ». Il importait donc à la République de défendre à ses serviteurs, payés par la Nation, la publicité de leurs patenôtres. Il était plus que temps que les fonctionnaires de l'État fussent obligés, par serment, à ne pas croire en Dieu, à renier leur baptême, et à manger de la viande tous les vendredis...

L'article amusa Baridel, qui s'en trouvait la cause. Il était signé : LIBERATOR.

J.-A. COULANGHEON

(A suivre.)

LE BAGNE[1]

IV

L'île Nou est le principal pénitencier du bagne calédonien. Située entre la presqu'île Ducos qui tient à la grande terre et un îlot où sont des relégués, elle fait face à Nouméa.

Muni de l'autorisation nécessaire, je la visite dans toutes ses parties, sous la conduite du très aimable et très distingué commandant Bravard. D'assez vilains spectacles m'y attendent, je le sais; mais ce que j'aperçois d'abord me frappe d'admiration. Suis-je encore en Nouvelle-Calédonie? Voici des quais superbes, des appontements, des trottoirs, des tranchées maçonnées en pierres de taille, de véritables chaussées romaines, de nombreux édifices qui semblent bâtis pour des siècles, une belle église, un palais fastueux qui sert de résidence au commandant, et des routes, des routes partout, un luxe inutile et prodigue de routes dont l'empierrement est uni et serré comme une mosaïque neuve! Certes, dans cette partie de la Colonie, on trouve jusqu'à la superfétation ce dont on est si généralement dépourvu dans l'autre. Mais aussi l'île Nou est-elle un territoire placé hors de tout contact avec la colonisation; et

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 novembre et 1er décembre.

comme les colons n'ont jamais été appelés à profiter des travaux qui pouvaient y être accomplis, on n'a rien ménagé, ni l'argent, ni le temps, ni les rigueurs disciplinaires, pour en faire un petit chef-d'œuvre d'outillage public. Presque tout l'effort du Bagne a été porté sur ce point d'ailleurs très restreint; et c'est là qu'au détriment des grands intérêts qu'elle aurait pu servir, l'Administration — en y employant une main-d'œuvre médiocre mais innombrable — a réussi à installer son pénitencier modèle.

Il y eut un temps où l'Administration, ne sachant comment utiliser certains forçats de la presqu'île Ducos, leur faisait creuser deux grands trous et combler l'un avec les matériaux extraits de l'autre. Si la Colonie a pu oublier cet incident, elle a toujours sous les yeux, comme une provocante ironie, le pénitencier monumental de l'île Nou. Mais j'estime que l'ironie se retourne, plus vive encore, contre le Bagne lui-même. Le plus important et le plus coûteux des édifices de l'île Nou est, en effet... une maison de détention à l'instar de celles que nous avons en France. Pour quoi faire? Vous ne devinez pas? — Pour enfermer les transportés vis-à-vis desquels le régime de la transportation se reconnaît impuissant. Sur la foi du Code pénal, vous pensiez que la transportation constituait la peine la plus grave après celle de l'échafaud, et vous la considériez comme plus afflictive que la réclusion? Erreur. En Guyane et en Nouvelle-Calédonie, quand on ne peut rien faire d'un condamné aux travaux forcés, on l'attache à une broche avec une boucle passée dans les pieds; quand il persiste, on le met en cellule. Il y a bien un tribunal intérieur qui fonctionne sans cesse, prononçant des années supplémentaires de transportation contre les condamnés qui se rendent coupables de nouveaux crimes; mais comme ces prorogations tombent généralement sur des individus résignés à finir au Bagne, ou déjà condamnés à perpétuité, je vous demande un peu ce que cela peut bien leur faire? Ils ne sont pas rares, à l'île Nou, les forçats qui, une fois morts, seront encore redevables de cent ou cent cinquante ans de peine, — et voilà bien un des plus bizarres effets de l'interprétation littérale des lois. Quand on est au Bagne, la véritable aggravation de châtiment, la seule qui compte (je ne parle pas de la condamna-

tion à mort), c'est d'être mis au régime des réclusionnaires, c'est-à-dire en prison ou au cachot. Alors, pourquoi ne pas renvoyer en France les condamnés qui méritent ce traitement, ou plutôt pourquoi ne les y a-t-on pas laissés? Une maison centrale au Bagne est un non-sens. Tout au moins prouve-t-elle que, même dans l'esprit de l'Administration, la peine des travaux forcés est, en réalité, moins dure que celle qu'on inflige à de moindres criminels. Je suis entièrement de cet avis.

Si l'on a la tête solide on peut encore se demander à quoi sert un pareil système de répression, dans un milieu pénitentiaire qui prétend à la fois châtier et régénérer par le travail? Un refus prolongé de travail vous conduit fatalement à la cellule; d'autre part, les criminels incorrigibles voient s'augmenter leur dette de travail dans une proportion telle qu'ils ne pourront jamais s'en acquitter, eussent-ils plusieurs existences: conclusion, plus on a de travaux forcés, moins on en fait.

L'administration a installé à l'île Nou un service anthropométrique. Je suis bien heureux de pouvoir signaler une institution raisonnable parmi tant de choses qui ne le sont pas. Tout le monde comprendra l'utilité de l'anthropométrie dans nos deux bagnes coloniaux, d'où l'on s'évade facilement. Le premier soin de l'évadé étant de se déguiser et les forçats pratiquant cet art avec une habileté merveilleuse, il était bon d'enregistrer les signes naturels qui échappent à toute falsification et qui rendent infaillible la reconnaissance d'un fugitif rattrapé par la police. Grâce à la fiche anthropométrique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande peuvent rapatrier au bagne calédonien certains touristes qu'elles ne tiennent pas à garder chez elles et qui ont l'habitude de s'y introduire sous de faux noms. Le service fonctionne exactement comme celui de la Préfecture de police à Paris. Tout nouvel arrivant était aussitôt mensuré. Je dis « était » puisque, depuis trois ans déjà, on n'envoie plus de condamnés en Nouvelle-Calédonie. Dans la détresse de leur chômage, les employés en sont réduits à demander aux libres visiteurs de l'île Nou la permission de les anthropométrer. On y consent en général de bonne grâce, et on a le plaisir d'emporter sa fiche une fois

dressée, — ces messieurs, par une attention délicate, se refusant à la garder dans leurs archives. De cette manière on a, sans bourse délier, sa photographie de profil et de face, avec des annotations très précises. Je recommande l'atelier anthropométrique de l'île Nou aux voyageurs qui ont coutume de se faire portraiturer conformément à la couleur locale des pays qu'ils traversent.

En possession de ma fiche, qui me donne un peu droit de cité dans le sanctuaire de la chiourme, je demande à voir d'abord la maison de réclusion. Des murs de plusieurs mètres d'épaisseur, des voûtes fraîches, des préaux spacieux, des portes effroyablement verrouillées, des couloirs à perte de vue. C'est bien la Centrale de chez nous, mais sans aucune mauvaise odeur et avec des carrés d'azur ensoleillé plafonnant tous les espaces découverts. De temps en temps quelques bouffées de brise balsamique s'engouffrent dans les corridors. Plus de la moitié des cellules sont occupées. Cela fait environ deux cents réclusionnaires. Il y a la cellule éclairée où l'on peut être enfermé pendant cinq ans. Il y a le cachot absolument noir où l'on ne reste pas plus de trente jours. Les hôtes de la cellule éclairée peuvent abréger leur punition en confectionnant des chapeaux de paille. Mais ils sont libres de rester oisifs. Quelques-uns font des vers : on leur fournit du papier et des crayons. La plupart préfèrent lire : on leur prête des volumes de la bibliothèque. Car vous pensez bien que, dans un pénitencier modèle, il y a une bibliothèque, et qu'elle est composée d'ouvrages essentiellement instructifs, moraux et régénérateurs. Il y a *le Vrai, le Bien et le Beau* de M. Cousin. Et puis tous les bons romans. Un livre empreint de scepticisme, une étude de mœurs trop réaliste, enfin tout ce qui serait de nature à choquer les convictions ou à froisser les délicatesses d'une clientèle de lecteurs rendus plus impressionnables par la vie en chartre privée, seraient mis sévèrement à l'index. Du reste, il y a là un bibliothécaire chargé de veiller à ce que les mauvais livres ne pénètrent pas en contrebande, et l'on peut s'en reposer sur lui : c'est un gendarme. Du moins le fut-il. Au temps où il l'était, on pouvait voir briller sur sa poitrine un insigne non équivoque de bravoure, — la médaille militaire. Malheu-

reusement, il commit un jour l'étourderie de se remarier sans avoir mis l'état-civil dans la confidence d'un mariage préexistant, qui n'était pas encore rompu. Ce cas de bigamie conduisit au Bagne le pauvre pandore, défenseur professionnel de l'Ordre et de la Société.

Je reviens aux cellules. On veut bien m'en ouvrir quelques-unes pour me montrer les prisonniers les plus « curieux ». Sont-ils vraiment si curieux? Chez presque tous je trouve la même expression d'hébétude et d'entêtement, la même volupté horrible de ne pas travailler obtenue à n'importe quel prix! Cependant ces murailles leur pèsent : ils ne cachent pas qu'ils envient les hôtes de l'infirmerie et du quartier des impotents.

Tout à coup nous entendons un bruit de porte frénétiquement secouée.

— Qu'est cela? fait le commandant.

— C'est l'Arabe, — répond un garde-chiourme. — Depuis trois jours il se démène dans son cachot comme un possédé, rapport, dit-il, au Rhamadan. Il demande des choses ridicules auxquelles personne ne comprend rien.

Le commandant donne l'ordre d'ouvrir la cellule, et l'on s'explique. L' « Arabe » — assassin doublé de voleur et condamné à perpétuité — est un fervent musulman. Il tient à observer le carême de Mahomet, commencé il y a trois jours. En conséquence il veut jeûner depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, refuse la nourriture qu'on lui apporte dans cet intervalle et exige que ses rations lui soient servies après six heures du soir. Ce vœu étant antiréglementaire, l'Administration a le regret de ne pouvoir y déférer. On veut bien encourager la religion dans le sein du Bagne, mais non au détriment de la discipline. La Science pénitentiaire, qui a organisé pour les forçats chrétiens une sorte de Carême perpétuel, n'a pas songé au Rhamadan. Il y a pourtant beaucoup de musulmans au Bagne.

Dans une cellule voisine de celle où s'agite le dévot Arabe, je fais connaissance avec un poète, Dumail, numéro matricule 13108, célèbre dans ses vers : Dieu, la Vierge, les Saints, la Patrie, le Foyer. Il me confie le recueil de ses dernières productions, — fort admirées, je dois le dire, par certains surveillants militaires qui ont une teinture de belles-

lettres. J'ai entendu l'un d'eux regretter qu'un homme aussi « capable » fût venu s'échouer au Bagne et s'y comportât de telle façon qu'il s'est attiré plus d'un siècle de peine supplémentaire! Dumail, en effet, ne sera libérable qu'en l'an 2018. Il a le temps d'augmenter son recueil.

O Patrie!... A ce cri qui réveille mon âme,
Je sens comme un frisson m'envahir tout le corps.
Mais soudain, à l'aspect de ma livrée infâme,
Je retombe écrasé sous le poids du remords...

Du remords?... N'en croyez rien, c'est Dumail poète qui parle. Au Bagne on a des regrets, non des remords. Je tiens à vous mettre en garde contre les fausses directions que pourrait prendre votre sensibilité. Quand on a vu de près le Bagne, il est impossible de s'associer aux scrupules énoncés dans une certaine littérature.

Il ne faudrait pas davantage se laisser attendrir par la fausse naïveté ou par l'emphase de la muse bagnarde, qui est la pire muse des faubourgs de Paris avec une forte dose d'hypocrisie en plus. Depuis Lacenaire, la *poésie* est très goûtée par le gibier de potence. Le crime a besoin de s'accompagner du ronronnement des rimes vulgaires. Dans une jeune tête farcie de romances sentimentales il semble que les desseins ignobles se trouvent plus chaudement et couvent à l'aise. On se met enfin à versifier soi-même; cet exercice devient une habitude, un soulagement aux émotions fortes. Une fois son coup réussi, l'assassin ne se lave pas que les mains et les hardes : il éprouve souvent le besoin de se laver le cerveau dans quelque lessive poétique de sa composition. Tel le forçat Louis, rencontré comme assigné au service d'une grande compagnie minière de Nouvelle-Calédonie. Quelques semaines après avoir tué sa femme, il adressait à la mémoire de la défunte une élégie dont voici le prélude :

Dors en paix maintenant à l'ombre du feuillage.
Le sommeil de la mort a son réveil au ciel.
Dors en paix, pauvre femme, après ton esclavage
Où la soif de ton cœur ne trouva que du fiel.

Dors en paix dans ta nuit jusqu'à la grande aurore,
Au bruit vague et plaintif du changeant aquilon,
Au chant de quelque enfant insoucieux encore
Qui voudra sur ta tombe atteindre un papillon.

A la vérité, je soupçonne ces vers flasques mais supportables d'avoir été copiés quelque part. Les suivants, en revanche, portent un cachet d'authenticité :

Oh! que pour toi la vie en douleurs fut féconde!
Tu méritais si bien un avenir plus beau!
Mais je fis ton malheur ici-bas dans ce monde,
Ma Louise bien-aimée, pardonne à ton bourreau!

C'est prodigieux ce qu'on élucubre de vers en territoire pénitentiaire! Il s'en forge dans toutes les cellules; on compte au moins un barde par chambrée. Comme l'orgue de barbarie couvrant la voix de Fualdès pendant qu'on le saignait, les ignobles propos du Bagne se perdent dans un concert de poésie d'ailleurs exécrable.

J'ai eu en mains plusieurs recueils que les forçats poètes m'avaient fait parvenir. Ai-je besoin de dire que toute cette littérature ressemblait lamentablement aux échantillons que l'on vient de voir? Je dois pourtant distinguer dans le tas les productions d'un certain Auguste Muller, libéré depuis quelques mois après vingt ans de peine. « Pendant dix-neuf ans — m'écrivait ce forçat — j'ai cherché dans les productions de la pensée moins une distraction qu'un relèvement moral, espérant qu'un jour un homme de cœur me tendrait une main secourable. Ce Mécène, je l'ai rencontré, il y a dix-sept ans, en la personne de l'amiral Pallu de la Barrière, qui fit publier dans la presse mon épître *la Clémence* et qui avait promis de me faire libre à moitié peine. Il mourut trop tôt. Les malheureux ont leur destin! Le mien me condamnait à me nourrir d'espérances qui sont toujours des illusions... » L'une des plus chères espérances de Muller consiste à revenir en France pour y faire apprécier son talent poétique. Il n'a pas besoin de se déranger, car j'ai pris la résolution de publier dans la *Revue de Paris* quelques strophes d'un de ses poèmes. Muller est l'auteur de plusieurs recueils : *les Calédonniennes*, *Au Pays de misère*, *les Sonnets de l'exil*. L'exil! Il n'y a que

le Bagne pour inventer de pareils euphémismes. Je m'adresserai aux *Calédoniennes*, suite de satires, où les derniers vers de la *Lettre d'un émigrant*, adressée à « Niniche », me paraissent empreints d'une saveur topique absolument délicieuse. Mes lecteurs vont y retrouver l'expression directe des sentiments que les pensionnaires du Bagne professent pour l'Administration et pour les colons. Ils y verront aussi une allusion piquante à certain sport dont j'ai parlé et qui consiste à faire rattraper par les Canaques les forçats évadés. « Niniche » est invitée à venir voir ce qui se passe en Nouvelle-Calédonie :

Prends vite le bateau, ma chère,
Le spectacle vaut bien l'argent.

Ce dernier vers sert de refrain à tous les couplets, et la pièce finit ainsi :

On a, payés par la Princesse,
Un tas de gros messieurs bien mis
Qu'on salue avec politesse,
Les moindres étant des commis !
On les compte par fourmilières :
Pour un qu'il faut on en voit cent.
Ils administrent les Galères...
Le spectacle vaut bien l'argent.

On a des colons faméliques
Qui, venus nus comme la main,
Font des fortunes mirifiques
A vendre le bétail humain.
Ces négriers, qui font la traite,
Ont l'appui du Département.
Viens donc voir ce trafic honnête,
Le spectacle vaut bien l'argent.

Enfin on a les indigènes
Que l'on civilise... il faut voir !
Et qu'on dresse à chasser en plaines
Le... menu gibier du terroir.
Ça rappelle l'ancienne Rome,
Mais c'est moral et plus décent.
Viens toujours pour la chasse à l'homme,
Le spectacle vaut bien l'argent.

Muller, comme vous voyez, ne manque pas d'une certaine verve, plutôt aggressive; et je ne sais ce qu'il faut admirer le plus, de ce talent poétique entièrement acquis au Bagne, ou de la mansuétude administrative qui lui a laissé pendant vingt ans le loisir de se former ainsi. Quelle singulière manière de s'acquitter des travaux forcés! Et quelle belle franchise de mépris pour tout ce qui devrait paraître respectable aux yeux d'un futur *régénéré*! Il est à noter que Muller était un condamné « de première classe », c'est-à-dire un des meilleurs sujets du Bagne. Quels doivent être les sentiments des condamnés de classes inférieures, vous le devinez aisément. La Science pénitentiaire, qui s'applique au relèvement des bagnards, n'a même pas réussi à relever dans leur estime les gens en règle avec la Loi et les agents même de la Loi.

*
* *

Au camp Est sont les « Incorrigibles ». J'ai trop dit ce que je pensais de la psychologie administrative pour être soupçonné de partager sans réserve l'opinion des gardes-chiourme sur la qualité des condamnés rejetés dans cette section. Comme, une fois encore, les criminels, au Bagne, sont estimés d'après leur degré de docilité au règlement et nullement d'après la nature des méfaits qui les ont conduits là, il peut très bien se faire que la plupart des hôtes du camp des incorrigibles soient précisément de ces rares condamnés chez qui survit une force morale dont on pourrait peut-être tirer un meilleur parti. En tout cas, on les tient *à la broche*, dans deux grandes cases infectes, où j'en ai vu 138, presque nus, alignés en deux rangées se faisant face. Ils sont couchés sur un plan incliné en bois, la broche — c'est-à-dire la barre de fer où la manille les rattache par le pied — se développant tout le long du rebord inférieur. Devant chacun d'eux est placé un vase pour recevoir leurs déjections. Vous vous représentez facilement l'horreur du spectacle... J'ai toutes les peines du monde à m'expliquer la répugnance que les criminalistes éprouvent pour l'usage du fouet quand, d'autre part, ils tolèrent cette abominable exposition de chair humaine soumise au double supplice de l'immobilité et de la puanteur. En pénétrant dans

cet indescriptible lieu, on n'est pas seulement secoué de dégoût; on l'est aussi d'indignation contre des pratiques disciplinaires aussi répugnantes qu'inutiles. Les cellules ne manquent pas à l'île Nou; dans les plus mauvaises périodes il y en a toujours un grand nombre de vides. Puisqu'on les a bâties, pourquoi ne pas y mettre tous les forçats condamnés à la boucle, au lieu d'en faire un tas grouillant dans la plus démoralisante et la plus obscène promiscuité? Oui, cette fois, je viens bien de traverser un cercle d'enfer, mais ce n'est point ce que j'avais prévu. Au lieu de s'y révéler atroce, la Justice s'y montre sale. Sa majesté glisse et fait une culbute ignoble sur le pavé gluant de ces latrines pénitentiaires. A quoi pense donc l'Administration pendant les intervalles lucides de sa folie régénératrice? Ne voit-elle pas que cette immonde torture en commun achève de déprimer le criminel, le transforme en quelque chose qui n'a plus de nom, même dans l'argot du Bagne? Le fouet du moins était efficace... et propre. Il domptait momentanément l' « incorrigible ». Il le blessait, mais ne le pourrissait pas. Peu suspect de tendresse pour les condamnés aux travaux forcés, je dénonce la mise à la boucle collective comme une pure ignominie. Il faut que cela disparaisse!

Les anciens « camps disciplinaires », contre lesquels on a tant crié et dont il a fallu adoucir le règlement pour donner satisfaction à nos bons philanthropes, étaient du moins logiques et utiles dans leur rigueur. Par n'importe quels moyens le forçat s'y trouvait contraint à travailler. Un ancien directeur de la Pénitentiaire raconte qu'on y obtenait le travail sans une seconde d'arrêt pendant toute la durée de la « séance », sous la garde de nombreux surveillants que secondait une escouade de vigoureux Canaques bien armés. Au moindre mouvement pour échapper à la corvée, le condamné recevait un coup de sagaie ou une balle de revolver. Tel était notamment le régime du *Camp Brun*, maudit dans la mémoire des bagnards. Les débuts de son application déterminèrent, à la vérité, une épidémie de mutilations volontaires; mais un directeur énergique intervint qui sut y mettre bon ordre. « Pour les aveugles, rapporte M. Paul Mimande[1], il fit

1. *Criminopolis*, ouvrage cité.

établir une sorte de cirque fermé par des barrières à hauteur de la main, et il les obligea à s'y promener tous les jours, pendant huit heures, avec un sac de sable sur les épaules. Les manchots étaient attelés à des tombereaux, et ainsi des autres. Grâce à cette thérapeutique d'un nouveau genre, l'épidémie ne tarda pas à décroître. » L'auteur, dûment qualifié pour apprécier ces choses, déclare que les camps disciplinaires étaient une excellente institution; qu'ils avaient l'avantage d'être faciles à installer, faciles à transporter partout où l'on avait un travail pénible à exécuter; que la répression y trouvait son compte, aussi bien que l'État ou la Colonie; et que la méthode de l'amendement ne les réprouvait pas, attendu qu'on pouvait graduer la peine en réduisant, proportionnellement à l'effort du condamné, le temps de séjour fixé dans le principe. L'article 41 du décret réglementaire disait, en effet : « Les hommes qui sont restés trois mois sans punition et paraissent avoir mérité leur renvoi du camp disciplinaire peuvent en sortir sur la proposition d'une commission. » Ces camps n'existent plus. A l'application brutale, mais encore une fois logique et propre, qu'on y voyait faire de la loi sur les travaux forcés, a succédé l'usage plus fréquent de cette dégoûtante et improductive mise « à la broche » dont j'ai parlé plus haut. Beaucoup de fonctionnaires de l'Administration pénale considèrent cela comme un progrès! L'homme croit toujours et partout avoir fait un grand pas quand il a substitué la stupidité à la férocité, — a dit le père littéraire du forçat Jean Valjean.

Et puis, comme élément de pourriture, n'était-ce pas assez du dortoir commun dans les camps où travaillent les forçats soumis? Fallait-il ajouter à cette nécessité qui, par elle seule, condamne l'institution du Bagne, ce pourrissoir physique : la chambrée des forçats à la broche?... Déjà, il y a lèpre en Nouvelle-Calédonie. Elle y a été apportée par un bagnard et s'est rapidement propagée chez les indigènes, — les Canaques n'ayant pas autant que d'autres peuples noirs des habitudes de propreté. On s'étonne que de nouveaux fléaux ne soient pas encore sortis des sentines de l'île Nou...

Non loin de là se trouve le quartier des transportés impotents. Il m'a paru moins lamentable que celui des relé-

gués de la même catégorie à l'île des Pins. Dans cette section, vestibule de l'hôpital, les condamnés ne sont pas tenus au travail. Ils passent leur temps soit à dormir, soit à jouer aux dames. Ils s'amusent aussi avec les chats, qui sont nombreux et sans la présence desquels les rongeurs eussent déjà détruit Bagne, bagnards et fonctionnaires. Le gracieux animal cher aux artistes est également aimé du forçat, non sans doute pour les mêmes raisons.

Je trouve au quartier des impotents deux ou trois notaires tellement déprimés qu'ils n'auraient plus la force de soulever une liasse de titres au porteur. Ce ne sont pas néanmoins les plus tristes hôtes de ce triste lieu. A mon passage dans la case commune, un homme de haute taille se dresse sur sa jambe ankylosée. Il y a quelque chose de militaire dans son attitude et sa physionomie; et c'est un ancien militaire, en effet, aujourd'hui âgé de soixante-seize ans, — s'il vit encore. Je lui adresse la question d'usage chez les touristes du Bagne:

— Pourquoi êtes-vous ici?

Il se roidit un peu plus et me répond d'une voix forte :

— Monsieur, quand je fus blessé à Sedan, j'étais chef de bataillon et chevalier de la Légion d'honneur. Je suis ici parce que j'ai eu la faiblesse de commettre un viol. Voilà tout!

A mon humble avis, c'était déjà suffisant; mais le commandant Bravard, qui m'accompagnait, ajouta :

— Il oublie de vous dire qu'après avoir violé la petite fille il l'a tuée. Entre eux, mes pensionnaires fanfaronnent volontiers à propos de leurs crimes; ils exagèrent ceux qu'ils ont commis ou s'en attribuent un plus grand nombre. Mais devant un étranger qui les interroge ils procèdent par réticences ou prétéritions.

Je sors, navré, de l'enceinte où s'achèvent tant de vieillesses infâmes, et je me fais conduire vers un autre point — celui-ci véritablement enchanteur — du pénitencier. C'est l'Hôpital. Une merveille sur la mer bleue. On accède à cette oasis de la maladie par la plus belle avenue de cocotiers qu'il soit possible de voir. Des jardins toujours fleuris séparent chaque bâtiment. Parterres et constructions sont abrités sous d'innombrables flamboyants qui, de novembre à mars, semblent

ne former qu'une seule tente de pourpre. Nous ne saurions avoir en France des hôpitaux de cette ampleur, de ce riant aspect et de cette idéale salubrité. Je pense à l'affreuse odeur d'eau de choux dont s'imprègnent si vite les murs de tous nos asiles de malades. Ici, dans les salles immenses, pareilles à des nefs d'église, aérées par de hautes baies où les jardins font comme des vitraux de fleurs et de feuillage, l'on dirait qu'on brûle de l'ambre et qu'on secoue des roses. Vous pensez bien que la literie répond à toutes les exigences du confortable colonial. Les couchettes sont larges et garnies de moustiquaires. Entre deux draps très blancs, le malade du Bagne repose sur deux matelas et sur un sommier. Dès sa convalescence, il peut se promener, aux bonnes heures du jour, dans le pourtour du bâtiment, le long des colonnades encadrées de pelouses et de corbeilles. Mais pour lui rien n'égale la douceur des soins féminins qui lui sont prodigués par les religieuses infirmières de Saint-Joseph. Une tasse de bouillon reçue de certaines mains a peut-être plus de puissance que la Science pénitentiaire. On s'explique en tout cas le plaisir des condamnés à se trouver dans cette atmosphère de chapelle ou de salon riche, où des femmes vêtues de bleu les servent silencieusement. Moi je verrai toujours ces angéliques créatures inclinant sur ces faces atroces la candeur de leur front et la tranquillité de leur sourire.

La nourriture des malades se compose généralement de bouillon, de poulet, de légumes, de fruits. On y ajoute le café et le vin, qui étaient donnés autrefois aux forçats en bonne santé et qui leur ont été supprimés par le nouveau décret réglementaire.

Il y a une salle pour les malades appartenant à la catégorie des « incorrigibles » ou à celle des « dangereux ». Les premiers viennent de la broche, les seconds de la cellule. Ils inspirent si peu de confiance, qu'avant de les mettre au lit on leur passe la chaîne de fer aux pieds et à la ceinture. On devine par là quel genre de services la vieille religieuse préposée à la salle est obligée de leur rendre, indépendamment des soins ordinaires.... La plus horrible des corvées est faite, au Bagne, par une sainte, — qu'on oubliera de canoniser. Les malades de cette section ont tout de même un excellent

matelas, posé sur une paillasse. Mais, convalescents, il leur est défendu de sortir une minute de la salle, dont les fenêtres sont d'ailleurs garnies de barreaux. Enfin, — ô profondeur de la sottise administrative! — quand ils meurent, on les enterre avec leur chaîne, probablement de peur qu'ils ne s'évadent, et cette chaîne doit être payée « par la succession du forçat ». Je n'invente rien.

Le R. P. D..., aumônier de l'île Nou.

L'aumônier me fait visiter la chapelle de l'hospice, située au ras de la mer. Le flot déferle contre le mur du sanctuaire. Cela vous aurait la poésie des églises bretonnes, si l'on pouvait perdre de vue la qualité des paroissiens pour qui l'on y dit la messe. Le pauvre abbé ne nourrit pas à leur endroit beaucoup d'illusions. Le sourire de ce petit homme gras, un peu négligé dans ses vêtements, d'un accueil très affable, laisse deviner tout son scepticisme au sujet des prodiges de la Science pénitentiaire. Les miracles auxquels il croit sont, en effet, plus authentiques. Interrogé sur la sincérité des confessions qu'il reçoit à l'article de la mort, il me répond :

— Mon Dieu! quand ils m'appellent, j'y vais; mais je ne suis jamais bien sûr de leur repentir.

C'est lui qui accompagne à l'échafaud les forçats condamnés à la peine capitale. Il est « le vénérable abbé Crozes » de là-bas.

*
* *

Je passe devant le quartier des lépreux, où l'on ne me permettrait pas d'entrer même si j'insistais beaucoup — mais je n'insiste guère — et j'arrive au quartier des aliénés.

On peut se poser cette question : pourquoi garder au Bagne des forçats devenus fous et dûment reconnus incurables? Lorsque nos tribunaux ont affaire à un fou, ils l'envoient dans une maison de santé. Si l'on était logique, il faudrait y renvoyer les condamnés qui perdent, pendant leur peine, l'usage de la raison. Mais vous pourrez me répondre que puisque le Bagne entretient déjà tant de non-valeurs, puisqu'il a des asiles de vieux libérés, des quartiers d'impotents et des hôpitaux, il peut aussi avoir sa maison de santé : — rien de plus juste, il en a une, et le commandant m'en fait les honneurs. Voyons donc ce que l'on rencontre dans cette nouvelle catégorie d'oisifs forcés, inscrits avec tant d'autres au budget des travaux forcés.

Presque tous des inventeurs! Le Bagne n'a pas moins d'ingénieurs que de poètes. Seulement la science s'y révèle plus déséquilibrée encore que la poésie. Les trouvailles de ce pauvre Berezowsky sont des conceptions raisonnables à côté des extravagances qui me furent débitées ici par une dizaine de criminels déments, empressés à m'entourer aussitôt qu'ils me virent. Deux ou trois me parlèrent du Mouvement perpétuel. Parmi eux devait se trouver celui que l'Administration subventionna pendant quelque temps, avant de le mettre à sa vraie place — qu'il occupe enfin aujourd'hui.

Pour un forçat conscient de sa dégradation (ils le sont presque tous et c'est la chose dont ils souffrent le plus dans leur amour-propre d'ailleurs dénué de ressort), la fuite de la raison devrait être considérée par nous comme un bienfait : cependant, avec notre habitude de tenir la mort men-

tale pour la pire des misères qui puisse s'abattre sur l'homme, il arrive que nous n'éprouvons plus que de la pitié quand nous sommes devant un criminel tombé en démence. Nous oublions la tare sociale dont il était marqué ; nous ne voyons plus que la triste ruine humaine à laquelle nous pouvons ressembler demain, tout honnêtes gens que nous sommes, — et cet instinct charitable a peut-être sa source dans notre égoïsme. Quoi qu'il en soit, l'impression ressentie par tous les visiteurs de ce quartier du Bagne est exactement la même que celle qu'on emporte de tous les asiles d'aliénés. Mêmes types, mêmes phénomènes. Voici un vieil édenté loquace qui ne tarit pas et s'imagine être le chevalier Bayard, — incarnation inattendue de Celui qui fut sans reproche. Voici un jeune homme très beau — une médaille — qui est, au contraire, de l'espèce des silencieux : il n'a pas proféré un mot depuis deux ans. Enfin on les retrouve tous, avec les traits caractéristiques observés par les aliénistes depuis Zacchias jusqu'à Legrand du Saulle. Et, certes, il ne pouvait manquer à cette collection, le fou qui en écouta parler un autre, sourit, haussa les épaules et vint me dire tout bas à l'oreille : « Ne faites pas attention à ce pauvre diable, il n'a pas sa tête à lui ».

Mais je n'étais encore que dans le quartier des détraqués inoffensifs. Nous arrivons aux cellules où sont enfermés les fous furieux. Ceci est épouvantable. On n'ouvre leur porte que de temps en temps, pour vider la tinette qui compose tout le mobilier, pendant que d'autres forçats, choisis parmi les plus robustes et surveillés par des gardiens, les maintiennent dans l'impuissance. L'un des cellulaires a brisé sa tinette, a tordu les cercles de fer qui enserraient les douves et s'en est fait une espèce de massue avec laquelle il compte assommer ses geôliers. Les deux mètres carrés de béton où il patauge sont couverts de ses excréments : il y répand les haricots qu'on lui passe par le judas, et c'est là dedans qu'il les recueille quand la faim — ou peut-être l'appétit — le travaille.

Le commandant veut bien faire tirer le verrou de chaque guichet pour me permettre de jeter un coup d'œil... Toutefois, il m'invite à me tenir en garde. Voici en effet que, par l'étroite ouverture, se précipite une tête horrible qui voudrait

mordre et ne peut que cracher en accompagnant d'injures son expectoration. Il veut surtout la mort du commandant. Un autre tend aux mêmes fins, mais par les moyens hypocrites dont quelques fous sont coutumiers. D'une voix doucereuse il interpelle le chef du pénitencier : — « C'est vous qui êtes le commandant? Approchez donc un peu, que je vous parle. Donnez-vous la peine d'approcher.» Et c'est un furieux tout de même, peut-être le plus dangereux, puisqu'il a fallu lui mettre la boucle par surcroît de précaution.

— Ils en veulent donc tous à votre vie, commandant?

— Oui, me répondit en souriant M. Bravard. Les assassins, malgré tous nos scrupules, continuent à être ceux qui commencent. Nous autres, nous avons le respect de la vie humaine, et vous voyez jusqu'où nous le poussons... Nous avons fait des progrès depuis l'époque où Sparte noyait ses enfants quand ils se permettaient d'être mal conformés. *Sacer esto!* dit notre Droit sentimental à ce qui reste de ces êtres deux fois dégradés par le crime et par la folie, au surplus aussi redoutables que des tigres à jeun.

J'examine par la lucarne deux autres dangereux. Le premier, anarchiste, vint au Bagne pour avoir joué avec les boîtes explosibles. Tête chafouine, bouche de travers, — tout ce qu'il y a de moins sympathique. Sa tête aussi, comme une bombe, a effectué un renversement, et la conflagration a donné comme résultat un mysticisme religieux des plus exaltés. Il mettrait le monde à feu et à sang pour la gloire du Sacré-Cœur. Dans les intervalles tranquilles, il écrit à sa mère — qui est également folle — des homélies interminables. Le second, fantôme à barbe et à cheveux noirs, qui tourne, farouche, dédaigneux, mais toujours prêt au geste, comme une bête dans sa cage, est une figure inoubliable. Il déchire avec rage et jette au dehors, par sa fenêtre grillée, tous les vêtements qu'on lui donne. Il reste nu, absolument nu, et il trouve moyen, dans sa nudité raide et maigre, d'être plus effrayant qu'abject.

De tout temps quelques forçats lucides ont essayé de vivre nus. On les a domptés par la faim. Seul, le commandant Lullier, de la Commune, déporté à la presqu'île Ducos, a fait capituler toutes les mesures disciplinaires devant l'énergie

de sa volonté. Ce fut le plus irréductible des condamnés que l'Administration ait connus. Résolu à ne pas endosser la casaque infâme, il déclara qu'on lui casserait la tête plutôt que de l'y contraindre, et fit si bien qu'on y renonça. Souvent des officiers de la Flotte, anciens camarades de Lullier, amenés dans ces parages par les croiseurs, vinrent le voir : il les recevait tout nu dans sa case ou dans sa cellule.

Le Bagne n'a d'ailleurs rencontré des caractères vraiment fiers que parmi les condamnés de la Déportation et aussi parmi les transportés innocents, victimes d'erreurs judiciaires. Cyvoct est un de ces derniers. M. Feillet, gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, m'a raconté à son sujet une anecdote remarquable. Au cours d'une visite que le chef de la colonie faisait dans le pénitencier, Cyvoct vint vers lui et lui dit : « Changez-moi de camp. Dans celui-ci on médite ma mort, je le sais [1]. — Je ferai mieux, répondit le gouverneur qui connaissait les bonnes notes de Cyvoct, je vous mettrai en assignement, si toutefois vous m'engagez votre parole d'honneur de ne chercher ni à vous évader ni à faire de la propagande révolutionnaire. » Cyvoct demanda deux heures pour réfléchir. Au bout de ce laps de temps, quand le gouverneur repassa, il lui dit : « Je ne peux pas vous engager ma parole d'honneur. » — Ceci est presque sublime. M. Feillet dut se contenter de le changer de camp. Il le mit au *Phare*.

Je me suis laissé dire qu'en d'autres circonstances M. Cyvoct aurait manqué de simplicité, laissant voir à son tour un peu de cette emphase qui devient une habitude chez la plupart des condamnés d'ordre politique. C'est ainsi que, M. Mercier, commandant du pénitencier, ayant voulu lui serrer la main en lui notifiant sa grâce, Cyvoct lui aurait fait cette réponse : « Vous ne me l'avez pas serrée quand j'étais forçat, gardez votre main aujourd'hui ! » Le fonctionnaire put regretter son mouvement de galant homme. Enfin, en quittant le Bagne, M. Cyvoct voulait absolument, dit-on, s'embarquer avec ses effets de bagnard. Heureusement pour lui, les règlements s'y opposèrent. On pardonnera ce petit trait de cabotinage à celui qui, certes, est quelqu'un.

1. C'était vrai. Dans leur ressentiment contre le mépris que Cyvoct leur témoignait, les camarades avaient résolu de lui « faire son affaire ».

*
* *

Je ne quitterai pas l'île Nou sans parler du plus fameux de ses hôtes, — Macé, forçat libéré, demeuré au bagne en qualité d'exécuteur des hautes œuvres. C'est lui-même qui demanda à rester et qui sollicita ce poste devenu vacant, vers lequel il se sentait attiré par une vocation irrésistible. Déjà

Monsieur de Nou, à l'état normal.

sa tête, sa stature et la brutale difformité de ses membres semblaient le désigner pour cette fonction. Nul mieux que lui n'aurait la physionomie de l'emploi. Sa peau, ou plutôt son parchemin, est d'un rouge de sang, caillé par places, — telles des taches fraîches sur d'autres qui ont séché. Ses yeux, souvent rendus vagues par ses habitudes d'ivrognerie, lancent, quand il a toute sa raison, des éclairs couleur de l'acier de sa guillotine. Un nez terrible, un nez de polichinelle assassin

maniant le couteau et non le bâton, dessine un énorme crochet sur sa face cuite. Il ne lui manque que la cagoule rouge pour représenter, dans un mélodrame moyen-âge, sans avoir besoin de se grimer, le *coupe-teste* idéal.

Par la direction qu'il a choisie après avoir payé sa propre dette à la société, si l'on voulait y voir le geste d'un homme

Monsieur de Nou, après boire.

tellement dégoûté du crime qu'il aurait résolu d'employer le reste de sa vie à décapiter des criminels, M. de Nou pourrait passer pour le plus authentique régénéré qu'ait fait le Bagne... Mais ce point de vue serait faux. Mieux vaut s'en rapporter à Macé lui-même. De son propre aveu, il s'est improvisé bourreau pour pouvoir satisfaire ses instincts de tuerie sans danger pour sa personne, sans nouveaux démêlés avec la Justice. C'est un artiste amoureux de son art. Il en parle avec des expressions tendres qui mettent comme des lumières bleues dans les ténèbres de l'argot. Il éprouve, déclare-t-il,

« un plaisir de prince » à « trancher des cabèches ». Du reste, Macé a de qui tenir dans sa famille, et l'on va voir que celle-ci ne s'est point mésalliée. Mademoiselle Macé, sa sœur, condamnée pour meurtre aux travaux forcés, se maria en Nouvelle-Calédonie avec un régénéré concessionnaire qui, à l'occasion d'un coup de canif dans le contrat, débarrassa l'épouse infidèle, d'abord du doigt porteur de l'alliance, ensuite de la tête.

Dans le cottage isolé qu'il occupe au milieu des champs de l'île Nou, Macé cultive la concession qu'on lui a octroyée en guise de traitement, et se déclare heureux; mais il y a des jours où il ne se tient pas de joie : ce sont ceux qui précèdent une exécution capitale. Lorsque la chose traîne en longueur, il va quotidiennement s'informer si ce sera enfin pour le lendemain. A la chute de M. Grévy, il eut un soupir de soulagement. — « J'espère, dit-il au commandant, que le nouveau Président de la République ne va pas imiter ce père-la-grâce! » Depuis cette époque, pour éviter d'interminables lenteurs, le chef de l'État s'est dessaisi du droit de grâce vis-à-vis des condamnés à mort dans les deux bagnes d'outre-mer. C'est le gouverneur qui l'exerce, assisté du Conseil privé de la colonie. Les choses vont ainsi plus vite, et les exécutions sont un petit peu plus fréquentes. Pas assez fréquentes, cependant, au gré de Macé, qui touche dix francs, deux bouteilles de vin et une boîte de sardines pour chaque... vacation.

M. de Nou, quand il opère, est en redingote noire. Je vais le voir dans sa propriété. Là, il porte un simple costume de toile bise, fort ressemblant à celui qu'il avait du temps où il purgeait sa peine. Je transcris textuellement le propos qu'il me tint : — « J'ai soixante-six ans, me dit-il. Voyez, j'ai perdu l'index de la main droite dans le dernier cyclone. Il me fut coupé net par un morceau de tôle enlevé d'un toit. La main droite, c'était la bonne... J'ai eu peur. Néanmoins elle est restée sûre, et je vous jure qu'elle ne tremble pas. On parle de M. Deibler, on dit qu'il lui arrive de gâcher l'ouvrage : à moi, jamais! Quand il voudra, je ferai un match avec lui. Du reste, ma machine fonctionne divinement ».

Ce dernier mot me fit prendre la fuite ; mais ce fut pour

tomber, un peu plus loin, dans une misérable cabane où demeure l'aide-bourreau. Celui-ci n'a pas la haute couleur de son maître, il manque de pittoresque. Ce n'est qu'un curieux, un chercheur, j'allais dire un homme de cabinet. Il a inventé une machine qui peut guillotiner cinq personnes en trois minutes, sans nécessité pour le bourreau de toucher un déclic. On se tranche soi-même la tête par le jeu de la bascule qui fait descendre automatiquement le couperet. Par une autre combinaison, si l'on est plusieurs patients à la file, le second guillotine le premier rien qu'en mettant le pied sur la planche, et ainsi de suite. Macé aime la besogne soignée ; celui-ci la veut prompte avant tout. Quand je le vis, ce n'était encore qu'un condamné en cours de peine. Il me fit admirer la maquette de son ingénieux mécanisme non encore adopté par l'Administration, et conclut ainsi : « J'espère qu'on me libérera bientôt, car, *moralement*, voilà déjà longtemps que je ne fais plus partie de la bande. »

Les exécutions capitales prononcées par le *Tribunal maritime spécial* (ainsi s'appelle la réunion des juges qui statuent sur les crimes et délits commis par des condamnés aux travaux forcés) ont toujours lieu à l'île Nou.

De l'avis de tous les témoins, la chose vaut qu'on en parle. Mais comme elle ne s'est pas produite pendant mon séjour là-bas, j'emprunterai à M. Paul Mimande les principaux passages du récit ému qu'il en a fait dans son livre *Criminopolis*.

... L'emplacement choisi est un vaste terrain en forme de rectangle allongé, qui sépare deux bâtiments massifs et sans fenêtres, affectés au logement des condamnés de dernière classe. Cette espèce de cour est dominée, au sud, par le quartier cellulaire situé sur un monticule qui s'élève presqu'à pic, et auquel on accède par un chemin en lacet. En face, le mur d'enceinte, percé d'une large et lourde porte de fer, gardée par deux factionnaires.

... La porte du mur d'enceinte s'est ouverte. Le directeur de la transportation est entré, accompagné de quelques fonctionnaires, magistrats, chefs de service, médecins, etc., dont les règlements exigent la présence.

Pas un invité : personne, à moins d'un privilège spécial, n'est autorisé à prendre place dans la chaloupe officielle, et défense est faite aux embarcations de s'approcher du wharf.

Ils se placent à gauche. Près du terre-plein faisant suite à ce groupe,

une trentaine de surveillants se tiennent, l'arme au pied. Quelques instants après, une compagnie d'infanterie commandée par un chef de bataillon et un capitaine, vient se former sur la droite, adossée au monticule.

Dès que les soldats ont pris possession de leur poste, on entend la sourde rumeur d'une foule qui se rapproche, étrangement mêlée à un bruit de chaînes traînées et entrechoquées : ce sont les forçats qu'on amène sur le lieu de l'exécution. Ils arrivent en colonne serrée, font demi-tour à gauche et se trouvent en face de la guillotine. Un commandement retentit ; soldats et surveillants chargent leurs armes, et les fusils s'abaissent.

...Le jour s'est levé tout à coup — dans les pays des tropiques il n'y a pas d'aurore — et le soleil brille déjà au-dessus de la mer. Le commandant du pénitencier fait un signe; l'un des surveillants se détache, gravit le monticule, et, tournant l'angle de la maison centrale, disparaît.

Plusieurs minutes s'écoulent dans un silence solennel; puis on aperçoit, tout en haut du chemin, une sorte de procession qui s'avance lentement. Au centre est un homme vêtu de blanc. A mesure que cette théorie descend le chemin qui se déroule en serpentant, on en distingue mieux les personnages : voici le condamné, dont la face est couleur de cire: à côté de lui marche l'aumônier, récitant la prière des agonisants et tenant élevé un grand crucifix noir ; derrière, des surveillants, le revolver au poing. Quelques pas encore et ils seront dans la cour.

Une voix s'élève :

— Condamnés, à genoux! Chapeau bas!

Les forçats se prosternent.

Le condamné est maintenant tout près de la guillotine : il la regarde avec assurance et sans un tressaillement sur son visage de cadavre. Le greffier s'avance et se place devant lui.

— Portez armes! commande l'officier.

Le greffier donne lecture de la sentence. Fonctionnaires et magistrats se découvrent.

Ce moment est d'une poignante émotion ; les cœurs se serrent, les gorges se sèchent : on sent peser, on quelque sorte matériellement, sur toute cette scène, l'Inexorable.

La lecture est terminée.

— Avez-vous quelque déclaration à faire? interroge le commandant.

— Je voudrais adresser quelques mots à mes camarades.

Et alors, d'une voix ferme, cet homme, qui n'a plus que deux minutes à vivre, fait tomber sur cette foule de misérables, agenouillée devant lui, des paroles de résignation, d'encouragement et de bon

conseil : « Je mérite l'expiation. Je demande, à l'instant de mourir, qu'on me pardonne les forfaits pour lesquels je suis justement puni! Vous voyez où peut conduire l'abandon de soi-même ; tous vous avez pris un mauvais chemin; n'allez pas plus loin; que la vue de mon supplice serve à vous détourner du crime. Ne me plaignez pas. J'ai du courage. Adieu, camarades, souvenez-vous de moi ! »

Le discours est simple, mais il emprunte une singulière éloquence, je vous assure, à ce fait que l'orateur, dont la bouche sera close tout à l'heure pour toujours, le prononce du seuil de l'éternité.

Faisant un pas, le dernier, il s'approche de l'aumônier qui l'embrasse et, de lui-même, se place devant la planche funèbre placée verticalement. Un roulement de tambour se fait entendre; puis, avec une rapidité extraordinaire, la planche bascule, l'homme y est couché de tout son long, on le pousse comme un pain qu'on met au four, son cou est emprisonné dans la lunette, et Macé, pressant un bouton, déclenche le lourd couteau qui tombe en foudre, avec le bruit d'une étoffe qu'on déchire.

Ceux qui ne détournent pas les yeux peuvent voir l'aide du bourreau saisir la tête au milieu d'un flot de sang, la montrer un instant, puis la rejeter dans le panier.

C'est fini. Les forçats se relèvent et vont reprendre leur tâche quotidienne.

Je n'ai pas voulu interrompre cet excellent morceau de reportage, supérieur aux comptes rendus d'exécutions capitales qu'on lit ordinairement dans nos journaux; mais je me permettrai d'y ajouter quelques commentaires. Je crains que M. Paul Mimande, adversaire notoire de la peine de mort — qu'il qualifie, avec Chateaubriand, de « crime légal », — n'ait attaché trop de crédit au petit discours *in extremis* dont il nous a donné le texte à peu près stéréotypé. Peut-être sa sensibilité devant le bref supplice — en général trois fois mérité — de quelques forçats exécrables l'a-t-elle abusé sur la sincérité des orateurs de l'échafaud du Bagne. La note qu'il ajoute à ce passage de son récit achève de me le faire croire. « C'est, dit-il, un fait très curieux : il me semble que, si les termes de cette allocution varient, le sens est toujours à peu près le même. » Et voilà, précisément, ce qui aurait dû éclairer M. Paul Mimande qui, en sa qualité de directeur de la transportation, a présidé plus d'une fois, tant en Guyane qu'en Nouvelle-Calédonie, à la scène qu'il décrit si bien. Non, cette répétition du même discours par chaque bagnard con-

damné à la guillotine n'est pas un fait « curieux », par la raison qu'elle constitue tout simplement une tradition du Bagne. Le premier qui eut l'idée, sincère ou hypocrite, de prendre cette attitude au moment suprême, fit école. On trouva qu'il mourait bien : presque tous ceux qui, après lui, franchirent le même pas, voulurent l'imiter. De là à croire qu'il suffit d'amener au pied de l'échafaud les pires forçats pour qu'ils s'ouvrent au repentir et à tous les autres bons sentiments, il y a un abîme. S'il fallait penser le contraire, c'est-à-dire partager l'illusion de M. Paul Mimande, nous en arriverions à conclure que la plus sûre méthode, pour faire d'un forçat un vrai « régénéré », serait de lui couper le cou.

Après sa description, l'auteur de *Criminopolis* se demande comment sont impressionnés « les cerveaux malades » pour lesquels on a donné le spectacle de cette tragédie. — « Je ne sais, se répond-il ; mais, tout en étant persuadé qu'ils n'en éprouvent pas l'effet attendu, j'ai de bonnes raisons de croire que leurs réflexions ressemblent bien peu à celle du pâle voyou qui revient, au petit jour, de la Roquette, les mains dans ses poches, en sifflant un refrain de chanson obscène. » Ce rapprochement ne pourra plus se faire bientôt, les exécutions capitales qui auront lieu en France ne devant plus admettre aucun public ; je pense toutefois que la différence signalée par M. Mimande est assez sensible. Le spectacle de l'échafaud — ce n'est que trop prouvé par nos statistiques pénales — manque son but comme exemplarité vis-à-vis des individus disposés au crime, par la raison qu'au moment où ils perpètrent leur forfait ils ont le ferme espoir d'échapper à la Justice ; et voilà pourquoi notre vindicte se résigne à une suppression plus discrète et plus propre des êtres dangereux contre lesquels la société exerce le plus incontestable des droits, — celui de la légitime défense. Mais les criminels déjà enfermés au Bagne n'ont pas, comme les criminels libres, la ressource de pouvoir dépister la police. Quand ils commettent un nouvel attentat dans les domaines pénitentiaires, ils savent d'une manière à peu près infaillible le sort qui les attend[1].

1. Encore, comme on le verra dans notre prochain article, se commet-il, au Bagne, certains crimes de l'impunité desquels les coupables peuvent se croire assurés, grâce au silence obligatoire des témoins et même de la victime.

Par conséquent l'on a bien fait de relever, pour l'échafaud du Bagne, toute la mise en scène de jadis et même d'y ajouter quelque chose de plus. Il est possible que le spectacle ainsi dramatisé frappe, dans une certaine mesure, l'imagination de ceux que M. Paul Mimande appelle « des cerveaux malades » et que son souvenir ait pu quelquefois arrêter des mains trop souvent démangées par l'envie du meurtre. Cependant je n'en jurerais point. M. Paul Mimande non plus : il nous l'a donné à entendre.

Le même auteur, à la suite de son récit, a consigné un trait qui achève de peindre le plus extraordinaire des bourreaux, Monsieur de Nou. — « Un jour, comme il se disposait, son *travail* terminé, à s'en aller, laissant à son aide le soin de démonter la machine, il s'aperçut qu'un jet de sang avait maculé sa redingote. Macé lança un regard inexprimable au panier qui contenait la chair palpitante de son client, et je l'entendis très distinctement grommeler : Sale cochon ! »

***

Dans la presqu'île Ducos, en face de l'île Nou se trouve le dernier cercle de l'enfer pénal, à la fois le plus triste et le paradoxal de tous, celui où le forçat vient souvent s'échouer après avoir traversé tous les autres, — l'asile des libérés.

Le Bagne vomit tous les ans environ cinq cents libérés qui ne seront jamais réhabilités et qui viennent augmenter l'insécurité de la colonie[1]. Je n'avais encore qu'effleuré ce sujet : il faut y insister. Par un singulier illogisme, l'Administration pénitentiaire — cette même administration que nous avons vu se conduire maternellement vis-à-vis de certains condamnés à perpétuité — manque de la plus élémentaire prévoyance pour ceux de ses pupilles qu'elle ne veut pas garder toujours. Quand la peine a pris fin, on les met à la porte sans aucun souci de leur avenir. J'ai dit qu'autrefois les forçats recevaient une solde et qu'un beau matin, en vertu d'un de ces décrets successifs dont l'Incohérence est la muse inspiratrice, on la leur avait supprimée. Depuis lors ils ne peuvent

1. On compte en moyenne, de cinq à six réhabilités par an.

plus amasser le petit pécule qui leur serait pourtant si nécessaire au moment de la libération. Il est vrai que, pour les pousser à donner un peu de travail, l'on a développé le système des gratifications en tabac et autres douceurs; mais ce n'est pas avec des objets de consommation immédiate qu'ils se constitueront des ressources pour le difficile lendemain qui les attend.

Certes, la plupart des libérés ont découragé les personnes portées à s'intéresser à leur sort. Ils ne songent, surtout dans les débuts, qu'à savourer la liberté retrouvée enfin; ils refusent énergiquement de s'engager pour les longues besognes. Cela leur rappellerait trop l'atelier d'où ils viennent. Aussi, quand ils ne rencontrent pas la brève tâche occasionnelle qui suffit à leur ambition, vivent-ils de rapines. Ils ont fondé, à huit kilomètres de Nouméa, un village qu'ils ont appelé Auteuil. La justice y fait de fréquentes descentes. C'est un repaire où se tiennent des conciliabules, où les mauvais coups s'organisent. Je lis dans un rapport adressé il y a quelques mois au Ministère par le président du Conseil général de la colonie : « ... Nous avons une armée de gendarmes et d'agents de police qui sont surtout occupés à la recherche des évadés et des malfaiteurs d'origine pénale. La plupart des audiences de nos tribunaux sont consacrées à des affaires de libérés. Le bureau de bienfaisance de Nouméa est assiégé de demandes de secours provenant des relevés de la Relégation. D'autre part, on n'entend parler, dans l'intérieur, que de vols, d'assassinats, de pillage à main armée. La débauche et le vice s'étalent dans les rues de la ville, sur les places publiques, sur les bancs de nos squares... La jeunesse est démoralisée par les exemples qu'elle a sous les yeux... Les progrès de l'alcoolisme, dont nous nous effrayons à juste titre, sont surtout l'œuvre des libérés, etc., etc... » Ma foi, M. le président n'a pas trop chargé les couleurs du tableau. Mais il y a quelques libérés qui font exception à la règle, et qui, sincèrement, cherchent du travail, du vrai travail. On n'est pas toujours disposé à leur en donner. « Un libéré? grand merci; nous préférons des assignés, parce que ceux-là, au moins, on les tient. » Voilà la première parole qu'ils entendent. On se méfie d'eux; la mauvaise renommée des autres leur porte préjudice. S'ils

insistent, on les engage à repasser quand ils auront fait leurs preuves. Comme l'éditeur qui disait au jeune écrivain : « Devenez célèbre et je publierai votre livre », on leur dit : « Lorsque vous aurez montré que vous êtes un bon travailleur, nous vous donnerons de l'ouvrage. » Pendant ce temps il faut tout de même qu'ils vivent. A qui emprunter de l'argent? Ils étaient résolus à rompre toute camaraderie avec le Bagne : la nécessité les oblige à renouer des relations dont on devine la moralité et dont l'aboutissement est fatal. L'Administration, depuis qu'elle ne leur fournit plus les moyens de se constituer une petite épargne, a donc une certaine part de responsabilité dans la mauvaise direction que prennent quelques libérés virtuellement capables de mener une vie pacifique et laborieuse. La Loi avait déchaîné sur la colonie le fléau de la libération avec résidence forcée : les règlements ont aggravé cette institution détestable.

M. le gouverneur Feillet a pu dire très justement : « Une population libre à côté d'une population pénale, n'entretenant que les rapports obligés par la nature des choses; celle-ci augmentant chaque année et devenant de plus en plus un danger pour celle-là : — voilà, en résumé, comment a été résolu, en Nouvelle-Calédonie, le problème du reclassement des libérés[1]. » Mais, quoiqu'on fasse, on ne saurait espérer une solution sensiblement meilleure tant qu'on obligera ces derniers à séjourner dans les limites du territoire, trop restreint et trop peu peuplé, de nos colonies pénitentiaires. Je n'hésite pas à le dire, cette obligation est en soi injuste. Partisan des plus rudes sévérités pour *tout le temps* que dure la peine, je voudrais qu'une fois finie elle fût bien finie, et que le libéré redevînt vraiment libre comme le débiteur qui a vraiment acquitté sa dette. Or, le libéré n'est pas libre. A de certains égards, la liberté qu'on lui octroie est encore plus fausse que celle dont jouissent les condamnés à perpétuité qui ont une concession au soleil. On va jusqu'à lui interdire le séjour de la ville, centre de toutes les ressources de la colonie, bien plus favorable qu'un autre aux offres et aux demandes de main-d'œuvre. Le Bagne le tient toujours, le Bagne ne le lâche

1. Rapport au Ministre des Colonies.

pas. En réalité, les libérés qui avaient été condamnés à huit ans se trouvent transformés en des condamnés à perpétuité par le fait de l'obligation à la résidence perpétuelle. Quant au libéré qui avait été condamné à moins de huit ans, rarement il va jusqu'au bout de sa période de doublage sans avoir réintégré le pénitentier, par suite des nouveaux méfaits où le poussent les conditions précaires de son existence.

Pourtant, chez presque tous les libérés, même chez ceux qui débutent dans leur vie nouvelle par une débauche de paresse, il y a un moment psychologique où leur salut relatif pourrait se déterminer, — et c'est précisément pendant les premiers jours qui suivent leur sortie du Bagne : je m'explique. Il importe de répéter que tous les forçats (au moins dans une proportion de 95 sur 100) professent un réel dégoût pour la promiscuité pénitentiaire. L'heure où ils s'en échappent leur donne la sensation qu'éprouverait un homme à être plongé dans un bain limpide après avoir été tiré d'un enlisement dans la boue. J'ai observé la chose sur plusieurs d'entre eux. Plus ou moins contaminés, mais également sincères dans cet instant-là, ils voudraient se décrasser tout de suite des abjections au milieu desquelles ils viennent de vivre. Point d'équivoque! Je n'ai pas remarqué qu'ils aspirassent à la vertu — ils laissent cette douce croyance aux docteurs de la Science pénitentiaire; — mais ils souhaiteraient qu'un fossé profond se creusât entre eux et le Bagne. Si cette satisfaction, à laquelle ils ont droit, leur était donnée, je pense que beaucoup d'entre eux s'en iraient ailleurs mener une existence, non de régénérés, mais d'hommes avertis. Jean Valjean transmué en M. Madeleine est une conception de poète. L'ancien forçat convaincu des avantages que procure la vie régulière et trouvant le premier de ces avantages dans la possession d'une liberté vraie est, au contraire, du domaine des réalités et des idées pratiques. Malheureusement, la crise qui pouvait être salutaire est de courte durée. Le libéré ne tarde pas à sentir de nouveau peser sur lui la griffe du Bagne. Maintenu, par une injuste prolongation de peine, dans un milieu où il est connu, où il est marqué, où on l'appellera *bagnard*, comme s'il portait encore la casaque infâme, où il restera toujours bagnard, même s'il arrive à se faire réhabili-

ter (car, pour cette aristocratie de fait que forme la petite population honnête de nos colonies pénitentiaires, être réhabilité ne suffit pas encore à vous faire franchir la ligne de démarcation), le libéré, dis-je, prend bientôt conscience de son ineffaçable tare, et s'abandonne. Trois ou quatre mois après sa libération, il se résignera à vagabonder et à dépister la police, — chemineau famélique et redoutable de cette idéale nature calédonienne où, à part lui, on ne rencontre pas la moindre bête malfaisante.

Un jour enfin, devenu vieux, infirme, inhabile au geste hardi, s'il a eu la chance d'échapper à quelque condamnation nouvelle qui lui aurait remis sur les épaules la livrée du forçat, c'est encore à la porte du Bagne qu'il s'en va frapper. On lui ouvre l'asile de la presqu'île Ducos, — maison de retraite assurément peu confortable, mais tout de même maison de retraite qui manque en France aux invalides du travail, et où il terminera sa vie sans avoir besoin de la gagner. Certes, le Bagne lui doit bien cela, après l'avoir mis dans l'impuissance de se refaire une existence normale; néanmoins il est triste de constater que le plus grand devoir de la pitié sociale reste encore chez nous à l'état de problème à résoudre, quand ce problème est depuis longtemps résolu au profit du rebut de notre population.

JEAN CAROL

(La fin prochainement.)

QUESTIONS EXTÉRIEURES

L'AFFAIRE TURQUE

Les lecteurs de la *Revue* ont parfois exprimé le désir qu'une chronique régulière leur traçât les grandes lignes de la politique française au dehors. Les directeurs de la *Revue* me chargent de répondre à ce désir : j'espère que les lecteurs voudront bien me continuer leur indulgente attention. Chaque mois, j'exposerai ici une ou plusieurs *Questions extérieures*. Ce ne sera jamais une revue complète et chronologique de tous les faits survenus ni de toutes les affaires discutées : les lecteurs de la *Revue* n'ont que faire, je crois, d'un almanach ou d'une table des matières. Parmi les événements et les négociations, je voudrais éliminer les questions éphémères pour ne considérer que les intérêts permanents et les problèmes durables. Chaque mois, au courant de l'actualité, je voudrais présenter quelqu'un ou quelques-uns de ces problèmes, en exposer les données antérieures, l'état présent et les solutions possibles, et fournir aux lecteurs tous les éléments d'une appréciation personnelle.

V. B.

Le 27 août 1901, notre ambassadeur quittait Constantinople : les relations étaient rompues entre les gouvernements turc et français. Le 5 novembre, la division de l'amiral Caillard entrait dans les eaux turques. Le 7, nos marins débarquaient à Mitylène. Le 8, les douanes et le télégraphe étaient occupés. Le 9 au soir, le Sultan cédait à toutes nos

demandes. Du 27 août au 9 novembre, durant dix semaines, il avait tenu bon. Rien ne semblait l'émouvoir, pas même l'expulsion de ses mouchards officiels ou secrets, qui surveillent parmi nous les Ottomans exilés de toute race et de toute opinion. Après son ambassadeur, Munir-Bey, ses agents subalternes, Feridoun-Bey, Sinopian et M. Nicolaïdès, repassaient la frontière. Désormais, le Sultan était sans nouvelles de ce terrible Paris où dans l'ombre, à toute heure, il voit de loin luire tant de poignards. Pour la première fois de sa vie, Abd-ul-Hamid semblait inaccessible à la crainte. Cette apparente fermeté est inexplicable si, par derrière, elle n'a pas eu quelque puissant étai, si quelqu'un n'a pas maintenu cette âme tremblante, écarté les paniques, entretenu les faux espoirs ou combattu la crainte par le seul remède efficace, la terreur.

Faux espoirs, il est certain que Munir-Bey et ses agents les ont prodigués à leur maître. Exploitant les difficultés intérieures de notre politique, ils ont affirmé que jamais notre ministère n'imposerait à sa majorité une intervention apparemment favorable aux seuls intérêts capitalistes et religieux. A les entendre, il suffisait de traîner les négociations jusqu'à la rentrée du Parlement français et de tout orienter vers quelque terrain favorable aux ébats et débats parlementaires. Le dossier français contenait deux sortes de réclamations, les unes purement financières (affaire des Quais ; créances Lorando et Tubini, etc), les autres politiques (rétablissement et libre usage des fondations religieuses, scolaires et hospitalières ; protectorat des Latins). L'honnêteté parlementaire aurait sûrement un soubresaut, si l'on parvenait à ne mettre en plein jour que les premières. Durant dix semaines, la Porte ne parlera que des créances Lorando et Tubini.

Tubini-Lorando, les noms mêmes semblaient créés à souhait. « De pareils noms, dira M. Sembat, sentent le mercanti; ces gens-là ne sont pas de chez nous. » Et la Chambre applaudira M. Sembat, sans penser que MM. Viviani et Mando siègent sur ses bancs : il faudra que ces deux Français établissent leur filiation française, l'un depuis Louis XVI, l'autre depuis Louis-Philippe... Après les noms, les créances. Depuis trente ans, elles ont été examinées, discutées et reconnues valables par tous les tribunaux turcs. Mais les ministres fran-

çais oseront-ils contresigner la teneur d'un jugement turc? oseront-ils réclamer pour leurs nationaux le bénéfice des lois turques sur le taux légal de l'intérêt à 12 p. 100? et pourront-ils expliquer à une Chambre française que, par le seul fonctionnement de ces admirables lois turques, un prêt de 100 000 livres en 1875 devient une créance de 1 800 000 livres en 1901? Le Gouvernement français, à la vérité, n'a jamais eu pareille ambition. Le ministre exposera à la Chambre, dans son discours du 4 novembre, qu'il a réclamé non pas les 1 800 000 livres que les juges turcs avaient attribuées aux héritiers Lorando, mais seulement les 253 000 livres que, dans son réquisitoire, le procureur impérial leur reconnaissait dues en tout état de cause.

Mais Munir-Bey a promis à son maître qu'avant ces explications le ministre français serait renversé. Il est impossible pourtant que, durant dix semaines, Abd-ul-Hamid ait remis son espoir et sa vie dans les seuls augures de ce prophète optimiste. L'espoir n'est pas, d'ailleurs, le mobile de ses actes : la seule crainte agit longtemps sur ses volontés. Pour contre-peser la crainte des menaces françaises, il a fallu que d'autres menaces aient surgi. La politique du Sultan n'a jamais eu d'autre ressort : le maître de l'heure, favori ou ministre, fut toujours l'artiste ingénieux qui découvrit quelque nouveau jeu d'épouvantail. L'ogre russe, le croquemitaine anglais ou allemand, le diable arménien, le dragon religieux ou l'hydre populaire servent tour à tour. Parmi les réclamations françaises, une affaire prêtait à ces joutes de monstres. C'était même aux yeux du Sultan la plus importante, celle du moins qui semblait intéresser le plus vivement notre ambassadeur : l'affaire des Quais.

Par une convention du 7 novembre 1890, le Sultan et le Gouvernement turc ont concédé à une Société française la construction et l'exploitation des quais sur les deux rives de la Corne d'Or. Pour les besoins du commerce européen, ces quais devaient être « construits en pierre, suivant toutes les règles de l'art », et pourvus de tous les compléments nécessaires, — aux frais de la seule Société des Quais, qui durant quatre-vingt-quinze ans serait propriétaire et toucherait en conséquence les revenus spécifiés au contrat, c'est-à-

dire des droits et péages de différentes sortes. Mais 10 p. 100 des recettes brutes seraient versés au Trésor impérial, et le Gouvernement turc contrôlerait toutes les opérations de la Société, et tous les frais de contrôle, surveillance et police seraient à la charge de celle-ci, qui, de plus, contruirait *en pierre*, à ses frais, les bureaux, hangars et dépendances de toute l'administration policière, douanière, sanitaire et navale.

Ainsi établie, respectée dans son esprit et dans sa lettre, la convention promettait aux deux contractants de sûrs et considérables bénéfices. La Société avait d'énormes débours immédiats, mais aussi d'importants revenus en perspective : en 1890, Constantinople était encore le grand bazar du Levant ; les bateaux de la mer Noire et les charrois de l'Asie Mineure lui amenaient encore tout le commerce des pays arméniens et persans ; les quais de Constantinople pouvaient donc devenir l'entrepôt général entre l'Europe et l'Asie occidentale. Le Gouvernement turc, de son côté, gagnait sans bourse délier un port, des édifices en pierre, des redevances certaines à échéances fixes, un nouvel afflux de marchandises et d'argent, une capitale assainie et embellie, et un renom de civilisation et de progrès à travers l'Europe... La Société française se mit à l'œuvre. En 1895, les quais étaient construits et les déboires commençaient. Toutes les prévisions sur le commerce des quais étaient renversées par deux événements, l'influence russe en Perse et les massacres arméniens en Asie Mineure.

Depuis cinq ans, les consuls anglais de Constantinople signalent la main-mise du commerce russe sur les marchés persans. Les cotonnades anglaises et la quincaillerie anglaise ont été chassées de la Caspienne, de la Transcaucasie et de l'Iran : Constantinople, qui était l'entrepôt des marchandises anglaises, est aujourd'hui remplacée par les entrepôts russes d'Astrakhan, de Batoum et d'Odessa[1]. De ce fait, les bazars et quais de Constantinople ont perdu depuis 1890 la moitié de leur importance. En 1890, d'autre part, Constantinople était une place arménienne, le centre de la nation et des affaires arméniennes, et, sur les routes asiatiques, les Arméniens rayonnaient jusqu'aux frontières persanes et jusqu'aux

1. *Diplomatic and Consular Reports*, n° 2196.

mers de Chypre et de Syrie. Les massacres, supprimant ce trafic, ont coupé tout rapport entre Constantinople et les marchés lointains : « Aujourd'hui, écrit le consul anglais Sarell, bien loin d'être un centre de distribution pour tout l'Empire Turc et la Perse et les États Balkaniques, Constantinople est tombée au rang de simple marché de ravitaillement pour les environs immédiats[1]. »

La Société des Quais, à peine l'œuvre commencée, put donc avec quelque raison mettre en doute les profits jadis prévus. Après les énormes frais du début (17 millions de francs, disent les Turcs ; 30 millions, disent les Français ; 23 millions, estiment les consuls anglais), elle hésita à risquer de nouveaux débours. Les quais étaient construits ; mais les docks et entrepôts restaient à faire. L'article 5 de son contrat donnait à la Société une latitude de quatorze ans pour achever son œuvre. Elle ne témoigna aucune hâte à devancer l'échéance. Certains événements personnels semblèrent en outre tourner vers d'autres projets le fondateur, Michel-Pacha, et l'administrateur, M. Granet, notre ancien ministre des Postes : l'article 7 du contrat spécifiait pour le gouvernement turc la possibilité et les conditions d'un rachat avant le terme des quatre-vingt-quinze ans... De 1893 à 1900, la situation commerciale de Constantinople empire de saison en saison : le choléra en 1893, le tremblement de terre en 1894, les massacres d'Asie en 1895 et de Constantinople même en 1896, la révolte crétoise et la guerre turco-grecque en 1897-1898, les menaces de peste en 1899 ruinent les affaires. En même temps, les chemins de fer d'Europe et d'Asie détournent vers Salonique et Smyrne les courants de Macédoine et d'Anatolie. Et le dernier rapport consulaire anglais conclut : « L'affaire des Quais entraînait la construction d'entrepôts, desquels la Société escomptait jadis un large revenu. Mais le commerce de transit ayant pratiquement déserté Constantinople, les prévisions de ce côté ne sont plus encourageantes. Il se pourra qu'en fin de compte les quais soient rachetés par le gouvernement turc[2]. »

Il ne semble pas, en réalité, que le gouvernement turc,

1. *Diplom. and Consular Reports*, n° 2650.
2. *Diplom. and Consular Reports*, n° 2650.

c'est-à-dire le Vizir et les ministres, *la Porte*, ait jamais eu grande inclination à ce rachat des quais. Sauf les pourboires d'usage que vaudrait à chacun toute transaction financière, les ministres turcs n'avaient aucun intérêt à prendre dans leurs services une affaire très coûteuse, dont les revenus immédiats sont minimes et qui ne prêtera jamais à de grosses « mangeries ». Mais, *au Palais*, c'est-à-dire chez le Sultan et parmi ses secrétaires, le rachat apparut bientôt sous d'autres couleurs. Si l'intérêt général de l'Empire et l'état misérable du Trésor sont peut-être opposés à cette opération, il est certain que les intérêts particuliers du Sultan la recommandent et même l'imposent. Car, à peine construits, ces quais ont été pour Abd-ul-Hamid une source constante de préoccupations et de craintes. Tour à tour, ils lui ont attiré les méchantes paroles et même les menaces de tout le monde.

L'article 2 de son contrat donnait à la Société le droit d'établir sur terre des grues et machines pour le déchargement, sur mer des bacs à vapeur pour le service entre les deux rives. Vous entendez les hurlements de toute la populace du port, *hamals* (portefaix) et *kaidjis* (bateliers), qui vivait autrefois du débarquement des passagers et marchandises. Ces bons ouvriers des massacres menacent de tourner contre le Palais les *sopas* (bâtons) tout chauds encore du sang arménien : tremblant devant l'hydre populaire, Abd-ul-Hamid doit retirer à la Société l'exercice de certains droits (bacs)... L'article 23 de son contrat déterminait les péages que la Société pourrait lever, suivant un tarif concédé par le gouvernement. Le tarif à peine promulgué, vous entendez les hurlements du commerce européen. Les six ambassadeurs interviennent et la Roumanie elle-même menace : il faut réunir, en 1896, une Commission internationale qui, après deux ans et demi, promulgue un nouveau tarif (23 mai 1899). Mais l'Autriche proteste toujours... L'article 22 de son contrat imposait à la Société la construction des nouvelles douanes, — charge très lourde que compensait l'engagement gouvernemental d'opérer toutes les visites et formalités douanières sur les terrains et dans les bâtiments de la Société. Mais le grand protecteur d'Abd-ul-Hamid, l'empereur d'Allemagne, exige la concession d'un port au Chemin

de fer allemand d'Anatolie : sur la rive asiatique du Bosphore, en face de Constantinople, à Haidar-Pacha, les Allemands, par un iradé de janvier 1899, obtiennent le droit de faire des quais. Contre ces quais asiatiques, la Société française des quais européens n'a rien à dire : son contrat ne spécifie que les rives européennes de la Corne d'Or. Mais, sur leurs quais asiatiques, les Allemands voudraient une douane. La Société française proteste aussitôt : c'est une atteinte à son monopole douanier. Reconnaissant les droits de la Société française, le Sultan refuse la douane aux Allemands. Alors, menaces de l'ambassade d'Allemagne, colère de l'empereur Guillaume : Abd-ul-Hamid doit céder ; mais que va dire son autre grand ami, l'ambassadeur de France ?

Remplaçant M. P. Cambon, M. Constans est arrivé au début de 1899. Dès la première audience (24 février 1899), Abd-ul-Hamid a témoigné une touchante affection au nouvel ambassadeur : il a rappelé avec émotion les *services personnels* que lui a rendus, dans son dernier passage aux affaires, l'ancien ministre de l'Intérieur ; il a exprimé l'espoir que ces services personnels seraient continués. C'est que M. Constans arrive avec la renommée du plus grand déjoueur de conspirations que le monde ait à l'heure actuelle : Abd-ul-Hamid veut gagner le tombeur du boulangisme. Dès cette première audience, il promet un acquiescement immédiat à toutes les demandes futures de l'ambassadeur. Et, dès cette première audience, l'ambassadeur réclame l'équité pour ses nationaux : la douane concédée aux quais allemands d'Haidar-Pacha lèse les intérêts de la Société française ; l'équité impériale estimera que de justes compensations s'imposent. Tout aussitôt, le Sultan s'engage à ces compensations.

La Société présente au Palais (mars 1899) sa petite liste : elle demande une réduction de ses charges et redevances. Le Palais est unanime à refuser cette réduction qui atteindrait trop directement les revenus de chacun. Mais que faire ? Le premier secrétaire de S. M., Tahsin-Bey, est l'homme de l'Allemagne : il conseille de rejeter toutes les demandes françaises. Le second secrétaire, Izzet-Bey, qui sait l'amour du Maître pour M. Constans, pousse aux mesures plus conciliantes. Pendant six mois (mai-octobre 1899), le Sultan hé-

site entre ses deux favoris. Une idée fait son chemin dans son esprit. Ces quais aux mains des étrangers ne sont pas seulement une cause d'éternels discords : ils peuvent créer de mortels périls au Souverain et à l'Empire. Sans les quais, jamais les révolutionnaires arméniens n'auraient pu débarquer; jamais la Banque Ottomane n'aurait été prise : il faut la propriété des quais, pour que la personne du Souverain ne soit plus en risques perpétuels. Et l'intégrité même de l'Empire est en jeu. On voit par l'exemple de la Chine à quoi mène le régime des concessions territoriales. Les quais sont une parcelle de l'Empire aux mains de l'Europe : derrière ces quais, la Société réclame les terrains gagnés sur la mer; demain, elle exigera les rues bordières. L'idée du rachat s'impose. En octobre 1899, le principe du rachat est stipulé dans le nouveau tarif de péages concédés à la Société.

Il faut seulement établir le prix de ce rachat : le Sultan demande les bons offices de M. Constans. L'ambassadeur est opposé à cette combinaison qui diminuera l'influence française à Constantinople. Mais le Sultan ne s'adresse pas à l'ambassadeur : c'est l'intervention de « l'ami » qu'il réclame comme un nouveau service personnel. Abd-ul-Hamid promet d'ailleurs que cette concession particulière aux désirs impériaux amènera le règlement de toutes les difficultés pendantes, de toutes les affaires d'écoles, d'églises et d'hôpitaux, bien plus importantes pour la politique générale de la France au Levant. L'ambassadeur reste hésitant. Le Sultan promet alors que la situation même de la France à Constantinople ne sera pas amoindrie : la Société française, tout en cessant d'être propriétaire, demeurera fermière des quais; elle les exploitera en régie pendant la durée de son bail.

Dans ces conditions, M. Constans ne peut que négocier le rachat. La Société semblait d'abord résolue à ne pas vendre. Du moins, ses conditions étaient inacceptables; en juin 1900, Michel-Pacha voulait trois millions de livres turques, c'est-à-dire soixante-neuf millions de francs. Mais un an plus tard (mai 1901), la Société et son administrateur, M. Granet, se font plus raisonnables : on discute sur quarante-cinq millions de francs. M. Constans continue ses bons offices. Il arriverait sans doute à tout concilier; mais les gens

du Palais veulent aller trop vite en besogne et forcer la Société aux derniers sacrifices, en entravant de toutes façons l'exercice de ses droits. Alors l'ambassadeur est obligé de reprendre la défense de ses nationaux. Il reproche. Il menace. Aussitôt Abd-ul-Hamid donne sa parole que l'on traitera sur quarante et un millions de francs (juin 1901)... Alors intervient une conscience vertueuse qu'en toute cette affaire on avait un peu négligée.

La Porte avait au début combattu les désirs du Palais : les ministres déclaraient ne vouloir à aucun prix du rachat. Puis, l'un après l'autre, tous étaient revenus à de plus utiles pensées. Le seul ministre des Cultes, le *Cheikh-ul-Islam*, oublié dans la combinaison, prit fort mal ce manque d'égards et menaça de déchaîner son grand dragon religieux. Puisque le Commandeur des Croyants, trahissant son dieu et son peuple, livrait aux giaours le pauvre pécule des fidèles mahométans; puisque, pour sauvegarder sa misérable vie et s'acheter l'appui des chiens infidèles, Abd-ul-Hamid voulait extorquer au Trésor public quarante et un milions, alors que ces quais n'en valaient pas vingt; Mehmed-Djemal-Eddin Effendi, Cheikh-ul-Islam, allait éclairer l'opinion musulmane, et le peuple du Prophète serait juge... Dès lors « l'ami » peut reprocher, et l'ambassadeur menacer. Entre le danger lointain d'une intervention française et le péril tout proche d'un mouvement religieux, on comprend que le choix d'Abd-ul-Hamid n'ait pas hésité. Et si, l'ambassadeur parti et les relations avec la France rompues, l'alternative s'était prolongée, on comprendrait encore l'entêtement du Maître, jusqu'au jour où les menaces de la France accomplies auraient neutralisé le chantage platonique du Cheikh-ul-Islam.

Mais la terreur du dragon religieux, qui l'emporta d'abord, ne dura que les deux mois de juillet et août 1901. Autour du Cheikh-ul-Islam, le parti antifrançais se groupa : Tahsin-Bey se fit au Palais son porte-parole. On reprit contre la Société des Quais la politique d'obstruction. Les autres affaires françaises recevaient le même accueil. Qu'il s'agît des créances Lorando et Tubini ou des marais d'Ada-Bazar, de nos valises postales ou de nos écoles, du patriarche chaldéen-uni ou de notre Faculté de médecine à Beyrouth, c'étaient toujours les

mêmes sourires, les mêmes affirmations de respect pour les droits reconnus, les mêmes promesses de justice immédiate, puis les mêmes dénis de mesures effectives. Galamment berné, l'ambassadeur gardait une fermeté souriante, en annonçant que les sourires pourraient bien ne pas durer toujours. Il rappelait qu'en cette affaire du rachat, il n'avait agi que sur les prières formelles et renouvelées du souverain ; que sa conviction personnelle et les convenances de son Gouvernement n'allaient pas à cette solution ; et il ne réclamait plus qu'une chose : l'annulation de toutes les paroles échangées et le rétablissement de la Société dans ses droits statutaires... Le beau calme de ce joueur assuré des cartes fut pris, au Palais, pour une déférence et presque un acquiescement aux faiblesses du Maître... Brusquement, le sourire de « l'ami » disparaît. L'ambassadeur donne huit jours pour une réponse décisive à toutes les réclamations françaises. Les huit jours écoulés, il prolonge encore d'une semaine. Puis il tient parole et, passant la frontière, il rompt toutes relations avec le souverain et le gouvernement turcs... Alors tout change : en deux heures, l'affaire des Quais est réglée.

L'ambassadeur est encore à la gare de Stamboul, que déjà on a pris au Palais les mesures nécessaires. Le grand dragon religieux est muselé sans peine ; on répare l'oubli dont le Cheikh-ul-Islam avait été victime : il se taira désormais. Le 27 août au soir, le jour même du départ de l'ambassadeur, l'administrateur des Quais est mandé chez le Sultan. On lui propose des conditions nouvelles, mais fort avantageuses. Le 1er septembre, l'accord est signé : 1° le Sultan renouvelle ses promesses de rachat pour la somme de quarante et un millions de francs ; 2° vu l'état du trésor impérial l'opération est remise à un an ; 3° d'ici là, toute entrave aux droits et privilèges de la Société sera levée ; ses redevances seront réduites à 50 p. 100 des bénéfices nets.

*
* *

Ainsi, dès le 1er septembre, l'affaire des quais est arrangée : il n'en sera même plus question dans le règlement final. Dès le 1er septembre, les menaces françaises ne sont plus

contrepesées dans l'esprit du Sultan par les cris du Cheikh-ul-Islam. Le parti antifrançais n'a, sans doute, pas désarmé. Mais il ne pourra pas, durant dix semaines encore, maintenir ses positions sans l'appui d'autres troupes. L'arrivée de Munir-Bey, chassé de Paris, et ses prédictions de grabuge parlementaire peuvent faciliter la campagne de Tahsin-Bey ; mais le Sultan, qui les paie, sait le juste prix des espoirs qu'on lui donne.

Durant dix semaines, il n'a pas pu s'en contenter : il est certain qu'il a cherché, et il n'est pas douteux qu'il a trouvé, en dehors de ses conseillers, quelques encouragements tacites ou formels à la résistance. Il les a cherchés du côté de l'Allemagne ; il a dit à son grand ami l'Empereur : « C'est pour vous avoir complu dans les douanes d'Haidar-Pacha que me voici menacé d'une intervention française. » Mais l'Empereur a répondu : « Par cette affaire même d'Haidar-Pacha, j'ai vu comment vous respectiez vos promesses ; vous avez donné votre parole à la France : tenez-la. » Et l'Empereur est parti pour Dantzig voir le Tsar ami des Français. Le Sultan s'est adressé à l'Autriche : « C'est pour vous complaire dans l'affaire des péages... » Mais l'Autriche, l'interrompant, s'est écriée : « Gloire à M. Constans ! Vous allez recevoir enfin la leçon méritée. » Le Sultan s'est adressé à l'Angleterre : « La convention de Chypre vous fait un devoir de défendre mes possessions asiatiques : la France menace Smyrne et Beyrouth. » L'Angleterre, tournée vers le Transvaal, ne fit que hausser les épaules. L'Italie fit mieux : elle rappela sa flotte de l'Archipel turc pour laisser plus de champ aux vaisseaux de l'amiral Caillard. Bref, par leur attitude ou par leurs déclarations, toutes les puissances, dès le début, prennent parti contre Abd-ul-Hamid. Une seule paraît hésiter et, durant deux mois, durant les dix semaines de l'entêtement turc, elle réserve son avis. Dans les premiers jours de novembre, seulement, une note officielle fait connaître aux agences de Constantinople que « l'ambassadeur de Russie, M. Zinovieff, s'est rendu au Palais et à la Porte et qu'il a conseillé vivement de céder aux injonctions françaises ».

Il n'est pas douteux que le silence de M. Zinovieff aurait pu, s'il se fût prolongé, embarrasser notre Gouvernement. Nos

bateaux vont arriver à Mitylène : si le Sultan se croit toujours appuyé, notre drapeau hissé dans ce port insignifiant fera bientôt piteuse figure ; les douanes de Smyrne sont toutes proches, il est vrai ; mais leur occupation par nos marins amènerait des froissements avec les autres puissances ; les plaintes du commerce international ameuteraient l'Europe contre nous... C'est alors que parle M. Zinovieff. Le Sultan acceptant toutes nos conditions, nos bateaux peuvent honorablement quitter Mitylène. Il n'est donc pas douteux que la déclaration russe a produit quelque effet. Mais pourquoi l'ambassadeur russe n'est-il pas intervenu plus tôt ? Pourquoi ce silence de deux mois, alors que la moindre parole peut faire plier Abd-ul-Hamid ? On ne saurait invoquer la politique générale des deux gouvernements : en ce moment même, le Tsar vient en France proclamer que rien n'est changé dans les rapports des deux nations amies et alliées. On ne saurait invoquer non plus les convenances ou conceptions personnelles de M. Zinovieff ; si l'on a vu jadis des ambassadeurs russes obéir à de pareils mobiles, la disgrâce éclatante de M. de Mohrenheim a servi de leçon. Il semble bien qu'en réalité la politique générale n'était pas en cause ; dans ce cas particulier néanmoins, les deux gouvernements n'étaient pas d'accord.

Ce n'est pas qu'il y ait eu mésentente et conflit : il n'y avait pas eu entente claire et débats complets. Dans les demandes publiques du ministre français, le Gouvernement russe ne trouvait sans doute rien à reprendre. Mais derrière ces demandes fermes de notre ministère, la Russie discernait certaines exigences possibles de notre opinion, de notre presse et même de notre Parlement : « Affaire turque », disait notre diplomatie ; mais il semblait que la France tout entière comprît : « Affaire arménienne. » Bien des choses ont changé dans l'opinion française, depuis 1896. Il a fallu cinq ans. Mais la vérité est aujourd'hui connue. La France sait que l'Arménie est toujours sur la roue. Il se dégage de là-bas une odeur de crime, qui incommode et qui fait honte. Dans la séance du 4 novembre, tous nos députés le crieront. De M. Piou à M. Allemane, la Chambre se fera unanime et, bien avant la rentrée des Chambres, tous nos journaux durant deux mois n'avaient

fait que paraphraser le thème arménien. Il est certain, d'ailleurs, que parmi les réclamations du gouvernement français, la plus importante et la plus vive touchait aux affaires d'Arménie. La Porte et le Sultan ont tout fait pour donner le change : depuis trois ans, ils n'ont jamais discuté devant le public européen que nos demandes financières. A les entendre, la seule affaire des Quais, à peine agrémentée des créances Tubini-Lorando, aurait tourné M. Constans vers la rupture. Tout le mal viendrait de cette malencontreuse affaire et de cet impatient ambassadeur.

En réalité, le grand différend remonte à 1897 et il porte sur les conséquences des massacres arméniens. Durant ces massacres, certains de nos nationaux ont perdu la vie; un plus grand nombre ont perdu leurs biens : le gouvernement turc a toujours reconnu sa responsabilité dans ces façons particulières de rétablir l'ordre; il a promis d'indemniser les victimes ou leurs héritiers; il a accepté les évaluations; mais depuis quatre ans, il n'a jamais versé le moindre acompte. Durant les massacres, d'autre part, toutes nos œuvres scolaires, hospitalières et religieuses dans les vilayets arméniens ont été ruinées ou gravement atteintes. Après avoir promis de les relever, le gouvernement turc refuse non seulement d'en faire les frais, mais encore d'en tolérer la reconstruction ou de nous en rendre le libre usage. Et voilà véritablement le grand débat : la France aura-t-elle, depuis trois cents ans, travaillé à cette œuvre civilisatrice qui s'appelle les Missions du Levant et qui, pour être religieuse, n'en est pas moins grande, belle, désintéressée et vraiment profitable à l'humanité tout entière, aura-t-elle, pendant trois siècles, prodigué les efforts et l'argent, pour qu'en deux étés de frénésie, les « petites mains » sanglantes d'une brute impériale ruinent ce monument de la charité française? ou bien les folies de la brute seront-elles enfin réparées et la charité civilisatrice pourra-t-elle reprendre son œuvre?

A la question ainsi posée, l'opinion française tout entière n'imaginait qu'une réponse, et l'on vit bien que l'Europe entière n'en imaginait pas d'autre : la France se doit à elle-même et elle doit au monde de réparer le mal. La France a pour elle le droit écrit, la lettre même des contrats et de la

loi, quand elle réclame des réparations pour ses nationaux victimes des massacres. Mais l'esprit et la lettre des traités, comme la tradition ininterrompue de quatre siècles, lui donnent aussi le droit de ne pas considérer nos seuls nationaux : outre nos sujets, elle a des protégés dont elle a toujours revendiqué la défense, et parmi ces protégés, toute une part de la nation arménienne. A l'heure des massacres, certain ministre français a pu rejeter ces droits qui le gênaient dans sa course au succès immédiat. Mais le ministre actuel semble disposé à les reprendre : dans le courant d'octobre 1901, une note officielle annonce que M. Delcassé reçoit M. P. Quillard, directeur du *Pro Armenia* et délégué des groupes arméniens, et qu'il lui demande l'exposé *minimum* des doléances et revendications arméniennes. Outre ses nationaux, le ministre songe donc à nos protégés. Comme la presse, comme l'opinion, comme le Parlement, comme tout le monde en France, le ministre semble traduire « affaire turque » par « affaire arménienne ». Mais, admise en France, voilà peut-être une traduction qui n'aura pas cours chez nos amis et alliés. La Russie ne peut que ratifier notre désir de défendre nos nationaux, ce qui d'ailleurs ne gêne en rien ses intérêts ni ses combinaisons. Mais, si l'on parle des protégés, elle voudrait sans doute définir le terme et la chose : sur la protection des Arméniens, le gouvernement russe et surtout l'ambassadeur russe à Constantinople ont quelques idées, doublées de quelques intérêts.

Car c'est la Russie qui, la première, a dans un texte formel revendiqué la protection des Arméniens. Avant l'article 16 du traité de San Stefano, jamais l'Europe n'avait stipulé pour l'Arménie des conditions particulières. La France avait étendu sa protection à différentes personnalités ou communautés arméniennes, jamais à l'ensemble de la nation. L'Angleterre, par la convention de Chypre, opposera à la théorie arménienne des Russes la protection promise à tous les sujets asiatiques, *chrétiens ou autres*, du Sultan. Le seul traité russe de San Stefano a fait passer, dans les conventions de Berlin, l'Arménie et la question arménienne... Mais durant de longues années après San Stefano, la Russie néglige de définir sa protection des Arméniens. Il est visible pourtant

qu'elle connaît bien les nécessités primordiales de toute protection : on ne peut protéger que les persécutés ; on ne peut défendre que la veuve et l'orphelin. La diplomatie russe a prévu une Arménie pleine de persécutions, de veuvages et d'orphelinats.... En 1896, seulement, le prince Lobanoff se laisse aller à une confidence ; il ne dit pas encore ce que pourra devenir l'Arménie protégée des Russes, mais ce qu'elle ne devra jamais être : « Nous ne tolérerons jamais en Asie Mineure une autre Bulgarie. » Puis le silence russe se fait plus impénétrable jusqu'à l'arrivée de M. Zinovieff à l'ambassade de Constantinople (janvier 1898). A défaut de déclarations explicites, les actes du nouvel ambassadeur vont du moins parler clairement. Une question oblige enfin les Russes à définir leur politique future dans la Turquie arménienne : c'est la question des chemins de fer d'Anatolie.

***

Depuis l'année 1856 où les Anglais obtinrent la première concession, les chemins de fer d'Asie Mineure ont passé par trois phases, suivant les conceptions économiques et politiques que successivement les Anglais et les Français d'abord, les Allemands ensuite, et les Russes aujourd'hui, se sont faites du rôle futur de la Péninsule. De 1856 à 1886, les Anglais et les Français construisent leurs chemins de pénétration. En 1886, les Allemands commencent leur grande voie de transit. En 1900, la Russie trace sur le papier ses lignes d'occupation.

Cerclée sur quatre façades par la mer Noire, par la mer de Marmara, par l'Archipel et par la mer de Chypre, l'Asie Mineure est une presqu'île : elle ne tient à la masse du continent asiatique que par un isthme très large de hautes montagnes dressées en cinq ou six chaînes parallèles entre le fond de la mer Noire et la plaine de Mésopotamie. Une ligne droite, tracée de Haidar-Pacha sur le Bosphore au golfe d'Adalia sur la mer de Chypre, délimiterait fort exactement les deux provinces naturelles de cette péninsule. A l'ouest de cette ligne, vers l'Archipel, c'est l'Asie Mineure des vallées fluviales qui descendent aux côtes occidentales et vont aboutir

aux mers de Rhodes, de Smyrne et de Constantinople ; à l'est, c'est l'Asie Mineure des plateaux qu'enserrent de toutes parts des bourrelets montagneux et qui n'accède aux mers ou aux terres limitrophes que grâce à des « portes », comme disaient les anciens, grâce à des défilés très élevés, très étroits, très peu nombreux. Partant de la mer, les lignes anglaises et françaises devaient pénétrer au long des vallées fluviales ou à travers les « portes » des monts, jusqu'au centre du plateau, jusqu'aux capitales turques de l'Asie Mineure, Angora et Konia. En 1856, un ingénieur anglais, W. Pressel, avait dressé pour le gouvernement turc un plan d'ensemble. Cinq ou six ports sur les quatre mers étaient choisis pour le départ des lignes futures.

Sur la mer de Chypre, la ligne de Mersina devait pousser, à travers le Taurus et les fameuses Portes Ciliciennes, vers le plateau de Konia. Cette ligne ne fut concédée qu'en 1883 et pour la petite plaine maritime seulement : du port de Mersina à la grande ville intérieure d'Adana, à travers les ruines de l'ancienne Tarse, les soixante-sept kilomètres de cette voie ont été construits et sont exploités par une Société française.

Sur la côte de l'Archipel, c'est de Smyrne que deux grandes lignes, au long des deux grands fleuves parallèles, l'Hermos et le Méandre, devaient courir vers le même plateau de Konia. Ces deux lignes furent concédées à des Anglais. Dès 1856, une première Société, *Ottoman Railway C°*, entreprend la ligne du Méandre, qui met dix ans pour atteindre la grande ville intérieure d'Aïdin, sur le cours inférieur du fleuve, et vingt-cinq autres années pour atteindre Dineir, au pied du plateau, à la source du fleuve. Elle y garde encore aujourd'hui son point terminus (d'où son nom actuel *Smyrne-Aïdin-Dineir C°*). De Dineir, trois embranchements rayonnent vers les marchés de Tchiwril et d'Oloubourlou, et vers les défilés de Bouldour, qui mènent au golfe d'Adalia. Au long du parcours, d'autres petits embranchements ont porté à cinq cent dix kilomètres la longueur totale de cette concession... En 1863, une autre Compagnie anglaise entreprend la ligne de l'Hermos et pousse d'abord jusqu'à la ville intérieure de Cassaba (d'où le nom qu'elle gardera toujours, *Smyrne-*

Cassaba), puis, jusqu'à Ala-Cheir. Au cours de sa ligne principale, elle a détourné vers le nord un embranchement qui atteint Soma dans la plaine de l'ancienne Pergame : il pourrait sans grandes dépenses s'allonger jusqu'aux rives de la Marmara, jusqu'à l'embarcadère de Panderma, d'où la traversée vers Constantinople serait à peine de six ou huit heures. Entre Smyrne et Constantinople, en évitant les Dardanelles, toujours longues et souvent difficiles, une voie rapide serait ainsi créée pour le grand trafic. Mais la Porte ne se soucie pas d'ouvrir une nouvelle route entre la mer libre et la capitale : il faut toujours prévoir quelque débarquement européen à Smyrne. Tant que *Smyrne-Cassaba* reste aux mains des Anglais, la ligne principale s'arrête à Ala-Cheir, et l'embranchement à Soma. En 1894, la concession passe aux mains des Français qui demandent encore inutilement la prolongation Soma-Panderma et qui obtiennent seulement (après entente avec les Allemands) la prolongation d'Ala-Cheir à Ouchak sur le haut Hermos, puis à Afioum-Kara-Hissar sur le plateau. La ligne française rejoint ainsi la grande ligne allemande que nous allons étudier, vers Konia. Par ce raccord, elle amène à Smyrne tout le commerce du plateau ; elle devient l'artère principale de toute l'Asie Mineure. *Smyrne-Cassaba*, compagnie française, exploite aujourd'hui cinq cents kilomètres.

Sur la mer de Marmara et sur le Bosphore, dans le voisinage de la capitale et du palais, le gouvernement turc se réserva les lignes futures. En 1871, il essaya de joindre le port de Moudania à la grande ville intérieure de Brousse. Il fit construire lui-même la voie et voulut l'exploiter. Elle fut exécutée en de telles conditions que, pendant vingt ans, les seuls chameaux purent circuler sur ses traverses. En 1892, il fallut appeler les étrangers. Grâce à la Société des Batignolles, la ligne Moudania-Brousse fonctionne aujourd'hui ; mais ses quarante-deux kilomètres n'ont pas grande importance et la Porte refuse tout prolongement... De même, la Porte avait choisi Haidar-Pacha en face de Constantinople pour le départ d'une ligne exclusivement turque vers Ismid et la vallée du Sakaria. Les Turcs parvinrent à construire, mais non pas à exploiter, quatre-vingt-treize kilomètres entre Haidar-Pacha

et Ismid. En 1879, l'exploitation fut remise à un groupe de financiers anglo-grecs qui la conservèrent jusqu'au jour où les Allemands englobèrent ce pauvre tronçon dans leur gigantesque projet,

Sur la mer Noire, la pénétration rencontrait des difficultés presque insurmontables. La côte est surplombée par une muraille montagneuse que, seules, quelques gorges de fleuves parviennent à couper, et ces gorges profondes, repliées et contournées, n'offrent pas un chemin. Néanmoins, le port de Samsoun fut désigné pour la ligne future qui forcerait les gorges d'Amasia et, gagnant le plateau, atteindrait, à Siwas, le nœud de toutes les routes stratégiques et commerciales de l'intérieur. En 1896, un Français obtint la promesse du firman pour le tronçon Samsoun-Siwas. Mais les massacres arméniens et surtout les exigences russes ont, de ce côté, fermé tout accès aux lignes européennes... Plus voisin de Constantinople, le port d'Eregli, l'ancienne Héraclée, offrait à la pénétration un départ plus commode vers Angora. Ici ce furent les exigences allemandes qui fermèrent la porte à toute concurrence des Chemins allemands d'Anatolie. La Porte, au reste, avait son intérêt à ne pas ouvrir vers l'intérieur un débouché aux charbons d'Eregli : tant que cette houille de qualité encore médiocre n'a de débouché que sur la mer et de clientèle assurée que la flotte turque, le gouvernement reste maître des prix.

En 1886, les Allemands apportent une conception nouvelle. Il ne s'agit plus de la seule Asie Mineure. A coup sûr, elle est toujours en cause et les Allemands ne la négligent pas : les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié les articles de M. Gaulis à ce sujet[1]. Depuis 1850, Ross, Roscher et Rodbertus prêchaient à l'Allemagne la « conquête pacifique », la « transformation de l'Anatolie par l'organisation du travail national », et même la colonisation de l'Asie Mineure. Les Allemands tournèrent leurs savants, leurs géographes et leurs enquêteurs commerciaux vers ce pays. Il fut reconnu de bonne prise, de moins bonne prise pourtant qu'on ne l'avait

1. Mars-Avril 1898.

espéré d'abord. A mesure que les études allemandes pénétraient plus avant, les avantages de l'Asie Mineure, ses possibilités de peuplement et de richesse apparaissaient moindres. Mais au delà de ce plateau ardu, on apercevait les plaines admirables de la Mésopotamie, le cours sinueux des grands fleuves bibliques, le limon du Paradis Terrestre et, sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, les ruines des villes géantes, Ninive, Babylone, Ctésiphon, Bagdad, qui prédisaient la future grandeur de ce pays aujourd'hui désert, — et dans le fond, miroitaient les eaux du golfe Persique qui tout droit mènent aux marchés de l'Inde. A travers l'Asie Mineure franchie, c'est à cet Éden des Fleuves que la science allemande voulait courir. *La Babylonie, la terre la plus riche du passé et le plus beau champ de colonisation présente*, disait, dans le titre de sa brochure, le docteur Sprenger pour compléter la brochure du docteur Karger, *L'Asie Mineure, champ de colonisation allemande :* pour compléter les cartes de l'Asie Mineure entreprises par le docteur Kiepert, le croiseur allemand *Arcona* allait explorer et minutieusement dessiner les embarcadères du golfe Persique.

En 1889, on commença la réalisation de ces projets : les Allemands acquièrent la ligne turco-anglo-grecque d'Haidar-Pacha à Ismid. C'est par là que d'autres avant eux avaient déjà rêvé de couper l'Asie et de relier par la route la plus courte l'Europe centrale au golfe Persique, Vienne et Constantinople à Bagdad. A peine entre les mains allemandes, la ligne est vivement poussée jusqu'au seuil du plateau anatolien ; en 1891, elle atteint Eski-Cheir. Mais il est impossible de couper ce plateau en ligne droite d'Eski-Cheir aux « portes » de la plaine mésopotamienne. Le centre de l'Asie Mineure est un désert de sables, de marais et de lacs salés, sans villes, sans cultures possibles, sans eau douce. De tout temps, les routes humaines ont dû contourner ce désert par le sud ou par le nord. Vers l'Euphrate, c'est la route du nord qui est la plus courte. C'est l'ancienne route royale des Assyriens, des Perses et des Byzantins ; c'est encore la route des caravanes arméniennes ou persanes. D'Eski-Cheir à Diarbékir, porte de l'Euphrate, et à Mossoul, gué du Tigre, une suite de grandes villes, Angora, Yozgat, Siwas et Kharpout, marque les

étapes. Les Allemands enfilent cette route du nord jusqu'à Angora (1892). En 1893, le Sultan ne parle que de ce grand chemin de fer qui va lui mettre sous la main les impôts et la fidélité parfois douteuse de ses provinces syro-arabes. Il vante à tous, surtout à notre ambassadeur, les perspectives de cette poussée Angora-Bagdad. C'est que les Allemands ont toute la bonne volonté pour l'entreprendre, mais ils manquent de capitaux et, durant cinq années, ils en cherchent vainement. Enfin, en 1898, une entente avec les financiers français leur en procure. On reprend le grand projet... Mais la joie du Sultan et les leçons de la guerre turco-grecque ont éveillé les soupçons russes. En Europe, c'est la ligne française Constantinople-Salonique qui vient de permettre la mobilisation turque contre la Grèce : la ligne allemande Angora-Siwas permettrait la même mobilisation contre les frontières russes en Asie.

Les Allemands doivent abandonner la route du nord et reprendre à Eski-Cheir le détour par le sud du désert salé. Cette route du sud est bien plus longue. Par Koutahia et Afioum-Kara-Hissar (où la ligne Smyrne-Cassaba vient la rejoindre), elle atteint Konia sans peine : dès 1896, ce premier tronçon a été fait. Mais au delà de Konia, il faut à travers le Taurus gagner les Portes Ciliciennes et brusquement tomber dans la plaine maritime d'Adana, puis contourner le golfe d'Alexandrette, regravir les pentes abruptes de l'Amanus, franchir les défilés de Marach et atteindre enfin la plaine de l'Euphrate. Longue et coûteuse à établir, cette ligne sera difficile à exploiter à cause des alternatives de montées abruptes et de chutes presque à pic. Il faudra d'énormes dépenses. Les Allemands sont obligés de faire appel aux capitaux étrangers. L'affaire devient internationale : 40 p. 100 aux Allemands, 40 p. 100 aux Français, 20 p. 100 réservés à d'autres, aux Russes, s'ils peuvent payer, aux Anglais, s'ils veulent entrer dans la combinaison. Les Anglais ne témoignent aucune hâte. Il est visible que les Russes n'ont aucun moyen et ne trouvent aucun prêteur. Et, pourtant, sans les Russes, l'affaire devient insoluble. Car, de ce côté encore, la ligne heurte les projets de M. Zinovieff.

Avec ces projets, nous entrons dans la troisième phase. En février 1900, la ligne Konia-Bagdad ayant été consentie aux Allemands, l'ambassadeur russe réclame des compensations. Il demande le *droit exclusif* pour les Russes de construire et d'exploiter toute ligne future dans les vilayets voisins de leur frontière asiatique. Appuyée par l'Allemagne complice, la Russie obtient du Sultan une promesse verbale pour les vilayets d'Erzeroum et de Trébizonde : le Sultan déclare en outre que dans le vilayet de Siwas les seuls Turcs, à l'exclusion des étrangers, obtiendront des concessions. Regardez la carte et vous verrez aussitôt ce qu'en langage ordinaire peuvent signifier ces engagements.

Trébizonde est, sur la Mer Noire, le port qui conduit aux provinces de la Grande Arménie. Erzeroum est à l'intérieur le marché et la forteresse, où confluent les deux routes qui arrivent aux provinces de la Grande Arménie : l'une vient de la Russie asiatique par Kars, et l'autre vient de la Perse par Bayazid. Siwas, au centre des vilayets arméniens, est le carrefour de toutes les routes qui divergent vers les quatre coins de l'horizon : à l'est, vers Erzeroum et la Russie; au nord, vers Samsoun et la Mer Noire; à l'ouest, vers Angora et Constantinople; au sud-ouest, vers Konia et Adalia ou Smyrne; au sud, vers Marach et le golfe d'Alexandrette. En langage courant, la Russie exige donc la possession future ou la surveillance de toutes les lignes nécessaires à l'occupation de la Grande Arménie. Elle ne demande pas la concession immédiate du moindre tronçon. Elle est méthodique en ses entreprises. L'affaire de Chine l'occupe, et, tant que ses forces et son attention seront engagées là-bas, elle se contentera ici de précautions préventives et d'engagements. Mais elle veut des engagements écrits et, à mesure que l'affaire chinoise se règle, elle devient plus pressante. Quand elle sera libre du côté de Pékin, elle veut qu'à Constantinople tout le travail préparatoire soit fait. La Mandchourie acquise et Port-Arthur définitivement assuré, elle n'aura qu'à transporter ici son personnel, son matériel et ses méthodes. Car elle va recommencer ici la poussée vers une autre mer libre : que l'Europe le veuille ou non, Payas au bord du golfe d'Alexandrette sera quelque jour, sous une forme ou sous une autre, un nouveau Port-

Arthur, et la Grande Arménie turque, une nouvelle Mandchourie chinoise.

Telles sont les conceptions de M. Zinovieff, et sûrement cet ancien directeur des Affaires asiatiques à la chancellerie impériale n'est que le fidèle interprète de son gouvernement. Comprend-on maintenant qu'il ait hésité deux mois à soutenir les réclamations françaises, et que notre traduction d' « affaire turque » en « affaire arménienne » n'ait pas eu le visa de Saint-Pétersbourg? et comprend-on le langage de notre ministre à la Chambre qui, le 4 novembre dernier, lui criait : « Arménie »? Le ministre, visiblement embarrassé, refusait toute promesse. Serait-ce que l'intervention de la puissance amie n'a été obtenue récemment qu'après engagements sur l'affaire arménienne? M. Delcassé doit exposer prochainement les principes de sa politique en Arménie. Il faut attendre. Ceux qui n'ont pas oublié sa conduite dans l'affaire crétoise espèrent qu'il saura retrouver son langage de 1898. Mais il est un point que, dès maintenant, il faudrait ne pas laisser dans l'ombre. Les Russes veulent la Grande Arménie et notre politique générale nous lie envers eux. Est-ce à dire que la question arménienne soit inabordable? La Grande Arménie n'est pas toute l'Arménie, et, pour le moment, la conscience française serait satisfaite, si les massacres du moins étaient à jamais supprimés dans ce coin de Petite Arménie où, de temps immémorial, nous avons exercé un protectorat effectif, dans ce Zeitoun héroïque qui, tout voisin de la mer de Beyrouth, peut et doit devenir un Liban arménien. En 1863, l'ambassadeur de France déclarait à la Sublime-Porte que « la France a toujours connu le Zeitoun indépendant et exempt d'impôts ».

VICTOR BÉRARD.

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

MER NO
TURQUIE
Andrinople
Constantinople
Bosphore
Haïdar-Pacha
Eregli
Inéboli
Sinop
MER DE MARMARA
Dardanelles
Panderma
Moudania
Brousse
Ismid
Ada-Bazar
Boli
Gérédé
Kastamouni
Tossia
Omandji
Mitylène
Soma
Moudourlou
Sakaria R.
Eski-Chehr
Angora
Kiangri
Tchoroum
Amasi
Chio
Magnesia
Kioutahia
Yozgad
Archipel
Smyrne
Cassaba
Ouchak
Alachehr
Afioum-Kara-Hissar
ASIE MINEURE
Désert salé
Samos
Aïdin
Tchivril
Dineïr
Ak-chehr
Kizil-Irmak F.
Nevchehr
Aksérai
Kaïsari
Bouldour
Eierdir
Konia
Gœrou
Kos
Nigdeh
Eregli
Zeitou
Adalia
Portes de Cilicie
Adana
Rhodes
Mersina
Tarse
Payas
Alexand
G. d'Alexandrette
Antioche
Ale
MER
Chypre
Nahr el Asi
Ham
Homs
MÉDITERRANÉE
Beyrout
Damas
St Jean d'Acre
Mousserib
Dés
Jaffa
Jourdain
Jérusalem
Port-Saïd
Ismaïlia
Suez
Chemins de fer
de
L'ASIE TURQUE
voies établies
voies étudiées par l'Allemagne
voies réservées par la Russie
Echelle
0 100 200 300 Kil.

NOIRE
CAUCASE
Vladicaucase
Sinope
Samsoun
Poti
Batoum
Tiflis
Amasia
Kiresoun
Trébizonde
Rizeh
RUSSIE
Tokad
Karahissar
Gumuch-Kangh
Baïbourt
Hassan-Kala
Kars
Sivas
Erzeroum
Erzinguian
Egin
Koura R.
Kaïsarieh
Gœroun
Khozat
Mazguerd
Bayazid
Malatia
Albistan
Kharpout
Argana-Maden
Araxe R.
Zeitoun
Bitlis
Van
Marach
Diarbékir
Sert
Tebriz
Bicedjik
Ourfa
Mardin
Payas
Alexandrette
Antioche
Hiérapolis
Alep
Tigre F.
Euphrate F.
Rakka
Sindjar
Mosoul
Erbil
PERSE
Hama
Homs
Ed-Deïr
Bouzeïra
Tadmor
Kerkouk
MÉSOPOTAMIE
Tekrit
Eski-Bagdad
Samara
Damas
Mousserib
Bakouba
Désert de Syrie
Bagdad
Ctésiphon
Kerbela
Hillé
Nedjef
Diramieh
Amara
Lamloun
Samaoueh
El Khidr
Nasrieh
Souk-es-Chioukh
Ahvaz
Karoun R.
Kerkha R.
Bassorra
El Djouf
Fao
Koueït
Grand Néfoud

JEA
V. B
GAS
PIE
PAU
JAC
GEO
ROM

PAU
GRÉ
J.-
ERN
JEA
V.
JEA
UN

TABLE DU SIXIÈME VOLUME

Novembre-Décembre 1901

LIVRAISON DU 1er NOVEMBRE

		Pages.
JEAN CAROL	Le Bagne. — I	1
V. BLASCO-IBAÑEZ	Terres maudites (3e partie)	31
GASTON DE SÉGUR	Impressions de Norvège	76
PIERRE LEHAUTCOURT	Le Commandement en 1870	95
PAUL DE ROUSIERS	La Marine marchande aux États-Unis	125
JACQUES BIZET	L'Illusion sentimentale	147
GEORGES GAULIS	Le Sultan comme financier	193
ROMAIN ROLLAND	Saint-Saëns et « les Barbares »	208

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE

PAUL HERVIEU	L'Énigme	229
GRÉARD	Derniers Souvenirs de la vieille Sorbonne	270
J.-A. COULANGHEON	Les Jeux de la Préfecture (1re partie)	305
ERNEST LAVISSE	Comment travaillait Colbert	344
JEAN CAROL	Le Bagne. — II	352
V. BLASCO-IBAÑEZ	Terres maudites (fin)	384
JEAN AMADE	Ariettes catalanes	423
UN BERLINOIS	Guillaume II et sa Capitale	430

LIVRAISON DU 1er DÉCEMBRE

		Pages.
HENRI DE RÉGNIER	Le Bon Plaisir (*1re partie*)	461
MARY DUCLAUX	Ausone ou l'Éducation des Rhéteurs	512
ÉMILE MANCEAU	L'Automobilisme et l'Armée	547
GRÉARD	Derniers Souvenirs de la vieille Sorbonne. — II.	560
J.-A. COULANGHEON	Les Jeux de la Préfecture (*2e partie*)	579
GEORGES LAFENESTRE	Paysages de France	615
JEAN CAROL	Le Bagne. — III.	623
LÉOPOLD LACOUR	Le Théâtre de Paul Hervieu	653
FERNAND GREGH	La « Grisélidis » de Massenet	668

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE

ERNEST RENAN	Lettres du Séminaire. — I	685
HENRI DE RÉGNIER	Le Bon plaisir (*2e partie*)	720
J. J. JUSSERAND	L'Époque de la Renaissance en Angleterre	765
ANDRÉ RIVOIRE	Petits Poèmes du Désir et de l'Amour	790
V. HENRY	Les Dieux du Brahmanisme	799
J.-A. COULANGHEON	Les Jeux de la Préfecture (*3e partie*)	814
JEAN CAROL	Le Bagne. — IV	851
VICTOR BÉRARD	Questions extérieures. — L'Affaire turque	881

LIVRES ILLUSTRÉS

LA MORT DE L'AIGLE, par **Paul Eric.**
(COMBET ET Cie, éditeurs.)

C'est sur le canevas de la campagne de France que M. Paul Eric a brodé l'aventure dramatique de ce roman. Alexandre Dumas avait mené le roman historique, à travers l'histoire de France, jusqu'à Napoléon; il avait hésité et reculé devant cette grande figure. Mais un siècle a passé. De nombreux mémoires nous ont renseignés sur la vie au temps du premier Empire: M. Paul Eric a su les utiliser excellemment. Son livre est attrayant; il intéresse et il émeut. Une magnifique illustration tirée en deux couleurs accompagne le texte du romancier.

A L'ASSAUT DE L'ASIE.
LA CONQUÊTE EUROPÉENNE EN ASIE,
par **G. Saint-Yves.**
(ALFRED MAME ET FILS, éditeurs.)

Voici un livre utile, une étude sérieuse et complète où les jeunes gens apprendront à bien connaître l'histoire de cette Asie qui, vraisemblablement, quand ils seront des hommes, préoccupera, chaque jour davantage, les nations de la vieille Europe. L'auteur nous fait suivre pas à pas la marche méthodique des Russes, depuis les steppes de la Russie méridionale jusqu'à l'Hindou-Kouch et aux Pamirs; il nous fait débarquer à Calicut avec Vasco de Gama, accompagner Albuquerque sous les murs d'Ormuz, pénétrer la sagesse et l'habileté de Dupleix. Avec lui, nous assistons aux débuts des grandes compagnies de colonisation et de commerce. Nous voyons enfin comment les conquistadors de tous les siècles et de tous les pays ont asservi l'empire asiatique, sans parvenir à se l'assimiler. La conquête par les armes est chose faite: reste la conquête morale et intellectuelle, qui crée au lieu de détruire et de niveler. « C'est la page future de l'histoire du continent asiatique, et à la fin de ce livre l'avenir écrit: A suivre. »

CONTES D'ORIENT, par **M. Guéchot**,
illustrations par **Ruty.**
(ARMAND COLIN, éditeur.)

On s'intéresse passionnément à la traduction littérale que nous donne des *Mille Nuits et une Nuit* le docteur Mardrus; mais l'œuvre originale n'est pas seulement trop longue pour plaire aux enfants; elle est aussi, et surtout, par trop scabreuse en maints détails. M. Guéchot a su fort heureusement extraire du recueil un certain nombre de contes qu'on peut recommander sans scrupule. Les *Contes d'Orient* sont irréprochables à tous égards. M. Guéchot a su garder toute la saveur du texte arabe, sans qu'on ait jamais la sensation de quoi que ce soit d'arrangé ou de supprimé. Une intéressante illustration de M. Ruty vient ajouter encore au charme des récits. Le volume est délicieux.

UNE MAISON BIEN TENUE;
CONSEILS AUX JEUNES MAITRESSES DE MAISON,
par **Madame Marie Delorme.**
(ARMAND COLIN, éditeur.)

C'est tout un art que de bien tenir une maison: il n'en est pas de plus utile dans la vie d'une femme; et il faut, très jeune, s'être accoutumée au souci continuel de bien remplir ce rôle, avec cette grâce des moindres paroles et des moindres gestes qui distingue les femmes supérieures. L'expérience ne donne qu'à la longue cette aisance tranquille à se jouer toujours des difficultés petites et grandes. Mais du moins trouvera-t-on en ce livre, sous une forme avenante, amusante même, un véritable trésor de conseils, d'enseignements et de préceptes applicables aux circonstances les plus diverses,

LA FRANCE CHEVALERESQUE,
par **Gérard de Beauregard.**
(ALFRED MAME ET FILS, éditeurs.)

« *France chevaleresque!* Les deux mots semblent si bien faits l'un pour l'autre; il y a dans l'idée que chacun d'eux évoque une affinité si manifeste, qu'ils semblent faire corps et se réunir dans une de ces expressions toutes faites qui changent de sens, pour peu qu'on essaie d'en isoler l'un des termes. » M. Gérard de Beauregard a recherché, à travers l'histoire, les origines du caractère français. Sans prétendre fermer les yeux sur nos défauts, l'auteur ne craint pas de dire hautement les qualités de notre race, qualités profondes, essentielles, qu'on retrouve toujours et partout chez tous les Français de tous les siècles. L'auteur a pu choisir ses héros presque au hasard, à travers les sept époques en lesquelles il a réparti notre histoire. Tous ceux qu'il présente furent de « braves hommes », comme on disait autrefois, et de véritables Français. De nombreuses et belles illustrations ajoutent à l'attrait des récits. Voilà un bon livre et un magnifique volume.

LA CADETTE, par **Marie-Anne de Bovet.**
(ARMAND COLIN, éditeur.)

Il faut une femme pour analyser avec délicatesse le cœur ingénu des jeunes filles. Mademoiselle Marie Anne de Bovet excelle à pénétrer et à nous découvrir les plus secrètes aspirations, les plus intimes désirs de ces âmes à la fois si simples et si complexes. Elle connaît tout des jeunes filles, leurs petites faiblesses, leurs moindres défaillances; mais elle sait donner d'utiles conseils. *La Cadette* est une pénétrante étude, que les mères liront en la compagnie de leurs filles. Le roman est délicieux; et, de plus, on y peut apprendre à se fortifier contre mille petits travers qui amènent parfois de gros ennuis. Voilà un véritable roman pour les jeunes filles : le récit est pur et touchant; le style est limpide, d'une grâce toujours harmonieuse.

LA BELLE HISTOIRE DU PRINCE MUGUET, texte de **Jacquin**, illustrations de **Gugu.**
(HACHETTE ET Cie, éditeurs.)

Quel délicieux album pour les tout petits! L'histoire est jolie, les illustrations sont drôles et pittoresques. « Le prince Muguet naquit un beau soir de printemps; la reine sa mère le trouva dans un champ de muguets fleuris, et, comme il était tout blanc, elle lui donna le nom de la fleurette blanche ». La Belle Histoire se continue ainsi, à travers de naïves anecdotes : le récit s'allonge, le Prince grandit; on le marie à quinze ans avec la princesse Florise, et en un seul jour ils cueillent tous deux sept enfants, dans le même pré fleuri où la reine sa mère découvrit jadis le Prince, — sept jolis bambins : Mug, Muguet, Muguette, Muguetin, Muguetine, Muguetinet, Muguetinette, dont la belle histoire fera plus tard de nouveaux albums pour la grande joie des tout petits.

COCORICO, par **J. Chancel**, dessins de **E. Gros.**
(CH. DELAGRAVE, éditeur.)

C'est le Roi Henri que M. Jules Chancel a choisi pour héros de ce roman. Il n'est pas en France de roi plus populaire. Le roi Henri, c'est Henri IV, le fils aventureux de Jeanne d'Albret. M. Jules Chancel nous le montre dès ses plus jeunes années, quittant la maison de sa mère, vivant en berger dans la montagne, parce qu'on a parlé de le mettre au collège. Un vieux reître, le brave Frézol, élève de Blaise de Montluc, pour l'art de la guerre, et d'Ambroise Paré, pour l'art de guérir, reconnaît l'enfant et le ramène à sa mère. Le brave Frézol est surnommé Cocorico, à cause d'un certain coq artificiel dont il est possesseur et qu'il fait parler à volonté, grâce à son mystérieux talent de ventriloque. C'est, avec le roi, le héros du volume. Le récit est alerte et dramatique : il intéressera les enfants, et il amusera les hommes graves par sa verve agile et gracieuse.

LE THÉATRE BLEU, par **Henry de Brisay.**
(ALFRED MAME ET FILS, éditeurs.)

Un bien joli titre et de bien jolies pièces. M. Michel Provins nous présente avec une bonne grâce toute spirituelle l'auteur et le volume, sans chercher à faire à M. Henry de Brisay une réclame dont il n'a pas besoin. Il nous dit combien il a su goûter « le charme intime de *Jour de Pluie* et de *Petit nuage*, s'amuser à l'ironie de *Scientifique*, rire au comique si franc de *Chez l'Habitant*, de *15 bis*, être troublé, ému au drame de *Comme nous pardonnons* ». Signalons encore, après le charmant préfacier, le *Revenant* et *Cousine Jeanne*. On voudra jouer en famille ces délicieuses comédies, et toutes les pittoresques illustrations de Lucien Métivet aideront au détail de la mise en scène. C'est, en un seul livre, tout un répertoire abondant et varié.

LE PALAIS DE SAINT-CLOUD, SES ORIGINES, SES HOTES, SES FASTES, SES RUINES, par le **Comte Fleury.**
(H. LAURENS, éditeur.)

Saint-Cloud n'avait pas encore son historien. M. le comte Fleury a su excellemmment ressusciter ce passé glorieux. Ce furent les Gondi qui s'avisèrent de bâtir aux pentes du coteau de coquettes maisons de plaisance. Dans l'une d'elles, Henri III fut assassiné et Henri IV proclamé roi de France. Plus tard, Saint-Cloud passe aux mains de Monsieur, frère de Louis XIV. Mansard et Lepautre bâtissent un nouveau palais, Le Nôtre dessine les jardins, Mignard décore les salles de fêtes. Avec Marie-Antoinette, Saint-Cloud devient un domaine royal; il passe de souverain en souverain jusqu'à Napoléon III, qui en fit son habitation favorite. M. le comte Fleury a grandi à Saint-Cloud; il a bien connu le palais. De nombreuses et belles gravures illustrent ce magnifique volume.

LE VILLAGE AÉRIEN, LES HISTOIRES DE JEAN-MARIE CABIDOULIN, par **Jules Verne.**
avec des illustrations de **Georges Roux**,
(J. HETZEL, éditeurs.)

Deux romans de Jules Verne en un seul volume : les jeunes lecteurs ne se plaindront pas. Avec le *Village aérien*, nous pénétrons dans les immenses forêts de l'Afrique, parmi des peuples inconnus de bêtes et d'hommes, au milieu de végétations extraordinaires. Avec les *Histoires de Jean Marie Cabidoulin*, nous errons à travers le Pacifique, et les antiques légendes, dont les imaginations primitives restent imprégnées, malgré tous les avertissements de la science nautique et du simple bon sens. Ces deux romans, comme tous ceux de Jules Verne, s'emparent violemment de l'attention, ils sont ingénieux et poignants. Le crayon savant de Georges Roux a fait merveille pour l'illustration de ce volume.

LE CAPITAINE HENRIOT, par **A. Mélandri**, avec des illustrations de **José Roy.**
(ARMAND COLIN, éditeur.)

Après le *Capitaine Bellormeau*, voici le non moins célèbre *Capitaine Henriot*. Les deux héros sont dignes l'un de l'autre. Les plus redoutables périls ne les effrayent pas : ils savent compter sur eux-mêmes, et se tirent toujours à leur honneur des pas les plus dangereux. D'ailleurs, tout n'est pas terrible en leur existence; et certaines de leurs aventures sont d'une irrésistible drôlerie. Au moment le plus pathétique, le Dieu de la Comédie intervient, descend tout à coup de sa machine, et tout s'arrange pour la plus grande joie des lecteurs qui tremblaient déjà. J. Roy a composé pour le *Capitaine Henriot* toute une série de ravissantes illustrations.

MESSIEURS LES ANGLAIS, par **J. Sergius**, illustrations de **E. Thélem**.
(CH. DELAGRAVE, éditeur.)

Sans la moindre hostilité de mauvais goût, M. J. Sergius nous amuse aux dépens de messieurs les Anglais, comme il nous amuserait à nos propres dépens, s'il lui avait plu de nous montrer, non pas des bonshommes de Londres, mais des bonshommes de Paris. Et cet album n'est pas seulement divertissant, il nous révèle la Cité avec ses cabs, ses innombrables petits omnibus conduits par des cochers aux « huit reflets » impeccables, les bars, les types originaux d'hommes de toutes les conditions, depuis le conseiller à la Chambre des lords jusqu'au balayeur des rues à la loqueteuse redingote. L'ouvrage sera particulièrement goûté par ceux qui ont voyagé en Angleterre: mais il intéressera tous les lecteurs et renseignera le grand public. Il serait injuste de ne pas signaler les piquantes illustrations de M. E. Thélem.

COLETTE EN RHODESIA (la guerre au Transvaal), par **André Laurie**. (J. HETZEL, éditeur.)

Les lecteurs du *Filon de Gérard* devaient se demander anxieusement ce que devenait au Transvaal la pauvre Colette, au milieu des horreurs de cette interminable guerre. M. André Laurie les renseigne aujourd'hui. Et, sans doute, le livre est sombre, mais les jeunes lecteurs seront courageux comme Gérard et Colette, et ils apprendront en ce livre à la fois la haine de la guerre injuste et l'admiration pour les résistances héroïques. De nombreuses illustrations de M. L. Benett nous mettent pour ainsi dire sous les yeux toutes les scènes terribles de désolation et de mort qui se renouvellent chaque jour au Transvaal. Voilà un roman qui est aussi de l'histoire.

BONSHOMMES DE PARIS, par **André Beaunier**, illustrations de **Charles Genty**.
(TRICON éditeur.)

M. André Beaunier n'est pas seulement le critique littéraire avisé et subtil que connaissent les lecteurs de la *Revue*; c'est aussi un critique des mœurs et des gens, un humoriste savoureux et narquois. Il avait publié naguère un bien joli roman, les *Dupont-Leterrier*, spirituel, alerte, malicieux. Ces mêmes qualités se retrouvent dans les moindres traits de ces *Bonshommes de Paris*. M. André Beaunier les a découverts un peu partout, ces bonshommes, dans les rues, ou dans les musées, ou dans les couloirs de la Sorbonne, ou dans les allées du Luxembourg et des Tuileries, les jours de musique militaire. Et, avec des mots, il les a dessinés, d'un croquis rapide et saisissant. Et tous ces croquis à la plume sont accompagnés dans le volume par cent pittoresques gravures de M. Charles Genty.

POUR L'HONNEUR, par **Pierre Perrault**, illustrations de **Paul Destez**.
(J. HETZEL, éditeur.)

Avec un esprit droit et un cœur honnête, on se tire de toutes les aventures et de tous les périls, et il se rencontre toujours à point de braves gens pour donner un peu d'aide à ceux qui n'en sont pas indignes. Ce volume illustre une fois de plus cette vérité, et le jeune héros de ce roman mérite d'être pris pour modèle : dès son jeune âge, il s'est promis de ne vivre que pour l'honneur ; c'est là un véritable talisman qui le rend fort contre toutes les embûches. Le récit de M. Pierre Perrault est fort habilement conduit; même les moindres scènes sont attachantes ; les fort belles illustrations de M. Paul Destez nous font assister aux plus poignantes.

LA TOUR D'AUVERGNE, texte de **Georges Montorgueil**, illustré par **Job**.
(COMBET ET Cie, éditeurs.)

La Tour d'Auvergne ! Le premier grenadier ! Figure populaire entre toutes. Intrépide avec bonhomie, toujours prêt à courir allègrement au devant du danger, camarade loyal et sûr, la Tour d'Auvergne avait droit à ce bel album ! C'est de lui que Napoléon a pu dire qu'il était digne de Plutarque. M. Georges Montorgueil a su nous conter de façon charmante la vie et la mort de cet illustre soldat. Tour à tour attendri et souriant, souvent ému, il nous fait assister aux grandes scènes de cette vie admirable, d'un style toujours alerte qui s'élève jusqu'à l'éloquence. Un maître de l'illustration, Job, a su comme toujours rester exact jusque dans la fantaisie la plus outrancière, et ses belles gravures en couleurs sont une joie pour les yeux.

CIGALE EN CHINE, par **Paul d'Ivoi**, illustré par **Louis Bombled**.
(COMBET ET Cie, éditeurs.)

La gaieté de ce livre, c'est Cigale, une pittoresque et neuve incarnation du gavroche Parisien, gouailleur et courageux, que rien ne démonte, qui s'amuse de tout, et qui est toujours prêt à mourir en brave. Fort habilement, M. Paul d'Ivoi a su faire entrer en ce récit, à côté de personnages imaginaires, des hommes de l'histoire, comme MM. Pichon, de Giers, von Ketteler : car il nous raconte en ce livre les événements de la guerre de Chine, jusqu'à cette suprême défense des légations européennes à Pékin. Tour à tour poignantes et bouffonnes, les illustrations de M. Bombled suivent pas à pas l'attrayant récit de M. Paul d'Ivoi. Le livre intéressera tous les jeunes lecteurs : ils y trouveront de beaux traits d'héroïsme, d'amusantes boutades, en même temps que l'histoire touchante de la délicieuse petite princesse Roseau-Fleuri.

NOS PETITES GRAND'MÈRES. LA JEUNE FILLE AU XVIIIe SIÈCLE,
par **Léo Claretie,**
avec 200 reproductions de peintures et dessins de l'époque.
(ALFRED MAME ET FILS, éditeurs.)

« Les *Projets*, les *Traités d'éducation*, les *Conseils*, les *Avis*, que le XVIIIe siècle a vus naître plus que tout autre à foison, nous disent aujourd'hui, de la jeune fille surtout, ce qu'on eût souhaité qu'elle fût, plutôt que ce qu'elle était en réalité. » M. Léo Claretie a fort peu consulté les pédagogues; mais il a voulu, comme il le dit fort bien, surprendre la jeune fille dans la sincérité de ses impressions, dans la réalité de ses habitudes journalières. Son livre est anecdotique, par-dessus tout. Depuis la naissance jusqu'au mariage, il nous fait suivre pas à pas l'existence de « nos petites grand'mères » : il nous dit leurs jeux et leurs jouets, leur vie dans la famille et au couvent, leurs arts d'agrément, leurs plaisirs, leurs devoirs religieux, leur toilette. Les moindres pages sont alertes et pimpantes. L'auteur se proposait de répondre à cette intéressante question: lequel vaut le mieux pour une jeune fille? Avoir vécu au XVIIIe siècle ou dans le siècle où nous sommes? M. Léo Claretie n'hésite pas, et nos jeunes filles feront bien de méditer ce livre: elles s'avoueront qu'elles ne sont pas à plaindre, et, malgré un regret peut-être pour les jolies costumes de leurs aïeules, elles ne porteront pas trop d'envie aux pauvres petites filles de Greuze, si résignées, et si mélancoliques.

JUSTINIEN ET LA CIVILISATION BYZANTINE AU VIe SIÈCLE, par **Ch. Diehl.**
(LEROUX, éditeur.)

Parmi tant d'empereurs qui régnèrent sur Byzance, Justinien et Théodora, plus que d'autres, ont échappé à l'oubli : tout le monde connaît Sainte-Sophie et le Code, plus encore les mosaïques de Ravenne et le drame de Sardou. Plus que d'autres, ils méritaient donc, dans la présente renaissance des études byzantines, que leur histoire, qui n'avait jamais été écrite, fût enfin racontée C'est ce que M. Diehl a fait dans ce savant et beau livre où, comme il le dit, « tout en s'appuyant sur l'étude constante des souvenirs originaux, il a voulu faire revivre en un tableau intéressant pour ceux-là même qui ne se piquent pas d'érudition, la pittoresque image de ce monde byzantin disparu ». Et, en effet, dans le pompeux décor du palais impérial, dans le cadre des grandes villes de l'époque, représentatives des goûts dominants et des passions maîtresses du temps, les personnages revivent dans la complexité de leurs ambitions et de leur activité. Une illustration bien choisie et très abondante complète le tableau en mettant sous les yeux les splendeurs de la civilisation et de l'art byzantin au VIe siècle.

LES ÉVASIONS CÉLÈBRES,
d'apres les récits des historiens, les mémoires et la correspondance de **Benvenuto Cellini, Caumont de la Force,** le **Cardinal de Retz,** etc.
(HACHETTE ET Cie, éditeurs.)

Les éditeurs ont emprunté ces récits aux histoires de tous les pays. « L'Italie y figure avec Benvenuto Cellini et Casanova, l'Angleterre avec les Stuarts, la Hollande avec Grotius, l'Allemagne avec Trenck, la Pologne avec Stanislas Leczinski et les héros de l'Indépendance au XVIIIe et au XIXe siècle. » Mais, comme il était naturel, c'est surtout à notre histoire de France qu'on a fait la plus grande place. La plupart des héros sont en ce livre les narrateurs de leurs propres aventures; « évidemment, tous n'ont point soutenu la cause la plus juste, mais tous peuvent par quelque côté être considérés comme des maîtres de vaillance et d'énergie ». Les beaux dessins en couleurs d'Alfred Paris fixeront dans le souvenir du lecteur les plus dramatiques épisodes.

L'EMPIRE COLONIAL DE LA FRANCE. L'INDO-CHINE,
Cochinchine, Cambodge, Laos, Annam, Tonkin,
par **Marcel Dubois,**
Vandelet, Gervais Courtellemont, etc.
(FIRMIN DIDOT ET Cie, éditeurs.)

Trop rares sont en France ceux qui ont pu visiter notre empire colonial. Nous savons que là-bas, très loin, certaines parties du monde nous appartiennent: ce sont comme des habitations de campagne où nous aurions le droit de nous installer ; mais de ces contrées merveilleuses nous ne connaissons guère que le nom. Ce bel ouvrage sur l'Indo-Chine nous transporte sur place; nous y explorons forêts, champs de riz, de coton, de thé, de café, d'épices et de jute, et villes même: car, à chaque instant, presque à toutes les pages, les illustrations photographiques de M. Gervais Courtellemont font surgir au milieu du texte choses et gens.

GÉOGRAPHIE PITTORESQUE ET MONUMENTALE DE LA FRANCE, LA FRANCE DE L'EST,
par **Ch. Brossard.**
(ERNEST FLAMMARION, éditeur.)

Nous avons signalé naguère les deux premiers volumes de cette géographie pittoresque et monumentale de la France. Dans ce volume, voici la Champagne, la Lorraine, l'Alsace, réduite, hélas! au territoire de Belfort, la Franche-Comté, la Bourgogne, le Nivernais et le Lyonnais. Ce volume ne le cède en rien aux deux premiers. Si la Franche-Comté ne nous fournit pas une grande abondance de monuments, ceux qu'on y rencontre présentent un intérêt exceptionnel. A Lyon, par contre, ni les monuments, ni les aspects pittoresques ne font défaut. Chacune de nos provinces nous offre tour à tour son contingent particulier de beautés.

A. D

et Eau

Pour tous

OU

A PARIS. —

A LA HAYE

AU HAVRE

A ANVERS.

EX

S.

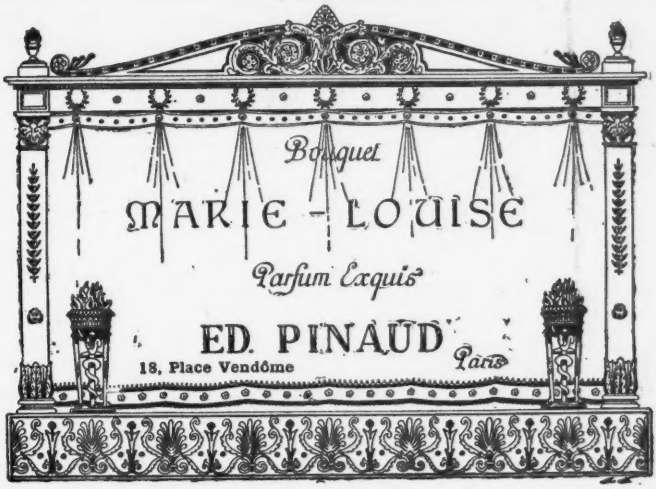

A. DE LUZE & FILS

88, Quai des Chartrons

BORDEAUX

VINS
et Eaux-de-Vie de Cognac

Pour tous renseignements et prix courants s'adresser directement à la maison

OU A SES REPRÉSENTANTS

A PARIS. — M. Georges ISSAVERDENS, 10, rue de Sèze.

A LA HAYE. — M. L.-J. VAN DER MANDELE 27, Hooge Nieuwstraat.

AU HAVRE. — M. G. DURAND-VIEL, 1, place Carnot.

A ANVERS. — M. Aug. BOYER, 131, avenue des Arts.

NE LAISSEZ PAS VOTRE MÉMOIRE VOUS FAIRE DÉFAUT

et entraver ou nuire à votre carrière.

Les Examens les plus difficiles peuvent être affrontés après l'étude de la

CULTURE DE LA MÉMOIRE

MÉTHODE POEHLMANN

qui rend le travail facile et agréable, soulage le cerveau vivifie l'intelligence *FACILITE L'ÉTUDE*

pour Prédicateurs, Professeurs, Orateurs, Étudiants, Hommes de Loi et d'Affaires.

NOMBREUSES ATTESTATIONS

La brochure explicative et le prospectus contenant les lettres d'élèves de tous les pays du monde attestant les bons résultats de la Méthode seront envoyés franco à toute demande adressée à

C.-L. POEHLMANN

(Boîte 7), 109, Avenue de Neuilly, Seine-Paris.

FROID et GLACE

Compagnie Industrielle des Procédés RAOUL PICTET

16, rue de Grammont, Paris

Appareils industriels à produire le FROID et la GLACE

PRODUCTION GARANTIE

Même dans les pays les plus chauds (Envoi Franco, du Prospectus)

EXTRA-VIOLETTE

Véritable et suave Parfum

DE LA VIOLETTE

Seul Inventeur du

SAVON ROYAL de THRIDACE et du SAVON VELOUTINE

AMBRE ROYAL

Nouveau Parfum extra-fin.

Savon, Extrait, Eau de Toilette, Poudre de Riz.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Billets d'aller et retour à prix réduits.

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest délivre, toute l'année, de Paris à toutes les gares de son réseau (grandes lignes), et vice versa, des billets d'aller et retour comportant une réduction de 25 0/0 en première classe, et de 20 0/0 en deuxième et troisième classes, sur les prix doublés des billets simples à place entière,

La durée de validité de ces billets est fixée ainsi qu'il suit :

De 1 à 30 kilomètres	1	jour.
De 31 à 125 —	2	—
De 126 à 250 —	3	—
De 251 à 400 —	4	—
De 401 à 500 —	5	—
De 501 à 600 —	6	—
Au-dessus de 600 —	7	—

Les délais indiqués ci-dessus ne comprennent pas les dimanches et jours de fête. — La durée des billets est augmentée en conséquence.

DIE GRENZBOTEN

Zeitschrift für Politik, Litteratur und Kunst

60e ANNÉE

SOMMAIRE DU No 48. — 28 novembre 1901.
Die Haltung der Prinzessin von Preussen in den Jahren 1848 und 1849. Von G. Schuster.
Das Heer und die Sekten. Von B. Wohlfahrt.
Ein Stück Zukunftstaat in Frankreich. Von Hugo Böttger.
Briefe eines Zurückgekehrten.
Neue biographische Litteratur.
Die Ergötzlichen Geschichten des Bar-Hebraeus.
Massgebliches und Unmassgebliches : Kaiser, Volk und Presse — Nachschrift der Redaktion — Voraussetzungslose Forschung und Wahrhaftigkeit.

SOMMAIRE DU No 49. — 5 décembre 1901.
Das englische Königtum. Von Hugo Bartels.
England und Russland.
Böcklin.
Kursächsische Streifzüge. Von O. E. Schmidt. I. Elbfahrt nach Mühlberg.
Im Kampf ums Leben. Von Johann Skjoldborg.
Massgebliches und Unmassgebliches : Aufgetrutelter Brathahn.
Litteratur.

PRIX DU NUMÉRO *franco* à domicile (1 Mark). . . . . 1 fr. 25
PRIX DE L'ABONNEMENT POUR TROIS MOIS *franco* à domicile (11 Marks) . . 13 fr. 25

FR. WILH GRUNOW, ÉDITEUR, LEIPZIG

VIOLETTE IDÉALE PARFUM NATUREL HOUBIGANT, 19, Faubourg Saint-Honoré

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF** son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des pourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr. Dans les Phies

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS

La Grande Course

PARIS-BREST-PARIS

200 kil. en 52 h. 11' 1"

gagnée par GARIN

sur la bicyclette de la

Société "LA FRANÇAISE"

Marque DIAMANT

MAGASIN DE VENTE ET D'EXPOSITION

29, Avenue de la Grande-Armée — PARIS

Demander le Tarif des

Automobiles DIAMANT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES FINANCES

Émission de Fr. 265.000.000 de Rente 3 %

autorisée par la loi du 8 Décembre 1901

Prix d'Émission : Fr. 100

PAYABLE				
En Souscrivant.	Fr.	15	»	TOTAL : Fr. 100
A la Répartition (vers le 5 Janvier 1902). .		24	»	
Le 16 Février 1902.		30	»	
Le 16 Mai 1902.		31	»	

FACULTÉ DE LIBÉRATION A LA RÉPARTITION VERS LE 5 JANVIER

Le titre libéré à la répartition sera délivré avec jouissance du 1er Janvier 1902 et sous déduction d'un escompte calculé à 3 % sur les termes de février et de mai 1902.

Les titres remis aux souscripteurs le 16 mai 1902 seront munis du coupon à échéance du 1er juillet.

On souscrit le 21 Décembre 1901

A PARIS

à la **Caisse Centrale du Trésor,** rue de Rivoli ;
à la **Caisse des Dépôts et Consignations,** quai d'Orsay, 3 ;
à la **Recette Principale,** 16, place Vendôme ;
Chez les **Percepteurs, Receveurs de Paris ;**
à la **Banque de France,** et à ses Succursales des Départements ;
à la **Banque d'Algérie,** boulevard Saint-Germain, 217 ;
à la **Caisse des Percepteurs** de Saint-Denis et Sceaux, désignés par le Ministre des Finances ;
à la **Recette Municipale** de la Ville de Paris (Hôtel-de-Ville) ;
aux **Mairies** des vingt arrondissements.

Dans les DÉPARTEMENTS :

à la Caisse des Trésoriers-Payeurs généraux, des Receveurs des Finances et des Percepteurs, désignés par le Ministre des Finances.

LES SOUSCRIPTIONS PAR CORRESPONDANCE NE SONT PAS ADMISES

PARIS GRAND-HOTEL PARIS

TABLE D'HOTE

LUNCH (de 11 heures à 1 heure), 5 francs, vin compris.
DINER (de 6 heures à 8 heures), 8 francs, vin compris.

GRILL ROOM ÉLECTRIQUE

Rendez-vous sélect de la société parisienne et étrangère

Repas à prix fixe, 5 francs.

OUVERT JUSQU'A 2 HEURES DU MATIN

BAR AMÉRICAIN

COUR D'HONNEUR

BIBLIOTHÈQUE Tournante TERQUEM

(MARQUE DÉPOSÉE)

POUR LIVRES ET MUSIQUE

Appui-Livres,

Chevalets, Porte-Dictionnaire, etc.

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE

EM. TERQUEM

PARIS — 19, rue Scribe, 19 — PARIS

LA LIBRAIRIE NOUVELLE

ANCIENNEMENT 15, BOULEVARD DES ITALIENS

est maintenant transférée au n° 11, même Boulevard.

ÉTRENNES 1902

Grand assortiment

de toutes les Nouveautés

ÉTRENNES 1902

Le CADEAU le plus utile et le plus agréable qu'on puisse offrir à une jeune Fille, à une Mère de Famille,

C'est un Abonnement à

La Mode Illustrée

JOURNAL DE LA FAMILLE

Résoudre le problème d'être pour une femme *le meilleur des guides* dans *toutes* les circonstances de la vie est la gloire de **La Mode Illustrée**; c'est ce qui fait son succès.

MAINTENANT :

1° Son format est celui de l'*Illustration*.

2° Le journal a 16 pages au lieu de 12.

3° Il donne, gratis, 52 GRAVURES COLORIÉES par an et *24 bons de patrons découpés* sur des tailles différentes, à choisir dans 300 modèles de tous genres.

4° Son **Supplément littéraire**, contenant des romans inédits illustrés, de format in-8°, paginé à part, forme au bout de l'an un beau volume illustré.

5° Il donne, gratis, plus de 500 patrons grandeur nature, de robes, manteaux, linge, etc.

6° Il est justement réputé pour l'intérêt de ses travaux à l'aiguille et la clarté de ses explications.

7° Il enseigne le meilleur moyen de transformer les objets de toilette féminine.

8° Une année de *la Mode*, véritable musée des travaux féminins, contient plus de 2.000 gravures d'objets de toilette divers.

SPÉCIMEN GRATIS ET FRANCO

PRIX DES ABONNEMENTS POUR 3 MOIS :

Paris, Seine et Seine-et-Oise, **3** francs. — Départements, **3** fr. **50**
Union postale, **4** fr. **25**

On s'abonne en envoyant un mandat-poste au nom de l'Administrateur, 56, rue Jacob, Paris

On s'abonne également dans toutes les Librairies des Départements et dans tous les Bureaux de Poste.

LA DIRECTRICE DE L'ATELIER DES PATRONS DÉCOUPÉS
est à la disposition du Public pour les patrons en papier ou en mousseline sur mesure
tous les jours, de 2 à 6 heures, 2, RUE DE L'UNIVERSITÉ, PARIS
où les abonnées sont priées de passer pour faire prendre leurs mesures, qui sont conservées sur des FICHES PERSONNELLES, *afin de pouvoir obtenir tous les patrons sur mesures qu'elles désirent.*

CRÉDIT LYONNAIS

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Crédit Lyonnais met à la disposition du Public des Coffres-forts entiers ou des compartiments de Coffres-forts, pour la garde des **Valeurs, Papiers, Bijoux, Argenterie, Dentelles, Objets d'Art,** etc.

Ces Coffres-forts sont situés dans les sous-sols du Crédit Lyonnais ; leur construction et leur installation présentent les plus complètes garanties contre les risques d'incendie et de vol.

Chaque locataire reçoit une **Clé spéciale,** dont il n'existe pas de double, et il peut faire varier les combinaisons de la serrure à son gré.

Il peut **seul** ouvrir le Coffre qu'il a loué.

Tarif de location très réduit, à partir de 5 fr. par mois, suivant les dimensions.

Le **Crédit Lyonnais** accepte aussi **en garde** les **Coffrets, Cassettes, Caisses, Malles** et tous autres objets.

S'adresser : Au Siège Central, 19, Boulevard des Italiens ou dans les Bureaux de quartier.

CRÉDIT LYONNAIS

Siège social à LYON. — Siège central à PARIS

CAPITAL : 250 MILLIONS

Entièrement versés

AGENCE DE BRUXELLES

DÉPOTS DE TITRES

LOCATION DE COFFRES-FORTS

LIVRETS-CHAIX DES RUES DE PARIS

(Omnibus, Tramways et Théâtres.)

Avec plan de Paris et plans numérotés des théâtres. Prix. 2 »

Nomenclature des Rues de Paris avec plan de Paris. Prix cartonné. 1 25

Livret-Chaix des Omnibus, Tramways et Bateaux . . . 0 30

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 150 Millions de Francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Président : M. DENORMANDIE, ✠ ancien gouverneur de la Banque de France, vice-président de la Compagnie des Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée.

Directeur général : M. Alexis ROSTAND, O. ✠.

Opérations du Comptoir :

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Comptes de Chèques, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Paiements de Coupons, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Garde de Titres, Prêts Maritimes, Garantie contre les risques de remboursement au pair.

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS

A. 176, boul^d St-Germain ;
B. 3, boul^d St-Germain ;
C. 2, quai de la Rapée ;
D. 11, rue Rambuteau ;
E. 16, rue de Turbigo ;
F. 21, pl. de la République ;
G. 24, rue de Flandre ;
H. 2, rue du 4 Septembre ;
I. 84, boul^d Magenta ;
K. 92, b^d Richard-Lenoir ;
L. 36, avenue de Clichy ;
M. 87, avenue Kléber ;
N. 35, avenue Mac-Mahon ;
O. 71, b^d Montparnasse ;
P. 27, faub^g St-Antoine ;
R. 53, boul^d Saint-Michel ;
S. 2, rue Pascal ;
T. 1, avenue de Villiers ;
U. 49, av. Champs-Élysées ;
V. 85, avenue d'Orléans.
X. 69, rue du Commerce
Y. 124, faub^g St-Honoré.

AGENCES EN PROVINCE

Abbeville, Agen, Aix-en-Provence, Alais, Amiens, Angoulême, Arles, Avignon, Bagnères de-Luchon, Bagnols-sur-Sèze, Beaucaire, Beaune, Belfort, Bergerac, Béziers, Bordeaux, La Bourboule, Caen, Calais, Cannes, Carcassonne, Castres, Cavaillon, Cette, Chagny, Châlon-sur-Saône, Châteaurenard, Clermont-Ferrand, Cognac, Condé-sur-Noireau, Dax, Deauville-Trouville, Dieppe, Dijon, Dunkerque, Elbeuf, Epinal, Firminy, Flers, Gray, le Havre, Hazebrouck, Issoire, La Ferté-Macé, Lesignan, Libourne, Lille, Limoges, Lyon, Manosque, Le Mans, Marseille, Mazamet, Mont-de-Marsan, Le Mont-Dore, Montpellier, Nancy, Nantes, Narbonne, Nice, Nîmes, Orange, Orléans, Périgueux, Perpignan, Reims, Remiremont, Roanne, Roubaix, Rouen, Royat, Saint-Chamond, Saint-Dié, Saint-Etienne, Salon, Toulouse, Tourcoing, Vichy, Villefranche-sur-Saône, Villeneuve-sur-Lot, Vire.

AGENCES DANS LES PAYS DE PROTECTORAT

Tunis, Sfax, Sousse, Gabès, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diégo-Suarez.

AGENCES A L'ÉTRANGER

Londres, Liverpool, Manchester, Bombay, Calcutta, San-Francisco, New-Orléans, Melbourne, Sydney, Tanger.

Intérêts payés sur les sommes déposées.

De 6 mois jusqu'à 1 an . . . . . 2 %
De 1 an — 18 mois . . . . . 2 ½ %
De 18 mois — 2 ans . . . . . 3 %
De 2 ans et au-delà . . . . . 3 ½ %

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public

14, rue Bergère, 2, place de l'Opéra, 147, b^d St-Germain et dans les principales Agences.

Compartiments depuis CINQ *francs par mois*

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Les Annonces sont reçues par M L. LOIZEAU, 5, rue Guichard.

FONDS DE CAFETIER-LIMONADIER (Café Achille), n° 7, boulev. Strasbourg. M. à prix 6.000 fr. A adj. le samedi 21 décembre 1901, à midi et demie, en l'étude de Me Massion, notaire, n° 58, boulevard Haussmann.

VILLE DE PARIS

A adj. s. 1 ench. Ch. not. de Paris, 24 déembre 1901, de la PERCEPTION des DROITS de STATIONNEMENT des Voitures, etc., aux abords des Halles centrales, Marchés et Abattoirs, pour 6 ans, du 31 décembre 1901. M. à prix de la redevance annuelle 900.000 fr. Consignation pour enchérir 100.000 fr. S'adr. : 1° A la Préfecture de la Seine, bur. de l'approvision., 2, rue Lobau ; 2° et aux not. Mes Delorme, 11, r. Auber, et Mahot de la Quérantonnais, 14, r. Pyramides, dép. ench.

MAISON à Paris, 48, rue Claude-Vellefaux (Xe arrondiss.). Cont. 1.160 mèt. env. M. à pr. 180.000 fr. Rev. br. 12.829 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. des not. de Paris, le mardi 17 décembre 1901. S'adr. aux notaires Mes Moyne et Brecheux, n° 21, avenue d'Italie, Paris.

DEUX TERRAINS rue LOTA, 5 et 7 (rue de Longchamp, 137) : N° 5. Cont. 443 mèt., non loué. Mise à 95.000 fr. — N° 7. Cont. 591 mèt. Rev. 8.200 fr. Mise à prix 150.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. des not. de Paris, le mardi 17 décembre 1901. S'adresser à Me G. Bazin, notaire à Paris, n° 52, rue de Clichy.

DEUX MAISONS à Paris : 1° av. Victoria, 20. Rev. br. 19.000 fr. M. à prix 200.000 fr. — 2° r. de Sèvres, n° 60. Revenu brut 9.040 francs. Mise à prix 80.000 fr. A adjuger sur 1 enchère Ch. des notaires de Paris, le mardi 24 décembre 1901. S'adresser aux notaires Me Père et Me Philippot, 10, rue Saint-Antoine, Paris.

MAISON avenue Trudaine, n° 27, ancien n° 13. Cont. 653 mèt. Rev. br. 31.100 fr. M. à pr. 330.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. not. Paris, le 17 décembre 1901. S'adr. à Me Durant des Aulnois, not., 15, r. Tronchet.

MAISON à Levallois-Perret, rue Danton, n° 41. Rev. net par bail 6.672 fr. M. à pr. 100.000 fr. A adj. étude de Me Brault, not. à Neuilly, 23 décembre, 2 heures.

COMPAGNIE PARISIENNE

d'ÉCLAIRAGE et de CHAUFFAGE par le GAZ

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les obligataires que les intérêts du deuxième semestre 1901, soit 10 francs par obligation, seront payés, à partir du 2 janvier prochain, tous les jours non fériés, de dix heures à trois heures, au siège de la Compagnie, rue Condorcet, n° 6.

La somme nette à recevoir, déduction faite des impôts établis par les lois de finance, est fixée ainsi qu'il suit :

1° Obligations nominatives. . . . . 9 fr. 60
2° Obligations au porteur . . . . . 9 fr. 095

Les porteurs de 20 obligations au moins pourront déposer leurs titres dès le 2 décembre, en échange d'un mandat de paiement à l'échéance du 2 janvier prochain.

Les coupons ci-dessus désignés pourront être payés, à dater du 2 décembre 1901, sous déduction de l'escompte calculé au taux de la Banque de France (sauf pour les titres grevés d'usufruit ou inscrits aux noms d'incapables) ; mais les titres auxquels appartenaient les coupons ainsi escomptés ne pourront plus être présentés au transfert ou à la conversion avant le 2 janvier 1902.

SAVONS MOLLARD Paris, 5, Rue des Lombards, 5
35 % aux Pharmaciens et Médecins.

Savon Phéniqué à 5 % de A. Mollard, la douz.	12 »	Savon au Sublimé à 1 ou 10 % de A. Mollard, 1re à 24 la 12	
Savon Boraté.. à 10 % de A. Mollard, »	12 »	Savon iodé (ki) 10 % de A. Mollard, la douz.	24 »
Savon au Thymol à 15 % de A. Mollard, »	12 »	Savon Sulfureux hygiénique parfumé, »	24 »
Savon à l'Ichthyol à 10 % de A. Mollard, »	24 »	Savon au Goudron de Norwège Mollard, »	12 »
Savon Boriqué. à 5 % de A. Mollard, »	12 »	Savon Glycérine..... de A. Mollard, »	12 »
Savon au Salol.. à 5 % de A. Mollard, »	18 »	*Se vendent en boîtes de 3 pains et de 6 pains.*	

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 160 MILLIONS

Siège social : *54 et 56, rue de Provence.*

Succursale A : *134, rue Reaumur (place de la Bourse),*

à PARIS

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 3 à 5 ans): 3 1/2 0/0, net d'impôt et de timbre); — Ordres de Bourse (France et Etranger); — Souscriptions sans frais ; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.); — Escompte et Encaissement de Coupons ; — Mise en règle de titres ; — Avances sur titres ; — Escompte et Encaissement d'Effets de commerce ; — Garde de Titres ; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non-vérification des tirages ; — Transports de fonds (France et Etranger); — Billets de crédit circulaires ; — Lettres de crédit ; — Renseignements ; — Assurances ; — Services de Correspondant, etc.

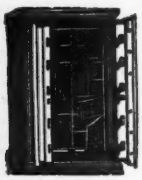

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)

39 bureaux à Paris et dans la Banlieue, 290 agences en Province, 1 agence à Londres, correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY, PARIS 1900
ALCOOL DE MENTHE de **RICQLÈS**
(Le Seul Alcool de Menthe véritable)
Contre MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC
INDIGESTIONS, REFROIDISSEMENTS, GRIPPE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
Exiger du RICQLÈS.

PANCRÉATINE DEFRESNE
DIGESTIF { *le plus puissant* ET *le plus complet*
DIGÈRE TOUS LES ALIMENTS
SANS LE SECOURS DE L'ESTOMAC
S'emploie sous forme de
POUDRE DEFRESNE ou PILULES DEFRESNE
Notice explicative envoyée franco.
DEFRESNE, 4, Quai du Marché-Neuf, 4, PARIS.
ET TOUTES PHARMACIES.

Dans les cas de CHLOROSE et d'ANÉMIE
rebelles aux moyens thérapeutiques ordinaires, les préparations à base
d'HÉMOGLOBINE SOLUBLE de V. Deschiens
ont toujours donné les résultats les plus satisfaisants
Se vend dans toutes les Pharmacies sous les formes suivantes :
ÉLIXIR — SIROP — VIN — DRAGÉES
ET HÉMOGLOBINE GRANULÉE

DÉMÉNAGEMENTS BEDEL & Cie
TÉLÉPHONE 259-24
18, Rue Saint-Augustin, 18, PARIS

THÉ DE CEYLAN MARAVILLA

Médaille d'Or de l'Exposition Univ. de 1900

14, Rue de Rome, Paris

1889 **THÉ DES 3 MARQUES** 1900

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

Aux Sels naturels de Vichy-État extraits des Sources par la Compagnie Fermière

En faisant dissoudre 3 à 4 de ces comprimés dans un verre d'eau ou d'eau rougie, on obtient pratiquement et économiquement une eau artificielle gazeuze analogue à celle des célèbres sources de Vichy-État

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHARMACIES. — COMPAGNIE FERMIÈRE DE VICHY, 24, BOULEVARD DES CAPUCINES

GEORGES PRUNIER ET Cie, 6, RUE DE LA TACHERIE

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

Prescrit depuis 30 ans

CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES

Paris, 6, Avenue Victoria.

CONSTIPATION

Guérison par la véritable

Poudre Laxative de Vichy

du Dr Léonce SOULIGOUX

Laxatif sûr, agréable, facile à prendre

Le flac. de 25 doses environ 2 fr. 50

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHens.

La "PHOSPHATINE FALIÈRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. *Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os.*

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHcies

Dentition

SIROP DELABARRE

Sirop sans narcotique.

Employé en frictions sur les gencives, il facilite la sortie des Dents et supprime tous les accidents de la première Dentition.

Exiger le nom de DELABARRE et le **Timbre officiel.** — 3 fr. 50 LE FLACON

FUMOUZE-ALBESPEYRES, *78, Faubg St-Denis, Paris.*

Le meilleur Calmant

SIROP BERTHÉ

Souffrances de toute nature, ***Rhumes, Maux de Gorge, Maux d'Estomac, Douleurs de Ventre*** chez les Femmes, ***Excitation nerveuse, Insomnies,*** etc.

PÂTE BERTHÉ, complément du traitement.

EXIGER le *Timbre officiel* et la ***Signature***

Sirop, 3f; *Pâte*, 1f60.

Berthé

FUMOUZE-ALBESPEYRES, *78, Faubg St-Denis, Paris.*

PATE ÉPILATOIRE DUSSER

Employée une ou deux fois par mois, elle détruit les poils follets disgracieux sur le visage des Dames, sans aucun inconvénient pour la peau, même la plus délicate. **Sécurité, Efficacité** garanties. — **50 Ans de Succès.** — (Pour la barbe, 20 fr.; 1/2 boîte, spéciale pour la moustache, 10 fr. *franco* mandat.) — Pour les bras, employer le **PILIVORE** — **DUSSER**, 1, Rue J.-J.-Rousseau, **PARIS**

Librairie du Victor Hugo illustré. - L. Monaque, gérant, rue Thérèse, 13, Paris

Victor Hugo illustré

SEULE ÉDITION COMPRENANT LES ŒUVRES POSTHUMES

2.200 dessins de

MM. MEISSONIER, J.-P. LAURENS, BRION, DE NEUVILLE, RAFFET, BAYARD, DAUBIGNY
CHIFFLARD, GAVARNI, FRÉMIET, L. MÉLINGUE, LIN, VIOLLET-LE-DUC
HOFBAUER, ROCHEGROSSE, K. BODMER, TONY JOHANNOT, MORIN, HENRI PILLE, HILLEMACHER
D. VIERGE, JACQUE, FLAMENG, MAILLARD, VOILLEMOT
ZIER, A. MARIE, LANÇON, H. SCOTT, FÉRAT, RIOU, A. MAIGNAN, LOUIS BOULANGER
LEMUD, MÉRYON, - VICTOR HUGO

	Broché.	Cart. toile.	D.-ch.
ROMAN			
Notre-Dame de Paris	8 50	12 »	13 »
Quatre-vingt-treize	6 »	9 50	10 50
Les Misérables. I. Fantine. — II. Cosette. — III. Marius. — IV. L'Idylle rue Plumet. — V. Jean Valjean (les 5 volumes)	24 »	39 »	44 »
Les Travailleurs de la Mer	7 »	12 »	13 »
L'Archipel de la Manche	1 »		
Han d'Islande	5 »	8 50	9 »
L'homme qui rit	8 50	12 »	13 »
Le Dernier Jour d'un Condamné. — Claude Gueux	2 »	8 »	9 50
Bug-Jargal	2 50		
HISTOIRE			
Histoire d'un Crime	6 »	9 50	10 50
Napoléon le Petit	3 »	6 50	7 50
Choses vues	4 »	7 50	8 50
Littérature et Philosophie mêlées. — William Shakespeare. — Paris.	4 »	7 50	8 50
EN VOYAGE			
Le Rhin. — Alpes et Pyrénées. — France et Belgique	8 »	11 50	12 50
ACTES ET PAROLES			
Victor Hugo raconté. — Avant l'Exil	7 »	10 50	11 50
Pendant l'Exil. — Depuis l'Exil	7 »	10 50	11 50
ŒUVRE POÉTIQUE			
I. Odes et Ballades. — Les Orientales. — Les Feuilles d'Automne. — Les Chants du Crépuscule. — Les Voix intérieures	4 »	7 50	8 50
II. Les Rayons et les Ombres. — Les Contemplations. — Les Chansons des Rues et des Bois	4 »	7 50	8 50
III. **La Légende des Siècles**	4 »	7 50	8 50
IV. L'Art d'être Grand-Père. — Le Pape. — La Pitié suprême. — Religions et Religion. — L'Ane. — Les Quatre Vents de l'Esprit	4 »	7 50	8 50
La Fin de Satan. — Dieu. — Les Années funestes	4 »	12 »	13 »
Toute la Lyre	4 »		
Les Châtiments	4 50	8 »	9 »
L'Année terrible. La Libération du Territoire	4 »	7 50	8 50
THÉATRE			
I. Hernani. — Marion De Lorme. — Le Roi s'amuse. — Lucrèce Borgia. — Marie Tudor. — Angelo. — La Esmeralda. — Ruy Blas. — Les Burgraves	6 »	9 50	10 50
II. Cromwell. — Théâtre en liberté. — Torquemada. — Amy Robsart. — Les Jumeaux	6 »	9 50	10 50

L'ŒUVRE COMPLÈTE, même édition, se vend aussi en 19 volumes reliés, plat toile, tranches jaspées, 190 francs.

Librairie du Victor Hugo illustré. - L. Monaque, rue Thérèse, 13, Paris

Les Romans de VICTOR HUGO

Nouvelle édition illustrée, formant 3 forts volumes

LES MISÉRABLES	Un volume broché	10. »
	— cartonné toile	12. »
	— demi-reliure	14. »
Notre-Dame de Paris **Han d'Islande** **Bug-Jargal** **Le Dernier Jour d'un condamné** **Claude Gueux**	Un volume broché	9. »
	— cartonné toile	11. »
	— demi-reliure	13. »
Quatre-Vingt-Treize **Les Travailleurs de la mer** **L'Homme qui rit**	Un volume broché	9. »
	— cartonné toile	11. »
	— demi-reliure	13. »

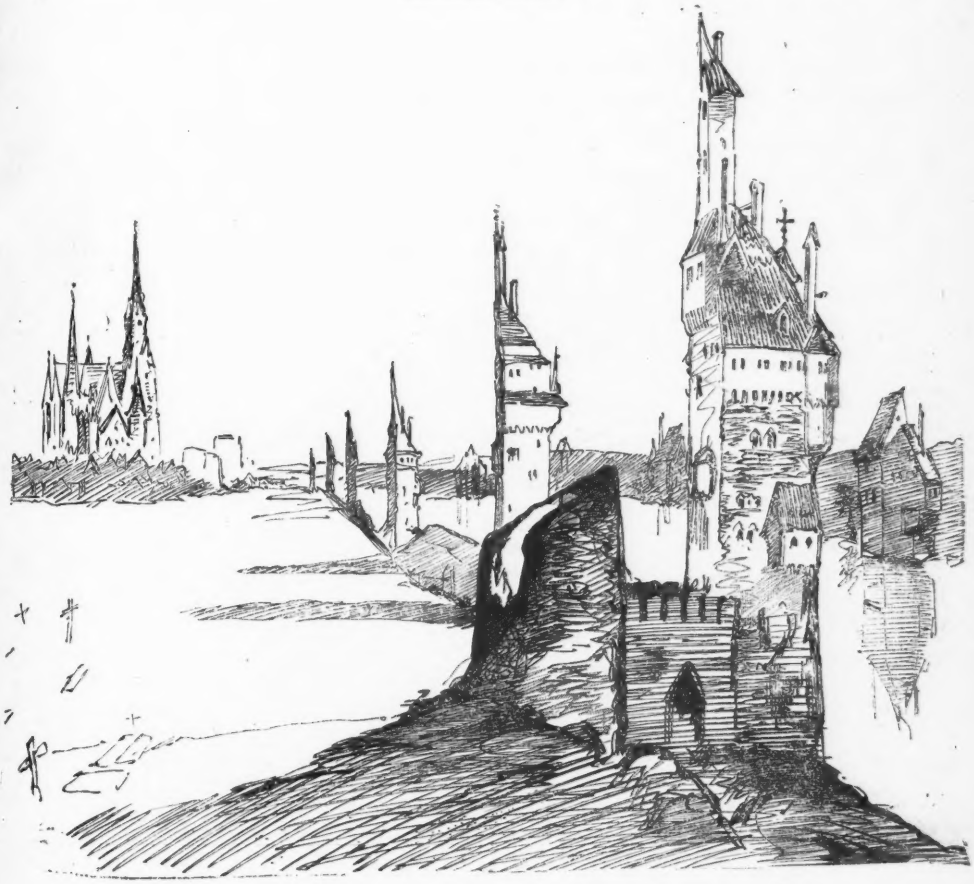

LE RHIN. — DESSIN DE VICTOR HUGO

Librairie agricole de la Maison rustique, rue Jacob, 26, à Paris.

71e ANNÉE **REVUE HORTICOLE** 71e ANNÉE

Fondée en 1829 par les auteurs du Bon Jardinier

RÉDACTEUR EN CHEF : **M. ED. ANDRÉ**

Le plus ancien (70 ans d'existence) et le plus important des journaux d'horticulture, indispensable pour la bonne tenue des jardins et des serres. — Traite spécialement toutes les questions d'horticulture. — Répond aux demandes de *renseignements horticoles* qui lui sont adressées. — Paraît le 1er et le 16 de chaque mois par livraison grand in-8° de 32 pages à deux colonnes, avec une magnifique planche coloriée et des gravures noires, et forme chaque année un beau volume grand in-8° de 576 pages avec de nombreuses gravures, et **24 planches coloriées**, d'une exécution irréprochable, représentant les plantes nouvelles, et les fruits nouveaux les plus intéressants, les insectes nuisibles, les maladies des plantes, etc.

Abonnement pour la France : Un an, **20** fr. — Six mois, **10** fr. **50**. — Trois mois, **5** fr. **50**
— pour l'Etranger : Un an, **22** fr. — Six mois, **11** fr. **50**. — Trois mois, **6** fr. »

☞ Un **numéro spécimen** est adressé à toute personne qui en fait la demande.

Bureaux du Journal : 26, rue Jacob, Paris.

L'ÉCONOMISTE FRANÇAIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI

Rédacteur en chef : M. PAUL LEROY-BEAULIEU, Membre de l'Institut

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU SAMEDI 7 DÉCEMBRE 1901

PARTIE ÉCONOMIQUE. — Le constant abaissement de la natalité en France et les moyens de l'enrayer. — Le commerce extérieur de la France pendant les dix premiers mois de l'année 1901. — Le commerce extérieur de l'Angleterre pendant les dix premiers mois de l'année 1901. — Le service des enfants assistés. — Le mouvement économique et social aux États-Unis : l'ouverture du Congrès et le message présidentiel ; la politique douanière des États-Unis ; les exportations de charbon et leur avenir ; les exportations d'ustensiles manufacturés ; la question des noirs, leur accroissement de 1890 à 1900. — Le Rhône, son aménagement et son rôle comme voie de transport. — Tableaux relatifs aux mouvements de la population française en 1899 et 1900. — Correspondance : le désarroi postal. — Revue économique : la Chambre de compensation des banquiers de Paris ; le produit de l'octroi de Paris pour le mois de novembre 1901 le mouvement commercial de l'Indo-Chine pendant le premier semestre de 1901. — Nouvelles d'outre-mer : les îles Maurice et Rodrigue. — Tableaux comparatifs des importations et des exportations de marchandises pendant les dix premiers mois des neuf dernières années, des importations et des exportations de métaux précieux, de la navigation et du rendement des droits de douanes pendant les dix premiers mois des années 1899, 1900 et 1901.

PARTIE COMMERCIALE. — Revue générale. — Sucres. — Prix courant des métaux sur la place de Paris. — Correspondances particulières : Bordeaux, Lyon, le Havre, Marseille.

REVUE IMMOBILIÈRE. — Adjudications et ventes amiables de terrains et de constructions à Paris et dans le département de la Seine.

PARTIE FINANCIÈRE. — Banque de France. — Banque d'Angleterre. — Tableau général des valeurs. — Marché des capitaux disponibles. — Marché anglais et chemins de fer américains. — Rentes françaises. — Obligations municipales. — Obligations diverses. — Obligations des chemins de fer austro-hongrois ou autrichiennes diverses. — Actions des chemins de fer. — Institutions de crédit. — Fonds étrangers. — Valeurs diverses : Compagnie des Voitures ; Métropolitain ; Mines d'or du Transvaal ; Mines de l'Australie de l'Ouest et de l'Ouest-Africain ; Assurances ; cours des Changes. — Renseignements financiers : recettes des Omnibus de Paris et du Canal de Suez. — Recettes hebdomadaires des chemins de fer.

BUREAUX : CITÉ BERGÈRE, 2, A PARIS

ABONNEMENTS. — Paris et Départements : Un an, 40 fr. ; six mois, 20 francs.

DOMAINE DE MONTHORIN

Beurre fin garanti pur de tout mélange.

4 FRANCS LE KILO

S'ADRESSER A M. HURLIN

Régisseur du DOMAINE DE MONTHORIN, par Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine.

JOINDRE A LA DEMANDE D'ENVOI LE PRIX DE LA COMMANDE

ET LES FRAIS D'EXPÉDITION PAR COLIS POSTAL

Soit pour 2 kilos 500 et au-dessous **0 85**

Pour 4 kilos 500 et au-dessous **1 05**

NOUVEAUTÉS pour 1902

† **LE VILLAGE AÉRIEN.**
† **LES HISTOIRES DE JEAN-MARIE CABIDOULIN.**

Aventures du Capitaine Hatteras.
Trois Russes et trois Anglais. — Une ville flottante.
Un Capitaine de quinze ans.
Les 500 millions de la Bégum. — Les Tribulations d'un Chinois en Chine.
Cinq semaines en ballon. — Voyages au centre de la Terre.
César Cascabel.
Le Château des Carpathes. — Claudius Bombarnac.
De la Terre à la Lune. — Autour de la Lune.
Deux ans de Vacances.
L'Étoile du Sud. — L'Archipel en Feu.
Face au Drapeau. — Clovis Dardentor.
Famille sans nom.
Hector Servadac.
L'Ile à Hélice.
Les Indes-Noires. — Le Chancellor.
La Jangada.
Kéraban le Têtu.
La Maison à Vapeur.
Michel Strogoff.
Maître Antifer.
Mrs Branican.
Nord contre Sud.
Le Pays des Fourrures.
P'tit Bonhomme.
Le Rayon-vert. — L'Ecole des Robinsons.
Robur le Conquérant. — Un Billet de Loterie.
Sans dessus dessous. — Le Chemin de France.
Seconde Patrie.
Le Sphinx des Glaces.
Le Superbe Orénoque.
Le Testament d'un Excentrique.
Le Tour du Monde en 80 jours. — Le Docteur Ox.
Vingt mille lieues sous les Mers.
***Les Enfants du Capitaine Grant.**
***Mathias Sandorf.**
***L'Ile Mystérieuse.**

Chacun des Volumes ci-contre contient un ou deux titres.

—

Voir aussi page 10

—

JULES VERNE

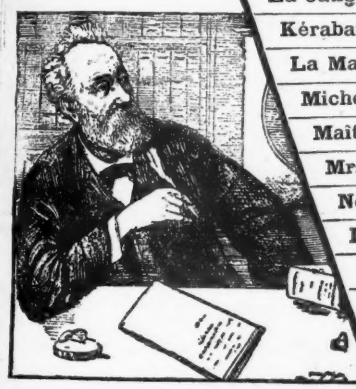

Voyages Extraordinaires

Couronnés par l'Académie

Jules VERNE

ŒUVRES COMPLÈTES

LES MONDES CONNUS ET INCONNUS

40 volumes grand in-8 illustrés

—

Brochés **357 fr.**

Cartonnés **477 fr.**

Reliés **554 fr.**

Chaque volume, illustré de 75 à 100 dessins, vues, scènes pittoresques, cartes ou planches en chromotypographie, se vend séparément : Broché, 9 fr. Cartonné toile, 12 fr. Relié, 14 fr. — Les trois volumes précédés du signe * se vendent : Brochés, 10 fr. Cartonnés, 13 fr. Reliés, 15 fr.

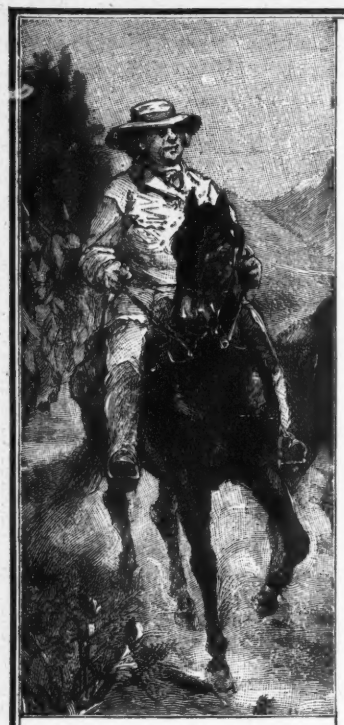

ÉTRENNES
1902

VOLUMES IN-8 RAISIN

ILLUSTRÉS

BARBIER (J.).	**Contes blancs** (avec musique inédite de C. Gounod, E. Guiraud, H. Maréchal, J. Massenet, G. Nadaud, E. Reyer, Rubinstein, Saint-Saens, H. Salomon, A. Thomas.
BARBIER (J.).	**Bempt** (avec musique inédite de E. Boulanger, Th. Dubois, V. Joncières).
BOISSONNAS (B.) . .	**Une Famille pendant la guerre** (*couronné*).
F. BRUNETIÈRE. . .	**Chefs-d'œuvre de Corneille.**
DESNOYERS (L.). . .	**Aventures de Jean-Paul Choppart.**
DUBOIS (Félix). . . .	**La Vie au Continent noir.**
HUGO (Victor). . . .	**Le Livre des Mères.**
LAPRADE (V. de) . .	**Le Livre d'un Père.**
LAURIE (André). . .	LA VIE DE COLLÈGE DANS TOUS LES TEMPS ET DANS TOUS LES PAYS. 7 volumes (voir page 6).
LAURIE (André). . .	**De New-York à Brest en 7 heures.**
LES ROMANS D'AVENTURES	**Le Secret du Mage.**
	Le Rubis du Grand Lama.
	Atlantis.
VERNE et LAURIE. .	**L'Épave du Cynthia.**
LEGOUVÉ (E.), de l'Académie.	**Une Élève de seize ans.**
—	**Épis et Bleuets.**
MACE (Jean).	**Histoire d'une Bouchée de pain.**
NEUKOMM (Edmond).	**Les Dompteurs de la Mer.**
PERRAULT (P.) . . .	**Ma Sœur Thérèse.**
RATISBONNE (Louis).	**La Comédie enfantine** (*couronné*).
SANDEAU (Jules). . .	**Mlle de la Seiglière.**
—	**La petite Fée du village.**
ULBACH (Louis) . . .	**Le Parrain de Cendrillon.**
VADIER (B.)	**Théâtre à la Maison.**
VALDÈS (André). . .	**Le Roi des Pampas.**
VIOLLET-LE-DUC . .	**Histoire d'une Forteresse.**

Brochés. . . . **7** fr.

(**Série A**). — *Cartonnés toile*. **9** fr. **40**. *Reliés*. **11** fr.

VOLUMES GRAND IN-8

ILLUSTRÉS

BIART (Lucien). . . .	**Aventures d'un jeune Naturaliste.**
DAUDET (Alphonse).	**Histoire d'un enfant.**
—	**Contes choisis.**
DUPIN DE St-ANDRÉ.	**Double Conquête.**
ERCKMANN-CHATRIAN.	**Histoire d'un Paysan.**
LAURIE (André). . .	LA VIE DE COLLÈGE DANS TOUS LES TEMPS ET DANS TOUS LES PAYS 5 volumes (Voir page 6).
LAURIE (André). . .	**L'Héritier de Robinson.**
LES CHERCHEURS D'OR DE L'AFRIQUE AUSTRALE	**Gérard et Colette.**
	Le Filon de Gérard.
	† Colette en Rhodesia.
LEGOUVÉ (E.). . . .	**La Lecture en Famille.**
—	**Nos Filles et Nos Fils.**
MALIN (Henri). . . .	**Un Collégien de Paris en 1870.**
NOUSSANNE (H. de).	**Le Château des Merveilles.**
PERRAULT (P.) . . .	**† Pour l'Honneur.**
—	**L'Héritage de Jean.**
SAINTINE (X. B.). . .	**Picciola.**
SANDEAU (Jules) . .	**La Roche aux Mouettes.**
—	**Madeleine** (*couronné*).
STAHL (P.-J.). . . .	**Les Patins d'argent** (*couronné*).
—	**Maroussia** (*couronné*).
STAHL ET MULLER. .	**Le Nouveau Robinson suisse.**
VERNE (Jules). . . .	**Les Premiers Explorateurs.**
LA DÉCOUVERTE DE LA TERRE.	**Les Grands Navigateurs du XVIIIe siècle.**
	Les Voyageurs du XIXe siècle.
VIOLLET-LE-DUC . .	**Histoire de l'Habitation humaine** (*illustr. en couleurs*).
—	**Histoire d'un Hôtel de ville et d'une Cathédrale** (*illustrations en couleurs*).

Brochés. . . . **7** fr.

(Série **B**) — *Cartonnés toile*. **10** fr. *Reliés*. **11** fr.

ÉTRENNES 1902

La Vie de Collège

dans tous les Temps et dans tous les Pays

PAR

André LAURIE

Série A
Brochés . . . 7 fr.
Cartonnés. . 9.40
Reliés . . . . 11 fr.

Série B
Brochés . . . 7 fr.
Cartonnés. . 9.40
Reliés . . . . 11 fr.

(Série A)

ANGLETERRE
La Vie de Collège en Angleterre.

ALLEMAGNE. — **Un Écolier hanovrien.**

ESPAGNE. — **Le Bachelier de Séville.**

SUÈDE. — **Axel Ebersen.**

GRÈCE ANCIENNE. — **L'Écolier d'Athènes.**

FRANCE. — **Mémoires d'un Collégien.**
— **Une Année de collège à Paris.**

(Série B)

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
L'Oncle de Chicago.

ORIENT. — **Le Tour du Globe d'un Bachelier.**

JAPON. — **Autour d'un Lycée Japonais.**

RUSSIE. — **Mémoires d'un Collégien Russe.**

ITALIE. — **Tito le Florentin.**

VOLUMES GRAND IN-8° ILLUSTRÉS

L. BIART
Les Voyages involontaires.

ALFRED RAMBAUD
L'Anneau de César (*Couronné par l'Académie*)

JULES VERNE
Les Voyages Extraordinaires, 34 vol. (Voir p. 2).
Brochés, **9** fr. Cart. toile, **12** fr. Reliés, **14** fr.

L. BIART
Don Quichotte de la Manche. — Édition spéciale à la Jeunesse.

CH. CLÉMENT
Michel-Ange. — Raphaël. — Léonard de Vinci.

ANDRÉ LAURIE
Les Exilés de la Terre.

HECTOR MALOT
Sans Famille (*Couronné par l'Académie*).

MAYNE-REID
Aventures de Terre et de Mer.
Aventures de Chasses et de Voyages.

JULES VERNE
Les Voyages Extraordinaires (3 vol.)
(Voir p. 2).
Brochés, **10** fr. Cart., **13** fr. Reliés, **15** fr.

ANDRÉ LAURIE

Les Chercheurs d'Or De l'Afrique Australe

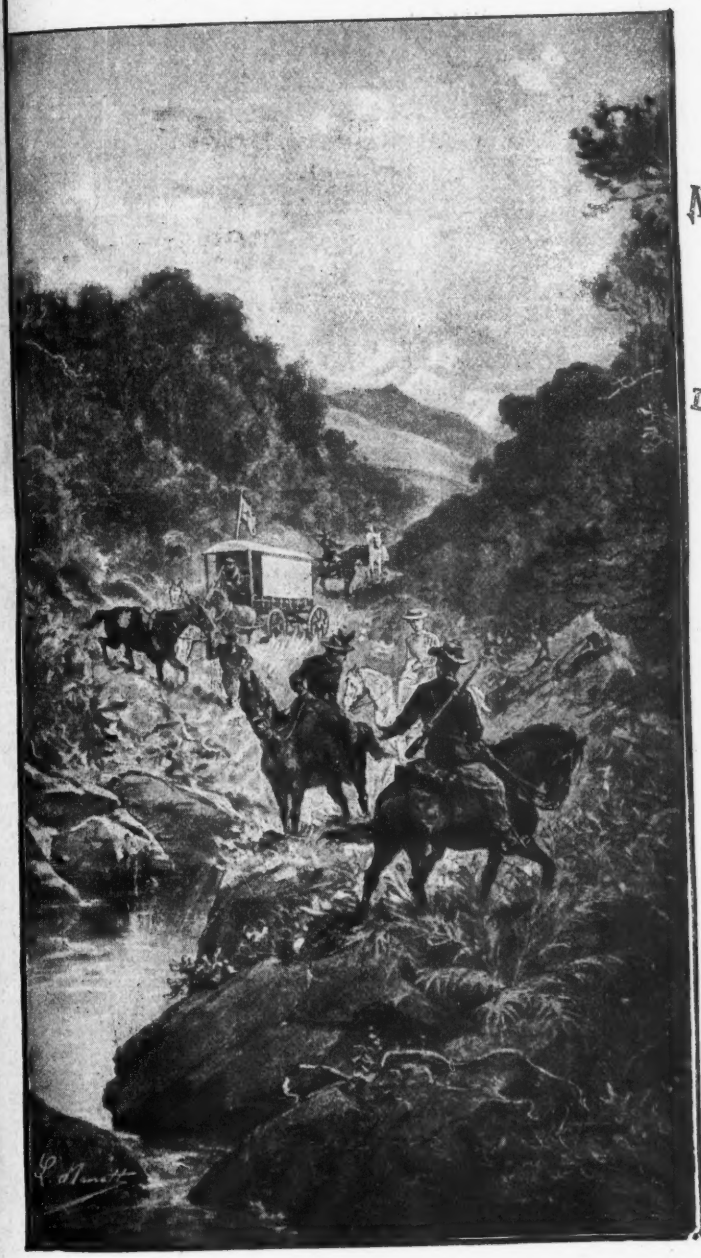

La Série des Chercheurs d'Or de l'Afrique Australe
SE COMPOSE DE
3 VOLUMES
FORMANT CHACUN UN TOUT COMPLET

Volumes déjà parus :

GÉRARD ET COLETTE

LE FILON DE GÉRARD

Nouveauté pour 1902

COLETTE EN RHODÉSIA

La Guerre au Transvaal

47 ILLUSTRATIONS

24 COMPOSITIONS DE **L. BENETT** ACCOMPAGNÉES D'UN **PANORAMA DU TRANSVAAL**

BOERS ET INDIGÈNES
HABITATIONS
LE VELD
LES VILLES

VINGT-TROIS VUES PHOTOGRAPHIQUES

Chaque volume grand in-8
ILLUSTRÉ PAR L. BENETT

Broché . . . . **7** *fr.*
Cartonné toile **10** *fr.*
Relié . . . . . **11** *fr.*

BIBLIOTHÈQUE D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION

Volumes in-8 illustrés. — Brochés, **4** fr. **50**; Cartonnés toile, **6** fr.

A. MOUANS

La Canne du Grand-Oncle

Étrennes 1902 (La Foux-aux-Roses) **Nouveauté 1902**

Illustrations de J. GEOFFROY

58 AUTRES VOLUMES PAR

M. DE BEAUCHENE, TH. BENTZON, BERR DE TURIQUE, L. BIART, E. BRETON, BUSNACH, H. CAUVAIN, P. CHAZEL, A. DEQUET, A. DUMAS, GENNEVRAYE, A. GIRON, J. LERMONT, J. MACÉ, H. MALOT, P. PERRAULT, E. RECLUS, P.-J. STAHL, STEVENSON, J. VERNE, VIOLLET-LE-DUC, DE WAILLY

PETITE BIBLIOTHÈQUE BLANCHE

Volumes grand in-16 illustrés, brochés, **1** fr. **60**, Cartonnés toile genre aquarelle, **2** fr. **25**

J. ANCEAUX — Nouveautés 1902 — **J. LERMONT**

Blanchette et Capitaine

Dessins de J. GEOFFROY

Les bonnes Idées de Mlle Rose

Dessins de Ed. DETAILLE

42 AUTRES VOLUMES PAR

ALDRICH, AUSTIN, DE BEAULIEU, BENTZON, BIGNON, DE BRÉHAT, CHATEAU-VERDUN, DE CHERVILLE, DIENY, A. DUMAS, DUPIN DE SAINT-ANDRÉ, O. FEUILLET, GENIN, LA BEDOLLIÈRE, LEMAIRE, LEMONNIER, LERMONT, O. LEROY, MARSHALLS, A. MOUANS, MAYNE-REID, E. MULLER, P. DE MUSSET, CH. NODIER, P. PERRAULT, P.-J. STAHL, J. VERNE

BIBLIOTHÈQUE DE Mlle LILI ET DE SON COUSIN LUCIEN

Bradel **2** fr. **Albums STAHL** Cartonnés toile **4** fr.

L. FRŒLICH — *Nouveautés 1902* — **E. LAMBERT**

Mlle Frisson et le bouillant Achille

Vingt Fables de La Fontaine

25 AUTRES ALBUMS PAR

L. FRŒLICH. E. FROMENT, G. FATH, GEOFFROY, HUMBERT, LALAUZE, LAMBERT.

En couleurs, Bradel **1** fr. — E. GRISET, ***CHEZ LES FOURMIS***

38 AUTRES ALBUMS PAR

L. FRŒLICH, F. FROMENT, BECKER, GEOFFROY, CASELLA, MÉRY, KURNER, COURBE, DE LUCHT, TINANT, TROJELLI

Magasin Illustré d'Education et de Récréation

ANNÉE 1901; Vol. grand in-8, broché, **14** fr. — Cartonné toile, **18** fr. — Relié, **20** fr.

ABONNEMENT POUR ÉTRENNES : Paris **14** fr. Départements **16** fr. Union **17** fr.

ENVOI FRANCO ET GRATIS D'UN NUMÉRO-SPÉCIMEN

ENVOI FRANCO DE TOUTE DEMANDE ACCOMPAGNÉE DE SON MONTANT

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRÉ COMPLET

Librairie BELIN FRÈRES, 52, rue de Vaugirard, PARIS, VIe

Nouvelle publication

JOSEPH FABRE

LA CHANSON DE ROLAND

Traduction nouvelle et complète, rythmée conformément au texte roman

PRÉCÉDÉE DE

ROLAND ET LA BELLE AUDE

Prologue à la Chanson de Roland

SUIVIE DE

AUTOUR DE ROLAND

ÉCHOS DES CHANSONS DE GESTE DE LA VIEILLE FRANCE

1 vol. de 664 pages in-18 jésus, imprimé sur beau papier. . . . . Prix broché **4** fr.

Nouvelle publication

VICTOR CUCHEVAL

CICÉRON ORATEUR

Analyse et Critique des Discours de Cicéron

2 vol. in-18 jésus, brochés. . . . . **7** fr.

ÉMILE BOURGEOIS

Manuel Historique de Politique Étrangère

TOME Ier. — **LES ORIGINES.** 3e édition. 1 vol. in-18 jésus, broché . . . . . **4** fr. **50**

TOME II. — **LES RÉVOLUTIONS** (1789-1830), 2e éd. 1 vol. in-18 jésus, broché. **5** fr. **50**

L. LANIER

CHOIX DE LECTURES DE GÉOGRAPHIE

Les chiffres de statistique sont revus et corrigés à chaque nouvelle édition de ces ouvrages

L'Europe (sans la France.) Ouvrage orné de 44 vignettes, de 10 cartes tirées en couleur et de 53 cartes intercalées dans le texte. Douzième édition, corrigée. 1 vol. de 1000 pages, in-18 jésus, broché . . . . . **7** fr. »

L'Asie. Ouvrage orné de 53 vignettes, de 9 cartes tirées en couleur et de 41 cartes intercalées dans le texte :

Première Partie. (Asie russe, Turkestan, Asie ottomane, Iran.) Septième édition, corrigée, 1 vol. de 630 pages, in-18 jésus broché . . . . . **4** fr. »

Deuxième Partie. (Indes Orientales, Indo-Chine, Empire chinois, Japon.) Sixième édition, corrigée, 1 vol. de 900 pages, in-18 jésus, broché. . . . . **6** fr. **50**

L'Afrique. Ouvrage orné de 57 vignettes, de 11 cartes tirées en couleur et de 31 cartes intercalées dans le texte. Onzième édition, corrigée et augmentée. 1 vol. de 930 pages, in-18 jésus, broché. . . . . **7** fr. »

L'Amérique. Ouvrage orné de 37 vignettes, de 9 cartes tirées en couleur et de 26 cartes intercalées dans le texte. Treizième édition, corrigée, 1 vol. de 688 pages, in-18 jésus, broché . . . . . **4** fr. »

Reliure toile souple avec fers spéciaux, en plus pour chaque volume: **1** fr. 60.

ALFRED MAME & FILS, Éditeurs à TOURS
PARIS, 168, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

La Vieille Garde Impériale

TEXTE PAR : MAURICE BARRÈS, FRANÇOIS COPPÉE, de l'Académie Française, HENRY HOUSSAYE, de l'Académie Française, HENRI D'ALMÉRAS, HENRI GUERLIN, JULES MAZÉ, JEAN DE MITTY.

Un volume petit in-folio, illustré de **19** planches hors texte aquarellées à la main et de **38** gravures dans le texte, d'après des

Dessins de JOB

PRIX : cart., couverture en soie avec titre et ornements dorés, tranche ébarbée. . . **20** fr.

ÉDITION DE LUXE

Nos 1 à 25, grand papier des *Manufactures Impériales du Japon.* — Prix. . . . . **80** fr.
Le N° 1 comprenant tous les originaux de l'Artiste est à souscrire au prix net de **4.000** fr.

GRANDES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES POUR LA JEUNESSE

NOS PETITES GRANDS'MÈRES

La Jeune Fille au XVIIIe Siècle

Par LÉO CLARETIE

Un volume petit in-4°, illustré de 128 gravures et d'un frontispice en couleurs, d'après les documents du temps. — Prix : relié percaline, tranche dorée. . . . . **10** fr.

La France Chevaleresque

Par GÉRARD DE BEAUREGARD

Un volume in-folio, orné de 56 gravures. — Prix : relié, percaline tr. dorée. . **9** fr.

A l'Assaut de l'Asie

Par G. SAINT-YVES

Un volume in-4°, orné de 125 gravures. — Prix : relié, percaline tr. dorée. **8** fr. **50**

LE COLLIER D'OR

Par DANIEL LAUMONIER

Un volume in-4°, orné de 30 gravures. — Prix : relié en percaline, plaques spéciales, tranche dorée . . . . . **7** fr.

LE GUIDE DE L'EMPEREUR

Par RENÉ BAZIN

Ouvrage orné de 15 gravures

THÉATRE BLEU

Par HENRY DE BRISAY

Ouvrage orné de 38 gravures et d'un frontispice en couleurs.

Prix de chacun des volumes, format in-4° carré, reliés percaline, tranche dorée. . . **5** fr.

LA REVUE MAME

JOURNAL HEBDOMADAIRE DE LA FAMILLE. Année 1900-1901

Un magnifique volume très illustré, relié en percaline, ornement or et noir. — Prix. **10** fr.

E. FLAMMARION & VAILLANT, Libraires, Galeries de l'Odéon, et 4, rue Rotrou, PARIS

LIVRES DE LUXE A GRAND RABAIS

A partir de 25 francs, tous les envois sont adressés FRANCO dans toute la France

Les Peintres de genre, par E. MONTROSIER. Biographie de 40 artistes modernes, illustrée de 40 planches en photogravure hors texte, et 40 en-têtes spécialement dessinés pour chaque artiste, et 114 croquis, lettres ornées, etc., par FRAIPONT. Un volume grand in-8, broché. Au lieu de 50 francs. *net* . . . . . 12 fr. »
Le même ouvrage, relié, dos et coins toile, tête dorée. Au lieu de 55 francs, *net* . . . . . 14 fr. 50

Les Peintres d'histoire, Paysagistes, Portraitistes et Sculpteurs, par E. MONTROSIER, 40 biographies d'artistes, 40 planches en photogravures hors texte, 40 en-têtes, 109 dessins, croquis, culs-de-lampe, etc., par FRAIPONT. Un volume grand in-8 broché. Au lieu de 50 francs, *net* . . . . . 12 fr. »
Le même ouvrage, relié, dos et coins toile, tête dorée. Au lieu de 55 francs, *net*. . . . . 14 fr. 50

Le Pinceau, revue artistique en couleurs. Peinture, Aquarelle, Pastel, Art décoratif, Sculpture, Ameublement, Étoffes, Tentures, Émaux, Bijouterie, etc., etc., 95 grandes planches hors texte en couleurs, dont 10 teintées, 478 gravures dans le texte. Superbe ouvrage de luxe grand in-4 jésus. Deux volumes brochés, au lieu de 40 francs, *net*. . . . . 10 fr. 75
Relié, toile pleine, plaque spéciale, tranches jaspées. Au lieu de 55 francs, *net* . . . . . 18 fr. »
Nous possédons quelques exemplaires du second volume au prix de 5 fr. 50, net.

La Décoration intérieure dans la Maison, par SIMONETON. Magnifique ouvrage illustré de 120 grandes planches hors texte, dont 24 en couleurs, texte explicatif pour chaque planche. Un volume in-folio, en carton portefeuille. Au lieu de 100 francs, *net* . . . . . 22 fr. »

Les Sciences maudites. Occultisme, Magie, Sorcellerie, Astrologie, Alchimie, Médecine occulte, etc., etc. Ouvrage publié sous la direction de JOLLIVET, CASTELOT, PAUL FERNIOT et PAUL REDONNEL Avec la collaboration de nombreux auteurs. Un volume grand in-8, broché, 24 grandes planches, 98 gravures dans le texte. Au lieu de 5 francs, *net* . . . . . 2 fr. 25

Boccace, Le Décaméron. Illustrations de JACQUES WAGREZ, 220 compositions, formant en-têtes et culs-de-lampe, reproduites en héliogravure. 11 frontispices et 20 planches hors texte gravées à l'eau-forte. Trois forts volumes grand in-8 colombier. Au lieu de 180 francs, *net* . . . . . 70 fr. »
Le même ouvrage, reliure d'amateur. Au lieu de 240 francs, *net* . . . . . 100 fr. »

Rousseau, Les Confessions. Illustrations de MAURICE LELOIR. 48 planches hors texte et 48 compositions diverses, en-têtes, culs-de-lampe, fleurons, etc., etc. Deux beaux volumes, brochés, grand in-8 colombier. Au lieu de 450 francs, *net* . . . . . 80 fr. »
Le même ouvrage, reliure d'amateur. Au lieu de 180 francs, *net* . . . . . 105 fr. »

Henry Binder, Au Kurdistan, en Mésopotamie et en Perse, mission scientifique du Ministère de l'Instruction publique. Ouvrage illustré de 200 dessins imprimés en phototypie, d'après les photographies de l'auteur. Un beau volume grand in-8, broché. Au lieu de 25 francs, *net* . . . . . 4 fr. 50
Relié, plaque spéciale. Au lieu de 30 francs, *net* . . . . . 6 fr. 75

Henri Bouchot, L'Épopée du Costume militaire français. Les Mousquetaires, les Marquis, les Sans-Culottes, la Garde, la Grande-Armée, les Blancs, les Africains. Splendide ouvrage de 300 pages, illustré de 10 planches hors texte en couleurs. Un volume grand in-8, broché. Au lieu de 30 francs, *net* . . . . . 12 fr. »
Le même ouvrage, relié, fers spéciaux. Au lieu de 40 francs, *net* . . . . . 19 fr. 50

Galeries historiques de Versailles. Cette magnifique collection, publiée par CHARLES GAVARD, est la reproduction de tous les tableaux du Musée de Versailles; elle comprend environ 2.300 grandes planches : Batailles, Portraits, Cérémonies, Sculptures, Peintures, Meubles et Ornements, qui décorent le palais ainsi que les extérieurs et les jardins.
L'ouvrage complet forme 19 volumes grand in-folio, texte et planches en feuilles, non brochés et réunis en carton-portefeuille, titre or sur chaque volume. Au lieu de 3.600 francs, *net*. . . . . 750 fr. »
Il nous reste un seul exemplaire du même ouvrage, gravures avant la lettre. Au lieu de 6.000 fr., *net* 2.000 fr. »
AVIS. — Nous ne possédons plus que quelques exemplaires de cette importante collection, qui est destinée à disparaître prochainement du commerce; afin d'en faciliter l'achat, nous informons les bibliothèques et MM. les Amateurs, que nous les autorisons à nous régler à leur convenance par échéances trimestrielles ou mensuelles.

Œuvres de Lamartine, comprenant *Méditations poétiques, Harmonies, Recueillements poétiques, Jocelyn, Chute d'un ange, Poèmes et poésies diverses, Graziella, Raphaël, Le Tailleur de pierres de Saint-Point*. Édition de grand luxe (Hachette et Furne), imprimée en caractères elzéviriens, avec lettrines ornées, têtes de chapitres et culs-de-lampe, encadrements et titres en rouge, 9 volumes grand in-8. Papier de Chine. Au lieu de 300 francs, *net*. . . . . 150 fr. »

Paris à travers les âges, par F. HOFFBAUER, aspects successifs des monuments et des quartiers de Paris, depuis le XIIe siècle jusqu'à nos jours. Deux beaux volumes, édition Firmin-Didot, format in-folio, illustrés de 845 gravures dans le texte, 68 aquarelles, 65 restitutions en noir et 64 plans, les deux volumes en feuilles dans un emboîtage, au lieu de 300 francs, *net* . . . . . 75 fr. »
Reliure amateur, tête dorée, *net* . . . . . 95 fr. »

Gustave Doré, Histoire des Croisades, par MICHAUD, magnifique publication illustrée de 100 grandes compositions de GUSTAVE DORÉ. Deux beaux volumes in-folio, papier vélin de Hollande, numérotés à la presse, avec gravures sur Chine, cartonnage artistique. Au lieu de 400 francs, net. . . . . 95. »
Il nous reste très peu d'exemplaires de cette édition, qui a été tirée seulement à 112 exemplaires.

Envoi Franco des Catalogues de Librairie, Papeterie, Musique et Gravures

Ernest FLAMMARION, éditeur, 26, rue Racine — PARIS

ÉTRENNES 1902 Henryk SIENKIEWICZ *NOUVEAUTÉS*

QUO VADIS

ÉDITION DE GRAND LUXE FORMAT IN-4°
Illustrée de 200 gravures dont 50 planches hors texte
ILLUSTRATIONS DU PEINTRE JEAN STYKA
Traduction nouvelle et complète par E. HALPÉRINE-KAMINSKY
EN VENTE :
LE PREMIER VOLUME contenant 18 planches hors texte, dont trois doubles
Broché, avec couverture médaillon repoussé . . . **25** francs

Armand DAYOT
INSPECTEUR DES BEAUX-ARTS

L'INVASION – LE SIÈGE – LA COMMUNE

Suite au SECOND EMPIRE
Illustré de 1.000 gravures d'après des Photographies, Peintures, Gravures et Documents de l'époque.
Un beau vol. grand in-4° oblong, broché, **15** fr. | Reliure amateur, maroquin, plaque dorée, **20** fr.

La Ferme de Tante Rose

Par PAUL DE SÉMANT
ILLUSTRATIONS DE L'AUTEUR
Un volume in-8°, broché . . . . . **4** fr.**50** | Relié toile tranches dorées . . . . . **6** fr. **50**

Nouvelle Édition Louis BOUSSENARD

LES GRANDES AVENTURES
LE
Tour du Monde d'un Gamin de Paris

NOMBREUSES ILLUSTRATIONS
Un vol. gr. in-8° jésus, relié toile, plaque, tr. dor. **12** fr. | Relié demi-chagr., tr. dor. **15** fr.

Nouvelle Édition Fr. NANSEN

VERS LE POLE

Un volume format in-18 illustré, broché. **4** francs | Reliure spéciale. . . . . **5** fr. **50**

Contes de Perrault

ÉDITION D'AMATEURS ORNÉE DE GRAVURES SUR BOIS
Eau-forte de LALAUZE
Un vol. in-18, br. **3** fr. | Reliure toile. **4** fr.

LES PLUS
Grandes Armées du Monde
ET LEURS DRAPEAUX
Album in-4° oblong, en couleurs. **2** fr.

Envoi FRANCO contre mandat-poste.

Ancienne Librairie FURNE — COMBET & Cie, Éditeurs

5, Rue Palatine, 5,
PARIS, VIe

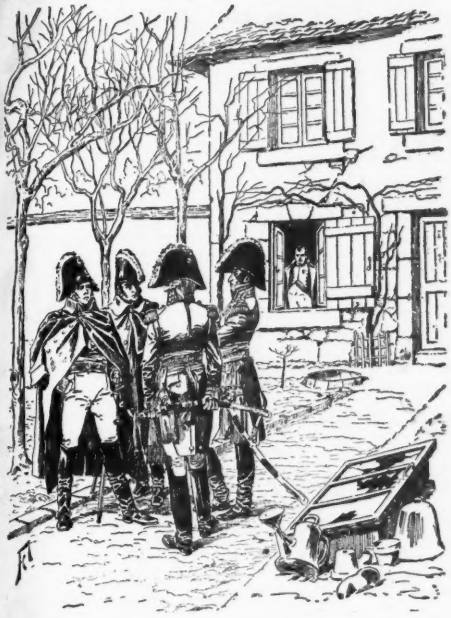

Nouveautés

La Tour d'Auvergne

Texte de **G. MONTORGUEIL**
Aquarelles de **JOB**

Un magnifique album grand in-4° jésus (28 × 37), illustré de 41 aquarelles de JOB, reproduites en chromotypogravure.

Relié toile, plaques couleurs, tranches dorées. **14** *fr.*

PAUL ÉRIC

Les Romans de l'Histoire

LA MORT DE L'AIGLE

Un volume grand in-4° cavalier, illustré par **FLAMBEAU** de 108 dessins tirés en deux tons.

Relié toile, plaques couleurs, tranches dorées . . . . . **11** *fr.*

PAUL D'IVOI

Voyages Excentriques

CIGALE EN CHINE

Magnifique volume in-8° colombier (32 × 22), illustré de nombreuses gravures en noir et en couleurs, d'après les dessins de **L. BOMBLED.**

Relié toile, plaques couleurs, tranches dorées . . . . . **12** *fr.*

LOUIS BOUSSENARD

Les Grandes Aventures

Le Capitaine Casse-Cou au Transvaal

Un volume in-8° jésus, illustré de nombreuses gravures par **CLÉRICE** et **LIÉGER.**

Relié toile, plaques couleurs, tranches dorées . . . . . **10** *fr.*

LEO DEX

Les Aventures Scientifiques

TROIS REPORTERS A FACHODA

Un volume in-8° jésus, illustré par **E. VAVASSEUR.**

Relié toile, plaques or et noir, tranches dorées . . . . . **5** *fr.*

LOUIS BAILLY

Le Ménage Clapotin au Pays des Cactus

Charmant album in-4° raisin, texte et dessins humoristiques en couleurs.

Cartonnage fort, avec superbe couverture en couleurs. Prix . . . . . **3** *fr.* **50**

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, rue Auber, 3, PARIS

Étrennes 1902

PRINCE HENRI D'ORLÉANS

Du Tonkin aux Indes

Illustrations de G. VUILLIER

Un volume in-8° colombier relié. . . . . Prix. 25 fr.

Théâtre de Meilhac et Halévy

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Six volumes grand in-18, demi-reliure, tête dorée. . . . . Prix. 36 fr.

EUGÈNE LABICHE

Théâtre choisi

PRÉFACE D'ÉDOUARD PAILLERON

10 Compositions de S. ARCOS

Un volume in-8° jésus relié. . . . . Prix. 20 fr.

ÉMILE AUGIER

Théâtre

Sept volumes demi-reliure, tête dorée . . . . . Prix. 42 fr.

PIERRE LOTI

Le Mariagede Loti

Illustrations de l'AUTEUR et de A. ROBAUDI (Gravées sur bois)

Un vol. de luxe in-8° jésus, relié . . . 30 fr.

Pêcheur d'Islande

Illustrations de E. RUDAUX

Un vol. de luxe in-8° jésus, relié . . . 20 fr.

H. DE BALZAC

Les Chouans

109 Illustrations de JULIEN LE BLANT

Un beau volume grand in-8°, relié toile, tranches dorées. . . . . Prix. 7 fr.

Envoi FRANCO contre mandat ou timbres-poste

25 fr.

36 fr.

20 fr.

42 fr.

nde

20 fr.

7 fr.

LE
AU XI

Qu
de no
nier l
congr
qu'un
lumes
et Ja
idée c
ouvra
et de
sième
nue ;
les de

par le
d'

Un
présen
l'aute
admir
miers
ses v
zone
« Il l
par la
craqu
sourd
se bri
moell
meml
de Ge
l'expé
ment.
deur
rable
illustr
de su
rive,

par

Dé
étudi
de V
les t
lume
où so
l'éruc
toire
depu
de Lo
y tra
Tiré
ouvra
riens

LIVRES ILLUSTRÉS

LES MISSIONS CATHOLIQUES FRANÇAISES AU XIXe SIÈCLE, par le **Père J.-B. Piolet, S. J.** (ARMAND COLIN, éditeur.)

Que l'on exalte ou que l'on critique l'œuvre de nos missions catholiques, il est difficile d'en nier l'importance. Avec le concours de toutes les congrégations et sociétés de missionnaires, voici qu'un Père Jésuite nous en donne en trois volumes (Levant ; Afrique et Indo-Chine ; Chine et Japon) le bilan complet. En dehors de toute idée confessionnelle, on trouvera encore dans cet ouvrage une réunion considérable de documents et de photographies curieusement rares : le troisième volume surtout révèle une Chine inconnue ; monseigneur Favier lui-même y expose les derniers événements de Pékin.

QUINZE MOIS DANS L'ANTARCTIQUE, par le **commandant de Gerlache**, avec une préface d'**Élisée Reclus**. (HACHETTE ET Cie, Paris ; G. LEBÈGUE ET Cie, Bruxelles, éditeurs.)

Une belle préface de M. Élisée Reclus nous présente dignement le commandant de Gerlache, l'auteur de ce journal et le commandant de cette admirable expédition antarctique belge. Les premiers parmi tous les hommes, M. de Gerlache et ses vaillants compagnons ont hiverné dans la zone glaciale du sud au delà du cercle polaire. « Il leur fallait rester dans leur navire, mordus par la mâchoire de glace, entendre sans cesse le craquement des flardes entrechoquées, la rumeur sourde de tout cet univers de fraisis cristallin qui se brise et se regèle, participer jusque dans la moelle des os à tous les chocs que subissait la membrure du navire. » Mais M. le commandant de Gerlache est un modeste ; en nous racontant l'expédition de la *Belgica*, il s'efface généreusement. C'est un charme de plus que cette candeur ajoute à l'œuvre. Il faut avoir lu cet admirable récit. Le volume est orné de cent six illustrations et d'une carte hors texte qui permet de suivre dans les moindres détails de leur dérive, ces explorateurs héroïques.

LA CRÉATION DE VERSAILLES, par **Pierre de Nolhac**. (L. BERNARD, éditeur.)

Défigurée par la légende et superficiellement étudiée jusqu'en ces derniers temps, l'histoire de Versailles n'est vraiment connue que depuis les travaux de M. Pierre de Nolhac. En ce volume nouveau, illustré de cent six gravures, où sont reproduits des documents contemporains, l'érudit et charmant écrivain nous raconte l'histoire complète de la grande résidence royale, depuis ses origines comme rendez-vous de chasse de Louis XIII jusqu'au moment où Louis XIV y transporte le siège de la monarchie française. Tiré à un petit nombre d'exemplaires, ce bel ouvrage devient indispensable à tous les historiens de l'art français.

AMES DE CHEFS-D'ŒUVRE, par **Maria Star**. (CH. DELAGRAVE, éditeur.)

Madame Maria Star a parcouru tous les musées, toutes les galeries, toutes les églises, tous les palais d'Europe, et, pour finir, « ces deux terres sacrées, la Grèce, l'Égypte, où l'œuvre d'art n'apparait pas comme une splendeur déracinée, mais toujours vivante et victorieuse dans le milieu même qui l'a produite ». Au retour de ces nobles voyages, quand les belles œuvres remontent une à une dans le champ de vision du souvenir, certaines demeurent toujours présentes, s'installent dans l'esprit, comme dans un musée. Ce sont ces chefs-d'œuvre exceptionnels que madame Maria Star a fait reproduire et qu'elle nous présente, avec la sincérité, la poésie, parfois le lyrisme d'une vraie prière. « Dans le supérieur éclectisme d'une pensée que tous les genres de la beauté émeuvent, on trouve ici, à côté du portrait de ce lord Philippe Warton que Van Dyck osa fixer dans l'affinement pernicieux de sa race, tel fragment mystérieux d'Assyrie ou d'Égypte qui apporte avec soi le mystère des anciennes magies. Le portrait équestre du prince Don Balthazar succède à la vision de Sainte-Hélène, un soldat allemand d'Albert Dürer à un ange musicien de Melozzo de Forti. » Les éditeurs ont su merveilleusement ordonnancer cet admirable volume, tiré à un petit nombre d'exemplaires.

LE ROI DES NEIGES, par **Charles Foley**. (ARMAND COLIN, éditeur.)

On connaît le talent exquis de M. Charles Foley. Autant que personne, il a le don de toujours intéresser. Tout ce qu'il lui plaît de raconter devient poétique et savoureux dans les moindres détails. Les jeunes gens surtout aimeront ce récit, l'action attachante, le cadre grandiose et le gigantesque héros. *Le Roi des Neiges* comptera parmi les meilleures œuvres qu'il ait écrites : elle est toute imprégnée de piété tendre et de délicatesse. De telles lectures rendent plus forts : on en garde, à jamais, le goût des nobles pensées ; et, à notre insu, elles nous exaltent.

MADEMOISELLE FRISSON ET LE BOUILLANT ACHILLE, par **Frœlich**. (J. HETZEL, éditeur.)

Quel vilain défaut que la peur ! On est ridicule et on est malheureux. Mais comment se guérir ? Oh ! c'est bien simple : il suffit de lire ce délicieux album. On se moquera tant et tant de cette infortunée mademoiselle Frisson que, du coup, on sera corrigé de toutes les vaines terreurs. Un enfant sage ne doit pas non plus se montrer par trop téméraire ; mais il vaudrait mieux encore, n'est-ce pas, n'avoir peur de rien, comme le bouillant Achille, que passer sa vie, comme mademoiselle Frisson, à trembler sans cesse à propos de tout et à propos de rien.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 22008-12-01. — Encre Lorilleux.

Tous ces vins ont été collés, soutirés et sont prêts pour la mise en Bouteilles et la consommation immédiate.

PRIX-COURANT

CHAIS :
253 à 257, Route de Bayonne
BUREAUX :
43, Rue de Saint-Genès
BORDEAUX

VINS

		1893	1895	1898	1899	1900
VINS ROUGES	Palus ordinaire ....Fr.	»	»	125	110	95
	Palus supérieur.....	»	»	130	120	105
	Côtes supérieures.....	»	160	150	140	130
	Fronsac extra.....	»	200	180	155	145
	Saint-Émilion.....	240	220	200	190	170
	Saint-Julien.....	250	240	220	200	180
VINS BLANCS	Graves Arbanats ..Fr.	»	140	135	125	115
	Graves de Sauternes..	190	»	175	140	130
	Haut-Barsac supr.....	230	220	200	175	150
	Haut-Sauternes.....	280	240	225	200	180
	Clos-Mathalin (1er crû)	»	350	»	»	»

La Barrique de 225 litres, fût compris
FRANCO CARE DESTINATAIRE

CAFÉ

Nous recevons en place d'argent des **Missions Religieuses d'Haïti,** dont nous sommes les correspondants à Bordeaux, d'excellents **Cafés Saint-Marc 1er choix**. Ces cafés dont la bonne réputation est universelle se vendent de 2 fr. 10 à 2 fr. 20 la livre et encore le consommateur n'est jamais certain de les acheter sans mélange de qualités inférieures.

Grâce à la suppression de tous les intermédiaires (**Importateurs, Négociants, Détaillants**) et grâce aussi au bon marché de ce produit, nous pouvons le céder franco à un prix beaucoup plus bas. Nous vendons le **Café vert non grillé :**

PAR PETITE VITESSE		PAR GRANDE VITESSE	
En sac de 150 livres Fr.	1.60 la livre	En ballot de 20 livres. Fr.	1.80 la livre
En demi-sac de 75 livres	1.65 »	» » de 10 »	1.85 »

Ce prix s'entend **net** pour l'acheteur et **Franco** de tous frais **Gare destinataire**

Garanties données à nos Acheteurs de VIN ou de CAFÉ : Nous reprenons à nos frais tout envoi, même rendu à domicile, qui ne conviendrait pas. — Nous prenons la responsabilité des accidents qui peuvent survenir à nos marchandises pendant leur transport. — Les paiements sont laissés à la convenance des acheteurs.

Les prix ci-dessus s'entendent *Franco* pour toute la France. Pour l'Etranger nous avons un prix-courant spécial que nous adresserons à tous ceux qui désireraient le connaître.

AUX ABONNÉS *de la Revue de Paris*

Nous rappelons aux lecteurs de cette Revue que sur simple demande, qui n'engage à rien, nous adressons, **gratis** et **franco** aux personnes désireuses d'acheter de **VRAIS VINS NATURELS DE BORDEAUX**, les échantillons des qualités qu'elles voudront bien nous désigner (soit une grande bouteille, soit deux demi-bouteilles, soit quatre quart-bouteilles).

Elles pourront ainsi choisir un vin à leur goût, et apprécier, **avant l'achat,** la supériorité réelle de nos produits et leurs prix consciencieux, au lieu de s'en rapporter aux éloges ou aux promesses de vendeurs qui en sont généralement prodigues pour leurs marchandises.

Nous donnons à nos acheteurs les garanties les plus rigoureuses ***(voir ci-contre),*** et nous les assurons que non seulement nos rapports d'affaires seront toujours empreints de loyauté et de respectueuse courtoisie, mais que rien ne sera négligé dans l'exécution de leurs commandes, afin de justifier complètement la confiance dont ils voudront bien nous honorer.

Écrire à MM. HENRI BIJON FILS & GENDRE

Propriétaires de Vignobles - Membres de "l'Union Fraternelle"

43, Rue de Saint-Genès. — BORDEAUX

Prière d'envoyer la bande d'abonnement.

REVUE GÉNÉRALE DES SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES
Directeur : LOUIS OLIVIER, Docteur ès Sciences
22, Rue du Général-Foy — PARIS

CROISIÈRES

DE LA

Revue Générale des Sciences

en 1902

La *Revue Générale des Sciences* conduira, en 1902, *les Croisières suivantes :*

1° Aux **Vacances de Pâques :**

En Grèce et dans les Iles Grecques.

2° En **Septembre-Octobre :**

A Rhodes, en Chypre, Syrie, Palestine, etc.

3° En **Novembre-Décembre :**

En Egypte, jusqu'a la 2e cataracte.

COMITÉ DE PATRONAGE

des Croisières et Voyages d'Étude de la "Revue"

Président : M. O. GRÉARD, de l'Académie française et de l'Académie des Sciences morales et politiques, Vice-Recteur de l'Académie de Paris. — *Membres :* MM. BOUQUET de la GRYE, de l'Académie des Sciences, Ingénieur en chef de la Marine ; E. BOURGEOIS, Maître de Conférences à l'Ecole Normale Supérieure ; P. BROUARDEL, de l'Académie des Sciences, ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris ; L. GRANDEAU, Inspecteur général des Stations Agronomiques ; A. GRANDIDIER, de l'Académie des Sciences, Président du Comité de Madagascar ; S. HALFON, Administrateur de la Compagnie Générale Transatlantique ; E. HAMY, Professeur au Muséum ; T. HOMOLLE, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Directeur de l'Ecole Française d'Athènes ; Emile LEVASSEUR, de l'Académie des Sciences morales et politiques, Professeur au Collège de France ; G. MONOD, de l'Académie des Sciences morales et politiques, Président de l'Ecole Pratique des Hautes-Etudes ; A. MUSNIER, Administrateur de la Compagnie des Messageries Maritimes ; NOBLEMAIRE, Directeur de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée ; O. NOEL, Administrateur de la Compagnie des Messageries Maritimes ; H. LEONARDON, Archiviste-Paléographe, *Secrétaire du Comité :* L. OLIVIER, Directeur de la *Revue générale des Sciences.*

Croisière en Grèce

ET DANS LES ILES GRECQUES

(Vacances de Pâques : 23 Mars — 13 Avril 1902)

Visite générale de la Grèce

ET DES ILES GRECQUES

Cette Croisière sera faite avec le concours de la *Compagnie des Messageries Maritimes.*

Elle sera dirigée par M. Ch. Homolle, Membre de l'Institut, Directeur de l'École française d'Athènes, et M. Gustave Fougères, Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

Elle permettra de visiter **toute la Grèce** (*La Grèce connue et la Grèce inconnue*) : tous les grands sanctuaires archéologiques, les lieux les plus célèbres des *Iles Ioniennes*, du *Péloponèse*, de la *Phocide*, de l'*Argolide*, de l'*Attique*, de la *Thessalie* et de l'*Archipel grec* :

Zante, Ithaque, Céphalonie, Corfou, Delphes, Olympie, Messène et le Mont Ithome, Tyrinthe, Argos, Mycènes, Egine, Epidaure, Athènes, le Cap Sunnium, une partie du détroit de l'Euripe, Rhamnonte et Marathon, Volo, le Pélion (ascension du Mont) **et les Météores, Délos, Naxos, Antiparos, Santorin, etc...**

Les PROGRAMMES DÉTAILLÉS de chacune de ces Croisières ser
feront dès à présent la demande au Directeur de la " Revue gé

Croisière en Syrie

ET

Palestine

DAMAS, BAALBECK, JÉRUSALEM,

ILE DE RHODES, CARAMANIE, ILE DE CHYPRE, JOURDAIN, JÉRICHO, MER MORTE, ILE DE CRÈTE, ILE DE MALTE, etc.

(Septembre et premiers jours d'Octobre 1902)

Avec possibilité d'une **tournée supplémentaire en Galilée et Tibériade** et retour par l'Egypte.

Cette Croisière sera faite avec le concours de la *Compagnie des Messageries Maritimes.*

Elle sera dirigée par M. CH. DIEHL, Correspondant de l'Institut, chargé de Cours à la Sorbonne.

Son programme sera exactement la reprise de celui qui devait s'effectuer en Septembre-Octobre 1901 et n'a pu être accompli. La date du départ et celle du retour en France seront seules modifiées. Le départ aura lieu vers le 10 Septembre.

Bien que cette Croisière ne doive s'effectuer qu'en septembre prochain, les personnes qui désireraient y prendre part sont priées de se faire inscrire, **dès à présent,** *afin de s'assurer les cabines de leur choix.*

---

ières seront ultérieurement adressés à toutes les personnes qui en
Revue générale des Sciences", 22, rue du Général-Foy, à Paris.

Croisière en Egypte

(Novembre - Décembre 1902)

Cette croisière sera dirigée par un égyptologue hautement qualifié.

Elle permettra de visiter **toute l'Egypte**, les grandes cités modernes, les monuments encore existants de l'antique civilisation égyptienne, et de revivre l'histoire du pays depuis l'origine de la longue et brillante **période des Pharaons** jusqu'à l'**époque actuelle**, en passant par la **domination grecque** et la **domination arabe** :

Alexandrie. — Le Caire. — Sphinx, Grandes Pyramides et Musée de Gizeh. — Nécropoles de Memphis et de Sakkarah. — Hypogées de Béni-Hassan et Grottes de Spéos Arthémidos. — Siout (Hypogées, cité moderne et nécropole moderne). — Temples de Séthos et de Ramsès II, à Abydos. — Temples d'Hator et d'Isis, à Denderah. — Keneh. — Louqsor et les ruines de Thèbes, Karnak, la Vallée des Rois, Deïr el Bahari et Médinet-Habou (Rhamesseum, Colosses de Memnon, etc.) — Esneh. — Edfou. — Kom-Obos. — Assouan, Ile et Temples de Philœ (1re cataracte du Nil), Éléphantine, etc...

(Avec possibilité d'une excursion au **canal de Suez** et d'une tournée supplémentaire en **Nubie** jusqu'à la **2e cataracte du Nil** (Ouadi-Halfa et Semné).

NOTA. — *Le voyage sur le Nil devant s'effectuer par bateaux spécialement aménagés et qu'il faut retenir longtemps à l'avance, les personnes qui se proposent de prendre part à cette croisière sont priées d'envoyer, dès à présent, leur adhésion à la* Revue, *ou, tout au moins, de lui indiquer leurs intentions à ce sujet.*

Les **programmes détaillés** *de chacune de ces croisières seront ultérieurement adressés à toutes les personnes qui en feront dès à présent la demande au Directeur de la* **Revue générale des Sciences**, *22, rue du Général-Foy à Paris.*

CHEMINS DE FER DE L'EST

Voyages en Italie

ROUTE DU SAINT-GOTHARD

Itinéraire le plus court et le plus pittoresque de Paris à Milan et à Venise

Billets d'Aller et Retour de PARIS à MILAN, VENISE (Viâ Saint-Gothard)

VALIDITÉ : 30 JOURS

Avec faculté de prolongation moyennant supplément de prix

PRIX des BILLETS ALLER ET RETOUR

De **PARIS** (Est)

à :	1re cl.	2e cl.
Milan ..	165 45	118 35
Venise ..	216 80	154 30

BILLETS DIRECTS SIMPLES de 1re, 2e et 3e classes valables *dix jours* de **Paris** à **Luino, Milan, Florence, Rome, Vérone, Venise.**

BILLETS DIRECTS D'ALLER ET RETOUR de 1re et 2e classes de **Paris** à **Chiasso** et à **Luino**, pouvant être soudés, avec validité de *soixante jours*, aux billets circulaires italiens délivrés au départ de **Chiasso** et de **Luino.**

La délivrance des Billets ci-dessus a lieu toute l'année

Combinaisons nombreuses de Billets circulaires à prix réduits permettant de visiter l'Italie.

Trains rapides composés de voitures de 1re et 2e classes à intercirculation avec lavabos et water-closet, entre **Paris** (Est) et **Bâle** et en correspondance directe à **Bâle** avec les trains rapides du chemin de fer du Gothard.

Les trains de jour sont munis d'un wagon-restaurant et les trains de nuit d'un sleeping-car et de voitures-salons, ainsi que d'une voiture directe de 1re classe de **Paris** à **Milan.**

BILLETS CIRCULAIRES

1° Nord et Sud des Alpes

De nombreuses combinaisons de Voyages circulaires ayant principalement l'**Italie** pour objectif et dont la nomenclature détaillée avec indication des prix, figure au Livret des Voyages circulaires que la Compagnie des Chemins de fer de l'Est envoie gratuitement aux personnes qui en font la demande, sont mises à la disposition du public toute l'année.

Au moyen de ces combinaisons, les Touristes ont le choix entre un grand nombre d'excursions au **Nord des Alpes** (parcours en dehors de l'Italie) et au **Sud des Alpes** (parcours italiens) qu'ils peuvent effectuer avec deux billets délivrés, l'un pour les **parcours français** (Est ou P.-L.-M.), **suisses, allemands** et **autrichiens**, et l'autre pour les **parcours italiens**.

Les deux billets d'un même voyage circulaire peuvent être chacun d'une classe de voiture différente, mais doivent former ensemble un circuit non interrompu. — Conséquemment, il est interdit d'émettre un billet au Sud des Alpes sans billet correspondant au Nord des Alpes, ou inversement, excepté lorsque les voyageurs sont autorisés à voyager gratuitement ou à prix réduits, sur les lignes au Nord ou celles au Sud des Alpes. — Dans ce cas, la gare d'émission du billet devra inscrire sur celui-ci une mention correspondante.

Les billets sont valables pour les deux parcours réunis pendant **60 jours**, à compter de la date de leur délivrance indiquée par le timbre de la gare de départ. La durée de la validité expire à minuit, le 60° jour et ne peut être prolongée ni pour cause de maladie ni pour tout autre motif.

Les billets donnent le droit de s'arrêter :

Sur les Chemins de fer de l'Est et de Paris-Lyon-Méditerranée à toutes les stations du parcours desservies par les trains, à la condition de faire apposer, à l'arrivée, dans une des cases disposées à cet effet, le timbre à date de la gare d'arrêt.

(a) **Sur les Chemins de fer Suisses**, à toutes les stations du parcours desservies par les trains, sans formalités.

(b) **Sur les Chemins de fer Allemands et Autrichiens**, à toutes les stations désignées sur le billet, sans formalités. — Indépendamment de ces arrêts, le voyageur peut, en Allemagne et en Autriche, interrompre son voyage à toutes les stations du parcours desservies par les trains, à la condition de faire viser son billet par le chef de la station, à l'arrivée du train.

(c) **En Italie**, à toutes les stations desservies par les trains, en faisant apposer au moment du départ dans l'une des cases disposées à cet effet, le timbre de chaque gare d'arrêt.

2° Sud des Alpes

Des excursions variées peuvent encore être effectuées au moyen de certains billets circulaires italiens dits au **Sud des Alpes**, qui sont délivrés toute l'année par toutes les gares du réseau de l'Est conjointement avec les carnets de parcours français à itinéraires facultatifs du tarif G.V. n° 105 commun aux sept grands réseaux, ou avec les carnets combinables Est-P.-L.-M. et les billets combinés suisses.

Ces billets ont une durée de validité de **60 jours**.

Bc 1532 Imp. MAULDE, DOUMENC et Cie, rue de Rivoli, 144, Paris.

Décembre 1901.

LA

REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois.

Prix de la Livraison : **2 fr. 50**

La **Revue de Paris** est dans sa huitième année; sous la direction de MM. Ernest Lavisse, de l'Académie Française, et Louis Ganderax, elle occupe une place particulière au premier rang des Revues françaises et étrangères. Dans chacun de ses numéros, la **Revue de Paris** a deux romans, ou un roman et une nouvelle.

La **Revue de Paris** fait aussi une grande place aux mémoires et correspondances, et publie des récits de voyages.

Voici la liste des principales œuvres parues pendant l'année 1900 :

Dans les **Romans** : Marcel Prévost : *Léa;* — G. d'Annunzio : *Le Feu;* — Maurice Maindron : *Blancador l'Avantageux;* — R. Auzias-Turenne : *Le Roi du Klondike;* — Pierre de Coulevain : *Ève Victorieuse;* — dans les **Nouvelles** : Henri de Régnier : *La Femme de marbre;* — Rudyard Kipling : *Ameera;* — Georges Rodenbach : *Le Mirage;* — Anatole le Braz : *Saint Jean du Doigt;* — dans la **Partie historique** : Ernest Lavisse : *Dialogues entre Louis XIV et Colbert;* — Frantz Funck-Brentano : *Le Collier de la Reine;* — Frédéric Masson : *L'Aiglon; La Princesse Pauline; Les Préliminaires du Divorce impérial;* — Vicomte de Reiset : *Les Funérailles de Louis XVIII; La Route de l'exil;* — Pierre de Ségur : *L'Émigration à Bruxelles;* — Général Dragomirov : *Sur Souvarov;* — Général Ducrot : *Lettres au baron Philippe de Bourgoing;* — puis dans les **Articles d'actualité ou scientifiques** : J.-J. Jusserand : *Les Sports dans l'ancienne France;* — Ch.-V. Langlois : *La Question de l'enseignement secondaire;* — E. Duclaux : *La Défense contre la peste;* — H. Bergson : *Le Rire;* — Auguste Pavie : *Comment je devins Explorateur;* — Achille Viallate : *Cecil Rhodes;* — Paul Hervieu : *Pessimisme et Comédie;* — Félix le Dantec : *L'Espèce;* — Michel Bréal : *Un nouveau Dictionnaire de la Langue française;* — citons encore : Fernand Gregh : *La Beauté de vivre;* — d'Estournelles de Constant : *Le Transvaal et l'Europe divisée;* — Maurice Maeterlinck : *Le Mystère de la justice;* — A. François : *De Canton à Yun-nan-Sen et au Yunnan;* — André Chevrillon : *L'Opinion anglaise et la Guerre;* — André Liard : *La Mission Foureau-Lamy;* — Mary James Darmesteter : *Thackeray;* — Auguste Laugel : *Le Prince de Joinville.*

Voir au dos les conditions d'abonnement.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la *Revue de Paris*, 85 *bis*, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger.

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les abonnés qui désirent recevoir leurs numéros **brochés avec tranches rognées** (sans augmentation de prix) sont priés d'en faire la demande à l'Administration en souscrivant leur abonnement.

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'Administrateur-gérant de la *Revue de Paris*, 85 *bis*, faubourg Saint-Honoré.

Les annonces sont reçues aux bureaux de la *Revue de Paris*, 85 *bis*, faubourg Saint-Honoré.

BULLETIN D'ABONNEMENT A « LA REVUE DE PARIS »

Je declare souscrire à un abonnement de .....

à dater du ....., *pour la somme de* .....

..... *que je joins ci-inclus.*

SIGNATURE :

Nom : .....

Adresse : .....

.....

Mettre ce Bulletin sous enveloppe à l'adresse de
M. le Gérant de la **Revue de Paris**, 85 *bis*, faubourg St-Honoré, à Paris.

IMP. CHAIX. — 5500-3-01.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

LITTORAL DE LA MÉDITERRANÉE

NICE — CANNES — MENTON

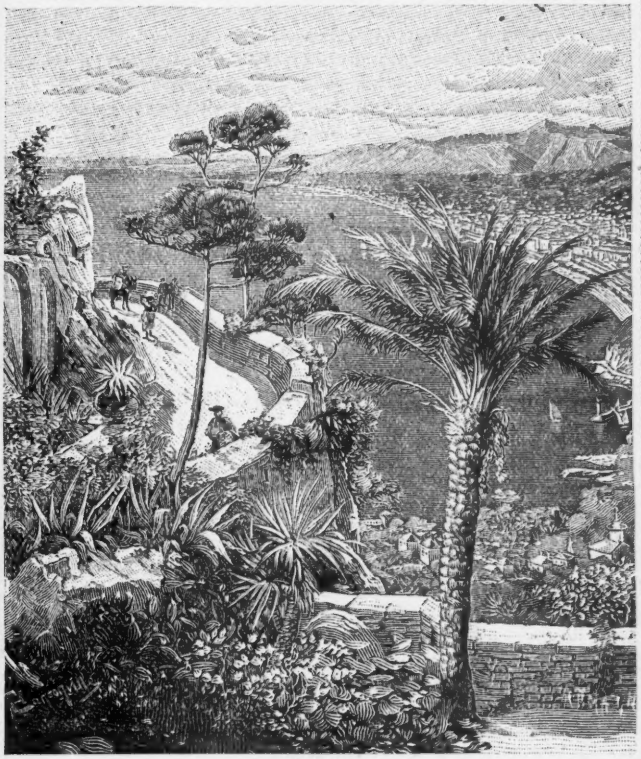

NICE

CORSE — ITALIE

HIVER 1901-1902

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

Valables 20 Jours

DÉLIVRÉS POUR CANNES, NICE ET MENTON

A l'occasion :

1° Des **Fêtes de Noël** et du **Jour de l'An** ;

2° Des **Courses de Nice** ;

3° Du **Carnaval de Nice** ;

des billets d'aller et retour en 1re et 2e classes, à prix réduits, sont délivrés pour **Cannes, Nice** et **Menton** aux prix indiqués ci-dessous.

Ces billets sont émis du 15 décembre 1901 au 5 février 1902.

La **Validité** desdits billets est de **20** jours y compris le jour de l'émission, avec faculté de prolongation de deux périodes de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 °/o.

Des Gares ci-dessous aux Gares ci-contre	ITINÉRAIRES	CANNES 1re cl.	CANNES 2e cl.	NICE 1re cl.	NICE 2e cl.	MENTON 1re cl.	MENTON 2e cl.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Paris (1) . . .	*Vid* Lyon.	177 40	127 75	182 60	131 50	186 80	134 50
	Vid Dôle, Dijon, Lyon.	156 05	112 35	161 30	116 10	165 50	119 15
Belfort. . . .	*Vid* Lons-le-Saunier, Lyon . .	146 85	105 70	152 05	109 45	156 25	112 50
	Vid Dôle, Dijon, Lyon.	150 70	108 50	155 90	112 25	159 95	115 15
Vesoul. . . .	*Vid* Lons le-Saunier, Lyon . .	141 30	101 75	146 50	105 50	150 70	108 50
	Vid Dijon, Lyon	139 95	100 75	145 15	104 50	149 35	107 55
Besançon . .	*Vid* Lons-le-Saunier, Lyon . .	130 70	94 10	135 90	97 85	140 10	100 90
Gray.	*Vid* Dijon, Lyon	134 75	97 »	139 95	100 75	144 »	103 65
	Vid Clermont-Ferrand, Nîmes.	131 90	94 95	137 10	98 70	141 30	101 75
Nevers. . . .	*Vid* St-Germain-des-Fossés, Lyon.	134 25	96 65	139 45	100 40	143 45	103 30
Is-sur-Tille .	*Vid* Lyon, Marseille.	129 20	93 »	134 40	96 75	138 60	99 80
Dijon.	*Vid* Lyon, Marseille.	124 65	89 75	129 85	93 50	133 90	96 40
	Vid Culoz, Lyon, Marseille. .	118 95	85 65	124 15	89 40	128 35	92 40
Genève . . .	*Vid* Culoz, Grenoble, Aix . . .	111 20	80 10	116 40	83 85	120 60	86 85
Clerm.Ferrand	*Vid* Nîmes, Marseille	104 »	74 85	109 20	78 60	113 40	81 65
	Vid Lyon, Marseille.	101 15	72 80	106 35	76 55	110 55	79 60
St-Etienne . .	*Vid* Chasse, Marseille.	94 75	68 20	99 95	71 95	104 »	74 95
Lyon.	*Vid* Valence, Marseille	91 55	65 90	96 75	69 65	100 80	72 60
	Vid Aix, Marseille.	83 65	60 25	88 85	64 »	93 05	67 »
Grenoble . .	*Vid* Valence, Marseille	90 20	64 95	95 40	68 70	99 45	71 60
Cette.	*Vid* Tarascon ou Lunel, Arles.	59 45	42 80	64 70	46 55	68 70	49 45
Nîmes	*Vid* Tarascon, Marseille . . .	53 75	38 70	58 95	42 45	63 15	45 50

(1) Pour les billets délivrés à la gare de PARIS-NORD, il y a lieu d'ajouter aux prix 0 fr. 90 pour la 1re classe et 0 fr. 50 pour la 2e classe.

NOTA. — Les voyageurs pourront s'arrêter, tant à l'aller qu'au retour, à deux gares de leur choix à condition de faire viser leur billet dès l'arrivée aux gares d'arrêt.

Il est également délivré des billets d'aller et retour ordinaires pour Cannes, Nice et Menton, dont la validité est de :

13 jours au départ de Paris pour Cannes et Nice.
14 — — — Menton.

Cette durée de validité peut être, à deux reprises, prolongée de moitié, moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal au 10 0/0 du prix du billet.

LA MUTUAL LIFE COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
La plus riche et la plus importante du monde. — FONDÉE EN 1843. Donne aux assurés **plus de garanties** et **plus de bénéfices** que toute autre Compagnie au monde

MÉDITERRANÉE & CALAIS-MÉDITERRANÉE

Trains de Luxe entre

CALAIS-PARIS (Gares du Nord, de P.-L.-M.), NICE et VINTIMILLE

ET SAN-REMO

Composés de Wagons-Lits (Sleeping-cars) et d'un Wagon-Restaurant

Jours de départs : aller du 9 novembre au 8 décembre. de Paris (gare P.-L.-M.) les mardis, jeudis, samedis, comme Méditerranée. De Calais, en passant par la petite Ceinture, les lundis et vendredis, comme Calais-Méditerranée.

Retour de San-Remo et Nice sur Paris, les dimanches, mercredis et vendredis, comme Méditerranée, les mardis et samedis, comme Calais-Méditerranée.

Aller : à partir du 9 décembre, les mardis, jeudis et samedis, comme Méditerranée, les dimanches, lundis, mercredis et vendredis, comme Calais-Méditerranée.

Retour : à partir du 10 décembre, les dimanches, mercredis et vendredis, comme Méditerranée. Lundis, mardis, jeudis et samedis, comme Calais-Méditerranée.

Ces trains seront supprimés à une date ultérieurement annoncée. Les jours de mise en marche pourront être modifiés en cours de service ; MM. les Voyageurs sont, en conséquence, priés de se renseigner auprès des Gares ou des Agences, sur les jours de départ qui peuvent avoir été nouvellement fixés.

ALLER MÉDITER.	ALLER CALAIS MÉDITER.		STATIONS		RETOUR MÉDITER.	RETOUR CALAIS MÉDITER.
»	5 3	*dép.*	**Paris** (Gare du Nord). .	*arr.*	»	11 53 m. »
»	5 38	*arr.*	**Paris** (Gare de Lyon). .	*dép.*	»	11 11
6 » s.	6 »	*dép.*		*arr.*	10 56m.	10 56
8 7 soir	—	*arr.*	**Laroche.**	*dép.*	8 33 matin	—
8 12	—	*dép.*		*arr.*	8 48	—
10 14	—	*arr.*	**Dijon**	*dép.*	6 55	—
10 20	—	*dép.*		*arr.*	6 49	—
11 53	—	*arr.*	**Mâcon.**	*dép.*	5 15	—
11 56	—	*dép.*		*arr.*	5 12	—
min. 55	—	*arr.*	**Lyon**	*dép.*	4 14	—
1 1	—	*dép.*		*arr.*	4 4	—
2 17	—	*arr.*	**Valence.**	*dép.*	2 43	—
2 20	—	*dép.*		*arr.*	2 40	—
3 57	—	*arr.*	**Avignon.**	*dép.*	1 9	—
3 53	—	*dép.*		*arr.*	1 2	—
5 25	—	*arr.*	**Marseille**	*dép.*	11 31 soir	—
5 31	—	*dép.*		*arr.*	11 25	—
6 30	—	*arr.*	**Toulon** (Hyères) . . .	*dép.*	10 22	—
6 35	—	*dép.*		*arr.*	10 16	—
»	—	*arr.*	**Les Arcs** (Draguignan).	*dép.*	»	—
»	—	*dép.*		*arr.*	»	—
7 56	—	*arr.*	**Saint-Raphaël**	*dép.*	8 55	—
7 57	—	*dép.*		*arr.*	8 53	—
8 24	—	*arr.*	**Cannes** (Grasse) . . .	*dép.*	8 24	—
8 29	—	*dép.*		*arr.*	8 14	—
9 »	—	*arr.*	**Nice.**	*dép.*	7 57	—
9 10	—	*dép.*		*arr.*	7 37	—
9 23	—	*arr.*	**Beaulieu.**	*dép.*	7 27	—
9 25	—	*dép.*		*arr.*	7 25	—
9 40	—	*arr.*	**Monaco**	*dép.*	7 10	—
9 42	—	*dép.*		*arr.*	7 9	—
9 46	—	*arr.*	**Monte-Carlo.**	*dép.*	7 5	—
9 49	—	*dép.*		*arr.*	7 2	—
10 »	—	*arr.*	**Menton**	*dép.*	6 51	—
10 5	—	*dép.*		*arr.*	6 48	—
10 10	—	*arr.*	**Menton-Garavan** . . .	*dép.*	6 43	—
10 11	—	*dép.*		*arr.*	6 42	—
10 23	—	*arr.*	**Vintimille.**	*dép.*	6 30	—

Lire de haut en bas — *Lire de bas en haut*

Les heures dont les minutes sont soulignées sont les **HEURES DE NUIT** entre 6 2 soir et 5 52 matin. — Exemple : 7 12 soir, 7 45 matin.

EAUX SULFUREUSES ARSÉNICALES DE SAINT-HONORÉ-LES-BAINS (Nièvre)
Les seules en France souveraines contre les maladies de la gorge et des voies respiratoires. Chez tous les marchands d'eaux et pharmaciens. S'expédient aussi direc-

TRAINS RAPIDES QUOTIDIENS

Entre PARIS (Gares du Nord et de P.-L.-M.) *NICE et VINTIMILLE*

Composés de voitures de 1re classe : **LITS-SALONS P.-L-M.**

Avec Cabinet de toilette et Water-Closet, de **WAGONS-LITS** (Sleeping-Cars)

ALLER — Lire de haut en bas

**** soir	(***) soir	(*) soir	soir		STATIONS		** (a) matin	** (b) matin	*** matin	(c) matin
»	»	7 42	8 20	dép.	**Paris** (Gare du Nord).	arr.	10 2	10 52	»	»
»	»	8 32	9 2	arr.	**Paris** (Gare de Lyon).	dép.	9 15	10 3	»	»
7 10	7 25	9 15	9 30	dép.		arr.	9 »	9 45	11 11	10 35
9 54	9 32	11 35	11 50	arr.	**Laroche.**	dép.	6 28	6 43	9 12	7 55
9 59	9 37	11 40	11 55	dép.		arr.	6 18	6 33	9 7	7 45
min 20	11 39	1 51	2 6	arr.	**Dijon**	dép.	4 15	4 30	7 14	5 35
min 30	11 45	1 57	2 12	dép.		arr	4 9	4 24	7 4	5 25
2 20	1 18	3 34	3 49	arr.	**Mâcon.**	dép.	2 24	2 39	5 30	3 30
2 25	1 21	3 37	3 52	dép.		arr.	2 21	2 36	5 27	3 27
3 31	2 20	4 40	4 55	arr.	**Lyon**	dép.	1 19	1 34	4 20	2 23
3 46	2 27	4 55	5 10	dép.		arr.	1 4	1 22	4 12	2 5
5 12	3 43	6 14	6 29	arr.	**Valence**	dép.	11 37	11 54	2 58	min 31
5 18	3 46	6 17	6 32	dép.		arr.	11 33	11 50	2 55	min 26
6 56	5 13	7 47	8 2	arr.	**Avignon**	dép.	9 55	10 10	1 24	10 38
7 8	5 19	7 57	8 12	dép.		arr.	9 44	10 4	1 17	10 28
8 57	6 51	9 30	9 47	arr.	**Marseille**	dép.	8 9	8 24	11 46	8 40
matin	6 58	9 48	10 3	dép.		arr.	7 25	8 7	11 40	soir
—	7 57	10 58	11 13	arr.	**Toulon** (Hyères) . . .	dép.	6 18	6 58	10 37	—
...	8 7	11 3	11 38	dép.		arr.	6 8	6 29	10 31	...
...	»	12 13	12 51	arr.	**Les Arcs** (Draguignan)	dép.	5 6	5 26	»	...
...	»	12 38	12 54	dép.		arr.	5 1	5 22	»	...
...	9 28	1 1	1 17	arr.	**Saint-Raphaël.**	dép.	4 36	4 57	9 10	...
...	9 29	1 3	1 19	dép.		arr.	4 34	4 55	9 8	...
...	9 56	1 35	1 51	arr.	**Cannes** (Grasse). . . .	dép.	4 3	4 24	8 39	...
...	10 3	1 45	1 59	dép.		arr.	3 53	4 16	8 29	...
...	10 34	2 14	2 34	arr.	**Nice.**	dép.	3 25	3 43	8 2	...
...	10 44	2 30	2 49	dép.		arr.	3 9	3 29	7 52	...
...	11 57	2 43	3 2	arr.	**Beaulieu**	dép.	2 59	3 19	7 42	...
...	11 58	2 45	3 4	dép.		arr.	2 57	3 16	7 41	...
...	11 13	3 »	3 19	arr.	**Monaco**	dép.	2 42	3 »	7 26	...
...	11 14	3 2	3 21	dép.		arr.	2 40	2 56	7 23	...
...	11 18	3 6	3 25	arr.	**Monte-Carlo.**	dép.	2 36	2 52	7 21	...
...	11 21	3 9	3 30	dép.		arr.	2 32	2 48	7 18	...
...	11 32	3 23	3 41	arr.	**Menton**	dép.	2 18	2 37	7 7	...
...	11 36	»	3 50	dép.		arr.	»	2 31	7 4	...
...	11 41	»	3 55	arr.	**Menton-Garavan** . .	dép.	»	2 26	6 59	...
...	11 42	»	3 56	dép.		arr.	»	2 25	6 58	...
...	11 54	»	4 8	arr.	**Vintimille.**	dép.	»	2 13	6 46	...
	soir		soir				soir	soir	soir	

RETOUR — Lire de bas en haut

Les heures dont les minutes sont soulignées sont les **HEURES DE NUIT** entre 6 2 soir et 5 52 matin. — Exemple : 7 52 soir, 7 45 matin.

(*) Les trains partant de Londres à 10 h. matin (gare Charing-Cross) et 11 h. matin (gare de Victoria), arrivant à Paris-Nord, le premier à 5 50 soir et le second à 7 » soir, permettent de prendre le train rapide quotidien partant de Paris (gare de Lyon) à 9 15 soir.

(**) Ces trains donnent la correspondance sur Londres par les trains partant : (*a*) de Paris-Nord à 10 30 matin (*via* Folkestone et arrivant à Londres à 5 50 soir; (*a*) et (*b*) de Paris-Nord à 11 h. 50 matin (*via* Douvres) et arriveront à Londres à 7 32 soir.

(***) Ces trains ne seront mis en marche qu'à une date ultérieurement annoncée. On retient des places à l'avance à la gare de Paris et dans les bureaux de ville pour le train se rendant à Vintimille, et dans le gares d'arrêt entre Vintimille et Toulon pour le train venant de Vintimille.

(****) Ce train prend de Paris à Mâcon les voyageurs de 1re, 2e et 3e classe, effectuant un parcours d'au moins 500 kilomètres, et à partir de Lyon, les voyageurs de 1re, 2e et 3e classe effectuant un parcours d'au moins 240 kilomètres.

(*c*) Ce train prend en 1re, 2e et 3e classe, de Marseille à Valence inclus, les voyageurs pour 240 kilom., et à partir de Lyon, les voyageurs effectuant un parcours d'au moins 500 kilom.

Correspondance à l'aller ou au retour. — 1° A Paris-Nord, avec les trains rapides de ou pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande et l'Allemagne; 2° à Vintimille avec les trains de ou pour l'Italie. — (Voir les observations relatives à ces trains sur l'affiche de la marche des trains.)

PLOMBIÈRES-LES-BAINS (Vosges) Traitement des **Maladies de l'intestin, de l'entérocolite muco-membraneuse,** par systèmes nouveaux et perfectionnés, Rhumatisme, goutte, etc.

Saison du 15 mai au 30 septembre

STATIONS HIVERNALES

Nice, Cannes, Menton, Hyères, Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, etc.

Billets d'aller et retour de famille valables 33 jours

Il est délivré, du *15 Octobre* au *15 Mai*, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. (faire la demande 4 jours avant le départ), sous condition d'effectuer un parcours simple minimum de 150 kilomètres, aux familles d'au moins quatre personnes voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs (de famille) de 1re, 2e et 3e classes, pour les stations hivernales suivantes : **Hyères** et toutes les gares situées entre **Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice** et **Menton** inclusivement.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six billets simples ordinaires (pour les trois premières personnes) le prix d'un billet simple pour la quatrième personne, la moitié de ce prix pour la cinquième et chacune des suivantes.

Arrêts facultatifs.

BILLETS SIMPLES

de PARIS à AJACCIO et à BASTIA

Par Marseille (paquebots de la Compagnie Fraissinet).

		1re classe	2e classe	3e classe
De **Paris à**	**Ajaccio.**	130 65	88 25	54 55
	Bastia .	131 15	88 75	55 05

Ces prix comprennent la nourriture à bord des paquebots pour les deux premières classes seulement.

Pour effectuer ces parcours, deux billets distincts devront être pris, l'un à Paris (Gare de Lyon) pour le voyage de Paris à Marseille, et l'autre à Marseille (Compagnie Fraissinet), pour la traversée de Marseille à Ajaccio ou Bastia.

AVIS IMPORTANT

Les renseignements les plus complets sur les *Voyages circulaires* (prix, conditions, cartes et itinéraires), ainsi que sur les *billets simples et d'aller et retour, cartes d'abonnement, relations internationales, horaires*, etc., sont renfermés dans le **Livret-Guide officiel P.-L.-M.** mis en vente au prix de **50 centimes** dans les gares, bureaux de ville et dans les bibliothèques des gares de la Compagnie ; ce livret est également envoyé contre 0 fr. 85 c. adressés en timbres-poste, au Service Central de l'Exploitation, 20, boulevard Diderot, Paris.

CECIL HOTEL
En face la gare
NICE

TERMINUS-HOTEL
En face la gare
NICE

ITALIE

Billets d'aller et retour
DE
PARIS
A
Turin, Milan,
GÊNES, VENISE
viâ Mont-Cenis

Validité :
30 JOURS

Arrêts facultatifs

Franchise de **30** kil. de bagages sur le parcours P.-L.-M.

Aucune franchise en Italie.

Prix des Billets
ALLER ET RETOUR
DE **PARIS** A

Turin, 1re cl. 148 10-2e cl. 106 45
Milan, 1re cl. 166 55 - 2e cl. 121 70
Gênes, 1re cl. 168 40 - 2e cl. 120 05
Venise, 1re cl. 218 95 - 2e cl. 155 80

La durée de validité des billets **Paris-Turin** est portée gratuitement à **60** jours, lorsque les voyageurs justifient avoir pris à Turin un billet de voyage circulaire intérieur italien. D'autre part, la durée de validité des billets **Paris-Turin** peut être prolongée d'une période unique de **15** jours, moyennant le paiement de **14** fr. **80** c. en 1re classe et de **10** fr. **65** c. en 2e classe.

Ces billets sont délivrés toute l'année à la gare de Paris-Lyon, dans les Bureaux-Succursales et dans les Bureaux des Agences de voyages.

LA GUÉRISON DES MIGRAINES Une seule dose de Cérébrine, prise à tout moment d'un accès de **migraine** ou de **névralgie**, le fait disparaître en moins de 10 à 15 minutes, sans jamais aucun inconvénient. *Le flacon 5 francs, franco en France.*
Eug. FOURNIER, pharmacien, 21, rue de St-Pétersbourg (8e ar.) Paris et toutes pharmacies.

ITALI

VOYAGES CIRCU

BILLETS A PRIX R

La Compagnie P.-L.-M., d'accord avec les Com
met à la disposition des voyageurs de nombre
itinéraires fixes, permettant de visiter les partie
La nomenclature complète de ces voyages se
officiel P.-L.-M. qui est en vente au prix de
réseau.

Exemple d'un de ces Voyages a
Parcours français
ITINÉRAIRE 81

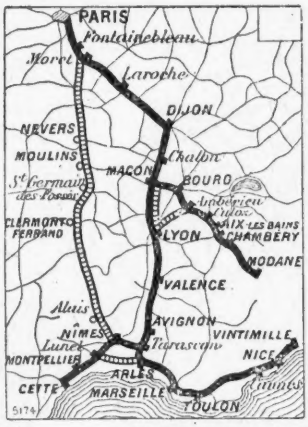

PRIX DES DEUX PARCO
1re CLASSE **301** fr. **80** — 2e C
Durée du voyage : **60**

BILLETS SIM
De PARIS en

De PARIS à	Vi
	1re
Florence	17
Gênes P. P.	14
Nervi	14
Rome	20
San Remo	12

TALIE

CIRCULAIRES

A PRIX RÉDUITS

avec les Compagnies françaises et étrangères,
s de nombreuses combinaisons de voyages à
iter les parties les plus intéressantes de l'Italie.
s voyages se trouve dans le **Livret-Guide**
e au prix de **50** centimes dans les gares du

Voyages au départ de PARIS:

Parcours italien

ITINÉRAIRE 4 A

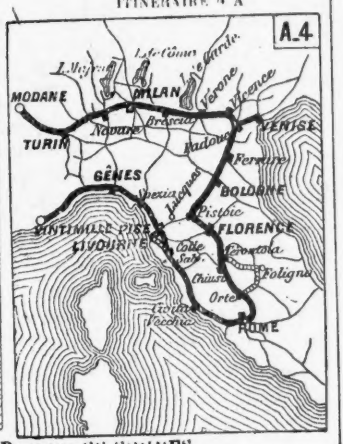

EUX PARCOURS SOUDÉS

r. **80** — 2e CLASSE **217** fr. **20**

du voyage : **60** jours.

ETS SIMPLES

RIS en ITALIE

	Viâ Vintimille		Viâ Modane		
	1re cl.	2e cl.	1re cl.	2e cl.	3e cl.
. . . . .	176 50	»	143 40	98 45	61 20
. . . . .	145 35	98 65	142 25	76 65	48 45
. . . . .	146 85	99 75	113 80	77 70	»
. . . . .	208 90	»	175 80	121 15	74 45
. . . . .	128 10	86 60	129 60	88 80	»

VOYAGES CIRCULAIRES

A ITINÉRAIRES FACULTATIFS ET A COUPONS COMBINABLES

Sur le Réseau P.-L.-M.

Il est délivré toute l'année, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., des carnets individuels ou de famille, pour effectuer sur ce réseau en 1re, 2e et 3e classes, des voyages circulaires à itinéraire tracé par les voyageurs eux-mêmes, avec parcours totaux d'au moins 300 kilomètres. Les prix de ces carnets comportent des **réductions très importantes** qui atteignent, pour les carnets de famille, **50 0/0** du Tarif général.

La **validité** de ces carnets est de **30 jours** jusqu'à 1.500 kilomètres; **45 jours** de 1.501 à 3.000 kilomètres; **60 jours** pour plus de 3.000 kilomètres.

Faculté de prolongation, à deux reprises, de 15, 23 ou 30 jours suivant le cas, moyennant le paiement d'un supplément égal aux 10 0/0 du prix total du carnet, pour chaque prolongation.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Pour se procurer un carnet individuel ou de famille, il suffit de tracer sur une carte, qui est délivrée gratuitement dans toutes les gares du P.-L.-M., bureaux de ville et agences de la Compagnie, le voyage à effectuer, et d'envoyer cette carte 5 jours avant le départ, à la gare où le voyage doit être commencé, en joignant à cet envoi une consignation de 10 francs.

Le délai de demande est réduit à 2 jours (dimanches et fêtes non compris) pour certaines grandes gares.

EXEMPLE D'UN DE CES VOYAGES

Permettant de se rendre sur le Littoral de la Méditerranée

ITINÉRAIRE I

Durée du voyage :

45 *jours.*

1re classe :	**158**	fr. **10** c.
2e classe :	**112**	fr. **10** c.
3e classe :	**78**	fr. **10** c.

NOTA. — *Ce voyage donné ici à titre d'exemple seulement peut être modifié au gré du voyageur.*

Novembre 1901.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 23143-11-01. — (Encre Lorilleux).